
Histoire de
J. J. Rousseau.
I.


Ex Libris
A·de KLUŸS

A. de Kluys.

HISTOIRE

DE

J. J. ROUSSEAU.

N. B. Les exemplaires exigés par la loi ont été déposés.

HISTOIRE

DE

J. J. ROUSSEAU,

PAR

V. D. MUSSET-PATHAY,

IVe ÉDITION,

REVUE ET AUGMENTÉE PAR L'AUTEUR.

TOME PREMIER.



BRUXELLES,
DE L'IMPRIMERIE DE CAUTAERTS ET COMP.,
RUE DE NOTRE-DAME-AUX-NEIGES, N. 466.

1827.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

La troisième édition de l'Histoire de Jean-Jacques Rousseau a paru dans le mois de juin dernier à Paris. Peu de temps après, l'auteur se trouvant à Bruxelles, apprit qu'on se proposait d'y publier son ouvrage : il a bien voulu en surveiller la réimpression et fournir à l'éditeur plusieurs documents nouveaux, ce qui augmente cette histoire de plus d'un tiers. C.

INTRODUCTION.

—

La forme donnée à l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J. J. Rousseau* et la marche suivie dans la première édition de ce livre, ne devaient plus être adoptées dans les suivantes. En voici les raisons :

Nous avions divisé cette Histoire en quatre parties. La première était consacrée à Rousseau ; la seconde à sa correspondance ; la troisième à ceux de ses contemporains avec lesquels il eut des liaisons ou des rapports ; la quatrième enfin à ses ouvrages. La première seule est reproduite, augmentée de ce qui devait être conservé dans les trois autres : ce qu'on a retranché de celles-ci ne consiste, en quelque sorte, que dans les *Pièces justificatives*. Il en fallait pour motiver des assertions qui paraissaient hardies ; pour attaquer une opinion injuste [1] dénuée de fondements, mais qui

[1] Rousseau s'est mis, ou s'est trouvé, pendant sa vie, dans une position singulière. Après sa mort, sa mémoire fut en butte, comme l'avait été sa personne, aux traits de la calomnie. En cessant de vivre il laissa tous ses ennemis, à l'exception d'un seul (Voltaire), qui avait disparu de la scène du monde peu de temps avant lui. Ils savaient que, sous le titre de *Confessions*, il avait fait des mémoires dont le manuscrit ne devait être ouvert qu'en 1800. Inquiets du langage qu'il pouvait tenir sur leur compte, ils sentirent qu'il fallait affaiblir ce témoignage accusateur, et, provisoirement, taxèrent Rousseau de mauvaise foi, de perfidie et d'ingratitude. D'Alembert et

semblait reposer sur des bases inébranlables, telles que les témoignages de d'Alembert, de Diderot, de David Hume, de Marmontel, du baron d'Holbach, de Grimm, d'Helvétius, de Mably, de La Harpe, de Dussaux, de Rulhière, de M. Suard, de Walpole, de ces écrivains célèbres, à la tête desquels se faisait remarquer le géant de l'époque, si supérieur à tous, et qui n'aurait dû connaître l'envie qu'en l'inspirant au lieu de l'éprouver.

Il fallait détruire ces témoignages imposants. La calomnie a le droit d'être laconique : elle crée, elle invente : un mot lui suffit ; il est toujours compris. Pour en détruire l'effet, il faut des volumes. De là, pour l'historien de Rousseau, l'obligation de citer ses preuves, de leur donner le développement nécessaire. Ces preuves n'ayant point été contredites, parce qu'on ne peut réfuter les faits qu'en les niant et que ceux-là il était impossible de les nier, ces preuves, disons-nous, ne devaient plus être reproduites. Il suffit qu'elles existent et que ceux qui voudraient les consulter puissent le faire facilement en ayant recours à la première édition de cet ouvrage.

Du reste, dans cette réduction nous nous sommes

Diderot donnèrent le signal ; le premier, dans l'éloge du maréchal d'Écosse ; le second, dans la vie de Sénèque, tous deux sans motif, car ils n'avaient point à se plaindre de Jean-Jacques ; comme sans occasion, puisqu'il n'était pas naturel de parler de Rousseau dans aucun de ces deux ouvrages. Ils furent compris et trouvèrent de nombreux échos. Les dîners du baron d'Holbach leur furent d'un grand secours. C'est de cette manière que se forma l'opinion sur le caractère de l'auteur d'*Émile*.

conformé aux avis des critiques les plus éclairés; nous avons profité de leurs conseils, et fait les suppressions indiquées. Elles nous ont donné le moyen d'offrir de nouveaux documents; de manière que cette Histoire réduite d'un côté est augmentée de l'autre. Les principaux articles de la troisième partie, consacrée aux contemporains de Jean-Jacques, ont été, comme nous le conseillaient les critiques qui ont bien voulu s'occuper de cet ouvrage, fondus dans le texte.

Les nouveaux documents sont le récit des circonstances qui se passèrent à propos de l'article *Genève* par d'Alembert et Voltaire; quelques détails sur les troubles de Genève et qui prouvent que Jean-Jacques y fut étranger : des particularités sur les démarches du célèbre Paoli envers Rousseau, pour en obtenir une législation de la Corse; démarches et demande également niées par Voltaire; des éclaircissements donnés par le fils de madame d'Épinay; des recherches qui tendent à expliquer le talent de Rousseau par la double influence qu'il subit et qu'il exerça, etc.

Pour indiquer le but que je me proposais, je rendais compte dans la première édition de cet ouvrage des motifs qui m'engagèrent à me livrer à ce travail; des recherches que j'avais faites; des divers rapports sous lesquels devait être envisagé Rousseau; de la cause des jugements contradictoires dont il était l'objet. Ces motifs subsistant toujours, il a paru nécessaire de les remettre sous les yeux du lecteur [1].

[1] Ce qui suit est extrait de l'Introduction qui se trouve en tête de la première édition.

A l'âge où l'on commence à sentir, à comprendre, je lus une partie des *Œuvres de Rousseau;* je fus vivement ému; les bornes de mon intelligence me parurent reculées : par un résultat naturel, j'éprouvai de la reconnaissance pour celui qui produisait en moi cet effet. J'admirais ses ouvrages et j'aurais aimé sa personne s'il eût encore vécu.

Je mettais, entre l'auteur et ses écrits, un rapport nécessaire, parce que l'objet dont il s'occupe constamment exige, pour être bien traité, une intime persuasion, ainsi qu'une conviction profonde. Il est impossible de faire aimer la vertu, d'ébranler, en parlant d'elle, toutes les facultés de l'ame, sans l'aimer soi-même, sans éprouver sa puissance et ses charmes. Or, les ennemis mêmes de Rousseau conviennent qu'il produit ces impressions. La conclusion me paraissait facile à tirer.

Étonné de voir, dans la sphère où je vivais, si peu de personnes de mon avis, je fis des réflexions, et comme l'enthousiasme empêche de juger sainement, je modérai le mien.

Je connaissais un homme d'un grand mérite qui ne partageait pas mes sentiments. Il m'annonça que j'en changerais quand l'expérience m'aurait donné ses utiles, mais tristes leçons; quand, éclairant de son flambeau les objets qui me séduisaient, elle les placerait à leur véritable point de vue.

En attendant cette époque, je relus Jean-Jacques. Ce n'était pas le moyen de me corriger... Il avait jusqu'alors parlé plus à mon cœur qu'à mon esprit : je le compris mieux sans le *sentir* moins. Je vis un nouvel

horizon; j'entrai dans un nouveau pays, et je connus alors la force de mon guide et son génie.

Je renfermai dans moi ces impressions, parce que mon Mentor était un homme froid, jouissant d'une grande réputation, occupant un rang élevé, remplissant des fonctions importantes et honorables à la fois. Je voulais connaître les bases sur lesquelles il appuyait son opinion. A propos de la mienne, il m'avait traité de jeune homme : je commençais à ne plus l'être, j'étudiais sérieusement et les hommes et leurs livres. Enfin, je pus m'expliquer pourquoi M.*** appréciait les ouvrages de Jean-Jacques et si peu sa personne. C'est qu'il connaissait les premiers par la lecture, *sans intermédiaire*, et le second par les nombreux écrits dont il est le sujet.

Le désir de découvrir la vérité, de savoir à quoi m'en tenir, de rectifier mes idées, de modifier mon opinion, ou de la mieux motiver en l'examinant avec scrupule, m'imposa une tâche pénible : c'était de lire toutes les productions de ceux qui avaient écrit sur Jean-Jacques. Je le fis avec courage. Rien n'égala ma surprise, en trouvant de la mauvaise foi dans les unes, un esprit faux ou prévenu dans les autres ; dans toutes, *sans exception*, le langage de la passion ou de l'erreur : ici, de l'inexactitude dans les faits exposés, des conjectures gratuites ; là, de l'altération dans les citations, des suppositions sans fondement, des interprétations fausses ; partout des préventions.

Je ne tardai pas à voir que l'opinion, sur la personne de Rousseau, s'était formée d'après ces témoignages trompeurs. Il ne suffisait pas de l'avoir appris,

il fallait l'apprendre aux autres et le leur prouver : c'était une tâche plus pénible encore que la première. Je l'ai remplie avec constance, et ce travail en est le résultat. Avant d'en exposer le plan, qu'il me soit permis de soumettre au lecteur quelques observations. Leur liaison avec l'objet que je me propose me servira d'excuse.

Il y a des concessions qu'on est toujours forcé de faire. Je n'en demande qu'une : c'est de convenir du véritable état des choses, et cet état des choses se compose du caractère de Jean-Jacques et de l'empire qu'exerça sur lui Thérèse. Cet empire était continuel, et sa force augmentait de son action qui jamais n'était interrompue. Il ne faut plus objecter qu'il avait fait un choix indigne de lui : c'est un point convenu. L'on doit raisonner d'après ce choix, puisqu'on ne peut le contester ; d'après le caractère de cette femme, puisqu'il est connu ; d'après son influence sur Rousseau, puisqu'elle est prouvée ; enfin, d'après la confiance qu'il lui accordait, puisque cette confiance était sans bornes. Prétendre qu'il avait tort de la lui accorder (ce dont tout le monde convient), et de ne point passer outre, c'est raisonner comme Géronte, et répéter : *Qu'allait-il faire dans cette galère ?*

Quant au caractère de Rousseau, plusieurs circonstances rapportées dans cet ouvrage le font ressortir. Je dois éviter les répétitions et me borner conséquemment à rapporter une opinion dont l'auteur examine Jean-Jacques sous un point de vue particulier [1].

[1] Je répare avec plaisir l'omission involontaire que j'avais commise, dans la première édition, en ne nommant point

« On n'a pas assez senti, ce me semble, ni assez » remarqué que J.-J. Rousseau est peut-être l'homme » le plus passionné, le naturel le plus poétique qui ait » jamais existé. Je prends ici le mot poétique dans » l'acception que lui donnent les Allemands. Ils ap- » pellent *naturel* poétique, celui de tout homme qui, » comptant pour rien le monde et ses intérêts, vit » constamment dans un univers qui nous semble » idéal, mais qui est, pour lui, le seul réel. Ce fut » ainsi que vécut Rousseau, et nul ne l'a encore » mieux peint, nul n'a mieux expliqué son caractère » que lui-même. Ses *Confessions*, ses *Dialogues*, ses » *Lettres*, nous le montrent dès sa plus tendre en- » fance, s'élançant continuellement au-delà des limi- » tes de ce monde matériel, et se créant un univers à » lui, hors duquel il lui est impossible de se plaire et » même de vivre. Jamais il ne pense aux tristes et » sèches réalités, encore moins à s'y plier. La réalité, » pour lui, c'est le monde de ses sentiments et de ses » idées. Croit-il rencontrer des êtres conformes aux » modèles qu'il a imaginés, il les aime et les recher- » che; s'éloignent-ils de son type idéal, il s'en dégoûte » aussitôt, les quitte et se retire dans son monde fa- » vori. Riche des trésors de son imagination, il ne » laisse sur lui aucune prise aux passions dont les » autres hommes sont esclaves; et l'ambition, la cu- » pidité sont pour lui sans attraits. Le désintéresse- » ment le plus complet n'est d'abord en lui qu'une

l'auteur de cette opinion remarquable. C'est M. Aubert de Vitry.

« qualité naturelle. La réflexion, de nobles projets et « des circonstances pénibles, en feront une de ses « plus éminentes vertus. L'amitié, la compassion « pour le malheureux et l'opprimé, l'amour de l'hu- « manité, l'indignation contre les oppresseurs, tout « sentiment généreux, en un mot, sont en lui une pas- « sion. Dans son âge mûr, quand son talent aura été « révélé au monde, la gloire, la célébrité enflamme- « ront son génie, mais il ne voudra ni dominer, ni « se repaître de louanges : le désir dont il sera tour- « menté sera celui d'être aimé, honoré; car, dans son « monde idéal, quiconque se dévoue à la vérité, à la « justice; quiconque n'agit que pour faire du bien aux « hommes, a droit à leur amour, à leur vénération. « Lui refuse-t-on l'affection, l'estime dont il se sent « digne, il ne haïra pas, il en est incapable; mais il « s'affligera profondément, et le sentiment de l'injus- « tice le rendra excessivement malheureux. Jean-Jac- « ques est donc une exception qu'il ne faut pas juger « d'après les règles communes. »

Rousseau fut ce qu'il devait être : vertueux, parce qu'il s'était mis dans la nécessité de l'être; solitaire, parce que son repos dépendait de l'isolement, et que le spectacle de la société troublait sans cesse ce repos; juste, parce que l'injustice irritait son esprit, flétrissait sa grande ame et contristait son cœur. Il eut, il dut avoir les défauts ou les vices inséparables de ces qualités. Celui qui n'en aurait pas serait, par-là même, indifférent à la vertu, dont il ne sentirait pas le prix : il serait nul, inutile aux autres, souvent dans l'erreur et toujours dupe.

Jean-Jacques eut donc des vices et fut soumis à la loi commune qui n'en exempte personne; mais il en fit l'aveu sincère, et passa sa vie à les combattre, ce qui le distingue des autres hommes.

En prenant la cause des peuples, c'est-à-dire en réclamant leurs droits, en prouvant qu'ils ne devaient être soumis qu'aux lois et non aux caprices des dépositaires de l'autorité, Rousseau devait naturellement déplaire à ceux-ci, qui, toujours aveugles dans leurs propres intérêts, croient que les lois diminuent cette autorité, tandis qu'elles ne font que l'affermir. Aussi peut-on remarquer que sur deux princes qui voulurent être ses bienfaiteurs, l'un était roi d'un pays où les lois étaient observées; et l'autre, impitoyable sur la transgression des siennes, exigeait que ses ministres donnassent l'exemple de la soumission [1]. Ils ne pouvaient donc qu'applaudir à l'écrivain qui, prêchant avec une rare éloquence l'obéissance aux lois, se soumit à celles des pays où le jeta sa destinée.

Ces réflexions tendent à faire voir sous combien de rapports il peut être utile d'étudier Rousseau. Comme penseur, quelle force de tête [2], quelle profondeur dans ce publiciste, cherchant toujours à résoudre le grand problème (qu'il compare à celui de la quadra-

[1] Il n'y avait dans la Prusse qu'un seul homme au-dessus de la loi: c'était Frédéric. Encore dans plus d'une occasion montra-t-il du respect pour cette loi, et ne se fâcha point quand on le menaça du tribunal de Berlin.

[2] Voyez dans ce volume, p. 141, le langage qu'il tient sur un projet que nous avons vu se réaliser sous le nom de *Sainte-Alliance*.

ture du cercle), et sans cesse occupé du moyen *de mettre la loi au-dessus de l'homme!* Comme écrivain, il est classé : je n'ai rien à dire; et, sur cet article au moins, la calomnie reste muette. Comme citoyen, quel respect pour les lois, quelle que soit leur imperfection! Ce sont des lois : il s'incline et leur obéit.

Mais c'est particulièrement *l'homme* qu'on peut observer dans Rousseau. Personne n'a dit autant de mal de soi que Jean-Jacques : personne ne s'est donc autant fait connaître que lui, et l'on n'a sur qui que ce soit autant de données que celles qu'il nous a fournies. La nature de certains aveux ne permet pas de douter de sa sincérité. Il crut qu'on lui saurait gré de sa franchise, et tous ceux qui ont écrit leurs mémoires ont commis la même erreur. On ne tient aucun compte du bien; on a, pour le mal, une mémoire imperturbable. Voyez le cardinal de Retz : tous les témoignages contemporains sont en contradiction sur ce personnage. Le doute devait en être le résultat. Il écrit des mémoires admirables; mais il entre dans le détail de ses projets, de ses opinions : il y a de belles actions, de beaux sentiments : on ne s'en souvient plus, et l'on ne conserve que l'idée d'un factieux.

Rousseau rend compte non-seulement des actions de sa vie, mais des mouvements de son ame, des impressions qu'il éprouve, et que nous blâmons si souvent, parce que nous attachons l'idée de honte à des impressions qu'il ne dépend point de nous de ne pas recevoir [1].

[1] Par exemple, la première pensée de Jean-Jacques en héritant de l'habit noir de Claude Anet. Il la repousse bientôt

Dans ses ouvrages il rappelle aux hommes les devoirs qu'ils ont à remplir ; il leur en prescrit de nouveaux avec une énergie de logique et d'expression à laquelle on ne peut résister. Il était intéressant de savoir si sa conduite et son langage, sa morale et ses actions étaient en harmonie depuis l'époque où il nous avait parlé de nos devoirs ; non antérieurement à cette époque, parce que ne s'étant point inscrit parmi les moralistes, ses obligations n'étaient pas plus étroites que celles des autres hommes, et que n'ayant point *prescrit de faire,* on n'avait pas droit de lui demander compte de ce qu'il avait fait ; ce droit ne commençant que du jour où il adopte une réforme, un plan de vie analogue à sa doctrine.

Mais on ne peut guère écrire avec impartialité quand les passions font sentir leur joug. Comment parler de sang froid de celui qui les met en mouvement ; qui cause ou l'enthousiasme ou l'indignation ; flatte ou heurte les affections du cœur et laisse rarement ce calme nécessaire pour bien juger ?

Afin de ne pas me briser contre cet écueil, j'ai séparé l'auteur de ses ouvrages ; je l'ai dépouillé de ce brillant cortége, et le suivant dans les sentiers détournés où il voulait se dérober à nos regards, j'ai surpris cet amant de la nature, les yeux fatigués de *cette âcre fumée de gloire qui fait pleurer* [1] ; s'en-

au lieu de s'y livrer ; ce qui n'a pas empêché ses détracteurs d'en prendre note, et ceux qui criaient le plus haut ne s'amusaient pas à convoîter des habits noirs.

[1] Expression d'une de ses lettres à M. Coindet, en date du 29 mars 1766 ; on sent qu'il avait goûté toute l'amertume de

fermant dans la solitude avec *l'homme qu'on quitte le moins;* oubliant ses envieux, ses maux, son exil; se livrant à ses douces rêveries; goûtant cette paix du cœur qu'il appréciait tant, mais que troublait sans cesse l'indigne compagne dont il avait lié l'existence à la sienne. Là, j'ai tâché de lire le mot de cette énigme qui semblait inexplicable : de cette énigme qui présentait la réunion de la force à la faiblesse, et de la sublime audace du génie, à la timide pusillanimité d'un enfant. Ce mot, c'est Thérèse!

Avec le secours des lettres qu'il écrivait dans cette solitude, et de celles qu'il y recevait, j'ai pu rendre compte de cette vie agitée et paisible. Je me garantissais ainsi de l'influence de ses ouvrages, et passant à ceux de ses contemporains qui se sont occupés de Rousseau, je n'ai plus couru les mêmes dangers.

J'ai partagé la vie de Jean-Jacques en trois périodes [1]. La première renferme l'espace de temps dont lui-même a fait le récit dans ses *Confessions*, qui m'ont causé, je l'avoue, un mortel embarras. Il était dangereux de les rappeler, et l'on ne pouvait les passer sous silence. J'ai pris le parti de les compléter autant qu'il dépendait de moi; je présente donc un sommaire analytique de ces mémoires, en ajoutant aux événements

cette gloire, plus qu'il n'en avait savouré la jouissance. Lorsqu'il s'exprimait avec cette énergie, il sortait de Londres, où tout ce que les hommages des mortels ont de plus flatteur, et leur encens de plus subtil et de plus énivrant venait de lui être offert.

[1] Je me suis vu forcé de partager en quatre dans cette nouvelle édition.

les dates et les faits que Jean-Jacques avait omis. J'ai plus particulièrement indiqué les circonstances relatives, soit à son caractère, soit à son talent, et j'ai pensé qu'il était intéressant de connaître celles qui firent naître ou développer le germe de ses opinions. Bien persuadé qu'on ne pouvait sans études, sans instruction se placer dans le rang où l'on vit Rousseau monter rapidement et presque dès son début, je passe en revue, avec son secours, toutes les lectures qu'il fit, et surtout les diverses méthodes, qu'avant d'en trouver une bonne, il essaya pour acquérir des connaissances.

Il fallait encore noter les particularités, les impressions qui pouvaient établir quelque liaison entre Jean-Jacques obscur, agissant sans aucun but, sans plan fixe, et Rousseau célèbre, ayant un but qu'il ne perd plus de vue : je l'ai fait.

Les périodes suivantes sont motivées sur les principales situations dans lesquelles se trouve Jean-Jacques. Dans l'une, proscrit, errant d'asile en asile, changeant de nom, il cherche partout le repos qu'il ne trouve nulle part. Dans l'autre, reprenant un nom qui ne doit jamais périr, il revient à Paris, il se montre d'abord à tous les yeux, et rentre bientôt dans l'obscurité qui convenait à ses goûts.

Nous avons considéré la *Correspondance de Rousseau* sous le rapport historique, c'est-à-dire comme tellement liée à son histoire, qu'elle en est presque inséparable. En effet, elle fait connaître un grand nombre de particularités qu'on chercherait vainement ailleurs. C'est là qu'on peut le prendre sur le fait;

qu'on voit les mouvements de son ame dans les effusions d'un cœur blessé vivement, mais promptement guéri : effusions qui servent à faire juger celui qui les confie à l'amitié. Il m'aurait été pénible, je le répète, de supposer que Rousseau n'était pas l'homme de ses ouvrages ; il me semblait qu'on ne pouvait plus croire à rien ; qu'on n'avait plus de base pour asseoir un jugement [1]. J'ai voulu vérifier : je l'ai fait. Mais ce ne pouvait être que dans cette multitude de lettres, écrites sans calcul, sans combinaison et dépositaires de ses pensées les plus secrètes. J'ai vu que, lorsqu'il laisse échapper l'expression d'un trop juste dépit, elle n'est jamais accompagnée de celle de la haine, et que jamais le fiel ne l'empoisonne.

L'examen de ses rapports avec ses contemporains était de la plus haute importance, parce qu'il devait détruire ou confirmer les reproches faits à Jean-Jac-

[1] Nous examinons dans le cours de cette histoire les reproches et les accusations dont Rousseau fut l'objet. Un des moins graves, mais des plus absurdes, est de vouloir expliquer toute sa conduite par un fol amour de célébrité. Nous réfutons par des faits sans réplique cette accusation. On conçoit qu'un homme porte le *délire de la gloire* au point de se retirer du monde pour faire parler de lui ; mais on ne conçoit plus qu'il repousse de tout son pouvoir les moyens de savoir, *au moins, si l'on parle de lui.* Or, on le voit constamment chercher les positions où cette ignorance était un résultat nécessaire. A Motiers, à l'île de La Motte, à Wootton, à Trie, à Monquin, il ne s'occupe que de botanique, ne lit plus rien qui soit étranger à cette science, et, comme il le dit, *se meuble la tête de foin.*

ques. On verra, dans le compte que j'en rends [1], combien de fois la vérité fut outragée sans pudeur; on conviendra sans peine, avec un peu de bonne foi, que rien n'égale la légèreté que nous mettons dans nos jugements, si ce n'est la répugnance que nous éprouvons à prendre la peine de les rectifier. J'ai quelquefois obtenu un résultat auquel je ne m'attendais pas : c'est tantôt de prendre l'accusateur en flagrant délit, et tantôt de le mettre en contradiction avec lui-même. En découvrant la calomnie, en la faisant paraître au grand jour, j'ai toujours été surpris de la trouver assise sur la base la plus fragile, et je n'ai pu m'expliquer la facilité de son règne qu'aux dépens du cœur humain, honteusement disposé à la recevoir, à l'écouter, à l'accueillir, et même à la croire avec avidité.

Les ouvrages de Jean-Jacques eurent sur sa destinée, sur la nôtre, sur son siècle, une influence remarquable. Il était donc utile de les passer en revue, et d'examiner leur origine, les circonstances dans lesquelles ils furent publiés, l'effet, ou le résultat qu'ils produisirent.

Le plus important de tous, celui qui nous rendit les mères que la nature nous avait données; qui nous fit jouir de la liberté dès le berceau; qui nous apprit, en grandisssant, à faire usage de toutes nos facultés, à braver les caprices de la fortune, à devenir hommes,

[1] Les détails à ce sujet sont fondus dans le récit, au lieu d'être isolés, comme ils l'étaient dans la première édition.

l'*Émile* enfin qui remua le monde social [1], méritait une attention particulière. Nous n'avons rien négligé de ce qui pouvait contribuer à faire connaître le sort de ce bel ouvrage.

[1] Le pape, le Clergé, la Sorbonne, le Parlement, Genève, Berne, La Haye pour le condamner; les hommes éclairés pour y applaudir, les mères et les jeunes gens pour en suivre les deux préceptes fondamentaux.

HISTOIRE

DE

J.-J. Rousseau.

PREMIÈRE PÉRIODE.

DEPUIS SA NAISSANCE JUSQU'A SON DÉBUT DANS LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES.—1712 A 1750.

JEAN-JACQUES ayant écrit, sous le titre de *Confessions*, les Mémoires de sa vie, nous devons nous borner à réparer les omissions qu'il a faites. Ainsi, pendant l'espace de temps que renferme son récit, nous le suivrons pas à pas, notant les circonstances propres à faire connaître le caractère de cet homme célèbre ; donnant la clef de quelques faits qui avaient besoin d'éclaircissements ; achevant de rétablir les noms supprimés par des considérations qui n'existent plus ; ajoutant aux événements la date qui leur manque ; mettant enfin à leur place les faits dont le

récit se trouve, soit dans sa Correspondance, soit dans ses autres ouvrages, soit dans les Mémoires du temps; et tâchant ainsi de compléter tout ce qui est relatif à ce grand homme, en suivant l'ordre chronologique.

Le but auquel nous tâchons d'atteindre est de le voir tel qu'il fut; d'écarter également et l'enthousiasme qui admire sans réflexion, et l'envie qui condamne sans examen. Il n'est question ni de ses talents ni de son génie, dont l'envie n'a blâmé que l'usage ou l'emploi. Nous ne nous occuperons que de sa personne : c'est son caractère; ce sont ses vertus, ses vices, ses défauts que nous allons étudier dans sa manière de vivre, dans ses goûts, dans ses occupations journalières, dans les actions de sa vie privée, enfin dans ses relations sociales ou littéraires. Nous n'avançons que précédé d'un guide; nous citons nos autorités, ou, ce qui vaut mieux, des faits, quand ils sont certains.

Confessions. Liv. I. — de 1712 a 1728. — Jean-Jacques commence par mettre au fait de sa famille. A cette occasion, il commet des erreurs et des omissions. Nous allons redresser les premières, et réparer les secondes.

Au lieu d'être né, comme il le croyait, le 4 juillet 1712, il avait reçu le jour le 28 juin. Il fut présenté à l'église, le 4 juillet, par Jean-Jacques Valençon. Ainsi, il paraît que Rousseau a pris le jour de son baptême pour celui de sa naissance.

Sa famille était établie à Genève, depuis l'an 1529, que Didier se rendit dans cette ville. Il était fils d'Antoine Rousseau, libraire à Paris. Il exerça la

même profession que son père, et fut admis, en 1555, à la bourgeoisie. Son petit-fils Jean eut, d'un seul mariage, seize enfants, dont dix garçons. Jean-Jacques dit que le bien de son aïeul fut partagé entre quinze enfants. Ainsi, le père éleva cette nombreuse famille, à l'exception d'un seul : circonstance assez rare, qui le fit exempter d'impôts par la république.

Il n'eut qu'un frère qui tourna mal, s'enfuit de la maison paternelle, et ne donna plus signe de vie. Tous deux étaient fils d'un habile horloger, qui vivait de ce métier, parce que le patrimoine fort médiocre de son père avait été partagé entre quinze enfants [1].

Le père de Rousseau souffrait non-seulement que son fils lui lût des romans à sept ans, mais il le suppléait, et tous deux passaient les nuits à cette occupation. Jean-Jacques *acquit une intelligence unique, à cet âge, sur les passions;* et les émotions qu'il éprouvait lui donnèrent *de la vie humaine* des notions *bizarres et romanesques dont il n'a jamais pu se guérir.*

A huit ans, les lectures devinrent plus sérieuses. Bossuet, Molière, La Bruyère, et particulièrement Plutarque, remplirent les soirées de l'hiver de 1720. Jean-Jacques qui, l'année précédente, s'était identifié

[1] Il est probable qùe l'un de ces enfants alla s'établir en Perse, et que ce fut le père de celui qui vint à Paris, un peu après la mort de Jean-Jacques. Son fils est aujourd'hui consul en Perse.

avec les héros de ses romans, se crut, avec Plutarque, tantôt Grec et tantôt Romain. C'est à ces lectures, ainsi qu'aux entretiens qui les suivaient, qu'il attribue cet amour de la liberté, cet esprit républicain, ce caractère fier et impatient du joug, dont il fut tourmenté toute sa vie.

Ainsi, à huit ans, celui qui devait rester si longtemps dans l'obscurité était un enfant précoce.

Il attribue son goût pour la musique au plaisir qu'il trouvait auprès de la sœur de son père, qui chantait agréablement. Ce goût devint ensuite une passion.

Une affaire d'honneur oblige son père de s'expatrier. Cet événement change toute la destinée de Rousseau qui, de ce moment, est abandonné à des gens indifférents. On le met en pension à Bossey. Il y passe deux années.

Pendant ce séjour, deux circonstances doivent être remarquées, quoique minutieuses en elles-mêmes, par l'influence qu'elles ont eue sur Rousseau. La première est l'effet que produisit sur lui le châtiment infligé par mademoiselle Lambercier, et qui *décida de ses goûts, de ses désirs, de ses penchants et de ses passions,* dès l'âge de dix ans [1].

La seconde est la même punition, mais vigoureusement appliquée et infligée pour un délit dont il était innocent. C'était la première injustice qu'il éprouvait. Elle le rendit furieux, et lui inspira contre la violence et l'injustice une haine qui ne s'est jamais démentie.

[1] Jean-Jacques se trompe en mettant huit au lieu de dix.

Rousseau rapporte dans le second livre d'Émile, vers la fin, une aventure qui lui arriva pendant son séjour à Bossey, chez M. Lambercier, et dont il est nécessaire de lire le récit pour connaître toutes les particularités de son enfance. Il s'agit de son expédition dans le temple pour y chercher la Bible, pendant la nuit; des frayeurs qu'il eut; de l'incident qui les fit cesser et lui rendit le courage. Nous croyons, quoiqu'il n'en dise rien, que le mobile principal qui le fit retourner sur ses pas fut l'amour-propre [1].

Rousseau rend compte de plusieurs vols que sa gourmandise lui faisait faire, et tâche d'expliquer comment, ayant le plus grand mépris pour l'argent, et n'ayant jamais pris un sou, *il est fripon de bagatelles qui le tentent, et qu'il aime mieux prendre que demander. Le seul vol d'argent* qu'il ait fait dans sa vie est un billet d'opéra que lui donna M. de Francueil, et dont il se fit rendre le prix en sortant de la salle, avant que la toile fût levée. Ce n'était point un vol puisque le billet lui appartenait; mais, dit-il, moins c'était un vol, plus c'était une infamie. M. de Francueil dut croire Rousseau perdu dans la foule; il ignora l'usage qu'il fit de son billet; on ne l'a donc su que par son aveu : ce qui n'empêche pas que le reproche ne lui soit encore adressé aujourd'hui par des gens qui le traitent d'*infâme*, après avoir ra-

[1] Voy., *Émile*, liv. II, le récit de cette aventure. Nous ne devons qu'indiquer ce qui se trouve dans les œuvres de Rousseau, que nous supposons être à la disposition du lecteur.

conté le trait; car ici le coupable exagère tellement sa faute, qu'il ôte à la haine toute possibilité de l'envenimer. Supposons une circonstance que le rapprochement des dates rend très-vraisemblable; supposons, dis-je, que ce fait soit arrivé dans une des grossesses de Thérèse, et lorsque Jean-Jacques, qui ne recevait alors que sept cents livres d'honoraires de madame Dupin, était dans une situation d'autant plus pénible, qu'il avait à sa charge la famille de Thérèse : supposons, en un mot, qu'il n'eût pas le sou, serait-ce une excuse pour justifier *le vol de l'emploi* du billet?

On le retire de Bossey. Il reste deux ou trois ans chez son oncle, est ensuite placé chez le greffier pour apprendre le métier de procureur. Il s'en fait renvoyer pour entrer chez un graveur qui le maltraite de coups et d'injures. Ennuyé, dégoûté, il se remet à la lecture des romans, et épuise toute la boutique d'une loueuse de livres. Il en excepte les ouvrages licencieux qu'une *belle dame de par le monde*, dit-il, *trouve incommodes, parce qu'on ne peut les lire que d'une main.* Cette belle dame était *Mademoiselle de Clermont.* Le vieux marquis de Ximénès racontait qu'un jour, cette princesse ayant demandé un ouvrage amusant, on lui fit passer un livre de cette espèce. Elle le renvoya, en disant : *qu'il était incommode, parce qu'on ne pouvait le lire que d'une main.* Le prince de Ligne prétend que la *belle dame* est la maréchale de Luxembourg, ce qui paraît plus vraisemblable.

La tante dont il est question dans ce livre, et qu'il

ne nomme pas, est madame Gonceru, à qui Rousseau, malgré l'insuffisance de ses moyens, fit une pension [1].

La distinction des enfants *du haut* et *du bas* vient des localités. Dans le dix-huitième siècle, on a construit à Genève de belles maisons sur le coteau de Saint-Gervais. C'est maintenant un quartier recherché. De là les *gens du haut* et les *gens du bas*.

Rousseau termine le premier livre à sa sortie de Genève. Ici commence pour son historien une tâche fastidieuse, c'est de relever les *inexactitudes* de l'auteur de la Notice consacrée à Jean-Jacques dans la *Biographie universelle* de MM. Michaud [2]. Nous le ferons sommairement, en renvoyant aux preuves de détail que nous avons déjà publiées [3].

Maltraité de son maître, M. du Commun, pour n'être pas rentré à l'heure accoutumée, il fut menacé d'un châtiment plus terrible s'il récidivait. Il résolut de ne pas s'y exposer, mais sa *vigilance fut mise en défaut*. Il arriva aux portes de la ville au moment où l'on venait de les fermer. « Dans le premier transport de sa douleur, il mordit la terre, et jura de ne jamais retourner chez son maître. » Ce fait est raconté par son biographe de la manière la plus laconique. « Il s'évade, dit-il, pour courir après

[1] *Correspondance.* Lettres du 11 juillet 1754 et du 8 février 1770.

[2] Tome XXXIX, p. 126 à 150.

[3] *OEuvres inédites de J. J. Rousseau*, tom. II, p. 419. — 2 vol. in-8°, 1826, chez P. Dupont.

la fortune. » C'est une évasion d'un nouveau genre que celle où l'on prend tous les soins possibles, toutes les mesures imaginables pour rentrer chez soi.

LIV. II.—DU MOIS DE MARS 1728 AU MOIS D'OCTOBRE DE LA MÊME ANNÉE.— Il rôde autour de Genève, arrive à Confignon, se présente à M. de Pontverre, curé, descendant des *fameux gentilshommes de la cuiller*. « C'était le nom d'une confrérie instituée en » 1527, dans un château du pays de Vaud, où des » gentilshommes, mangeant de la bouillie avec des » cuillers de bruyère, se vantèrent d'en faire au» tant à ceux de Genève, qu'ils mangeraient à la » cuiller. Chacun pendit la sienne à son cou, pour » signal. Ils choisirent pour capitaine *François de* » *Pontverre*, sieur de Terny. Ils dévastèrent les » environs de Genève. En 1530, leurs châteaux fu» rent brûlés [1]. » Depuis ce temps, il n'a plus été question de ces gentilshommes. Jean-Jacques aurait dû rapporter ce fait pour expliquer la qualité qu'il donne au curé de Confignon. Ce curé l'adressa à madame de Warens, habitant Annecy. C'était en 1728, au mois de mars. Elle avait vingt-huit ans, et lui quinze ans et huit mois. Dès qu'il la vit, il sentit pour elle un *vif attachement* et une *confiance parfaite*.

On l'envoie à Turin dans l'hospice des Catéchumènes; à peine en route, son père arrive; mais, apprenant que Jean-Jacques venait de partir, il re-

[1] *Histoire de Genève*, par Jacob Spon, édit. de 1730, in-4°, tome I, p. 190.

tourne à Nyon, quoiqu'il eût la certitude de joindre son fils à Chambéry. Rousseau croit qu'il eût poussé le zèle plus loin, s'il avait pu se passer du bien de ses enfants dont il jouissait en leur absence. D'où il tire cette maxime utile, « d'éviter les situations qui mettent nos devoirs en opposition avec nos intérêts, qui nous montrent notre bien dans le mal d'autrui, sûr que, quelque amour de la vertu qu'on y porte, on faiblit tôt ou tard sans s'en apercevoir, et l'on est injuste, dans le fait, sans avoir cessé d'être juste et bon dans l'ame. »

Il était nécessaire de noter ici cette maxime, parce que Jean-Jacques l'ayant adoptée plus tard, elle lui donna l'air bizarre et fou, comme il le dit lui-même. Ce fut cette observation, dont il reconnaissait d'autant plus la vérité qu'elle lui était personnelle, qui lui fit prendre, en 1751, le parti de réformer sa toilette, de ne plus aller dans le monde; et, plus tard, de s'en retirer tout-à-fait.

La petite caravane dont il faisait partie se rend, à pied, d'Annecy à Turin, dans sept à huit jours. Il prend un goût très-vif pour les promenades pédestres.

Mis à l'hospice, il est catéchisé; il lutte, il combat pour changer de religion, et quoiqu'il n'eût que seize ans, il sentait la faute qu'il commettait: au lieu de reculer, il se croyait forcé d'achever par une mauvaise honte, se *plaignant de manquer de force, quand il n'était plus temps d'en user.* Il développe le sophisme qui le perdit, et ne dissimule aucun de ses torts.

Nous passons rapidement sur l'aventure de madame Bazile, le séjour chez madame de Vercellis, pour nous occuper un moment du vol d'un ruban rose et argent. Cette action inexcusable, quoiqu'elle n'ait évidemment d'autre motif que la honte, n'a été connue que par l'aveu de Jean-Jacques. Il en exagère la noirceur : deux circonstances qui auraient dû atténuer une faute dont on a répété le reproche jusqu'à satiété.

Quatre-vingt-dix-sept ans après cet événement arrivé en 1728, c'est-à-dire en 1825, le biographe de Rousseau [1] substitue un couvert d'argent au ruban : « Des renseignements, toutefois, pris depuis long» temps, dit-il avec une admirable simplesse, ont » fait *présumer* que ce vieux ruban était un couvert » d'argent ; selon d'autres versions, c'était un dia» mant. » Il y a, dans cette *nonchalante* accusation, une perfidie remarquable. Il fallait, un siècle après le vol du ruban, faire dater de loin les renseignements : mais comme Rousseau n'a jamais confié son crime à personne, on n'a pu le connaître que par les *Confessions*, c'est-à-dire soixante ans après que ce vol obscur avait eu lieu : c'était un peu tard pour prendre des informations : et si l'on veut bien se rappeler que la scène se passe chez madame de Vercellis, dont les meubles furent vendus, les domestiques dispersés, parce qu'elle n'avait pas d'héritiers directs, on conviendra de l'impossibilité de prendre ces informations. Enfin, si l'on songe que l'objet volé appartenait à la

[1] *Biographie Universelle*, tome XXXIX, p. 126.

femme de chambre, et non à la maîtresse; qu'il avait si peu de prix, qu'on ne fit aucune poursuite, on appréciera l'accusation à sa juste valeur. De plus, on sera surpris de la distraction de l'accusateur qui oublie que M. de la Roque, neveu de madame de Vercellis, présenta *lui-même* Rousseau chez M. de Gouvon, chef de la maison de Solar. Aurait-il pris quelque intérêt à un voleur de couvert d'argent, lui qui avait été le juge du débat élevé à l'occasion du vieux ruban? Du reste, justice est faite maintenant de cette pitoyable accusation [1].

Rousseau fait, dans ce livre, un tableau tellement cynique qu'il en est dégoûtant. Il est question de la scène qui se passa dans l'hospice des Catéchumènes entre un Maure et lui. Il avait dit, quelques pages avant de décrire cette scène révoltante, que « rien » de lui ne devait rester obscur ou caché, et qu'il » donnait assez de prise à la malignité des hommes » par ses récits, sans lui en donner encore par son » silence. » Certainement le silence eût été cent fois préférable au récit d'un fait dans lequel il n'a eu ni tort ni mérite. J'ai réfléchi sur le motif qu'il pouvait avoir, et je suppose que, dupe de son *système de tout dire*, il a cru qu'on ne douterait pas de sa véracité, s'il avait le triste courage de faire une pareille description, après laquelle, en effet, on peut s'attendre à tout. Mais il s'est abusé, en se donnant un

[1] Voyez à la fin de cet ouvrage une note détaillée sur le manége employé pour accréditer la substitution du couvert au ruban, et les singulières découvertes que nous avons faites.

tort réel, et dans cette circonstance, il s'est plus exposé à la justice de ses lecteurs qu'à leur *malignité*.

LIV. III. — DU MOIS DE NOVEMBRE 1728 A CELUI D'AVRIL 1731. — Pendant qu'il reste cinq ou six semaines sans occupation, il a des entretiens avec M. Gaime, précepteur des enfants du comte de Mellarède, et l'un des deux modèles du Vicaire Savoyard. Dans le préambule de la fameuse profession de foi qui fait partie du quatrième livre d'*Émile*, Jean-Jacques décrit la situation où il se trouvait en Piémont à cette époque [1], et rend compte de ses sages entretiens. C'est lui qui lui apprit qu'il valait mieux avoir l'estime des hommes que leur admiration, et qu'en général, si l'on consultait le fond de son cœur, on voudrait plutôt descendre que monter.

Il entre chez le comte *de Gouvon*, dont le fils lui enseigna la langue italienne. Il paraît qu'on voulait le former, pour s'en servir dans la carrière des ambassades que parcourait la maison de Solar. Mais après avoir répondu aux soins que l'on prenait de lui, il se laisse déranger par un coureur génevois, nommé Bacle, et décampe avec lui, à près de dix-huit ans, au moment où l'on allait sérieusement s'occuper de sa fortune.

Il retourne près de madame de Warens, qui habitait encore Annecy; et dans ce second séjour chez sa bienfaitrice, il fait des lectures instructives. On pro-

[1] Nous l'indiquons, parce qu'il nous paraît nécessaire de lire ce morceau avec le 3e livre des *Confessions*, pour bien connaître l'auteur.

nonce, une seconde fois, qu'il est très-borné. Il explique les motifs qu'on pouvait avoir de le croire : c'était la lenteur de sa conception et de ses idées, etc.; défauts auxquels l'embarras lui faisait ajouter quelque sottise par l'obligation où il se croyait être de parler quand il fallait se taire. Il en cite un trait qui prouve en effet une étrange distraction [1].

On le met au séminaire d'Annecy. Il y est instruit par M. Gâtier [2], autre modèle du Vicaire Savoyard; mais il s'y occupe de musique, en reçoit des leçons du professeur des enfants de chœur de la cathédrale, qui s'appelait *Le Maître*. Au mois de février (1730) arrive *Venture*, dont Rousseau s'engoua bientôt.

Dans la semaine sainte, M. Le Maître, pour se venger de quelques duretés que lui dit un chanoine, décampe nuitamment d'Annecy, accompagné de Rousseau; d'après l'ordre de madame de Warens, qui voulait l'éloigner de Venture. Il était depuis un an à Annecy.

M. Le Maître, que l'excès du vin avait rendu épileptique, éprouve à Lyon un violent accès de cette maladie. Saisi d'effroi, Rousseau, *le seul ami sur lequel il dût compter*, l'abandonne et disparaît [3].

Rousseau, vers la fin de ce livre, fait remarquer qu'il écrit de mémoire; que ce qu'il va raconter dans

[1] Les deux dames qu'il ne nomme pas, et qui étaient avec M. le duc de Gontaut, sont les maréchales de Luxembourg et de Mirepoix.

[2] Abbé *Faussigneran*, dit Rousseau : c'est-à-dire né dans le Faucigny, petite province de Savoie.

[3] C'est le troisième aveu pénible. Les termes dans lesquels il les fait n'atténuent jamais sa faute.

le livre suivant est entièrement ignoré ; que, n'ayant point de matériaux, « il est difficile que, dans tant » d'allées et de venues, dans tant de déplacements suc» cessifs, il ne fasse pas quelques transpositions de » temps et de lieu; mais qu'il est sûr d'être exact et » fidèle dans le récit des faits. »

Il revient à Annecy et ne retrouve plus madame de Warens. Il n'a jamais su le secret de ce départ. Ce qu'il a cru entrevoir est que, dans la révolution causée par l'abdication du roi de Sardaigne, elle craignit d'être oubliée, de perdre sa pension, et voulut, par l'entremise de M. d'Aubonne, en obtenir une du roi de France.

L'abdication nous donne un moyen d'établir l'ordre chronologique. Elle eut lieu le 2 septembre 1730.

Il faut supposer que M. Le Maître et Rousseau étaient sortis d'Annecy au mois d'avril précédent, et, dans ce cas, ce dernier ne serait pas retourné de suite dans cette ville; ou qu'ils n'en partirent que vers Pâques 1731. Alors c'est moins de l'abdication que des efforts faits par Victor-Amédée pour remonter sur le trône, dont J. J. veut parler. Ils eurent lieu quelques mois après l'abdication. Je pense que c'est l'opinion qu'il faut adopter.

Ainsi Rousseau serait parti d'Annecy en avril 1731 pour y rentrer presque aussitôt. D'où l'on voit que sa dix-huitième année n'était pas encore révolue lorsqu'il revint de Turin. Mais il y a une autre difficulté : en 1742, Rousseau donna au P. Boudet, chargé de recueillir des renseignements sur M. *Bernex*, un certificat par lequel il attestait avoir vu, au mois de septembre 1729, celui-ci faisant un miracle à Annecy.

Or, d'après son calcul, il aurait passé cette année en Piémont; il faut donc, de toute nécessité, *reculer* le miracle, ou réduire la durée de son séjour en Piémont. C'est le parti auquel on doit s'arrêter.

Un mot sur la *fontaine de Héron*, dont il est question dans ce livre, n'est peut-être pas inutile.

Cette fontaine, inventée par un mathématicien d'Alexandrie, et perfectionnée par Neeuwentyt, est composée de deux bassins bien fermés, qui communiquent par un tuyau. On remplit de vin le bassin supérieur. En mettant de l'eau dans l'autre, la pression de l'air fait jaillir le vin en forme de jet, de manière qu'on a l'air de changer de l'eau en vin. Cette fontaine perdit Jean-Jacques, et lui fit abandonner une carrière dans laquelle il aurait eu des succès, comme on le verra dans la suite.

Liv. IV.—du mois de mai 1731 au printemps de 1733.—Il attend des nouvelles de madame de Warens à Annecy. Pendant ce séjour, il n'y a de remarquable que la partie de campagne avec mesdemoiselles Gallay et Graffenried, dont il a conservé long-temps le souvenir.

Chargé de conduire la Mercerèt à Fribourg, il passe par Genève, voit son père à Nyon, et se rend de Fribourg à Lausanne, où, sous le nom de Vaussore, il montre la musique sans savoir déchiffrer un air. Il donne, chez M. de Treytorens, ce concert fameux où *l'on aurait bien voulu se boucher les oreilles*. Il fait une course à Vevay, patrie de madame de Warens, et dont l'aspect lui laisse des impressions qu'il a retracées dans la *Nouvelle Héloïse*.

Il passe l'hiver de 1731 à 1732 à Neufchâtel, où il continue de donner des leçons de musique, qu'il finissait par apprendre en la montrant. Il fait la connaissance d'un archimandrite, avec lequel il va successivement à Fribourg, à Berne, à Soleure, où M. de Bonac, ambassadeur de France, le retient [1] et l'envoie à Paris pour être mentor de M. Godard, qui entrait très-jeune au service. Il fait la route à pied. L'impression désagréable qu'il reçut en entrant à Paris par le faubourg Saint-Marceau n'a jamais été entièrement détruite par la magnificence réelle qu'il trouva depuis dans cette capitale.

Il compose contre le colonel Godard une satire qui n'a pas été conservée. C'est la seule qu'il ait faite.

Apprenant que madame de Warens était retournée en Savoie, il repart à pied de Paris. Égaré dans sa route, il reçoit l'hospitalité d'un paysan, forcé, par les lois fiscales, *de paraître mourir de faim pour éviter sa ruine*. C'est à l'effet que produisit en lui cette vexation, qu'il attribue le germe de cette *haine inextinguible contre les oppresseurs du peuple*.

Après quelque séjour à Lyon, il arrive chez madame de Warens, qui venait de se fixer à Chambéry. Elle le présente à l'intendant-général, qui lui donne un emploi dans le cadastre.

Liv. V. — DU PRINTEMPS DE 1733 AU MOIS DE SEPTEM-

[1] Il écrivit pour le secrétaire d'ambassade, M. de la Martinière, le récit de ses aventures qui a été conservé au ministère des affaires étrangères. Nous l'avons inséré dans le Recueil des *OEuvres inédites de J. J. Rousseau*, tome I, p. 3.

BRE 1736. — Rousseau fixe à l'an 1732 son retour à Chambéry et dit qu'il avait près de vingt-un ans. Ce doit donc être en 1733, puisqu'il était né en 1712. D'ailleurs il nous donne un moyen sûr de rectifier son erreur, en disant que quelques mois après son arrivée, la France déclara la guerre à l'empereur, et que l'armée française filait en Piémont pour aller dans le Milanais. Or, cette déclaration eut lieu le 10 octobre 1733. Il y eut dans le mois de novembre des événements militaires près de Milan; ainsi les Français devaient passer par Chambéry à la fin d'octobre. C'est à cette circonstance (qui lui fit lire la vie de nos anciens capitaines) qu'il attribue l'origine de son amour pour la France. — Il prend la musique dans une telle passion, qu'il néglige tout autre travail, et se démet de son emploi, après l'avoir occupé *moins de deux ans*.

Il donne des leçons de musique, et compte parmi ses élèves des femmes appartenant aux premières familles du pays. Répandu dans le monde, il y trouve des écueils. Pour l'en garantir, madame de Warens *le met au fait,* et afin de rendre l'instruction complète, elle joint la pratique à la théorie (1735).

Elle lui donne des maîtres d'agrément, qu'il abandonne bientôt après quelques mois de leçons sans progrès.

Toujours occupée de projets, madame de Warens en conçoit enfin un qui pouvait être utile : c'était de faire établir à Chambéry un jardin royal de plantes avec un démonstrateur appointé. Ce devait être Claude Anet. Si ce projet eût reçu son exécution, Rousseau serait devenu botaniste, démonstrateur à son tour, et

nous n'aurions jamais entendu parler de lui. Mais Claude Anet mourut, et le projet n'eut pas de suite.

Jean-Jacques hérite de l'habit de Claude, avec un plaisir qu'il ne dissimule pas, et qui augmente les larmes de madame de Warens. « Ces précieuses lar- » mes, dit Rousseau, lavèrent jusqu'aux dernières » traces d'un sentiment malhonnête : il n'y en est » jamais entré depuis lors. »

Il fait un voyage à Besançon pour prendre des leçons de composition de l'abbé Blanchard : en chemin, il va voir ses parents à Genève et son père à Nyon.

Sa malle ayant été confisquée par les commis des douanes pour un pamphlet qu'ils trouvèrent dans la poche d'un habit, il fut obligé de revenir à Chambéry. On établit dans cette ville des concerts publics dont il fit partie.

Il met ces événements *à peu près* à l'époque où l'armée française repasse les monts. Les préliminaires de la paix furent signés le 30 octobre 1735. Ainsi c'est dans l'hiver suivant que ces concerts eurent lieu.

Parmi les personnes avec lesquelles J. J. faisait de la musique, était M. de Conzié. Mais ils causaient de littérature et lisaient ensemble la correspondance de Voltaire et de Frédéric. Rousseau donne une date certaine en disant que Frédéric venait de monter sur le trône. Or, ce fut le 1er juin 1740. Il a donc fait une transposition de temps. Mais il y en a plusieurs autres dans ce livre, et nous donnerons, dans la suite, tous les éclaircissements que nos recherches nous auront procurés.

Jean-Jacques suppose que les *lettres philosophi-*

ques de Voltaire parurent après sa correspondance. C'est une erreur. La première édition est, suivant M. Beuchot, de 1734; mais sa correspondance, qui commença le 8 août 1736, finit le 18 mai 1740. Frédéric cessa d'être prince royal pour succéder à son père le 1er juin suivant. Ainsi Jean-Jacques a pu lire en 1735 les lettres philosophiques, mais non sa correspondance. Comme il écrivait ces détails trente ans après et de mémoire (en 1766), il n'est pas étonnant qu'il ait commis ces erreurs qui, d'ailleurs, sont peu importantes.

Il fait plusieurs voyages à Genève, à Lyon, à Nyon, tantôt pour son plaisir, tantôt pour les affaires de madame de Warens.

Dans un de ces voyages il vit en 1731, à Genève, M. Barillot et son fils sortir de la même maison, tous deux armés, attachés à deux partis différents, et pour se trouver opposés l'un à l'autre. Frappé de ce spectacle affreux, il jure de ne jamais tremper dans aucune guerre civile : il fut fidèle à son serment dans une occasion délicate [1], près de trente ans après. Il passe deux ou trois ans de cette façon, entre la musique, les projets, les voyages, etc. Un accident, sur lequel nous reviendrons, le rend aveugle pendant quelque temps. Ensuite sa santé s'altère. Il est absorbé successivement par la musique, les échecs, l'étude. Il mettait de la passion dans tout. Il devient mélancolique, tombe sérieusement malade. Les soins de madame de

[1] Dans les troubles de Genève de 1763 et 1764. Voy. ci-après l'analyse du 12e livre des *Confessions*.

Warens le tirent d'affaire. Il guérit, et tous deux vont habiter *les Charmettes*, campagne près de Chambéry. Ils y allèrent à la fin de l'été de 1736. C'est plus particulièrement dans les cinq et sixième livres que Jean-Jacques a fait des transpositions. Lui-même indique quelquefois le moyen de les reconnaître et de les rectifier, ainsi que nous l'avons fait observer à propos de l'abdication de Victor-Amédée. Les transpositions ne nuisent point à la véracité de l'auteur quand les faits sont exacts; elles prouvent seulement que sa mémoire se charge difficilement de dates; et celle de Jean-Jacques, sur cet article, résistait à tous ses efforts. Il apprenait même, comme il nous le dit, avec des peines incroyables, des fragments de Virgile, qu'il oubliait aussitôt, malgré le charme qu'il trouvait dans la poésie du chantre d'Énée.

Il y a, dans le cinquième livre, dont le récit s'arrête à l'automne de 1736, des événements qui ne se sont passés qu'en 1737. Tel est l'accident qu'il raconte à la fin de ce livre, et dont il faillit à devenir victime. Il est constaté par un testament récemment découvert à Chambéry et que M. *Antoine Métral* a publié dans l'été de 1820. En voici un extrait :

« L'an 1737 et le 27me de juin, après midi, dans la
» maison du seigneur comte de Saint-Laurent, con-
» trôleur-général des finances de S. M., où habite
» dame Françoise-Louise de la Tour de Warens, par
» devant moi, notaire collégié, soussigné, et en pré-
» sence des témoins sous-nommés, s'est établi le sieur
» Jean-Jacques, fils du sieur Isaac Rousseau, natif
» de la ville de Genève, habitant à la présente ville,

» lequel, détenu dans son lit par un accident qui lui
» est arrivé cejourd'hui, néanmoins sain de ses sens,
» mémoire et entendement, ainsi qu'il a apparu à
» moi, notaire, et témoins, par la suite et solidité de
» ses raisonnements, considérant la certitude de sa
» mort et l'incertitude de son heure, et qu'il est près
» d'aller rendre compte à Dieu de ses actions, a fait
» son testament comme ci-après; premièrement s'est
» muni du signe de la sainte-croix, etc., donne et
» lègue aux révérends pères capucins, aux révérends
» pères augustins et dames de Sainte Claire, à cha-
» cun desdits couvents, la somme de seize livres pour
» célébrer des messes pour le repos de son ame. Il
» lègue et délaisse à son père sa légitime, telle que
» de droit dans tous ses biens, le priant de se con-
» tenter de ladite légitime, et est obligé de donner
» le surplus de ses biens, soit par reconnaissance pour
» ses bienfaiteurs, soit pour payer ses dettes; il donne
» au sieur Jacques Barillot, de la ville de Genève,
» outre ce qu'il lui doit, la somme de cent livres;
» exhorté ledit testateur de faire quelques legs aux
» hôpitaux de la sacrée religion des Saints Maurice
» et Lazare, aux hôpitaux de la présente ville et pro-
» vince, a répondu que ses facultés ne lui permet-
» taient pas de faire aucun legs, et au surplus il a fait,
» créé et institué et de sa propre bouche nommé
» pour son héritière, ladite dame Françoise-Louise
» de La Tour, comtesse de Warens, la priant très-
» humblement de vouloir accepter son hoirie, comme
» la seule marque qu'il lui peut donner de la vive re-
» connaissance qu'il a de ses bontés, voulant que le

» présent soit son dernier testament, et que, s'il ne » peut valoir comme testament, il vaille comme do- » nation à cause de mort et par tous autres moyens » qu'il pourra mieux valoir, priant les témoins ci- » après nommés, connus et appelés par ledit testa- » teur, d'en porter témoignage; et par ces mêmes » présentes, s'est établi et constitué ledit sieur Rous- » seau, lequel, pour la décharge de sa conscience, » déclare devoir à ladite dame Françoise de La Tour » de Warens, absente, moi, dit notaire, pour elle sti- » pulant et acceptant, la somme de deux mille livres » de Savoie pour sa pension et entretien que ladite » dame lui a fournies depuis dix années, laquelle » somme ledit sieur Rousseau promet lui payer, si » Dieu lui conserve vie, dans six mois prochains. Con- » fesse de plus avoir passé une promesse de sept cents » livres, en faveur du sieur Jean-Antoine Charbon- » nel, pour argent prêté et marchandises livrées. »

Ce testament fut passé en présence de M. Claude Morel, procureur au sénat; de M. Antoine Bonne de la paroisse des Échelles; de Jacques Gros de celle de Vansy, habitants de Chambéry; d'*honorables* Antoine Bonnau, Pierre Catagnole, Pierre George, cordonnier, et d'Antoine Forraz, de la paroisse de Bissy, tous habitants de la même ville, témoins requis. Il est terminé par ces mots : « Ledit sieur Rousseau n'a pu » signer à cause de l'accident qui lui est arrivé, ainsi » qu'il a apparu à moi, notaire et témoins, par l'appa- » reil mis sur ses yeux. » *Signé* Rivoire, notaire.

L'éditeur de ce testament a fait, en le publiant, des conjectures et des observations sur lesquelles je

dois m'arrêter un moment. La première est qu'il suppose que l'accident en question était une chute. « Rousseau, dit-il, venant de donner à Chambéry » une leçon de musique, se précipita du sommet jus- » qu'au bas d'une rampe de degré de bois longue et » rapide : il se fracassa la tête. Le chirurgien le fit » transporter dans son logis, chez madame de Wa- » rens, lui mit le premier appareil, et lui banda les » yeux. Rousseau se crut perdu, fit appeler un no- » taire et des témoins, et leur dicta son testament. »

M. Métral ne donne aucune preuve de ce fait, c'est-à-dire de la chute prétendue, et je propose de substituer à cette version un témoignage que je regarde comme incontestable. C'est celui du patient ; le voici : « Je voyais à Chambéry, un jacobin pro- » fesseur de physique, bon homme de moine dont » j'ai oublié le nom, et qui faisait souvent de petites » expériences qui m'amusaient extrêmement. Je vou- » lus, à son exemple, et aidé des *Récréations ma-* » *thématiques d'Ozanam*, faire de l'encre de sym- » pathie. Pour cet effet, après avoir rempli une » bouteille plus qu'à demi de chaux vive, d'orpi- » ment et d'eau, je la bouchai bien. L'effervescence » commença presqu'à l'instant très-violemment. Je » courus à la bouteille, pour la déboucher, mais je » n'y fus pas à temps, elle me sauta au visage comme » une bombe. J'avalai de l'orpiment, de la chaux, » j'en faillis mourir. Je restai aveugle plus de six » semaines, et j'appris ainsi à ne pas me mêler de » physique expérimentale sans en savoir les élé- » ments. » *Confess.*, liv. V, vers la fin.

Ce récit me paraît s'appliquer beaucoup mieux à l'état du malade qui *avait un appareil sur les yeux*, qu'à une chute dans un escalier, et je suis étonné que M. Métral n'ait pas été frappé, comme moi, de la coïncidence des deux situations : c'est-à-dire de celle dans laquelle le notaire représente Jean-Jacques, et du tableau que fait celui-ci des résultats de son imprudence. Il me semble que, s'il n'adoptait pas le récit de Rousseau, il en devait, au moins, faire mention. Je ne dois pas laisser passer les observations que fait l'éditeur du testament sur les dispositions du malade, qui se croyait à l'article de la mort. « C'est, dit-il, un spectacle digne d'attention, » de voir Rousseau, les yeux cachés à la lumière, » faire le signe de la croix, recommander son ame à » Dieu, invoquer ses patrons, protester de vivre et » mourir dans la religion qu'il avait adoptée, et *qu'il* » *changera par la suite;* faire des legs à des religieu» ses, à des capucins, à d'autres moines.... Souvent » on rencontre chez des hommes de génie des con» tradictions inexplicables : leurs cerveaux ressem» blent à ces machines qui se dérangent d'autant » plus facilement, qu'elles ont un plus grand degré » de perfectibilité. Peut-être le génie touche-t-il à » la folie. »

Nous devons rappeler que le signe de la croix, l'invocation des saints, etc., entraient dans la formule en usage à cette époque; que Jean-Jacques, ayant fait à seize ans, à la religion catholique, le sacrifice de la sienne, à laquelle il revint ensuite, devait satisfaire à ces formalités; qu'en 1737, Jean-

Jacques n'était pas l'homme qui parut en 1750 ; qu'il ne pouvait être dans une *contradiction inexplicable* que postérieurement à cette époque, et depuis sa métamorphose. C'est dans des accusations de cette espèce qu'il ne faut pas confondre les temps, comme on l'a fait, ainsi que nous le prouverons en examinant l'abandon de ses enfants [1].

Nous ne pouvons qu'applaudir aux autres observations de M. Métral. « Religion, tendresse filiale, » reconnaissance, amitié, bonne foi, tout se trouve » dans le testament de Rousseau, également l'œuvre » de la vertu et du devoir. Mais ce qui s'y trouve » plus particulièrement, ce sont les preuves d'une » affection profonde pour madame de Warens. » Ces preuves d'une reconnaissance qui ne s'est jamais démentie se retrouvent dans la correspondance [2]. Supposer que Jean-Jacques ait eu l'intention de déshonorer sa bienfaitrice par le récit de ses faiblesses, c'est ne pas le connaître ; disons mieux, c'est le calomnier. Il a donc attaché à ses révélations une autre idée que celle que nous y mettons nous-mêmes. M. Métral repousse cette accusation avec énergie. Madame de Warens, étant, comme le remarque l'é-

[1] On a dit : il recommande d'élever ses enfants, il en fait un devoir, et il a mis les siens à l'hôpital. Quelle coupable contradiction! Il fallait dire, Jean-Jacques a placé ses enfants à l'hôpital, et, tourmenté de remords, pleurant amèrement sa faute, il a prescrit aux pères d'élever leurs enfants. Dans cette marche il n'y a pas de contradiction. On en fait naître gratuitement une en intervertissant l'ordre des événements.

[2] Lettres du 13 février 1753.

diteur du testament, perdue de réputation par sa conduite dissolue, ne pouvait recevoir aucun tort des récits de Rousseau. « Celui-ci la relève de cet état » d'avilissement, ne parlant de ses faiblesses que » pour mieux faire ressortir des vertus ignorées. »

Toutes les concessions que je demande se réduisent à celle-ci. Il faut, pour juger des intentions de Jean-Jacques, entrer dans ses idées, dans sa manière de voir. On peut bien le combattre, l'attaquer, tâcher de prouver qu'elle ne valait rien; mais on ne peut nier que Rousseau ne l'ait eue, et, dès-lors, la question se réduit à en examiner les conséquences. Se déduisent-elles du principe, Jean-Jacques est de bonne foi. Sont-elles opposées à ce principe, c'est alors un imposteur. On doit se rappeler la première confidence que lui fit Thérèse, l'indifférence avec laquelle il apprit d'elle qu'un autre avait eu ses premières faveurs, et cette singulière exclamation : « Ah! ma Thérèse, je suis trop heureux de te posséder sage et saine, et de ne pas trouver ce que je » ne cherchais pas! » (*Confess.*, liv. VII.) Quand on pense ainsi, l'on est disposé à considérer les écarts de madame de Warens sous un point de vue particulier.

Il est nécessaire de rappeler les époques de l'histoire de Genève, auxquelles Rousseau fait allusion, parce que leur date sert à constater celle des événements qu'il raconte, soit dans ce livre, soit dans le suivant. Ainsi 1°, le 6 décembre 1734, il y eut dans cette ville une grande émeute. Le peuple prit les armes, et se souleva contre les conseils qui le gouvernaient. Il y avait, depuis plusieurs années, une

grande fermentation, à l'occasion de plusieurs décrets rendus par les magistrats, en 1714 et 1715, pour augmenter les fortifications de la ville, et, dans ce but, pour lever les impositions, sans lesquelles on n'aurait eu aucun moyen d'exécution. Les citoyens prétendaient que le peuple devait être consulté pour une affaire de cette importance. Le gouvernement avait d'abord négligé ces plaintes; mais, au mois de mars, les syndics furent autorisés à prendre quelques précautions pour contenir le peuple. Ils firent faire des visites dans l'arsenal pour mettre les armes en état, et des réparations aux portes. Le peuple alarmé demande la déposition des magistrats. Les conseils résistent, et soutiennent les syndics qui n'avaient agi que par leurs ordres. Enfin, le 6 décembre, la sédition est si dangereuse, que les magistrats déposent leurs confrères pour apaiser le peuple. Cette mesure remit momentanément le calme dans la ville.

2°. En 1737. Les troubles, depuis trois ans, avaient recommencé à diverses époques, mais sans mettre la république en danger. On avait puni par un jugement trois habitants qui étaient considérés comme y ayant pris la part la plus active. Le peuple se souleva pour leur défense, et le sang allait couler, lorsque M. de la Closure, résidant pour le roi de France à Genève, offre aux magistrats la médiation de son souverain, de concert avec les envoyés de Zurich et de Berne. Cette médiation étant acceptée, le comte de Lautrec est choisi pour travailler à cette pacification. Il se rend le 18 octobre à Genève. Sa présence empêche d'en venir aux mains. Les conférences durèrent plusieurs mois.

3o. Enfin, le 8 mai 1738, le comte de Lautrec, assisté des envoyés représentant les cantons de Zurich et de Berne, ayant fait un projet d'accommodement entre la bourgeoisie de Genève et ses magistrats, et un réglement général pour remédier aux inconvénients qui avaient causé les derniers troubles, présente ce réglement au conseil-général de la ville, assemblé en corps, dans l'église St-Pierre. Le conseil l'adopte, l'approuve, en ordonne l'insertion dans les édits, pour servir de loi fondamentale et perpétuelle. Après cette pacification, le comte de Lautrec reste, pendant plus d'un mois, à Genève, pour s'assurer des effets de cette mesure, et repart le 21 juin. La république envoya des députés pour remercier le roi de son intervention. Ils furent reçus le 19 juillet.

Liv. VI. — DU MOIS DE SEPTEMBRE 1736 A L'ÉTÉ DE 1741. — Jean-Jacques prétend que le temps qu'il passa aux Charmettes est le plus heureux de sa vie. Sa santé, cependant, ne s'y rétablit point. Un accident, ou plutôt une révolution dont il décrit les effets singuliers, plutôt qu'il n'en explique les causes, le rendit malade. Il donne quelques détails sur la religion de madame de Warens, qui prétendait « qu'il » n'y aurait point de justice en Dieu d'être juste en- » vers nous, parce que, ne nous ayant pas donné ce » qu'il faut pour l'être, ce serait redemander plus » qu'il n'a donné. »

Ils retournent passer l'hiver à Chambéry. Jean-Jacques se livre à des lectures sérieuses, avec le secours de M. Salomon, dont la conversation était très-instructive.

Au printemps de 1737, ils vont aux Charmettes. Jean-Jacques essaie plusieurs méthodes pour mettre de l'ordre dans ses études. Pendant l'hiver qu'il passe à Chambéry, il prend du goût pour l'histoire de la musique. Au mois d'avril 1738, il se rendit à Genève, où son père se trouva de son côté, pour liquider la part de la succession qui revenait à Jean-Jacques. Les citoyens étaient, dit-il, occupés du grand projet qui eut lieu quelque temps après. Le 8 mai 1738, le marquis de Lautrec, ambassadeur de France, et les députés de Zurich et de Berne, terminèrent les différends qui existaient, depuis quelque temps, entre les magistrats et la bourgeoisie. Il est probable que Rousseau veut parler de cet événement.

Il rapporte à madame de Warens les fonds qu'il avait touchés. L'altération de sa santé augmente : il s'imagine avoir un polype au cœur. Afin de le guérir, il part pour Montpellier. C'était dans le mois de septembre.

Nous avons suivi littéralement la chronologie telle que Rousseau l'indique. L'automne de 1736 aux Charmettes; l'hiver à Chambéry; le printemps, retour à la campagne, qu'on n'abandonne qu'à la fin de l'automne de 1737, pour passer encore à Chambéry l'hiver, à la fin duquel il fait un voyage à Genève. Il en indique si bien l'année, qu'il parle d'un événement qui doit dissiper tous les doutes, et dont l'histoire a conservé la date précise (la pacification de Genève). Cependant, tout ce calcul est erroné, si la date des lettres qu'il écrivit pendant son voyage de Montpellier ne l'est pas. Toutes portent le millésime 1737,

tandis qu'elles devaient avoir été écrites en 1738. Ce qui précède et ce qui suit le prouverait, si la date de ces lettres n'était pas aussi précise, et si nous n'avions vérifié diverses circonstances [1], qui démontrent que ce voyage eut effectivement lieu en 1737.

Dans sa route, il rencontre madame de Larnage et d'autres dames avec lesquelles il voyage. On lui demande son nom. Il prend celui de *Dudding*, se dit Anglais et jacobite. C'était la seconde fois qu'il changeait de nom : ce ne devait pas être la dernière.

Amours de voyage entre madame de Larnage et lui. Il doit aller chez elle à son retour de Montpellier. Il refuse l'argent qu'elle veut lui donner, quoique sa bourse ne fût pas bien garnie.

Il part de Montpellier vers la fin de novembre, après six semaines ou deux mois de séjour. Cette indication contrarie encore les lettres, dont la dernière, écrite de cette ville, est du 14 décembre.

Il avait promis à madame de Larnage d'aller chez elle. Le souvenir de madame de Warens, le remords qui en est la suite, le tourmentent dans la route. Il

[1] Entre autres celle-ci : Jean-Jacques, dans sa lettre à madame de Warens, datée de Grenoble, le 13 septembre 1737, annonce qu'il doit arriver à Montpellier, *mercredi* 18 du même mois, et nous avons vérifié l'exactitude de cette indication. Il faut donc supposer que Jean-Jacques s'est trompé; que ce n'est qu'après ce voyage qu'il se rendit à Genève, pour toucher la succession de sa mère; qu'il a fait une transposition dans son récit, et que le voyage de Genève suivit celui de Montpellier, au lieu de le précéder, comme il le raconte.

hésite entre le devoir et le plaisir. Le premier l'emporte, non sans quelques regrets; mais il éprouva la satisfaction qu'on goûte à mériter sa propre estime. C'est, dit-il, la première obligation qu'il ait eue à l'étude. Content de lui-même, du témoignage de sa conscience, du sacrifice qu'il faisait, il espérait en recevoir le prix auprès de madame de Warens. Il se presse : il arrive tout ému, et trouve sa place prise.... Ses idées, ses sentiments sont bouleversés. « Ce moment fut affreux; ceux qui le suivirent furent toujours sombres; jeune encore, ce doux sentiment de jouissance et d'espérance qui vivifie la jeunesse le quitta pour jamais. L'être sensible fut mort à demi. » Madame de Warens lui fait entendre que la même intimité, *dans tous les sens*, régnerait toujours entre eux, et que ses droits, quoique partagés, demeureraient les mêmes. Ne voulant point l'avilir, aimant mieux l'honorer que la posséder, il prend la résolution de renoncer à elle, et il la tint avec constance.

« Ainsi commencèrent à germer avec les malheurs, les vertus, dont la semence était au fond de son ame, que l'étude avait cultivées, et qui n'attendaient pour éclore que le ferment de l'adversité. »

Il ajoute à la résolution de renoncer à madame de Warens celle de former son rival et de le rendre digne d'elle; mais il n'y avait pas d'étoffe, et ses soins furent perdus.

Madame de Warens se refroidit pour lui, parce qu'il commettait un crime impardonnable aux yeux

d'une femme, c'est d'en *pouvoir jouir et de n'en rien faire.*

Il se sent isolé; la vie lui est insupportable : il forme le projet de quitter la maison, le communique à madame de Warens, qui le favorise, et, par suite de ses démarches, il entre chez M. de Mably, grand prévôt de Lyon, en qualité d'instituteur de ses deux enfants. Il y reste une année, pendant laquelle il apprit, à n'en pouvoir douter, qu'il n'avait pas les talents nécessaires pour être précepteur. Il arriva chez M. de Mably à la fin du mois d'avril 1740.

En 1741, il revient aux Charmettes, trouve madame de Warens aussi froide et les mêmes sujets de dégoûts et d'ennui. Il invente un nouveau système pour noter la musique, croit sa fortune faite, et se met en route pour Paris. C'était vers le milieu de l'année 1741.

Madame de Warens, dont il se sépare pour ne plus la revoir qu'une fois (en 1754), ayant été la cause de reproches sanglants adressés à Rousseau, nous devons faire, à son sujet, quelques observations. Il n'est peut-être pas de contradiction aussi choquante que celle qu'offre une jeune femme, belle, riche, considérée, adorée même dans son pays, abandonnant ce pays, sa famille, ses amis, sa fortune, tout enfin pour se convertir à la religion catholique, et bientôt être le scandale de cette religion, en violant tous les jours de sa vie l'un de ses préceptes les plus recommandés.

Son exemple prouve que, même en matière de conversion, il ne faut pas juger d'après les apparences. Elle abjura à Évian, le 8 septembre 1726. Les habi-

tants de Vevay voulurent l'enlever à force armée, et le roi de Sardaigne fut obligé de lui donner une escorte de quarante dragons. Ce prince dit à M. de Bernex, évêque de Genève, qu'il faisait des conversions bien *bruyantes*. On mit cette conversion au nombre des actions miraculeuses qui pouvaient contribuer à la béatification de cet évêque qu'on voulait placer au nombre des saints. Rousseau dit que ce fut le *dépit* qui la fit changer de religion ; il fallait que ce dépit fût bien grand pour la déterminer à se vouer à la misère, en se mettant à la charité d'un prince renommé par son avarice, comme l'était Victor-Amédée. Si le dépit rend la conversion moins miraculeuse, la conduite de la nouvelle convertie fait craindre qu'il n'y eût aucun motif religieux dans cette conversion. Certes, M. de Bernex n'avait pas de quoi se glorifier d'une pareille acquisition.

La *facilité* de madame de Warens, cette succession non interrompue d'amants sans choix, lui firent d'abord à Annecy, puis à Chambéry, une réputation telle qu'il n'était plus possible de la diffamer, quoiqu'on ait accusé Rousseau de l'avoir fait. De là le reproche d'ingratitude envers sa bienfaitrice.

En publiant ses faiblesses il a cru qu'elles seraient rachetées et au-delà par les vertus dont il pare cette bienfaitrice : il n'apprenait rien aux habitants de Chambéry, si ce n'est l'existence de qualités précieuses qu'ils avaient ignorées : il ne faisait aucun tort à personne, puisque madame de Warens, morte depuis long-temps, avait survécu à son mari et même à tous ses parents. Sa famille et celle de M. de Warens étaient

éteintes. Il traita de préjugé l'opinion qui la condamnait; crut qu'elle rachetait ses écarts par le grand nombre de vertus dont il fait un tableau si séduisant : se trompa, si l'on veut, mais fut sincère et nullement ingrat. Les nombreuses preuves de sa reconnaissance envers madame de Warens abondent et dans les *Confessions* et dans sa correspondance.

Madame de Warens mourut en 1762. Une singularité remarquable, c'est que l'abbé Gaime, modèle du Vicaire Savoyard, curé de Saint-Pierre de Lemens dans un faubourg de Chambéry, lui rendit les derniers devoirs. Au lieu de se contenter de la formule ordinaire, il inscrivit une notice et l'éloge de cette dame sur le registre mortuaire de la paroisse indiquée, à la date du 30 juillet. Elle avait cessé de vivre la veille de ce jour. Jean-Jacques venait alors de se réfugier en Suisse, pour éviter le décret de prise de corps lancé contre lui par le parlement de Paris à l'occasion d'*Émile*.

Arrêtons-nous un moment sur deux circonstances de la vie de Jean-Jacques, comprises dans cet espace de cinq années.

La première est l'expédient *pour lequel,* dit-il, *il ferait renfermer celui à qui il en verrait faire autant.* C'était de lancer contre un arbre une pierre pour savoir *s*'il serait sauvé. Cette puérile ocupation n'a point été oubliée par ceux qui prétendent trouver dans les premières actions de Jean-Jacques des preuves d'un *germe de démence* développé plus tard. C'est un pur enfantillage ; il n'est personne d'entre nous qui ne se souvienne de faits analogues.

Mais, sans aller chercher dans notre adolescence des traits de cette espèce, passons aux *grands enfants,* aux hommes faits. Y a-t-il donc si loin du jeune homme dont l'enfance est prolongée, cherchant dans le jet d'une pierre un présage de perte ou de salut, aux potentats qui se font tirer les cartes, pour connaître l'avenir, et *dire leur bonne aventure ;* aux princes qu'on a vus aux pieds d'une illuminée qui promène de pays en pays ses visions et ses chimères !... Mais, sans nous élever aussi haut, combien verrons-nous d'hommes, qu'on n'a jamais taxés de folie, se rendre chez la fameuse Le Normand, qui établit sur les infirmités de notre raison un calcul aussi certain que lucratif ! Si la honte n'enveloppait du voile le plus épais les nombreux néophytes qui ont fait un pèlerinage chez la moderne sybille ; si elle inscrivait fidèlement ses honteux adorateurs, quel registre plus curieux que le sien !

La seconde circonstance et la plus importante, est la victoire qu'il remporte sur lui-même en ne passant point chez madame de Larnage ; victoire qui lui rend les autres moins difficiles ; car la première est toujours la plus coûteuse.

Il lui fut, en effet, plus facile de renoncer à madame de Warens, sacrifice plus pénible que celui qu'il venait de faire, mais moins qu'il ne l'aurait été sans celui-ci.

Se voyant supplanté par un aventurier, il pouvait partir pour Saint-Andéol, et retrouver madame de Larnage ; il en était encore temps. Il ne nous dit pas si cette idée lui vint, et s'il eut le mérite de la rejeter.

Cette première partie des *Confessions* finit en 1741, et comprend conséquemment les vingt-neuf premières années de la vie de Jean-Jacques; elle fut écrite à Wootton, en Angleterre. Il habita Wootton depuis le mois de mars 1766 jusqu'à la fin d'avril 1767.

Qu'il nous soit permis de récapituler tout ce qui, dans l'espace de temps que nous venons de parcourir, est relatif à l'éducation de Jean-Jacques, ainsi qu'à l'instruction qu'il a reçue ou qu'il s'est donnée. C'est une curiosité raisonnable que celle qui fait rechercher par quels moyens un homme né dans l'obscurité, sans fortune, sans asile, abandonné à lui-même, s'expatriant dans son adolescence, changeant d'état et de culte, s'élève tout-à-coup au-dessus des autres hommes, excite l'enthousiasme, acquiert enfin une incontestable célébrité.

Il y a deux choses distinctes que l'on confond quelquefois, et qu'il est nécessaire de séparer : ce sont l'éducation et l'instruction. « La naissance est un » hasard, disait un philosophe du dix-huitième siè» cle, l'éducation ne l'est pas tout-à-fait. Savez-vous » quel est le précepteur qui nous élève? Le siècle » et la nation au milieu de laquelle on vient au » monde. Tout ce qui nous environne nous élève, et » l'instituteur est un infiniment petit méprisé par » les bons calculateurs. Mais il faut multiplier les » hasards heureux. » On ne prit pas ce soin envers Jean-Jacques. A peine adolescent, il erra sans protecteur et sans appui. Depuis l'âge de douze ans, il ne reçut ni éducation ni instruction. Cette assertion ne mérite aucun développement, et n'a besoin d'au-

tres preuves que celles qui résultent de la lecture de ses *Confessions*. Quant à l'instruction, il est bon de remarquer qu'à l'époque où vivait Jean-Jacques, on acquérait, dans la jeunesse, bien moins l'instruction proprement dite que l'instrument propre à se la procurer. Rousseau ne fut point élevé comme un autre. On le débarrasse des éléments; il *sait lire sans l'avoir appris*, il lit au moment où l'on apprend à lire. A six ans, il est ému en lisant, il verse des larmes; il ne dort pas, il lit. A sept ans, Plutarque l'intéresse, il le *dévore*. Dans l'enfance, à cette époque de la vie où les jeux, l'exercice, les ébats, les ris, la joie, la fatigue et le sommeil se partagent l'existence; où les facultés intellectuelles ne reçoivent presqu'aucun développement, celles de Jean-Jacques sont exercées. On offre à son intelligence des aliments de toute espèce qui doivent nécessairement être en partie repoussés, ou déposer des germes que les circonstances feront naître plus tard, et produire quelques fruits précoces. En général, l'instruction a lieu d'après un système : on y fait concourir la raison, le plaisir, l'émulation. Dans celle de Rousseau, l'on ne suivit aucune méthode. Mais, s'il ne fut pas assujéti au cours ordinaire des études classiques, il n'en avait pas moins lu de très-bonne heure, et lu avec fruit. Tout écrivain, sans instruction, ne peut être que médiocre, quel que soit son talent, parce que le style ne se forme que par la lecture; parce qu'il est nécessaire d'avoir, pour écrire, une suite de connaissances positives que l'étude seule fait acquérir, et auxquelles ne peuvent suppléer les plus beaux dons de la nature.

Nous allons retracer, dans l'ordre chronologique, et d'après les renseignements qu'il nous donne lui-même, les lectures qu'il avait faites. Cette revue, nous donnera l'occasion de remarquer les circonstances légères qui firent naître le germe de sa haine contre la plupart de nos institutions, et de l'opinion dominante qu'on voit régner dans ses écrits.

A six ans, il lisait des romans avec son père; il y prenait un tel intérêt, que les nuits se passaient dans cette occupation.

A sept, l'*Histoire de l'Église et de l'Empire*, par Lesueur; le *Discours* de Bossuet *sur l'Histoire universelle;* Plutarque; l'*Histoire de Venise* par Nani; Ovide, La Bruyère, Fontenelle et Molière. Il avait un goût particulier pour Plutarque. Il lisait ces divers auteurs à son père, tandis que celui-ci se livrait au travail de l'horlogerie.

Pendant deux années, il est en pension à Bossey, chez M. Lambercier. Il y est puni sévèrement pour une faute qu'il n'a point commise. L'impression profonde qu'il en reçoit le décourage, et lui inspire l'horreur de l'injustice. Au retour, il passe deux ou trois ans chez son oncle; il y apprend le dessin; il y étudie Euclide.

Après être resté quelque temps chez le greffier de la ville, on le met en apprentissage dans la boutique d'un graveur. Là, toutes ses études sont interrompues; mais l'ennui lui rend à la fin le goût de la lecture. Il s'y livre avec fureur, et lit toute espèce d'ouvrages. Quoique ces lectures se fissent sans choix, « elles » ramenaient cependant son cœur à des sentiments

» plus nobles que ceux que lui avaient donnés son » état, » ajoutons, et l'abrutissement dans lequel le tenait son maître, qui le frappait sans cesse.

Rousseau ne désigne pas le genre d'ouvrages qu'il lut à cette époque. Bons, médiocres, mauvais, tout était préférable à un travail manuel toujours accompagné de traitements cruels et de manières brutales. Il n'excepte que les livres obscènes, et pour lesquels il éprouvait du dégoût. On peut présumer que la boutique du libraire n'était composée que de romans. Le magasin étant épuisé, il se trouve dans un désœuvrement total. Alors son imagination lui retrace les situations qui l'avaient intéressé dans ses lectures, les lui rappelle en les variant, en les combinant; il se les approprie, devient un personnage de roman, éprouve *l'amour des objets imaginaires*, et cette facilité de s'en occuper le dégoûte de tout ce qui l'environne, et lui donne le goût de la solitude qui lui resta toujours depuis. Il avait alors treize ans. Cette occupation a dû nécessairement exercer ses facultés intellectuelles, et les tenir dans une tension rarement interrompue. Il ne faut pas l'oublier. Ces rêveries, cet état fictif, ce vagabondage dans les espaces imaginaires, n'étaient pas entièrement perdus pour l'instruction, puisque l'instrument qui sert à l'acquérir était toujours en activité. Ce qu'il lisait se classait sans qu'il s'en aperçût et sans qu'il eût l'intention d'en tirer quelque fruit.

Cet état dura jusqu'à près de seize ans (vers le mois d'avril 1728). Il sort alors de Genève; il était au fait de l'histoire de son pays, puisqu'il avait le

désir de connaître un descendant du chef des *fameux gentilshommes de la Cuiller*. C'était M. de Pontverre, curé de Confignon, avec lequel il parle théologie. Il en savait plus que ce pasteur ; d'où l'on voit que la lecture faite à sept ans n'était pas perdue. Il sort du presbytère pour arriver chez madame de Warens, de laquelle il devait, par la suite, recevoir une instruction étrangère à celle dont nous parlons.

Nous devons noter son séjour, soit dans l'hospice des Catéchumènes de Turin, soit dans la ville même, parce qu'il y soutint des thèses, des dissertations théologiques qui ajoutèrent à ses connaissances. L'abandon du culte de ses pères lui faisait éprouver des remords ; il combattit, appelant à son secours saint Augustin, saint Grégoire, dont il avait retenu des fragments cités dans l'ouvrage de Lesueur qu'il avait lu à huit ans. Il étudie et passe en revue les dogmes à seize ans. Il sort de l'hospice après moins de trois mois de séjour. Il se lie avec M. Gaime, homme instruit, et précepteur des enfants du comte de Mallarède. Ils ont ensemble des entretiens sérieux qui ne furent pas sans fruit, puisque la *Profession de foi du Vicaire Savoyard* en est en partie le résultat. Ils laissèrent dans l'esprit de Jean-Jacques des germes qui se développèrent lentement, cette *Profession* ayant été écrite près de trente ans après.

L'abbé de Gouvon veut lui enseigner le latin ; mais, au lieu de profiter de ses leçons, il apprit et sut très-bien l'italien. Cet abbé lui montra comment il *fallait lire moins avidement* et avec plus de réflexion.

L'instruction s'acquérait, comme on voit, sans plan,

sans ordre, sans méthode; mais enfin elle avait lieu.

Il part de Turin à dix-huit ans.

Il revient chez madame de Warens, y rédige des projets, met au net des mémoires, transcrit des recettes. Il lit ensuite Puffendorf, *le Spectateur, la Henriade; causait avec elle de ses lectures*, ou *lisait près d'elle*, et *s'exerçait à bien lire.* Madame de Warens avait l'esprit orné, *connaissait la bonne littérature, en parlait fort bien.* De pareils entretiens valaient une étude. Ils lisaient ensemble La Bruyère, qui leur plaisait plus que La Rochefoucauld.

M. d'Aubonne le prend pour un homme très-borné. On avait déjà, et l'on a même encore depuis porté le même jugement sur Jean-Jacques; il en explique la cause par la « lenteur de penser jointe à la vivacité » d'esprit, et par la difficulté (la plus incroyable) » avec laquelle ses idées s'arrangeaient dans sa tête. »

L'avis de M. d'Aubonne fut d'en faire un curé de campagne. En conséquence de cette singulière décision, on le met au séminaire, où il s'occupe particulièrement de musique. A Turin il avait pris pour cet art un goût qui se changea bientôt en une véritable passion.

On le remit au latin qu'il n'a jamais bien su, ne pouvant apprendre avec des maîtres. *Le peu qu'il sait, il l'a appris seul.* Il sort du séminaire sachant l'air d'*Alphée* et d'*Aréthuse*, cantate de Clérambault, fruit de ses études pendant sa retraite.

Pour mieux cultiver la musique, on le met en pension chez M. Le Maître, professeur de musique de la cathédrale d'Annecy. En y comprenant le temps

qu'il avait passé au séminaire, il séjourna une année dans cette ville. Il accompagne M. Le Maître à Lyon, revient à Annecy, et n'y trouve plus madame de Warens, qui était partie pour Paris.

Dans sa vingtième année, il fait un voyage à Fribourg, séjourne à Lausanne pour y montrer la musique; passe l'hiver à Neuchâtel; part pour Jérusalem avec un archimandrite pour lequel il harangue le sénat de Berne avec succès et sans timidité. C'est la seule fois qu'il ait parlé en public. M. de Bonac, ambassadeur de France, le retient à Soleure. Logé dans la chambre qu'avait habitée Jean-Baptiste Rousseau, il en lit les œuvres, et fait une cantate.

On l'envoie à Paris pour être auprès de M. Godard, qui entrait fort jeune au service de France. Se croyant destiné pour l'état militaire, il ne rêve que batailles, remparts, gabions, batteries, etc.; probablement il lut, quoiqu'il ne le dise pas, des ouvrages relatifs à cet art. *Désappointé* bientôt à son arrivée à Paris, où il se trouve sans ressource, il en repart après avoir fait une satire contre l'avarice du colonel Godard, et se dirige vers la Savoie pour y revoir madame de Warens.

Il voyageait à pied par goût plus encore que par nécessité, rêvant, parcourant les espaces imaginaires, s'écartant de sa route, et s'égarant quelquefois. C'est dans ce voyage qu'il reçut une vive impression à laquelle on peut attribuer l'origine de sa haine contre les oppresseurs du peuple. Le fait qu'il raconte (livre IV), de peu d'importance en lui-même, le frappe; la rigueur des lois fiscales qui punissaient sévèrement

celui qui fraudait les droits (le paysan cachait son vin à cause des aides, et son pain à cause de la taille); l'énorme disproportion qu'il y avait entre la peine et le délit, font naître dans Jean-Jacques un sentiment d'indignation qui doit éclater vingt ans après, et produire le *Discours sur l'inégalité*, etc.

Il séjourne à Lyon, copie de la musique pour un moine, lit *Gil Blas avec plaisir; mais il n'était pas encore mûr, il lui fallait encore des romans à grands sentiments.* Il a souvent avec mademoiselle Du Châtelet des entretiens sensés, instructifs, « plus propres, » nous dit-il, à former un jeune homme que toute » la pédantesque philosophie des livres. »

Il rejoint madame de Warens. Depuis environ une année qu'il en était séparé, il n'avait, je ne dis pas, fait aucune étude, excepté celle de la musique, mais de lecture suivie.

Il est placé comme secrétaire du cadastre, à Chambéry, en 1733, « après quatre ou cinq ans de cour» ses, de folies et de souffrances depuis sa sortie de » Genève. »

Il prétend que, du *côté de l'esprit, il était assez formé pour son âge*, mais *que le jugement* ne l'était guère.

Depuis 1733 jusqu'en 1741, qu'il partit pour Paris, il arrive peu d'événements. « C'est dans ces pré» cieux intervalles que son éducation mêlée et sans » suite, ayant pris de la consistance, l'a fait ce qu'il » n'a plus cessé d'être. » Mais on va voir que cette remarque n'est fondée que pour les dernières années de cette époque.

Il travaille d'abord assidûment au cadastre. Il apprend, *seul* et *bien par cette raison,* les mathématiques. Il dessine des fleurs, des paysages, y passe tout son temps ; on est obligé de l'arracher à cette occupation ; son goût pour la musique augmente, mais ses progrès sont lents. Il meuble de gravures et de livres un cabinet, dans un jardin loué pour y mettre des plantes.

Le 10 octobre 1733, la France ayant déclaré la guerre à l'empereur d'Allemagne, les troupes françaises passèrent à Chambéry, pour se rendre dans le Piémont. Rousseau se passionne pour la France. Il lisait alors les « grands capitaines de Brantôme : » il avait la tête pleine des Clisson, des Bayard, » des Lautrec, et s'affectionnait à leurs descendants » comme aux héritiers de leur mérite et de leur cou- » rage. » L'intérêt qu'il prenait aux Français lui fait lire les gazettes.

Le *Traité de l'Harmonie* de Rameau lui tombe entre les mains ; il étudie, organise des concerts chez madame de Warens. Il est entièrement absorbé par la musique. Ce goût devient une fureur ; et, pour s'y livrer, il se démet de son emploi.

En voyant cette conduite, ce goût constant, qui ne se dément jamais, qui augmente sans cesse, auquel Jean-Jacques sacrifie tout, qui ne croirait qu'il ne doit être question que d'un musicien, d'un compositeur, d'un homme de génie, même si l'on veut, d'un Mozart, ou plutôt d'un Grétry, mais enfin d'un homme qui, s'il doit jamais sortir de l'obscurité, n'y pourra parvenir que comme *musicien?* La musique a, jusqu'à pré-

sent et plus tard, pendant les trente-huit premières années de sa carrière, été l'occupation la plus constante et la plus suivie de Rousseau.

Il donne donc des leçons de musique. Voulant le *former*, madame de Warens lui fait apprendre la danse et l'escrime, que Jean-Jacques abandonne bien vite et par dégoût.

Parmi ses écoliers était M. de Conzié, gentilhomme savoyard, qui *heureusement* n'avait aucune disposition pour la musique, de manière que les heures de leçon se passaient en lectures; celle de la *Correspondance de Frédéric et de Voltaire*, et des *Lettres anglaises* ou *philosophiques* de ce dernier les captive et les intéresse; elle « développe dans » Rousseau la germe de littérature et de philosophie » qui commencait à fermenter dans sa tête. Rien de » ce qu'écrivait Voltaire ne nous échappait, dit » Jean-Jacques; le goût que je pris à ces lectures » m'inspira le désir d'écrire avec élégance, et de » tâcher d'imiter le beau coloris de cet auteur, dont » j'étais enchanté. » Remarquons, en passant, la noble franchise de cet aveu fait (en 1767) long-temps après les traitements injurieux de Voltaire contre Rousseau. Celui-ci ajoute que les « *Lettres philoso-* » *phiques* furent l'ouvrage qui l'attira le plus vers » l'étude, et ce goût naissant ne s'éteignit plus depuis » ce temps-là. »

« Il passe deux ou trois ans entre la musique, les » magistères, les projets, les voyages; cherchant à se » fixer sans savoir à quoi, mais entraîné pourtant » par degrés vers l'étude; voyant des gens de lettres,

» entendant parler de littérature, se mêlant quelquefois d'en parler lui-même, et prenant plutôt le jargon des livres que la connaissance de leur » contenu. »

Un Génevois fomente son émulation naissante par les nouvelles de la république des lettres, tirées de Baillet et de Colomiès. Un moine, professeur de physique à Chambéry, lui donne quelques notions de cette science.

Il lit avec *fureur* Cléveland, dont les malheurs imaginaires l'affectent plus que les siens. Sa passion pour la musique est momentanément interrompue par celle des échecs; elle fut telle qu'il s'enferma, et en perdit le boire et le manger.

Rétabli d'une maladie grave, il va demeurer aux *Charmettes* avec madame de Warens, dans l'automne de 1736.

Il a des entretiens instructifs avec le médecin Salomon, homme d'esprit, grand cartésien, qui parlait bien du système du monde. Il lit plusieurs ouvrages qui « mêlaient la dévotion aux sciences, particulièrement ceux de l'Oratoire et de Port-Royal. » Il a relu souvent les *Entretiens sur les sciences* du P. Lami.

Enfin il se sent entraîné vers l'étude avec une force irrésistible.

Au printemps de 1737, il emporte des livres aux *Charmettes*, songe à mettre de la méthode dans ses études.

Voici les essais qu'il fit successivement avant d'en adopter une bonne; ils prouvent une patience in-

croyable, et peuvent éclairer dans la route qui conduit aux connaissances, en indiquant ce qu'il faut éviter autant que ce qu'il faut faire pour y parvenir.

Le premier essai ne fut pas heureux. Croyant que, pour lire un livre avec fruit, il était nécessaire d'avoir toutes les connaissances qu'il supposait, et que le plus souvent l'auteur était loin d'avoir, il était arrêté à chaque instant, forcé de recourir d'un livre à l'autre. Avant d'être à la dixième page de celui qu'il voulait étudier, il lui aurait fallu épuiser une bibliothèque; il perdit un temps infini en s'obstinant à cette extravagante méthode qui faillit à lui « brouiller la » tête, au point de ne pouvoir plus rien voir ni rien » savoir. » Heureusement il s'aperçut qu'il s'égarait dans un labyrinthe immense, dont il sortit avant d'y être tout-à-fait perdu. Sentant qu'il y avait entre les sciences une liaison qui « fait qu'elles s'attirent, s'aident, » s'éclairent mutuellement, et que l'une ne peut se » passer de l'autre, » il vit que ce qu'il avait entrepris était bon et utile en lui-même, et qu'il n'y avait que la méthode à changer. « Prenant d'abord *l'Encyclopédie*, j'allais, dit-il, la divisant dans ses branches. Je vis qu'il fallait faire tout le contraire, les » prendre chacune séparément, et les poursuivre » ainsi jusqu'au point où elles se réunissent. Ainsi je » revins à la synthèse ordinaire, mais en homme qui » sait ce qu'il fait. »

S'apercevant qu'il travaillait mieux, et mettait plus de temps à profit en faisant succéder des sujets différents; que l'un le délassait de l'autre, il les entremêla tellement qu'il s'occupait tout le jour sans se fatiguer.

La méthode une fois trouvée, il fallait une distribution régulière de son temps. Elle fut l'objet de plusieurs essais pareillement infructueux. Il partagea les heures de la journée entre la promenade, la conversation avec madame de Warens, et l'étude : mais il prit encore une fausse route dans ses lectures. Il les commençait chaque jour par quelque livre de philosophie, comme la *Logique de Port-Royal*, l'*Essai* de Locke, Mallebranche, Leibnitz, Descartes, etc. Voyant ces auteurs souvent en contradiction, il forme le projet insensé de les mettre d'accord, se fatigue, perd du temps et se brouille les idées. Enfin, y renonçant, il se fait un système auquel il « attribue » tout le progrès qu'il peut avoir fait, malgré son dé- » faut de capacité, car il en eut toujours fort peu » pour l'étude. En lisant chaque auteur, il se fit une loi d'adopter et suivre ses idées sans y mêler les siennes, ni celles d'un autre, et sans disputer avec lui. Il se dit : « Commençons par me faire un magasin d'idées » vraies ou fausses, mais nettes, en attendant que » ma tête en soit assez fournie pour pouvoir les com- » parer et choisir. »

Il passa de là à la géométrie élémentaire, ne goûta point celle d'Euclide, qui lui parut chercher plutôt la chaîne des démonstrations que la liaison des idées; il lui préféra la *Géométrie* du P. Lami, qui fut son guide dans l'algèbre, et dont il a toujours lu les ouvrages avec plaisir. Plus avancé, il prit la *Science du calcul* du P. Reyneau, et son *Analyse démontrée*, qu'il ne fit qu'effleurer. Il n'a jamais été assez loin pour bien sentir l'application de l'algèbre à

a géométrie, « n'aimant point cette manière d'opé-
» rer sans voir ce qu'on fait. »

Aux heures consacrées à ces sciences, succédait l'étude du latin, pénible pour lui, et dans laquelle il n'a jamais fait de grands progrès. Il étudia, mais sans fruit, la méthode de Port-Royal, qu'il abandonna, se déterminant à lire un auteur latin à l'aide d'un dictionnaire, et à faire quelques traductions. Après dîner, ne pouvant supporter l'application du cabinet, il s'occupait, « sans gêne et presque sans règle à lire » sans étudier. » Ce qu'il suivait le plus exactement était l'histoire de la géographie. Il voulut étudier le P. Pétau, et *s'enfonça,* dans les ténèbres de la chronologie; mais il se dégoûta de la partie critique qui n'a ni fond ni rive, et préféra l'exacte mesure des temps et la marche des corps célestes. Il fut obligé, faute d'instruments, de se contenter de quelques éléments d'astronomie pris dans les livres.

Ces diverses études se faisaient dans sa vingt-cinquième année. N'ayant pas de mémoire, il « s'était » mis dans la tête de s'en donner par force. » Il voulut apprendre par cœur Virgile, recommença vingt fois sans pouvoir retenir un seul vers.

Dans l'hiver de 1737, on lui apporta d'Italie des ouvrages sur la musique, qui lui donnèrent du goût pour l'histoire et pour les recherches théoriques de ce bel art.

Ayant fait entrer un peu de physiologie dans sa lecture, il veut étudier l'anatomie et la médecine. Il croyait avoir toutes les maladies, et connaissant le jeu de toutes les pièces qui composent notre machine, et

les risques qu'elles courent dans les moindres mouvements, il croyait à chaque instant qu'elles allaient se détraquer, tant son imagination se frappait vivement de l'objet dont il s'occupait. Le résultat de ses études en médecine fut de lui faire croire qu'il avait un polype au cœur, pour la guérison duquel il se rendit à Montpellier. C'est au retour de ce voyage qu'il remporta sur lui-même une victoire dont il attribue la cause à l'étude qui « lui fit préférer son devoir à son plaisir. » Il s'agit de la promesse qu'il avait faite à madame de Larnage d'aller la retrouver. « Il passa tout droit, » non sans quelques soupirs, mais avec cette satisfac- » tion qu'il goûtait pour la première fois, en se disant » qu'il méritait sa propre estime. C'est la première » obligation, dit-il, que j'aie à l'étude, qui m'avait » appris à réfléchir, à comparer. Sitôt qu'il eut pris » cette résolution, il devint un autre homme, ne » pensant qu'à régler désormais sa conduite sur les » lois de la vertu. » Le sacrifice qu'il faisait de madame de Larnage à madame de Warens méritait d'être reconnu par cette dernière; mais il trouve un rival qui avait pris sur cette femme l'empire et les droits de Rousseau. Qu'on juge de l'état de celui-ci par l'étendue du sacrifice qu'il croyait avoir fait. Cet événement est une époque intéressante de sa vie par la résolution qu'il prit de se vaincre encore. Laissons-le rendre compte lui-même de cette circonstance :

« Réduit à me chercher un sort indépendant d'elle, » et n'en pouvant même imaginer, je le cherchai tout » en elle, et l'y cherchai si parfaitement que je par- » vins presque à m'oublier moi-même. L'ardent désir

» de la voir heureuse absorbait toutes mes affections.
» Elle avait beau séparer son bonheur du mien, je le
» voyais mien en dépit d'elle. Ainsi commencèrent
» à germer avec mes malheurs les vertus dont la se-
» mence était au fond de mon ame, que l'étude avait
» cultivées, et qui n'attendaient pour éclore que le
» ferment de l'adversité. Le premier fruit de cette
» disposition si désintéressée fut d'écarter de mon cœur
» tout sentiment de haine et d'envie contre celui qui
» m'avait supplanté. »

Il poussa la générosité au point de vouloir former son rival et travailler à son éducation, mais ce fut sans succès. Navré du changement de madame de Warens, il s'enferme avec ses livres. Ne pouvant ni se consoler ni se distraire, il forme le projet de quitter la maison; projet que madame de Warens favorise. Il part pour faire à Lyon l'éducation des enfants de M. de Mably, y séjourne un an; et revient à Chambéry. A peine eut-il resté une demi-heure près de sa
» maman, qu'il sentit son ancien bonheur mort pour
» toujours. Il venait rechercher le passé qui n'était
» plus, et ne pouvait renaître. » Il appelle à son secours la lecture et l'étude : son cabinet était sa seule distraction. Prévoyant la ruine prochaine de madame de Warens, il rêve aux moyens de venir à son secours. Ne se sentant pas assez savant, et ne se croyant pas assez d'esprit pour briller dans la république des lettres et faire fortune par cette voie, il croit pouvoir y parvenir par la musique, dont il avait fait une étude particulière. Trouvant les signes défectueux, il imagine de les simplifier, croit réussir, et se met en route

pour Paris avec son nouveau système : c'était en 1741. Il avait vingt-neuf ans. Il devait rester encore neuf ans dans l'obscurité.

Telles sont les études que fit Jean-Jacques dans les trente premières années de sa vie. Dans cet espace de temps, il ne compose qu'une satire contre M. Godard, la seule qu'il ait jamais faite; *Narcisse*, ou *l'Amant de lui-même;* les *Prisonniers de guerre;* quelques autres pièces moins importantes, une Note pour l'éducation des enfants de M. de Mably. Il y a loin de là à l'*Émile*, aux *Discours sur les sciences, sur l'inégalité des conditions, à la Nouvelle Héloïse.*

Apprenti greffier, graveur, laquais, valet de chambre, séminariste, interprète d'un archimandrite, secrétaire du cadastre, maître de musique, précepteur : telles sont les professions qu'exerça tour-à-tour, en les séparant par les intervalles consacrés à des occupations de son choix, à des courses, à la paresse, à des promenades, à des lectures, celui qui devait un jour, sans cesser d'être le jouet de la fortune, forcer les mères à remplir le plus saint de leurs devoirs; apprendre à l'homme à ne compter que sur son travail et son industrie; se voir demander des lois pour une nation brave, généreuse, victime du plus fort, dont elle a subi le joug humiliant; donner à la morale un charme inconnu; faire enfin une révolution dans l'éducation, dans les mœurs, et dans la politique.

Liv. VII. Depuis l'automne de 1741 jusqu'à 1749. Il s'arrête quelque temps à Lyon, où il fait connaissance avec l'abbé de Mably; il avait, l'année précédente (1740), fait celle de l'abbé de Condillac, tous

deux frères du grand-prévôt. Épris de Mlle Serre, qui le payait de retour, il s'arrache d'auprès d'elle, et ce sacrifice fait à son devoir lui laisse de doux souvenirs.

Ce fut dans l'automne de 1741 qu'il arriva à Paris. Il logea dans une des plus sales rues, celle des Cordiers près la Sorbonne, à l'hôtel Saint-Quentin. Gresset, Mably, Condillac y avaient demeuré.

Les personnes auxquelles il était recommandé lui font faire des connaissances. Il soumet sa nouvelle méthode de noter la musique à l'Académie des sciences, et lit son projet le 22 août 1742. On lui donne trois examinateurs dont aucun ne savait la musique. Il résulte et des conférences qui se tinrent, et de leur rapport, que le système n'était ni neuf ni même utile. La seule objection solide lui fut faite par Rameau. Ce qui le porte à conclure que, pour bien juger d'une chose, il vaut mieux la connaître à fond et même exclusivement, que d'avoir toutes les lumières que donne la culture des sciences, lorsqu'on n'y a pas joint l'étude particulière de celle dont il s'agit. Il appela au public du jugement de l'Académie, par une *Dissertation sur la musique moderne*, imprimée au commencement de 1743, et dans laquelle il refondit le mémoire qu'il avait lu à l'Académie. C'est son premier ouvrage [1] : mais c'est moins celui d'un homme de lettres que d'un artiste qui veut enseigner un art

[1] C'est-à-dire le premier publié; car il avait déjà fait des essais qu'on a conservés, et qui n'ont d'autre mérite que d'être de Rousseau.

et propager une nouvelle méthode. L'époque où Rousseau devait devenir auteur, sans avoir eu le projet de l'être, n'était point encore arrivée.

Obligé de renoncer à ce projet de musique qu'il avait tant caressé, comme moyen infaillible de fortune, il ne se désespère pas, quoique sans ressources; mais il n'agit pas pour s'en procurer et partage son temps entre l'étude et les échecs. Le P. Castel lui conseille de voir les femmes, « parce qu'on ne fait » rien à Paris que par elles. » C'est à ce jésuite qu'il dut la connaissance de madame de Besenval, de madame Dupin, de M. de Francueil et par ce dernier de madame d'Épinay et de madame d'Houdetot, qui eurent une grande influence sur sa destinée. Il trouve chez madame Dupin une société nombreuse et brillante, parce qu'elle aimait à voir tous les gens *qui jetaient* de l'éclat.

Il suit avec M. de Francueil un cours de chimie. Il tombe dangereusement malade; et, dans le transport de la fièvre, compose des chants, des chœurs. Ces idées lui reviennent dans sa convalescence : il médite un plan, et fait l'opéra des *Muses galantes*.

Vers le mois d'avril ou de mai 1743, il part en qualité de secrétaire pour aller rejoindre M. de Montaigu, ambassadeur de France à Venise. Il passe dix-huit mois dans cette ville. C'est une époque remarquable dans sa vie. Une fermeté de caractère, un esprit de conduite; des talents pour la diplomatie, un grand sentiment des convenances lui concilièrent tous les souffrages. C'était un autre homme, différent de ce qu'il avait été et de ce qu'il fut depuis. Il fait

des démarches hardies, et réclame du sénat de Venise l'exécution d'un engagement pris par ce corps envers la France ; fait rendre la justice, supprime des abus, protége ouvertement les Français négligés par l'ambassadeur, trouve enfin, au milieu des plaisirs et des travaux, le temps de faire une étude particulière du gouvernement vénitien ; étude qui lui donna pour l'économie politique le goût auquel il se livra depuis. La sottise et l'injustice de M. de Montaigu lui fermèrent une carrière dans laquelle, à en juger par sa conduite, il aurait obtenu des succès, mais qui nous aurait privés d'*Émile*, etc.

L'occasion de se montrer tel qu'il avait été à Venise ne s'est plus présentée ; aussi fait-il remarquer sa conduite, en s'exprimant ainsi : « Il était temps que je *fusse une fois* ce que le ciel, qui m'avait doué d'un heureux naturel, ce que l'éducation que j'avais reçue de la meilleure des femmes, ce que celle que je m'étais donnée à moi-même, m'avait fait être, et je le fus. Livré à moi seul, sans ami, sans conseil, sans expérience, en pays étranger ; servant une nation étrangère, au milieu d'une foule de fripons, qui, pour leur intérêt, et pour écarter le scandale du bon exemple, me tentaient de les imiter : loin d'en rien faire, je servis bien la France à qui je ne devais rien, et mieux l'ambassadeur, comme il était juste, en tout ce qui dépendit de moi. Irréprochable dans un poste assez en vue, je méritai, j'obtins l'estime de la République, celle de tous les ambassadeurs avec qui nous étions en correspondance, et l'affection de tous les Français établis à Venise. »

Pendant son séjour dans cette ville, Rousseau rendit un service essentiel à la maison régnant aujourd'hui à Naples. Il reçut l'avis qu'un agent de l'Autriche allait furtivement dans l'Abruzze y faire soulever le peuple à l'approche des Autrichiens. Il avertit le marquis de l'Hôpital, et c'est peut-être, dit-il en parlant de lui, *à ce pauvre homme si bafoué,* que la maison de Bourbon doit la conservation du royaume de Naples. Pour l'intelligence de ce fait, il faut se rappeler qu'en 1743, don Carlos, fils de Philippe V, bien loin d'être affermi sur le trône d'Espagne, n'était pas reconnu de tous les souverains de l'Europe; que les Autrichiens marchaient à Naples pour l'en chasser, et que si les habitants de ce royaume se fussent soulevés en leur faveur, la cause de la maison d'Espagne eût été perdue. En s'emparant de cet agent de l'Autriche, on maintint la tranquillité.

De retour à Paris, il demande inutilement justice de son ambassadeur, qui ne lui avait même pas payé son traitement. Les refus qu'il éprouva laissèrent dans son ame « un germe d'indignation contre nos » sottes institutions civiles, où le vrai bien public et » la véritable justice sont toujours sacrifiés à je ne » sais quel ordre apparent, destructif en effet de » tout ordre, et qui ne fait qu'ajouter la sanction de » l'autorité publique à l'oppression du faible et à » l'iniquité du fort. »

Il importe de bien établir les rapports qui existèrent entre Jean-Jacques et M. de Montaigu. Il fut son *secrétaire,* et remplit à Venise les fonctions de

secrétaire d'ambassade. Voilà le fait dans toute son exactitude.

Je ne sais quel si grand intérêt ont eu récemment MM. de Sevelinges et le marquis de Fortia d'Urban à tâcher de prouver qu'au lieu d'être secrétaire de M. de Montaigu, Jean-Jacques était son laquais. Il l'avait été de madame de Vercellis, et c'est de lui que nous l'avons appris : il le fut ensuite dans la maison de Solar, c'est encore lui qui nous l'apprend en ces termes : « Quoi! toujours laquais, me dis-je en » moi-même avec un dépit amer, que la confiance » effaça bientôt : je me sentais trop peu fait pour » cette place, pour craindre qu'on m'y laissât. » S'il l'avait été de M. de Montaigu, pourquoi ne nous l'aurait-il pas dit en s'écriant : *encore laquais !*

Voilà une première réflexion que devaient faire ces messieurs

Voici maintenant un fait qui méritait quelque attention de leur part : Voltaire, qui avait un peu plus d'esprit que nous n'en avons, tous tant que nous sommes, s'était donné beaucoup de peine pour faire, de Jean-Jacques, un laquais de M. de Montaigu. Par son crédit sur M. de Choiseul, il se fit communiquer la correspondance de cet ambassadeur et de son secrétaire, déposée aux archives des affaires étrangères. Il en eut une très-active, à ce sujet, avec l'envoyé de France à Genève. Il échoua dans son entreprise, parce que, tout Voltaire qu'il était, il luttait contre la vérité. Au moins, dans sa conduite haineuse, s'adressait-il à un homme qui vivait, qui pouvait répondre. C'est ce que fit en effet Rousseau,

éprouvant une juste indignation de ce que celui dont il avait hautement reconnu le génie et les talents, qui jouissait dans son opulence des hommages de toute la terre, l'attaquait lui, pauvre, infirme, persécuté, vivant alors dans l'exil. Il répondit avec plus de franchise que de politesse : « Si M. de Voltaire a dit qu'au lieu d'avoir » été secrétaire de l'ambassadeur de France à Venise, j'ai été son valet, M. de Voltaire en a menti » comme un impudent. Si dans les années 1743 et » 1744, je n'ai pas été premier secrétaire de l'ambassadeur de France ; si je n'ai pas fait les fonctions » de secrétaire d'ambassade, si je n'en ai pas eu les » honneurs au sénat de Venise, j'en aurai menti moi-» même. »

Rousseau savait (ce qu'ignorent ses détracteurs) qu'une assertion, quelque positive qu'elle soit, ne suffisait point. Il accompagna son démenti de preuves incontestables. Du fond de sa retraite dans le Derbyshire, il indiqua les personnages qui se trouvaient alors à Paris et qui l'avaient vu à Venise, *ayant le pas sur les gentilshommes* de l'ambassade; *allant au sénat;* assistant aux conférences à la place de M. de Montaigu (qui n'aurait pu ni comprendre, ni répondre); visitant en son nom les ambassadeurs. Ces personnages étaient le chancelier du consulat, M. Leblond, consul à Florence, M. de Jonville chargé d'affaires, le secrétaire de l'ambassade d'Espagne à Venise, qui était passé dans la même qualité à l'ambassade espagnole à Paris. De plus, la correspondance de Rousseau avec le ministre des affaires étrangères prouvait qu'il avait été chargé de fonc-

tions bien au-dessus de celles d'un valet. Voilà ce qu'il fallait savoir, ce qu'il était facile d'apprendre, avant de renouveler au bout de soixante-deux ans [1] une accusation victorieusement repoussée comme calomnieuse. Il faut de plus avoir une *certaine* opinion de soi pour croire être plus heureux ou plus habile que Voltaire.

1745. C'est de cette année que date sa liaison avec Thérèse Le Vasseur : liaison indigne de lui, et qui eut la plus triste influence sur son sort.

Il achève, et fait jouer son opéra des *Muses galantes*, qui lui valut de la part de Rameau un traitement brutal.

C'est à la fin de cette même année que commencent entre Voltaire et Rousseau des relations qui devaient bientôt finir par être orageuses. Il s'agissait des fêtes qu'on devait donner à l'occasion de la bataille de Fontenoy. On voulait représenter les *Fêtes de Ramire*, mais il y fallait des changements, et Voltaire était occupé du *Temple de la Gloire* [2]. On s'adresse à Rousseau, qui, du consentement de

[1] Toutes les accusations de ces messieurs paraissent toujours plus d'un demi-siècle après l'événement prétendu. Les extraits de la correspondance entre Voltaire et l'envoyé de France; des documents nouveaux sur M. de Montaigu, et les preuves enfin de nos assertions se trouvent à la suite des *OEuvres inédites de Rousseau*.

[2] Représenté à Versailles, le 27 novembre 1745. Voltaire demandait à l'abbé de Voisenon s'il avait vu le *Temple de la Gloire* : « J'y suis allé, répondit l'abbé, elle n'y était pas : je me suis fait inscrire. »

l'auteur, travaille à son ouvrage [1]. Les désagréments qu'il éprouve de la part de madame La Popelinière et de Rameau le font tomber malade. Il ne retire rien de son travail.

Thiriot le ramène chez madame Dupin, dont il reçoit 900 fr. par an, en qualité de secrétaire. Il l'accompagna dans le voyage qu'elle fit à Chenonceaux, en 1747. Ce fut dans ce château qu'il composa *l'Engagement téméraire* et *l'Allée de Sylvie*.

Il met ses enfants aux Enfants trouvés. Nous examinerons les motifs qui le déterminèrent, et les excuses qu'il donne pour une faute que lui-même trouvait inexcusable [2].

C'est pendant cette année, ou en 1748, qu'il est introduit chez madame d'Épinay, par Francueil. Elle avait un théâtre au château de la Chevrette (qui a été détruit). On y joua l'*Engagement téméraire*. Il parle des confidences que lui fit M. de Francueil sur madame d'Épinay, et d'un secret dont il *n'ouvrit la bouche à personne*. Ce secret si bien gardé n'en est plus un, graces, aux mémoires de madame d'Epinay. Il s'agit d'une maladie transmise du mari, par l'intermédiaire de sa femme, à M. de Francueil qui fut aux portes du tombeau.

Dans l'espace que comprend ce septième livre, il se lia intimement avec Condillac et Diderot. Celui-ci

[1] Voy. dans la Correspondance la lettre de Jean-Jacques à Voltaire, en date du 11 décembre 1745.

[2] Cet examen nous paraît mieux placé dans le récit des rapports entre Jean-Jacques et Dussaux.

venait d'entreprendre avec d'Alembert l'*Encyclopédie*. Jean-Jacques fit plusieurs articles pour cette collection. Diderot ayant été mis à Vincennes pour sa *Lettre sur les aveugles*, publiée en 1749 [1], Jean-Jacques ressent un mortel chagrin, écrit à madame de Pompadour en faveur de son ami, demande d'être enfermé avec lui, fait enfin de fréquents voyages au donjon. C'est dans l'un de ces voyages qu'il éprouve une révolution dont il va nous rendre compte. Arrêtons-nous avec lui. Rousseau va devenir un autre homme, et passer subitement de l'obscurité dans un jour éclatant.

Revenons sur deux circonstances, parce qu'elles se prêtent à des observations qui auraient interrompu le récit. La première est son aventure avec Zulietta. Les réflexions qu'il fait sur l'avilissement de cette courtisane (au lieu d'en jouir), celles que lui inspire une légère difformité, ont paru à M. de La Harpe une preuve de folie. « Le voilà, dit-il, persuadé qu'on a » voulu le livrer à *une espèce de monstre, et il fond* » *en larmes*. Si ce n'est pas là un trait de folie, » qu'on me dise ce que c'est [2]. » Qui ne croirait que la chose s'est ainsi passée ? Il faut confronter l'extrait infidèle et tronqué avec les *Confessions*. Jean-Jacques arrive près de Zulietta ; sa beauté, sa jeunesse,

[1] Madame Dupré Saint-Maur et Réaumur, persiflés tous deux par Diderot, obtinrent une lettre de cachet.

[2] *Nouv. Suppl. au Cours de Littérature de M. de La Harpe*, p. 244, vol. in-8°, 1818. Ce sont des morceaux insérés dans le *Mercure*, et recueillis par M. Barbier.

sa fraîcheur, son esprit lui font faire des réflexions. Il déplore l'usage avilissant qu'elle fait de ces dons de la nature, et il en est agité *au point d'en pleurer ;* ce sont ses propres expressions. Ce moment passé, il trouve une difformité dans Zulietta. Il est facile de deviner l'effet que cette découverte produit sur lui, mais il ne *fond pas en larmes.* Celles qu'il venait de répandre un instant auparavant avaient une cause plus morale et plus désintéressée. Si M. de La Harpe n'a pas mis de mauvaise foi dans la manière de présenter le fait, qu'on nous dise ce que c'est [1]. Jean-Jacques se moque de son extravagance, et ne s'épargne aucun ridicule. Il mérite tous les reproches qu'il se fait; mais voir dans cette aventure les progrès de la « dé-
» mence, de cette maladie trop réelle, qui tenait à
» son organisation ; s'étonner que personne n'ait fait
» attention à cette anecdocte très-singulière, qui
» prouve que le germe du mal existait [2]; » » c'est être soi-même abusé par la passion. On est plutôt en droit de *s'étonner* que quelqu'un ait fait *attention à la très-singulière anecdote,* pour l'interpréter comme le fait La Harpe [3]. Plus tard, c'est-à-dire dans

[1] La Harpe dit que la dissemblance entre deux *tétons n'est pas à beaucoup près sans exemple.* Cela peut être, et ne prouve rien dans le fait dont il est question, sinon que M. de La Harpe avait plus d'expérience que Rousseau.

[2] La Harpe, *ibid.*

[3] Il est bon de rappeler que *M. Le Blond* ayant mis Jean-Jacques d'une partie faite avec des Juliettes parisiennes, Rousseau passa son temps *à méditer sur le sort malheureux de ces créatures. Conf.* liv. X.

le neuvième livre des *Confessions*, Rousseau dit en parlant de madame d'Épinay ; « de la gorge comme » sur ma main. Ce défaut seul eût suffi pour me glacer. » Jamais mon cœur ni mes sens n'ont su trouver une » femme dans quelqu'un qui n'eût pas de tétons. » C'était bien pis de n'en avoir qu'un.

La seconde circonstance est relative à madame de Besenval, qui voulut l'envoyer dîner à l'office. Il en avait depuis trop long-temps oublié le chemin pour le reprendre, et malgré la détresse dans laquelle il se trouvait, il allait sortir, lorsque madame de Broglie fit expliquer sa mère, qui, quoique *pleine de son illustre noblesse polonaise*, le fit manger à sa table. Elle était née comtesse Bielinska et tenait aux Leczinski par une étroite parenté. A son retour de Venise, il fut très-mal reçu de madame de Besenval, qui ne put jamais se mettre dans la tête qu'il fût possible qu'un ambassadeur eût tort avec son secrétaire. Jean-Jacques fut tellement piqué de cet accueil, qu'en sortant de chez elle, il lui écrivit « une » des fortes et vives lettres qu'il ait peut-être écrites. » Elle a été conservée et fait partie du Recueil des Œuvres inédites de Rousseau [1]. Elle répond en effet à l'idée qu'il en donne et dut piquer vivement une femme qui ne trouvait rien de beau dans ce monde que des parchemins, et rien de méritoire que le mérite des aïeux.

Nous avons dû noter ce trait de caractère, parce qu'il n'est point étranger à la conduite de Jean-Jacques. Il fait partie du très-petit nombre de faits,

[1] Tome 1, p. 15.

qui, établissant des rapports entre le Rousseau que nous connaissons, et celui que nous allons connaître, conservent la liaison entre l'un et l'autre.

Il est question dans ce livre d'une pièce dans laquelle Rousseau joue un rôle « qu'on fut, dit-il, obligé de » lui souffler d'un bout à l'autre de la représenta- » tion. » Cette pièce était l'*Engagement téméraire* dont il est l'auteur. « Elle eut, dit madame d'Épi- » nay dans ses mémoires, un grand succès. Je doute, » ajoute-t-elle, qu'elle pût réussir au théâtre, mais » c'est l'ouvrage d'un homme de beaucoup d'esprit, » et peut-être d'un homme singulier. » Il est probable que Jean-Jacques exagère sa gaucherie ; car mademoiselle d'*Ette*, qui était fort méchante, dit au chevalier de Valori (auquel elle rendait compte des plaisirs de la Chevrette), en parlant de la manière dont la pièce fut jouée : « Les hommes ne sont pas » aussi excellents que les femmes, mais ils ne gâtent » rien. »

Arrêtons-nous un moment ici. Rousseau va devenir un autre homme. C'est pendant le cours de cette première période qu'il commit quelques actions basses qu'on lui a reprochées, en profitant de ses aveux pour les dénaturer : telles sont le vol d'un ruban, l'habit de Claude Anet, l'abandon de M. Le Maistre, enfin l'envoi de ses enfants à l'hôpital. On ne doit point, quoiqu'on l'ait fait plus d'une fois, arguer de ces actions pour le mettre en contradiction avec lui-même, puisqu'il subit une véritable métamorphose en 1750. C'est parce qu'il avait commis ces fautes, que, sentant l'oubli de ses devoirs, il fit une réforme sévère dans sa conduite,

et prit la plume, attachant à la pratique de ces devoirs qu'il avait négligés, un charme entraînant qu'aucun moraliste n'avait mis avant lui. Au lieu de les prescrire, il les fit aimer. Prétendre que l'abandon de ses enfants lui ôte le droit de recommander aux pères d'élever les leurs, en les avertissant que, s'ils suivent son exemple, ils éprouveront des remords semblables à ceux dont il est tourmenté, c'est une logique moins absurde que celle qui fait dire : Jean-Jacques, ayant mis ses enfants à l'hôpital, est en contradiction avec lui-même lorsqu'il nous conseille d'avoir soin des nôtres.

Nous sommes obligés de nous occuper des amis de Jean-Jacques. Il leur doit la réputation d'orgueilleux, d'homme de mauvaise foi, de bizarre et d'ingrat. Pendant la période que nous venons de parcourir, son obscurité le sauva de leur haine ; c'est dans la suivante qu'elle se manifeste et qu'il devint leur victime. Je crois que l'envie seule, compagne presque inséparable du métier d'homme de lettres, est la cause de leur conduite.

Dès son arrivée à Paris, « il fut, ainsi qu'il le » raconte lui-même, à portée de faire connaissance » avec tout ce qu'il y avait de plus distingué dans la » littérature, et, par là, cette connaissance se trou» va toute faite, lorsqu'il se vit, dans la suite, ins» crit tout d'un coup au milieu d'eux. » Il dut cet avantage à ses visites aux académiciens, pour son système de musique. Ceux qui avaient déjà de la célébrité, ou qui étaient près d'en acquérir, ne firent aucune attention à lui, ne soupçonnèrent nullement ses talents : ils étaient plus disposés à lui accor-

der une pitié dédaigneuse, à le protéger, qu'à lui porter envie. Il n'eut donc point à se plaindre d'eux. Comme c'est par eux que l'on connaît Rousseau, et sur leur témoignage qu'on se forme une idée de l'auteur d'*Émile*, il importe de peser ce témoignage et de le réduire à sa juste valeur; c'est ce que nous ferons suivant l'ordre des temps et la série de leurs rapports avec Jean-Jacques. A l'époque où nous sommes (1750), ses amis étaient, Bordes, Mably, Condillac, M. de Francueil, madame d'Épinay, d'Alembert, Diderot et Grimm. Il se lia intimement avec les deux derniers et même s'engoua de Grimm. Tant que Rousseau resta dans l'obscurité, aucun nuage n'altéra cette liaison, mais elle ne tardera pas à devenir orageuse.

DEUXIÈME PÉRIODE.

DEPUIS LE DÉBUT DE ROUSSEAU DANS LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES JUSQU'A SA CONDAMNATION PAR LE PARLEMENT DE PARIS. 1750 A 1762.

Liv. VIII. — De l'été de 1749 au 9 avril 1755. Supposons un dépôt de matières inflammables qui n'attendent, pour faire explosion, que l'étincelle électrique, que le frottement même, et nous aurons une idée de la révolution qui va s'opérer dans Rousseau. La question proposée par l'Académie de Dijon fut cette étincelle. Jean-Jacques rend compte des singuliers effets que la lecture du programme lui fit éprouver; ils tiennent en quelque sorte du délire. Il en reproduit la description avec plus de détails dans ses lettres à M. de Malesherbes.

1749. Il quitte l'hôtel de Saint-Quentin et se loge à celui du Languedoc, rue de Grenelle-Saint-Honoré, dont il ne sortit que le 9 avril 1756, pour aller habiter l'Hermitage. *Pendant ces six à sept années*, il aurait goûté le plus *parfait bonheur domestique*, sans les tracasseries de madame Le Vasseur. Il est entraîné par le chapelain du prince de Saxe-Gotha et par Grimm dans un mauvais lieu. C'est la seule fois de sa vie qu'il y soit entré : la honte qu'il en eut et le remords qu'il

en conserva ont été décrits par lui dans la *Nouvelle Héloïse* [1].

1750. La couronne que lui décerna l'Académie de Dijon réveille toutes ses idées et renouvelle l'enthousiasme qui lui avait dicté son discours : il veut, dès cet instant, se mettre au-dessus de la fortune et de l'opinion, et se suffire à lui-même. La mauvaise honte le retient et l'empêche d'exécuter sa résolution autant de temps qu'il en fallait aux contradictions pour irriter sa volonté et la rendre triomphante.

M. de Francueil lui offre l'emploi de caissier : il l'exerce pendant quelque temps ; mais les soucis que lui cause cette responsabilité le rendent malade. Il renonce à tout projet de fortune ; il s'applique à briser les fers de l'opinion : « les efforts qu'il fait pour » y parvenir sont incroyables. Il se met à copier de » la musique à tant la page ; » réforme son costume, et refuse M. de Francueil, qui, le voyant inébranlable dans le projet de renoncer à la fortune, le croit et le déclare fou.

On attaque son discours : il répond, et ses répliques ont le plus grand succès. Le libraire *Pissot*, suivant la coutume, ne lui donne rien du discours, malgré la vente rapide de cet ouvrage.

Il est visité, recherché, importuné : il sent qu'il n'est pas aussi aisé qu'on se l'imagine d'être pauvre et indépendant.

Thérèse et sa famille, à qui de pareilles idées paraissaient fort étranges, le contrariaient et lui don-

[1] Deuxième partie, lettre XXVI.

naient de l'humeur. « Sa sotte timidité ayant pour » principe de manquer aux bienséances, il prit le » parti de les fouler aux pieds, affectant de mépriser » la politesse qu'il ne savait pas pratiquer. »

Il fait, en peu de jours, à Passy, les paroles et une partie de la musique du *Devin du Village*, qui eut le plus grand succès. On veut le présenter à la cour, on lui fait espérer une pension : il refuse, parce qu'en la recevant, « il fallait flatter ou se taire ; et » qu'en y renonçant, il crut prendre un parti très- » conséquent à ses principes, et sacrifier l'apparence » à la réalité. L'accuser d'un sot orgueil, c'était, » dit-il, bien plus tôt fait : » et c'est ce qu'on fit.

1753. L'occasion [1] de développer entièrement ses principes se présente dans la question sur l'*origine de l'inégalité parmi les hommes*, mise au concours par l'Académie de Dijon. Il s'enfonce dans la forêt de Saint-Germain pour méditer ce sujet, et compose son *discours*.

1754. Le premier juin il part pour Genève avec son ami Gauffecourt, qui lui propose ce voyage. Ce Gauffecourt, âgé de plus de soixante ans, vieux libertin, fait pendant la route d'inutiles tentatives pour séduire Thérèse : offre d'argent, livres et gravures obscènes, tout est vainement employé. Jean-Jacques, qui avait la plus grande confiance en lui, apprit cette conduite avec un *serrement de cœur tout nouveau*. Ayant cru jusqu'alors l'amitié inséparable des sentiments nobles,

[1] Peu de temps auparavant il les avait exposés dans la préface de *Narcisse*, imprimée au commencement de 1753.

il se voit forcé, pour la première fois de sa vie, de l'allier au dédain et d'ôter son estime à un homme qu'il aime et dont il se croit aimé. « De l'impression » très-vive qu'il ressent, naît cette disposition à la » méfiance que d'autres trahisons développèrent par » la suite. » Il va voir madame de Warens, qu'il trouve au dernier degré d'avilissement, et qui résiste aux efforts qu'il fait pour la déterminer à venir vivre avec lui. Pendant son séjour à Genève, il rentre dans la religion de ses pères, qu'on lui avait fait quitter à 16 ans. Il forme le projet de se retirer dans cette ville: mais il y renonce, alarmé de l'influence qu'y exerçait Voltaire, et craignant de retrouver dans sa patrie *le ton, les avis, les mœurs qui le chassaient de Paris.* M. de La Harpe a prétendu que Jean-Jacques, jaloux de l'auteur de *Zaïre* ne voulut point habiter son voisinage, parce qu'il y serait éclipsé par lui. Le plus bel hommage qu'on ait rendu aux talents de Voltaire est certainemennt celui de Rousseau, qui avoue que son style s'est formé en lisant ses immortels ouvrages. L'assertion de La Harpe n'est donc qu'une conjecture gratuite.

On avait représenté en 1755 à Nanci, devant le roi Stanislas, une comédie intitulée *les Originaux*, que Palissot avait faite sur la demande du maire de la ville. Il y maltraitait Rousseau. Le roi voulut punir l'auteur et le chasser de son académie: mais Jean-Jacques obtint sa grâce; et de plus, que ce fait ne serait point inscrit sur les registres.

L'usage où l'on est d'interpréter l'action la plus louable et d'en atténuer le mérite (usage qui a sa

source dans le cœur humain), nous force à nous arrêter un instant sur le parti que prit Jean-Jacques de renoncer à la société, pour vivre dans la retraite. Est-ce, comme on l'a prétendu, l'amour de la singularité et un orgueil puéril? Alors les sentiments qu'il exprime dans ses ouvrages étaient feints. De cette hypothèse naît une objection insoluble, c'est l'impossibilité de tenir, sans la *persuasion*, le langage que tient Rousseau, et de communiquer, comme il le fait, l'enthousiasme et de vives émotions, sans rien ressentir, sans rien éprouver. Quand on fait des suppositions de cette nature, il faut nécessairement en admettre les conséquences. Ce fut donc par calcul qu'il prit *le parti de rompre en visière* à tout le genre humain; mais quand on fait un calcul de cette espèce c'est pour en retirer quelque fruit : on ne refuse pas malhonnêtement, quelquefois même avec brutalité, des cadeaux, des pensions, de la fortune et des honneurs. Comme, sur cet article, on n'a pu le trouver en défaut, et qu'on l'a vu presque toujours dans un état voisin de la détresse, il a fallu recourir à un fol amour de célébrité. N'oublions pas que c'est toujours par esprit de calcul (puisqu'il manque, dans cette supposition, de persuasion et de bonne foi), et que nécessairement il a dû *vouloir* jouir du fruit de ses sacrifices, c'est-à-dire de cette célébrité dont il avait, suivant ses ennemis, une soif si ardente. Alors il faut expliquer pourquoi il s'y dérobe avec tant de soin; pourquoi il préfère la botanique, des promenades solitaires, à tant d'avances qui lui sont faites, et l'isolement à sa rentrée dans la société : sur ce théâtre où il aurait joui, dans tout

son éclat, de cette célébrité dont on le suppose toujours occupé. Enfin il faut expliquer cette idée fixe, cette manie déplorable qui lui faisaient croire, dans les six dernières années de sa vie, qu'il était un objet odieux à tout le monde : manie qu'il est impossible de concilier avec l'esprit de calcul et l'absence de la bonne foi.

Cherchons, pour nous, un autre motif que celui-là, puisqu'il n'explique rien; puisque, attribuer la conduite de Jean-Jacques à l'esprit de calcul, c'est énoncer une assertion en contradiction avec les faits et les résultats.

En suivant attentivement Rousseau, à dater de 1750, on voit qu'il s'étudie avec la ferme résolution de se vaincre et jusque dans les plus petites choses. Il avait déjà fait quelques essais à diverses époques de sa vie [1]. Mais comme le projet qu'il formait exigeait, dans son exécution, un combat continuel qui se renouvelait tous les jours et à chaque instant par les obstacles, il se séquestre de la société; et, pour n'y pas rentrer, il adopte un costume qui n'y est pas admis, ou plutôt qu'on n'y voyait pas.

C'est ainsi que, depuis, s'est conduit Alfieri qui, toujours vaincu par une passion dont il rougissait, ne pouvant renoncer à une femme qui n'était pas digne de lui, se fit couper les cheveux pour se créer un invincible obstacle au désir qu'il aurait eu de sortir

[1] La victoire qu'il remporta sur lui-même en n'allant point chez madame de Larnage (liv. VI), en se séparant de mademoiselle Serre (liv. VII), en différant d'ouvrir le paquet qui contenait la lettre de change dont il avait si grand besoin, etc.

de chez lui [1]. Il ne pouvait paraître en public ainsi tondu, dans une ville où l'on portait les cheveux longs à cette époque [2].

Rousseau réforma donc son costume pour ne plus paraître dans le grand monde : il publia hautement ses opinions et prit, dans deux ouvrages, imprimés à peu de distance l'un de l'autre [3], un ton qui le mettait dans l'impossibilité de se dédire. C'est ainsi que sa faiblesse fit sa force, et que le sentiment de cette faiblesse lui suggéra des mesures promptes et décisives qui rendaient l'exécution de son projet moins difficile.

LIV. IX. — DU 9 AVRIL 1756 AU 15 DÉCEMBRE 1757. Ce livre comprend le séjour que fit Jean-Jacques à l'Hermitage. Ses amis voulurent lui faire passer l'hiver à Paris ; et, pour y parvenir, employèrent des moyens qui lui donnèrent d'autant plus d'humeur, qu'il parut évident que leur motif n'était pas de jouir de sa société, mais de le mettre en contradiction avec lui-même.

Il rend compte de son travail et des ouvrages qu'il compose dans sa retraite. Le plus important de tous, *Émile*, était du nombre. Un autre, dont on doit regretter la perte, est le *Matérialisme du Sage*. Il donne les détails les plus intéressants sur les changements qui s'opèrent en lui. » Je ne vis plus, dit-il, qu'erreur » et folie dans la doctrine de nos sages, qu'oppres-

[1] Vie d'Alfieri, tome 1, p. 275.

[2] A Turin, c'était en 1775.

[3] La Préface de *Narcisse* en 1752, et le Discours sur l'*inégalité*, en 1753.

» sion et misère dans notre ordre social. Dans l'illu-
» sion de mon sot orgueil, je me crus fait pour
» dissiper tous ces prestiges. Jusque-là j'avais été
» bon : dès-lors je devins vertueux ou du moins
» enivré de la vertu.... Voilà d'où se répandit dans
» mes premiers livres ce feu vraiment céleste qui
» m'échauffait en dedans, et dont, pendant qua-
» rante ans, il ne s'était pas échappé la moindre
» étincelle, parce qu'il n'était pas encore allumé...
» J'étais vraiment transformé : mes amis ne me recon-
» naissaient plus... Le mépris que mes profondes médi-
» tations m'avaient inspiré pour les mœurs, les maxi-
» mes et les préjugés de mon siècle, me rendait insen-
» sible aux railleries de ceux qui les avaient. »

Il date le commencement de cet état, *le plus contraire à son naturel*, de l'époque où, quittant Paris, il se retira de cette capitale pour vivre à la campagne. Nous verrons, par la suite, que la retraite produisit d'autres effets, et nous en découvrirons les causes. Quelques détails les font déjà pressentir dans ce livre : ce sont ceux où Rousseau nous fait voir les tracasseries de la famille de Thérèse et de ses amis.

Dans le mois de mai de cette année 1757, commence cette passion pour madame d'Houdetot, qu'il décrit en traits de feu, et qui eut pour lui des « sui-
» tes mémorables et terribles. C'était, cette fois,
» de l'amour, et l'amour dans toute son énergie et
» dans toutes ses fureurs. »

Quelques mois se passent, et des intrigues lui font perdre ses amis, son repos, sa maîtresse, et le déterminent à sortir de sa retraite au milieu de l'hiver.

Parlons de ses *amis*, ou de ceux qu'il croyait mériter ce nom, qui vivaient dans la même sphère, avec lesquels il avait conservé des rapports. Dans leur nombre, il s'en trouvait un qui les lui enlevait tous, quoique Rousseau les lui eût donnés; un entre les mains de qui les autres devinrent des instruments dociles, dirigés habilement vers un but. Cet ami, c'est Grimm, et le but, l'abandon de Jean-Jacques.

Parmi les liaisons plus ou moins intimes qu'il avait eues jusqu'à cette époque, il négligea les unes en se retirant à la campagne : dans sa solitude, il rompit avec presque tous les autres.

A ceux que nous avons nommés précédemment, il faut ajouter Duclos, le baron d'Holbach, Saint-Lambert et Marmontel, tous hommes de lettres, auteurs et philosophes. Il ne conserva que *Duclos* et *Condillac*. Le premier appréciait ses talents, sans en être jaloux, et les encourageait. Il rendit même à Rousseau des services. Ils se voyaient rarement. Le second, froid, sage, métaphysicien, fut appelé en Italie pour l'éducation du prince de Parme. Cette circonstance fit cesser totalement les rapports qui existaient entre Jean-Jacques et l'abbé ; rapports qui d'ailleurs étaient devenus rares depuis la retraite du premier.

Ceux pour qui Jean-Jacques avait conçu une affection particulière furent *Diderot* et *Grimm*. Commençons par celui-ci. Rousseau rapportant dans ce livre les particularités de sa rupture avec lui, sans les compléter, parce qu'il ne savait pas tout, Grimm va

nous aider lui-même. Quant aux autres, ils ne tarderont pas à paraître. Rousseau raconte avec quelques détails (liv. VIII) dans quelles circonstances Grimm et lui se connurent, se lièrent et vécurent dans l'intimité. Le premier était lecteur du jeune prince de Saxe-Gotha. C'était, à ce qu'il paraît, un titre sans fonctions ou du moins sans revenus, puisque Grimm ne restait avec le prince qu'en « attendant une place, et que » son très-mince équipage annonçait le pressant besoin » de la trouver ». Jean-Jacques, sans être beaucoup plus heureux, vivait chez madame *Dupin*, dans la meilleure société de Paris, connaissait beaucoup de personnes qui pouvaient le mener à la fortune, s'il eût eu l'adresse de faire valoir un peu les talents qu'il avait. Grimm la possédait en perfection, et savait mieux profiter des circonstances. Rousseau lui donna ses amis, l'introduisit dans les sociétés qu'il fréquentait, et poussa l'engouement pour cet Allemand au point de cesser de voir ceux qui ne voulaient pas le recevoir. Grimm le supplanta, lui ôta ses amis et lui tourna le dos. On trouve sur lui, dans le neuvième livre, des détails piquants auxquels nous renvoyons. Il reste seulement à expliquer leur rupture.

Parmi les femmes de Paris avec qui Jean-Jacques fut lié, on doit remarquer mesdames Dupin, de Chenonceaux sa belle-fille, d'Épinay et d'Houdetot. Il ne perdit que madame d'Épinay avec laquelle Grimm le brouilla, ainsi que le prouvent les mémoires de cette dame.

Dans le récit intéressant de cette rupture sont deux circonstances qui ont besoin d'éclarcissements

que Rousseau ne pouvait donner, parce que seul, au milieu de gens qui agissaient à son insu, dirigeant contre lui leurs attaques, et le frappant dans l'obscurité, il ignorait toutes leurs menées. Suppléons à son silence et donnons les explications qu'il a négligées, se fiant beaucoup trop à la pureté de ses intentions, comme à la justice de ses contemporains. Jean-Jacques raconte toutes les démarches qu'on fit pour l'engager à partir pour Genève avec madame d'Épinay, qui se rendait dans cette ville par *raison de santé. La maladie* était un secret ignoré du mari: Rousseau ne le dévoile pas; mais on a su depuis qu'il s'agissait de la grossesse de madame d'Épinay. Grimm, son amant *alors*, et que l'état de cette dame intéressait *personnellement*, avait combiné ce voyage. C'était un coup de maître que de la faire accompagner par Rousseau. C'en fut un plus habile encore que de donner pour chaperon le mari même, qui conduisit en effet sa femme à Genève, revint fort inquiet, et fut ensuite informé de la guérison sans jamais l'avoir été du mal.

La manière dont Grimm rompit avec son ancien ami mérite d'être remarquée. Il est nécessaire d'ailleurs, pour connaître la vérité, de comparer son récit à celui de Jean-Jacques. Celui-ci le consultait pour savoir s'il devait suivre madame d'Épinay. Sa lettre, datée du 19 octobre 1757, se trouve dans sa correspondance. Grimm fit attendre sa réponse. Elle arrive enfin. « Elle n'était que de sept à huit lignes » que je n'achevai pas de lire, dit Rousseau; c'était » une rupture, mais dans des termes tels que la plus

» infernale haine les peut dicter. Il me défendait sa » présence comme il m'aurait défendu ses états. Sans » la transcrire, je la lui renvoyai sur-le-champ. »

Cette lettre se retrouvant dans la correspondance de Grimm, publiée en 1813, conséquemment plus d'un demi-siècle après l'événement, nous pourrions juger le différent, puisque nous aurions sous les yeux les pièces du procès : mais il est probable que Grimm la remplaça par une autre. Voici celle qu'il rapporte ; elle est du 5 novembre 1757.

« J'ai fait ce que j'ai pu pour éviter de répondre positivement à l'horrible apologie que vous m'avez adressée. Vous me pressez, je ne consulte plus que ce que je me dois à moi-même, et ce que je dois à mes amis que vous outragez. Je n'ai jamais cru que vous dussiez faire le voyage de Genève avec madame d'Épinay. Quand le premier sentiment devait vous engager à vous offrir, elle, de son côté, devait vous en empêcher, en vous rappelant ce que vous devez à votre situation, à votre santé et à ces femmes que vous avez entraînées dans votre retraite ; voilà mon opinion : vous n'avez pas eu le premier sentiment, et je n'en ai point été scandalisé. Il est vrai qu'ayant appris, à mon retour de l'armée, que, malgré toutes mes représentations, vous aviez voulu partir pour Genève, il y a quelque temps [1], je n'ai plus été

[1] Le baron de Grimm veut probablement parler du projet qu'avait Rousseau de retourner à Genève, à l'époque où madame d'Épinay le décida à accepter l'Hermitage. Il raconte lui-même qu'il hésitait entre la France et la Suisse, lorsque cette dame mit fin à son indécision.

étonné de la surprise de mes amis, de vous voir rester, lorsque vous aviez une occasion si naturelle et si honnête pour partir. Je ne connaissais pas alors votre monstrueux système ; il m'a fait frémir d'indignation. J'y vois des principes si odieux, tant de noirceur et de duplicité.... Vous osez me parler de votre esclavage, à moi, qui, depuis plus de deux ans, suis le témoin journalier de toutes les marques de l'amitié la plus tendre et la plus généreuse que vous avez reçues de cette femme.... Si je pouvais vous parler, je me croirais indigne d'avoir un ami. Je ne vous reverrai de ma vie, et je me croirai heureux si je puis bannir de mon esprit le souvenir de vos procédés. Je vous prie de m'oublier et de ne plus troubler mon ame. Si la justice de cette demande ne vous touche pas, songez que j'ai entre les mains votre lettre, qui justifiera aux yeux de tous les gens de bien, l'honnêteté de ma conduite. »

La lettre de Grimm n'était, au dire de Rousseau, que de sept à huit lignes; il est fâcheux que Jean-Jacques la lui ait renvoyée. Grimm, n'étant mort qu'en 1807, a vu publier les *Confessions*, et, possesseur de sa lettre, a pu l'arranger comme il convenait à ses intérêts. Le peu de rapport entre cette lettre et l'analyse qu'en fait Rousseau permet cette supposition, qui va bientôt acquérir un grand degré de certitude par les aveux de Grimm même ou plutôt par sa ténébreuse accusation. Si maintenant on lit dans sa Correspondance la lettre du 19 octobre 1757, on verra l'*horrible apologie* dont parle Grimm qui, ayant survécu pendant trente-neuf ans à Rousseau, n'a point

réclamé contre la deuxième partie des *Confessions*, publiée en 1788, c'est-à-dire dix-neuf ans avant sa mort.

Passons à l'accusation, car il ne faut rien négliger pour découvrir la vérité. Grimm se plaint de Rousseau, mais d'une manière perfide, n'alléguant rien de positif, et laissant à l'imagination du lecteur un vaste champ à parcourir : voici comme il s'exprime dans sa *correspondance littéraire,* mois d'août 1766 :

« J'ai été intimement lié avec M. Rousseau pendant plus de huit ans, et je le connais peut-être trop bien pour ne me point récuser quand il s'agit d'un jugement de rigueur sur ses faits et gestes. Il y a *tout juste neuf ans* que je me crus obligé de rompre tout commerce, quoique je n'eusse aucun reproche à lui faire qui fût relatif à moi, et qu'à son tour il ne m'eût fait aucun reproche durant tout le temps de notre liaison. Vraisemblablement la probité et la justice ne me laissaient pas le choix entre une rupture et le parti vil de trahir la vérité et de déguiser mes sentiments d'une manière déshonnête, et dans une occasion décisive, dont M. Rousseau m'avait constitué le juge fort mal à propos, mais dont je pouvais juger avec d'autant plus de sécurité, que le procès m'était absolument étranger. J'ai toujours pensé que c'est manquer essentiellement et impardonnablement à un homme, que d'oser lui confier des sentiments révoltants, dans l'espérance qu'il pourra les approuver, les écouter du moins, et les passer sous silence. C'est dire à son ami : Je me flatte que vous n'avez au fond ni honneur, ni délicatesse ; et je ne connais point d'offense plus grave. »

Il y a, dans ce langage, une perfidie remarquable. On dénonce une action basse, vile, sans la spécifier. Pour rendre l'accusation plus vraisemblable, on annonce qu'on est étranger à cette action, qu'on n'était point l'objet de l'injure, et qu'on n'a personnellement aucun reproche à faire au coupable dans cette occasion ; conséquemment nul autre intérêt que l'amour de la justice et de la vérité. Ces *précautions oratoires* sont évidemment prises pour inspirer plus de confiance. Mais, au fait, de quoi s'agit-il ? On n'en sait rien, on n'en peut rien savoir, et l'on se trouverait même dans l'impossibilité de faire aucune conjecture raisonnable, si l'on n'avait, dans d'autres Mémoires, des données certaines. Mais en consultant, pour les faits et leurs dates, les *Confessions de Jean-Jacques* et les *Mémoires de madame d'Épinay*, nous pouvons savoir ce qui se passa entre Grimm et Rousseau au mois d'octobre 1757, époque précise indiquée par le premier comme celle de la rupture. Nous voyons en effet qu'il est question du voyage de Genève, de la grossesse de madame d'Épinay, qu'il *importait de tenir secrète*. Nous trouvons dans la *Correspondance de Jean-Jacques* une lettre du 19 octobre 1757 à Grimm, et dans laquelle le premier expose au second les motifs pour lesquels il ne peut accompagner cette dame. Nous voyons (liv. IX des *Confessions*) que, dans cette même année 1757, les deux amis se brouillèrent et se réconcilièrent ensuite ; que Grimm reçut Jean-Jacques en *empereur romain*, mais enfin que la réconciliation parut sincère de la part de Jean-Jacques. C'est très-peu de temps après que Grimm

écrivit cette singulière lettre, sans motif, sans provocation, et qui surprit d'autant plus son ami qu'il s'attendait à un tout autre langage. Il fallait que la cause de Grimm fût bien mauvaise, puisque, ayant gardé pendant quarante ans dans ses mains la principale pièce du procès, il n'a pu la modifier d'une manière plus favorable pour ses intérêts. Nous avons fait remarquer le peu de rapport qui existe entre la lettre de Grimm et le compte qu'en rend Jean-Jacques; on verra, en lisant dans la *Correspondance* la lettre du 19 octobre 1757, qu'il y a moins de rapport encore entre cette lettre et la réponse de Grimm, que son ami consultait pour savoir s'il devait réellement accompagner à Genève madame d'Épinay; il le faisait son juge; il s'engageait à obéir à l'arrêt que ce juge prononcerait, et n'en reçoit qu'un billet outrageant!

L'époque de la rupture est indiquée avec tant de précision, et la lettre de Grimm coïncide tellement avec la date qu'il désigne lui-même (*il y a tout juste neuf ans au mois d'octobre* 1766), qu'on ne saurait douter que le voyage de madame d'Épinay ne fût la cause de cette rupture, puisque la lettre de Grimm, insérée dans les mémoires de cette dame, l'annonce clairement, quand nous n'aurions pas le récit de Rousseau. Mais Grimm se donne bien de garde de désigner ce voyage, parce qu'on pourrait porter un jugement : il parle d'un « fait qui lui est étranger, » dans lequel il n'a aucun reproche à lui faire per- » sonnellement; » d'un fait où JeanJacques le « cons- » titue son juge, et le met par là dans la néces-

» sité de rompre avec lui, ou de trahir bassement la » vérité. » Il s'agissait d'accompagner la femme avec qui Grimm avait depuis long-temps un commerce public, et d'en soustraire à tous les yeux le résultat !

Il est heureux que, grace à la *date précise*, on puisse faire le rapprochement, et connaître le *forfait odieux* si vaguement exprimé.

Nous ne devons point séparer Diderot de Grimm, non que le premier ne soit, sous tous les rapports et sans aucune espèce de comparaison, plus estimable que le second ; mais, réunis tous les deux contre Jean-Jacques, ils agirent de concert pour le tourmenter, avec cette différence que l'un, dupe de l'autre, n'était en quelque sorte que l'instrument de sa haine. Si nous ne pouvons entièrement justifier Diderot, du moins ses torts sont-ils infiniment moins graves que ceux de Grimm.

Diderot était susceptible de recevoir facilement les plus vives impressions; enthousiaste, toujours hors de mesure et ne sachant jamais se tenir dans un juste milieu. Naigeon, son admirateur, qui devait le connaître et qui n'en parle jamais que pour le louer, a cependant, au milieu de ses éloges, laissé échapper le trait suivant : « Diderot était incapable de ne voir » dans un livre que ce qui s'y trouve : il raisonne » quelquefois sur des traits qui n'ont de réalité que » dans son imagination : il brouille et confond tout. » Il est rare qu'il s'autorise d'un fait sans l'altérer. » D'où l'on voit que Diderot pouvait être de bonne foi en ne disant pas un mot de vrai. Les hommes de cette

espèce se persuadent aisément. Ils ressemblent à ces menteurs de profession qui finissent par se croire.

Ami sincère de Rousseau tant qu'il ne le fut pas de Grimm, il aurait continué de l'être s'il n'eût jamais connu celui-ci. Mais Jean-Jacques les lia tous les deux et ce fut à ses dépens. Grimm étudia le caractère de Diderot et vit bientôt le parti qu'il en pouvait tirer. Tous les deux aimaient le commérage et les caquets, avec cette différence, que le premier mettait beaucoup du sien, tandis que le second adoptait avidement, répétait avec feu, exagérant sans s'en douter. Les premières intrigues furent obscures, parce qu'elles se bornèrent à la famille de Thérèse, aux rapports de cette famille avec Rousseau qui donne, dans ses *Confessions*, des détails suffisants sur cet objet, Mais la sphère s'agrandit. La maison de madame d'Épinay était un théâtre de plaisir; elle pouvait être une ressource pour un homme qui ne perdait jamais son intérêt de vue. Grimm y fut introduit par Rousseau. C'était un trésor pour un aventurier qu'une femme aimable, riche, négligée de son mari, et d'une grande facilité de caractère et de mœurs. D'un coup d'œil il vit tout ce qu'il était possible de faire. Supplanter Rousseau, le chasser, et, pour y parvenir, inspirer à madame d'Épinay une passion violente en feignant d'en éprouver une; tels sont et le but auquel il atteignit en peu de temps, et le moyen dont il se servit. Mais la société intime de cette femme, et particulièrement Saint-Lambert et madame d'Houdetot, avaient et de l'affection et de l'estime pour Jean-Jacques. Il était nécessaire de détruire ces sentiments; ce qui parais-

sait d'autant plus difficile qu'ils étaient fondés sur une longue habitude. Grimm ne se rebuta point : rien n'égale son impudence, si ce n'est la crédulité sur laquelle il a compté et la justesse de son calcul. Il lui fallait Diderot pour le succès de son intrigue, et Diderot *persuadé*, parce qu'avec le secours d'un homme qui avait toujours le langage d'un inspiré, il persuaderait bien mieux les autres; Diderot, trompé d'abord et de bonne foi, s'avança trop pour reculer. Nous verrons que de dupe il devint sciemment complice en racontant des faits démentis par ses propres lettres. Il ne suffisait pas de brouiller Jean-Jacques avec madame d'Épinay ; il fallait indisposer contre lui le public de Paris et les sociétés qu'il y avait fréquentées ; car Rousseau, depuis plus d'une année, vivait dans la solitude. Parmi ces sociétés, la plus renommée à cause des dîners, de la hardiesse des opinions philosophiques de l'amphytrion, était la maison du baron d'Holbach, « qui usait noblement de sa fortune » et réunissait chez lui des gens de lettres et de mé- » rite, et par son savoir tenait bien sa place au milieu » d'eux. » (C'est Rousseau qui s'exprime ainsi sur le compte d'un de ses plus grands ennemis.) Grimm sentit combien il importait au succès de son plan de mettre dans ses intérêts cette société nombreuse dont tous les membres étaient répandus dans Paris. Depuis long-temps Rousseau l'avait fait recevoir par Diderot dans cette maison. C'était quelque temps avant la représentation du *Devin du Village*. Par reconnaissance Grimm fit entendre qu'il avait pillé la musique de cette pastorale, et bientôt accrédita l'opinion (qui ce-

pendant n'eut pas de durée) que Rousseau n'était pas l'auteur du *Devin*. Grimm ayant tout ce qu'il faut pour réussir dans le grand monde, étant adroit, souple et flatteur avec ceux dont il voulait gagner la bienveillance, eut bientôt une grande influence chez le baron d'Holbach. C'est dans la maison de ce financier qu'il établit son *quartier-général.*

Pendant qu'il intriguait à La Chevrette pour en chasser Jean-Jacques, il faisait concourir à ses vues la société du baron. Lorsque le grand coup serait frappé, et la rupture entre madame d'Épinay et Rousseau consommée, il fallait que celui-ci ne trouvât plus de défenseurs dans la capitale, et l'on obtenait ce résultat au moyen de la coterie *holbachique,* qui, quoique Rousseau lui donne ce nom, était plutôt celle de Grimm. Diderot y exerçait une grande influence. Il tenait à ses affections comme à ses idées. Le point essentiel était de le persuader de la déloyauté de Rousseau. Nous ignorons les moyens qu'employa Grimm, parce qu'il mettait autant de soin à cacher ses démarches qu'à réussir dans ses entreprises. Celle de se détacher de Rousseau lui donna de la peine. Les deux amis se querellaient, se réconciliaient, pour recommencer, et l'affaire n'avancait pas. Grimm eut recours à des moyens d'autant plus victorieux, qu'on ne peut jamais s'en garantir; et se servit d'une arme d'autant plus perfide, qu'on ne sait jamais avec certitude par quelle main elle est lancée. La calomnie et une lettre anonyme : telles furent les armes dont il fit usage.

Le commerce intime de Saint-Lambert et de ma-

dame d'Houdetot n'était plus un secret pour le public parisien, et la passion de Rousseau pour cette dame commençait à ne plus en être un. Cette passion avait causé un violent dépit à madame d'Épinay qui, pour connaître la correspondance de Jean-Jacques et de sa belle-sœur, se permit d'indignes démarches dont Rousseau rend compte dans ses *Confessions*. Les hommages de Grimm la dédommagèrent de l'indifférence de Jean-Jacques. Le premier, en lui inspirant de l'amour, lui fit partager sa haine contre le second. Madame d'Épinay porta bientôt des preuves de cet amour. Une maladie feinte, mais qu'une santé naturellement délicate et les assauts qu'elle avait soutenus rendaient facile à croire, couvrit la grossesse : des médecins prescrivirent un voyage à Genève pour s'y mettre entre les mains de Tronchin; Grimm employa tout son art à prouver que Rousseau devait accompagner celle qui avait mis tant de grâce à lui faire accepter l'Hermitage; et qu'un refus le rendait coupable d'une noire ingratitude. Selon lui, ce voyage était un devoir rigoureux qu'il ne pouvait se dispenser de remplir. Il fit partager cette opinion à Diderot qui, par un billet bien pressant, engage Jean-Jacques à partir, lui parlant de reconnaissance, de vertu, des sacrifices qu'elle exige. De son côté, madame d'Épinay dit tendrement à son hôte : Et vous, mon ours, ne viendrez-vous pas? L'ours répondit en plaisantant sur l'utilité du cortége d'un malade pour un autre malade. Madame d'Épinay n'insista pas : il n'en fut plus question entre eux. Mais graces à Diderot que Grimm appelle *porte-voix* dans une de ses lettres, il fut établi comme principe que

Rousseau devait aller à Genève, et la conséquence de ce principe était que, s'il ne faisait pas ce voyage, il manquait à tous les devoirs de la reconnaissance. Mais ces prétendus devoirs pouvaient n'être pas reconnus par tout le monde. Madame d'Houdetot et Saint-Lambert entre autres étaient loin de les admettre. Ils ne pouvaient aimer madame d'Épinay, qui avait tout fait pour enlever à sa belle-sœur son amant. Il fallait donc imaginer, pour noircir Rousseau, une de ces actions inexcusables qui toujours excitent l'indignation et le mépris. Grimm y avait songé.

Il s'agit d'une lettre anonyme écrite à Saint-Lambert et dans laquelle on lui annonçait que son amante, au mépris du serment qu'elle lui avait fait de n'aimer que lui, se livrait à Rousseau dont elle était uniquement occupée. Grimm rédigea cette lettre avec beaucoup d'art et de manière à ce que, sans invraisemblance, elle pût être attribuée à Jean-Jacques; celui-ci ne connut ni l'existence de la lettre, ni le soupçon dont il était l'objet. En parlant d'une entrevue avec madame d'Houdetot, il dit seulement qu'il lui trouva l'air embarrassé, « et qu'il vit clairement qu'il s'était » passé quelque chose qu'elle ne voulait pas lui dire, » et qu'il n'a jamais su. »

Une lettre anonyme est une lâcheté dont il est toujours difficile de découvrir l'auteur. Si nous attribuons hardiment à Grimm celle dont il est question, c'est après avoir lu dans les Mémoires de madame d'Épinay les efforts qu'il fait pour attirer le soupçon sur Rousseau; c'est parce qu'elle coïncide parfaitement avec les autres moyens qu'il employa pour le brouiller

avec madame d'Houdetot et Saint-Lambert ; c'est parce que cette bassesse est dans son caractère et que lui seul, de tous les acteurs mis en scène dans cette intrigue, en était capable.

Parmi ces acteurs il en est un qui joue le rôle de confident, mais choisi pour répandre les nouvelles, et très-bien choisi, parce qu'il était de toutes les réunions et le plus intrépide des gastronomes de l'époque. C'est Marmontel ; son nom se trouve honorablement inscrit au nombre des convives que rassemblaient chez eux tous les amphytrions des deux sexes du dix-huitième siècle, depuis madame de Tencin jusqu'à la fin de ce siècle ; Helvétius, Hénault, d'Holbach, mesdames Marchais, du Deffand, Geoffrin, sans oublier le financier La Popelinière, chez lequel il avait toujours son couvert mis et remplissait les fonctions de maître-d'hôtel : on ne conçoit pas qu'il ait pu suffire à tant de banquets ; mais le souvenir lui en plaisait encore sur la fin de sa vie, à en juger par cette naïveté qu'on trouve dans les *Mémoires* adressés à ses enfants, pour lesquels il les écrivait : « Vous devez com» prendre combien il était doux pour moi de faire d'ex» cellents dîners. » Cela se comprend en effet facilement ; c'est à la suite de l'un de ces repas, chez le baron d'Holbach, qu'il fait parler mystérieusement, à voix basse, Diderot qui ne pouvait se contenir et s'exprimait toujours avec feu. Mais il s'agit d'une confidence importante sur Rousseau : pour y faire croire il fallait beaucoup de précautions, et Marmontel n'en oublie aucune. Cette confidence est relative à une lettre écrite à Saint-Lambert, et qu'il ne qualifie cependant pas d'anonyme.

En effet nous nous étions trompés dans la première édition de cet ouvrage en supposant le contraire. Nous venons de relire le passage des Mémoires de Marmontel (liv. VIII); nous y voyons clairement qu'il est question d'une déclaration d'amour faite par Rousseau, probablement par écrit, ce qu'il ne dit pas, à madame d'Houdetot. Craignant qu'elle ne le dénonçât à Saint-Lambert, comme ayant voulu la séduire, il venait, tout repentant, consulter Diderot sur ce qu'il avait à faire. Celui-ci lui conseilla de tout avouer à son ancien ami qui devait savoir qu'il n'était ni un Cyrus, ni un Scipion. Rousseau, *transporté, l'embrasse* et court écrire une lettre dans laquelle il accuse madame d'Houdetot, rejette le tort sur elle, et qui est un *tissu de fourberie, d'insolence et un chef-d'œuvre d'artifice*. Saint-Lambert vint voir Diderot à qui il communiqua cette lettre, qui n'était donc pas anonyme. Tel est le récit, je ne dis pas de Diderot qui n'aurait pas oublié ce trait, mais de Marmontel. Pour qu'il y ait la moindre vraisemblance dans ce conte, il faudrait que Saint-Lambert et madame d'Houdetot eussent cessé de voir Rousseau, dès l'origine de la passion de celui-ci. Or on sait le contraire, et de plus, qu'ils n'ont jamais été brouillés, quoique plus tard ils n'aient eu que des relations rares.

Quand je n'aurais pas vérifié la fausseté de beaucoup d'autres accusations [1] de Marmontel contre

[1] Entre autres l'anachronisme de Marmontel sur l'habit d'Arménien, qu'il suppose endossé par Rousseau pendant qu'il était lié avec Diderot, Grimm, pour attirer la foule, etc., tan-

Jean-Jacques, une réflexion m'aurait fait conclure qu'il met dans la bouche de Diderot ce que celui-ci n'a pas dit. En effet, si Jean-Jacques eût écrit cette lettre, Diderot n'eût-il pas eu contre lui une arme victorieuse? au lieu de rédiger une note infâme mise dans l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, n'aurait-il pas profité de l'occasion que lui présentait la lettre anonyme? Pourquoi, dans la longue énumération des reproches qu'il fait à Rousseau, passe-t-il sous silence cette odieuse lettre qui était le chef d'accusation le plus accablant?

On peut objecter que je suppose alors que Diderot n'ait pas eu connaissance de cette lettre. Je pense qu'il y crut d'abord; mais que, comme il fréquentait Saint-Lambert et madame d'Houdetot qui ne l'attribuaient ni l'un ni l'autre à Jean-Jacques, il fut détrompé. Saint-Lambert était d'un caractère estimable, sans envie, avait de l'ame et rendait justice au talent. Sur un homme de cette trempe, une lettre anonyme ne devait pas produire l'effet qu'en attendait celui qui l'avait écrite. Elle ne lui inspira que du mépris, et ce qui prouve qu'il était loin d'en croire Rousseau coupable, c'est qu'ils se revirent depuis plusieurs fois avec la même intimité.

Le biographe de Rousseau n'a pas manqué d'accueillir cette accusation, de la corroborer à sa manière, en s'appuyant de Marmontel et du témoignage d'un intermédiaire qu'il ne nomme point, mais qui,

dis que ce ne fut qu'à Mottiers, en 1762, qu'il prit ce costume, cinq ans après sa rupture avec ses amis.

comme on s'en doute bien, est un personnage incapable de mensonge [1].

Du reste, nous n'avons, malgré toutes nos recherches, trouvé trace de cette lettre anonyme que dans les Mémoires de madame d'Épinay, où l'on met en jeu Diderot qui, de son côté, n'en dit mot dans les reproches qu'il adresse à Rousseau.

Il n'y eut entre Marmontel et Jean-Jacques aucun rapport d'intimité. Il ne pouvait y en avoir entre un parasite obséquieux, adulateur d'un financier, et celui qui, ne prostituant jamais sa plume, préféra l'indépendance à des chaînes dorées et serviles.

Nous reviendrons sur le compte de Diderot qui doit reparaître encore une fois.

Quant à madame d'Épinay, si l'on en croit le témoignage de son fils dont nous avons publié une lettre curieuse [2], elle ne tarda pas à se repentir de sa

[1] *Biographie universelle*, t. XXXIX, p. 135. Nous soupçonnons que l'auteur de la notice, au lieu de vérifier dans les Mémoires de Marmontel ce que nous disions, s'est contenté de notre assertion. Ce qui motive cette conjecture, c'est qu'il reproduit notre erreur. Marmontel fait parler Diderot, comme si la lettre était signée de Rousseau. Ainsi Marmontel n'ayant point *rapporté le fait de la lettre anonyme*, dans ses Mémoires, n'a pu *long-temps après la mort* de Jean-Jacques *le raconter avec la certitude d'un homme qui ne dit que la vérité*. Ou le biographe a *mal lu*, comme nous, ce qui est peu probable : ou bien il s'en est rapporté à nous, puis au témoignage de l'homme qui n'a jamais menti. Nous avouons franchement que nous serions bien fâché de n'avoir pas commis cette erreur, et nous pouvons dire aussi, *felix culpa !*

[2] *OEuvres inédites de J. J.*, tome I, p. 388.

confiance aveugle envers Grimm. Dans cette lettre, datée du 10 mai 1811, M. Delalive confirme tous les détails donnés par Rousseau sur sa mère ; rejette sur Grimm tous les torts de madame d'Épinay, ajoutant qu'il fut la cause de leur rupture, mais *qu'en donner la raison ne lui est pas possible.* Ne pouvant s'exprimer plus clairement sur le compte de sa mère, il en dit assez pour ceux qui connaissaient sa conduite, sur laquelle ses *Mémoires,* publiés en 1818, ne laissent aucun doute.

Dès que Grimm eut mis Diderot de son bord, la réputation de Rousseau fut à la disposition de deux hommes qui possédaient les moyens les plus efficaces de détruire toute réputation. L'un s'exprimait en illuminé ; l'autre se renfermait dans de perfides réticences. Le premier semblait inspiré par l'enthousiasme de la vérité, le second par sa pitié pour son ancien ami : le moyen de résister ? Grimm le crut perdu. A cette époque Rousseau n'était encore connu que par ses deux premiers discours. Dans la république des lettres, il faut presque toujours des prôneurs, des coteries, de l'intrigue pour parvenir. Grimm le privait de tous ces secours, croyant qu'il ne pourrait s'en passer. Il se trompa. S'il avait entrevu dans un avenir prochain la *Lettre sur les spectacles, la Nouvelle Héloïse,* l'*Émile;* s'il avait aperçu le prince de Conti, le maréchal de Luxembourg, Frédéric le Grand, remplacer M. le baron de Grimm et M. le baron d'Holbach, s'il avait alors deviné les *Confessions,* il aurait probablement tenu une autre conduite. Du reste il dut bientôt oublier naturellement sa victime,

étant devenu le correspondant de sept souverains, parmi lesquels on comptait trois têtes couronnées. L'un des sept le créa baron, les autres le décorèrent: dès-lors il fut inabordable pour ses égaux et ses inférieurs. Le spirituel et caustique abbé Galiani, son ancien ami, se moque dans ses lettres de sa fatuité, de ses airs impertinents, et se venge de son dédaigneux silence par les plaisanteries les plus piquantes.

Le baron d'Holbach (Paul Thiry) était d'une grande ressource à la coterie de Grimm. On se réunissait chez lui et l'on y dînait. Il a, pendant quarante ans, tenu tous les dimanches table ouverte aux gens de lettres. D'Alembert ne fut jamais de leur nombre; Buffon cessa bientôt d'en être, et Rousseau refusa long-temps d'en faire partie, finit par céder, et s'en repentit. Les dîners hebdomadaires du baron étaient moins renommés que ceux d'Helvétius, qui, de plus, faisait des pensions à plusieurs de ses convives, tels que Saurin et Marivaux. Un jour, il se plaignait d'être négligé de quelques-uns de ses anciens amis. « C'est que vous les avez obligés, répondit naïvement le baron d'Holbach, et moi je n'ai jamais rien *fait pour aucun des miens*, aussi je les vois toujours. » Nous croyons que, sans Grimm, d'Holbach eût toujours bien vécu avec Rousseau; car dans toutes les impertinences et les tracasseries qu'il lui fit, on voit le nom de Grimm accolé à celui du baron. Ce dernier affichait l'athéisme, opinion qui rendait plus intime sa liaison avec Diderot. Tous les deux se laissaient conduire par Grimm; ce qui, comme l'observe Rousseau, faisait que la partie était mieux liée. Sans

le vouloir, d'Holbach a, long-temps après la mort de Jean-Jacques, confirmé toutes les plaintes de celui-ci. Dans un récit du baron, conservé par Cérutti, le premier dit que, s'apercevant que la contradiction animait Rousseau, il se reprochait d'avoir *multiplié les contrariétés* pour lui donner plus de *verve*. Il raconte que, lorsque l'on contesta la musique du *Devin du Village*, voulant vérifier, il ne *tendit pas de piéges*, mais qu'il *hasarda des épreuves*.

C'est dans ce récit que le baron, voulant donner à Rousseau le tort de sa rupture, commet un mensonge que le rapprochement des dates rend évident. Il attribue cette rupture à un fait raconté par Grimm, qui, n'étant point encore brouillé avec Jean-Jacques, tenait sur lui un langage bienveillant. Il s'agit de la mystification du curé de Mont-Chauvet, persiflé par tous les convives, à l'exception de Rousseau. « Le » seul citoyen de Genève (dit Grimm dans sa lettre » du 15 août 1755, à Saint-Lambert), avec sa *pro-* » *bité à toute épreuve*, était résolu de faire le rôle » d'honnête homme, et a en effet si bien réussi que » le curé l'a pris dans une haine inexprimable. » Seul dans cette troupe joyeuse qui conservât sa gravité, Rousseau critiqua les vers du pasteur. L'incartade du *citoyen* fut une seconde scène qui amusa les convives. D'Holbach prétend dans sa narration que Jean-Jacques sortit furieux, et que depuis ce moment il a toujours évité sa présence. Il me paraît certain que le baron a lui-même arrangé cette histoire comme il convenait à ses intérêts. Si l'on devait la croire, il en faudrait conclure que Jean-Jacques et lui ne se sont plus revus

depuis 1755. On voit dans la correspondance et dans les Mémoires de madame d'Épinay qu'ils eurent des rapports ensemble en 1756. Dans une lettre du mois de mars de cette année, il s'excuse de ne point se rendre à l'invitation de madame d'Épinay, parce qu'il dînait chez le baron. Ce dernier a donc voulu qu'on prît le change sur la cause de leur rupture, ce qu'il pouvait croire d'autant plus facile, que faisant son récit vingt ans après la mort de Rousseau, et plus de quarante après la mystification du curé, il devait croire qu'il n'existait aucun témoignage propre à le contredire. Nous reviendrons sur M. d'Holbach à propos de la *Nouvelle Héloïse*. Il ne paraît plus ensuite. Faisons remarquer que dès que Grimm, devenu baron et transporté dans une sphère plus élevée, fut occupé, suivant l'expression de Galiani, *à remiser* les princes allemands, la coterie dont il était le chef fut paralysée, les membres firent chorus avec ceux qui écrivirent contre Rousseau, la plupart sans se nommer et pour cause. Mais celui contre lequel ils s'acharnaient avec si peu de mesure et d'équité, s'était mis à l'abri de leur haine, en vivant dans une retraite profonde, où l'expression de cette haine ne parvenait pas jusqu'à lui.

Duclos, quoique lié pendant quelque temps avec madame d'Épinay, fut étranger à ces intrigues contre Rousseau. Il était brusque et franc. Jean-Jacques le peint comme un homme *droit et adroit.* La droiture ne pouvant jamais être prise en mauvaise part, détermine ici le sens de l'adresse, et toute la conduite de Duclos prouve la justesse du mot. Quoiqu'il eût

pris hautement le parti de La Chalotais son ami, et qu'il eût blâmé plusieurs actes du pouvoir, il se tira toujours d'affaire et sans manquer à la loyauté. D'après la réputation dont il jouissait, Grimm et madame d'Épinay sentirent combien son suffrage aurait de poids. Ne pouvant le mettre de leur bord, ils le calomnièrent dans un écrit que Grimm même n'osa publier de son vivant[1]. La franchise et la probité de Duclos y sont attaquées sans pudeur. Heureusement justice s'est faite, et la portion des *Mémoires* relative à cet écrivain estimable a été généralement regardée comme une fiction calomnieuse.

Jusqu'à l'époque où nous en sommes, il n'y eut que des marques d'une estime réciproque entre Duclos et Rousseau. Le premier rendit quelques services au second, relativement au *Devin du Village*. Il lui fit entrevoir d'une manière singulière le danger de la publication d'*Émile* et les orages qui menaçaient l'auteur, en le priant de ne dire à personne qu'il lui en eût lu un fragment. Lorsque cet ouvrage parut, il fut le seul de ceux à qui il en avait offert un exemplaire, qui ne lui écrivit pas. « Duclos, dit Jean-Jacques à cette occasion, ami sûr, homme vrai mais circonspect, et qui faisait cas de ce livre, évita de m'en parler par écrit. » Nous verrons, par suite, les relations qu'ils eurent ensemble. Passons à Mably. C'était une des plus anciennes connaissances de Rous-

[1] *Mémoires et Correspondance de madame d'Épinay*, 3 vol. in-8°. Voyez l'*Examen de ces mémoires*, dans les *Anecdotes inédites* qui leur font suite. In-8°, 1818. Baudouin.

seau, mais ils se virent peu et d'après ce qu'on va lire, ne se seraient probablement pas convenus. L'abbé, vers le commencement de 1740, avait publié son *Parallèle des Français et des Romains*. Dans cet ouvrage, il veut que le roi jouisse d'une autorité indépendante des lois, reconnaît la nécessité du luxe et l'utilité des arts et de l'industrie. Ces principes le firent choisir pour l'examen des dépêches diplomatiques; mais la roideur de son caractère lui ferma bientôt une carrière où semblaient l'appeler son goût et ses études. Piqué du congé qu'on lui donnait, il changea de principes et professa bientôt une doctrine diamétralement opposée. Il voulait anéantir son *parallèle* qui déposait contre lui, et trouvant un jour chez le comte d'Égmont un exemplaire de ce livre, il le mit en pièces.

Dans les productions qui suivirent celle-là, il prêche : 1° l'égalité de fortune et de conditions, comme fondement de la prospérité des états; 2° la nécessité de bannir le commerce et les arts, regardant la civilisation comme la source de tous nos vices, et prenant en haine toutes nos institutions : jamais Rousseau n'en avait tant dit [1], et l'on doit remarquer, à cette occasion, la différence dans les résultats pour deux opinions qui semblaient avoir tant d'analogie.

[1] L'abbé réunit ces principes épars dans plusieurs de ses ouvrages, et les publia sous le titre d'*Entretiens de Phocion*. Rousseau l'accuse de plagiat *fait sans retenue et sans honte*. Mais il ne saurait l'accuser du moins, dit le biographe de Mably, de lui avoir dérobé la séduction du style.

Pourquoi la puissance religieuse et le pouvoir souverain s'arment-ils de foudres contre l'une, et laissent-ils l'autre dans l'impunité? C'est que le danger n'était pas tant dans la doctrine même que dans le talent de celui qui la professait.

Quelque temps après l'arrivée de Jean-Jacques en Suisse, on fit circuler à Genève une lettre contre lui, signée de Mably. Rousseau, à qui on l'envoya, en fit passer une copie à l'abbé, le priant de lui mander, non pas ce quil *devait croire*, mais ce qu'il en *devait dire*. « Si mes malheurs, lui écrivait-il, ne vous ont point fait oublier nos anciennes liaisons et l'amitié dont vous m'honorâtes, conservez-la, monsieur, à un homme qui n'a pas mérité de la perdre, et qui vous sera toujours attaché. » Mably ne répondit point, et son silence accusateur autorisa Jean-Jacques à croire qu'il avait réellement écrit cette lettre, dans laquelle l'abbé disait, entre autres assertions injurieuses, que sa morale était au bout de sa plume, et non dans son cœur.

Nous verrons plus tard que ces deux auteurs s'exercèrent sur le même sujet, à l'insu l'un de l'autre, quoique provoqués par le même personnage.

Liv. X.—Du 15 décembre 1757 a 1760 [1]. Le dépit et l'indignation venaient de faire sortir Rousseau brusquement de l'Hermitage. La force que lui donnaient

[1] Écrit à Monquin, près Bourgoin, en 1769. La preuve en est dans un passage de ce livre. Après avoir rapporté des lettres, dont une est en date du 8 décembre 1759, Rousseau dit : *Il y a maintenant dix ans que ces lettres ont été écrites.*

ces sentiments passagers disparut avec eux, et fut remplacée par un état de langueur et de découragement qui altéra sa santé.

Il développe le plan de Grimm contre lui, et fait sentir la différence de situation, toute à l'avantage du premier, parce que, vivant dans le grand monde, il disposait de ceux qui y donnaient le ton, et particulièrement du baron d'Holbach.

Rousseau rend compte de la manière dont il composa sa *Lettre à d'Alembert* sur les spectacles, en réponse à l'article *Genève* de l'*Encyclopédie.* Il avait toujours cru, sans en avoir de preuves, que Voltaire n'était point étranger à la rédaction de cet article. Il y avait reconnu la *main du maître.* Nous allons voir qu'il ne s'était pas trompé; comme cette lettre sur les spectacles est la cause de la haine de Voltaire, il est nécessaire d'entrer dans quelques détails.

A son retour de Berlin, Voltaire vint habiter le canton de Vaud; d'abord au château de Prangins; puis, voulant se rapprocher d'une ville où l'on imprimait ses ouvrages, il acheta les *Délices*, et s'y établit en 1755. Il commença par y faire construire un théâtre sur lequel il admit aux représentations de ses pièces l'élite de la société de Genève. Tronchin, Cramer, De Constant et d'autres citoyens du haut parage figurèrent sur ce théâtre avec le duc de Villars, La Harpe et Chabanon. Le Kain et Clairon y parurent. Madame Denis, d'après son oncle qui se moquait d'elle, surpassait Gaussin et Dumesnil. Voltaire écrivait: « Nous avons fait pleurer presque tout le con-
» seil de Genève. Jamais les calvinistes n'ont été si

» tendres... Dieu soit loué! tout va bien, j'ai *corrompu* le conseil et la république! » Cette expression ne doit sans doute pas être prise rigoureusement; mais quoique *relative*, elle était juste par rapport à Genève où les lois et les réglements pour les mœurs interdisaient également le théâtre. Rousseau, qui se plaignait de Voltaire, disant qu'il *corrompait* son pays, n'était donc pas aussi près de l'exagération qu'on le prétendait. Ils se sont servis du même mot; l'un disait la vérité en riant et l'autre en philosophe austère.

« Cependant les partisans de la comédie, à Genève, éprouvaient des obstacles et particulièrement de la part des prêtres. Voltaire les cajola, les attira chez lui et se crut assez fort pour frapper ce qu'il appelait *le coup de grâce*. D'Alembert *fut mandé* aux *Délices*. Il y vint sous prétexte de consulter Tronchin et dans la réalité pour s'entendre avec Voltaire. De ces conférences naquit le fameux article *Genève* de l'*Encyclopédie ;* lequel parut comme l'ouvrage du *seul* d'Alembert, fit beaucoup de bruit, et produisit un effet contraire à celui qu'on en avait espéré. Le consistoire s'alarma; les bourgeois virent le piége qui leur était tendu. On en vint à blâmer les représentations théâtrales sur le territoire genevois : on signala ceux qui s'y rendaient comme de mauvais citoyens. Enfin la *lettre* de Jean-Jacques parut, et, tombant comme une bombe dans le camp ennemi, elle réduisit au silence et dispersa les acteurs et les amateurs. Voltaire, contraint de transporter son théâtre, soit à Ferney, soit à Tourney, terres qu'il venait d'acquérir, en conçut

un dépit mortel. Il voua la haine la mieux conditionnée à Jean-Jacques, et chacun sait avec quel soin il remplit ce vœu. D'Alembert répliqua : sa réponse est un petit chef-d'œuvre d'entortillage et se termine par une petite méchanceté. Marmontel et La Harpe combattirent pesamment le philosophe genevois. Favart le mit sur la scène dans la *parodie du Parnasse*. Il n'y eut si mince auteur qui ne se crût dans l'obligation de lui donner un coup de patte. Mais de tout le papier qui fut noirci sur ce sujet, il n'est resté dans la mémoire des hommes que l'admirable lettre de Jean-Jacques, et, malheureusement, les injures de Voltaire [1]. »

On voit que Rousseau n'avait pas tant de tort de croire que Voltaire n'était point étranger à l'article *Genève* qu'il réfuta. L'auteur de *Zaïre* se donna beaucoup de peine pour *achalander* son théâtre de Ferney. Comme ses démarches coïncidèrent avec la condamnation d'*Émile*, nous en parlerons plus tard.

Dégoûté des amis protecteurs, Rousseau prend la résolution de s'en tenir désormais *aux liaisons de simple bienveillance*. Il donne des détails sur celles qu'il avait à cette époque.

Il refuse une place de collaborateur au Journal des Savants, *par la certitude de mal remplir les fonctions* dont il aurait fallu se charger. « Il savait que » tout son talent venait du vif intérêt qu'il prenait » aux matières qu'il avait à traiter, et qu'il n'y avait » que l'amour du grand, du vrai, du beau, qui pût

[1] Ces détails, donnés par un vieillard contemporain, ont été publiés dans le *Journal de Genève* du mois de février 1826.

» animer son génie. Il ne pouvait écrire par métier,
» et ne sut jamais écrire que par passion. »

Nous rapportons ce passage, par ce qu'il nous donne le secret de son talent.

Il forme le projet d'écrire ses mémoires et « d'en » faire un ouvrage unique, par une véracité sans » exemple. « Il sentait, par sa propre expérience, » qu'il n'y a point d'intérieur humain, si pur qu'il » puisse être, qui ne recèle quelque vice odieux. »

Il fait, en 1759, de nouvelles liaisons. Les plus importantes sont la famille du maréchal de Luxembourg et M. de Malesherbes, dont le père était chancelier. Il était chargé de la librairie, et facilitait l'impression de la *Nouvelle Héloïse* et de l'*Émile*. Rousseau vécut à cette époque dans la familiarité du maréchal et de la maréchale de Luxembourg. L'un, par la simplicité de ses manières et la sûreté de son commerce, lui convenait mieux que l'autre, qui, ayant été d'une rare beauté, et l'objet de tous les hommages, avait vécu dans le plus grand monde. Elle passait pour méchante, et comme elle avait beaucoup d'esprit, cette réputation faisait trembler Jean-Jacques. Soit par curiosité, soit par pitié réelle, elle lui témoigna un intérêt si vif, que ce fut en quelque sorte un engouement dont la durée devait être en raison inverse de la vivacité. Gauche et maladroit, Rousseau commit envers elle, comme il le dit lui-même, cent *balourdises*.

Rousseau parle, dans ce livre, de la perte d'une grande bataille, qui força le maréchal de Luxembourg de retourner à Versailles, et qui affligea beau-

coup le roi. Cette bataille, qu'il ne désigne pas, est celle de Minden, livrée le 1er août 1759, et perdue par le maréchal de Contades.

Pendant le séjour de Jean-Jacques à Montmorency, d'Alembert eut recours à lui pour faire sortir de la Bastille l'abbé Morellet, par l'entremise de la maréchale de Luxembourg. Elle obtint, à la prière de Rousseau, la grâce de l'abbé qui avait offensé la princesse de Robeck, fille du maréchal. Madame de Luxembourg fit le sacrifice de son ressentiment. Rousseau dit que l'abbé le remercia par une lettre dans laquelle il atténuait le service qu'il lui avait rendu. Dans les Mémoires qu'il a laissés (monument remarquable de l'égoïsme le mieux conditionné), l'abbé tient bien un autre langage sur Jean-Jacques qu'il *représente comme ingrat jusqu'à la haine envers son bienfaiteur*. Nous avons démontré, par de simples rapprochements de dates et par ses propres Mémoires, que l'abbé en imposait sciemment [1].

Liv. XI. — De 1760 a la fin de juin 1762. Rousseau fait la connaissance d'un personnage qui ne fut point étranger à sa destinée; ce fut M. de Choiseul, qui, apprenant son histoire de Venise, exprima des regrets sur ce qu'il avait abandonné la carrière diplomatique, et le désir de l'occuper s'il y consentait. Cette offre n'eut pas de suite, à cause de la santé de Jean-Jacques. Celui-ci commet une erreur à propos de ce ministre, en faisant des vœux pour qu'il triomphât des intrigues de madame de Pompadour. Cette

[1] *Œuvres inédites*, tome I, p. 487 à 492.

maîtresse du roi vécut avec M. de Choiseul dans la plus parfaite intelligence. Ce fut plus tard, entre madame Du Barry et le duc, qu'il y eut une lutte dans laquelle ce dernier succomba. La méprise de Rousseau vient de ce qu'écrivant ce livre à l'époque où cette lutte avait lieu, il confondit dans son esprit deux femmes, dont l'une avait moins que l'autre des droits au mépris [1].

Madame la maréchale de Luxembourg fait d'inutiles recherches pour retrouver un des enfants de Rousseau; nous parlerons des réflexions de ce dernier à ce sujet, en rendant compte de sa liaison avec Dussaux, pour redresser l'interprétation que celui-ci leur donne avec une insigne mauvaise foi.

Ce livre contient beaucoup de particularités sur la *Nouvelle Héloïse* ainsi que sur l'*Émile*, dont l'impression fut suspendue ou retardée par des motifs ignorés de l'auteur, qui en conçut les plus vives alarmes, et se tourmenta tellement qu'il en perdit le repos. Il avoue et décrit avec franchise son extravagance. Les causes de cette suspension, qu'il n'a jamais connues, sont les communications qu'on avait faites

[1] Il y avait, entre madame de Pompadour et madame Du Barry, une différence totale et tout entière à l'avantage de la première, qui n'oubliait dans sa grandeur, ni la gloire de son amant, ni même l'intérêt de l'état, tandis que la seconde ne songeait qu'à ses plaisirs : l'une voulait faire pardonner son élévation, en développant les qualités dont les flatteurs avaient en partie étouffé le germe dans Louis XV; l'autre acheva leur ouvrage, et ne sut qu'avilir.

du manuscrit, à son insu, l'examen de cet ouvrage, l'hésitation sur le parti que l'on prendrait, le partage des opinions, *Émile* étant approuvé par des hommes puissants, tels que le prince de Conti, le maréchal de Luxembourg, M. de Malesherbes, et condamné par le clergé, qui l'emporta [1].

Dans une lettre du 19 mai 1762, Jean-Jacques annonce à la maréchale de Luxembourg qu'*Émile* doit paraître du 20 au 30 mai; qu'il en a retenu cent exemplaires, dont quarante pour elle et le maréchal; il la prie d'en remettre au prince de Conti, au duc de Villeroy, au marquis d'Armentières. Le dimanche 23 mai, le libraire Duchesne doit commencer la distribution. Il désire qu'elle fasse la sienne le même jour, afin que moins de personnes se plaignent des préférences pour un livre *honoré publiquement des soins et de la protection* de madame la maréchale. Il écrit ensuite à M. de Sartine pour le prier d'empêcher la vente de la contrefaçon d'*Émile*. Il y en avait deux, une à Lyon et l'autre à Paris.

Les jours suivants, il reçut beaucoup de lettres. Dans les unes, on cherchait à l'effrayer; dans les au-

[1] Dans une lettre du 19 octobre 1761, à M. Duchesne (voyez les *OEuvres inédites*, tome I, p. 69), Rousseau se plaint de ce qu'on veut commencer par le second tome, au lieu du premier, et ne conçoit pas la *cause de cette inversion*. Il paraît que le manuscrit fut communiqué, et qu'on put noter et extraire les passages qu'on trouvait répréhensibles. Ce qui motive cette conjecture, c'est le peu d'intervalle entre la publication et la condamnation. On n'eut besoin que de rassembler le parlement pour l'adoption de l'arrêt préparé d'avance.

tres, on lui offrait des retraites. Mais il déclare vouloir rester [1]. « Il ne pouvait concevoir comment lui,
» citoyen de Genève, devait compte au parlement de
» Paris d'un livre imprimé en Hollande, avec privi-
» lége des États-Généraux. »

Le parlement était en vacances [2], il rentrait le 7 juin. On attendait avec curiosité le parti qu'il prendrait. Il ne laissa pas long-temps les esprits dans l'incertitude, et décréta le 9 Rousseau de prise de corps. Celui-ci partait le même jour, pour ne pas compromettre M. de Malesherbes et le maréchal de Luxembourg, impliqués tous les deux dans l'impression d'*Émile*. « Non-seulement Jean-Jacques était par-
» faitement en règle, mais il en avait les preuves
» les plus authentiques; preuves dont il s'est défait
» pour la tranquillité d'autrui [3]. »

Au moment de la publication d'*Émile*, parut, sur le même sujet, un autre ouvrage qui inquiéta Rousseau, parce que l'auteur prenait le titre de citoyen de Genève. Cet ouvrage fut même couronné par l'Académie de Harlem, et Jean-Jacques crut l'Académie imaginaire, vit dans ce fait une intrigue dirigée contre lui et même se plaignit du plagiat. Il se trompait, mais la coïncidence pouvait motiver ses soupçons, ainsi que la manière dont furent annoncés les deux ouvrages dans les *Annales typographyques*. « Si quel-
» que chose, dit le critique, pouvait détruire le

[1] Lettre du 7 juin 1762, à M. Moulton.

[2] A cause des fêtes de la Pentecôte.

[3] Lettre du 15 juin 1762, à M. Moulton.

» maillot, ce serait sans doute les deux ouvrages » des deux citoyens de Genève, qu'on vient de pu- » blier. » L'Émile parut, à la fin de mai, et la *Dissertation* de M. *Balexsert,* citoyen de Genève, dans le mois de juillet. Quant au plagiat, il est fondé par rapport aux principes; c'est-à-dire que M. Balexsert prescrit *médicalement* l'allaitement maternel. Mais dans quel style !

Le prince de Conti, le maréchal de Luxembourg, avertis du décret de prise de corps, facilitent l'évasion de Rousseau; disons mieux, la lui rendent nécessaire. Il part pour la Suisse. Aux détails pleins d'intérêt qu'il donne, ajoutons quelques observations de fait sur le parti qu'il prit ou qu'on lui fit prendre, et qui décida de son sort.

Dans un événement singulier, qu'on a voulu couvrir d'un voile épais, et dont on a supprimé les causes avec soin, on ne peut faire que des conjectures pour l'expliquer; mais si ces conjectures s'accordent avec les données certaines et les faits connus, elles doivent approcher de la vérité.

Les faits connus et certains sont le refus bien positif que fit Rousseau de laisser imprimer l'*Émile* en France; la protection spéciale du maréchal de Luxembourg, celle de M. de Malesherbes, chargé de la librairie, et conséquemment seul responsable de la publication d'un ouvrage dont il revoit les épreuves, et dont il fait faire une édition en France, contre le vœu de l'auteur. Toutes ces circonstances étaient constatées par des lettres et des pièces dont il ne reste que la plus importante, le certificat de M. de Malesherbes.

En paraissant avec toutes ces pièces, Rousseau gagnait évidemment son procès; mais il compromettait ses protecteurs.

En se renfermant dans une dénégation pure et simple, il ne pouvait éviter le mensonge.

Dans l'un et l'autre cas, madame de Luxembourg et les autres couraient des risques.

Il était beaucoup plus simple de sacrifier l'auteur. C'est ce qu'on fit. On le mit dans la nécessité de partir précipitamment, et les personnes intéressées et compromises par leur correspondance s'emparèrent de cette correspondance. Elle fut détruite.

Le parlement était alors occupé des jésuites : le 6 août (près de deux mois après la condamnation d'*Émile*), il prononça la dissolution de la société. Le 8 juillet 1761, il avait condamné plusieurs ouvrages des jésuites à être brûlés par la main du bourreau. Épargner *Émile* et l'auteur, c'était, aux yeux de cette société et de ses nombreux partisans, une contradiction choquante.

La cour ne pouvait donc, d'*après les principes*, se dispenser de faire ce qu'elle fit [1]. Il était malheureux qu'*Émile* parût dans de telles circonstances.

Jean-Jacques avait pour protecteurs M. le maréchal et madame la maréchale de Luxembourg, le prince de Conti, et M. de Malesherbes. Ce magistrat suffisait, comme seul responsable d'un livre dont il corrigeait les épreuves.

Remarquons qu'en paraissant Jean-Jacques con-

[1] Seulement elle aurait dû faire un meilleur réquisitoire.

tentait cette soif insatiable de célébrité qu'on lui suppose si gratuitement. Celui que cette soif aurait tourmenté ne pouvait souhaiter, dans ses désirs ambitieux, une plus belle occasion de la satisfaire. Paraître devant toutes les cours assemblées; paraître en *criminel* pour avoir fait l'*Émile;* y prouver que, dans la publication de cet immortel ouvrage, on s'était conformé à toutes les lois; qu'on était entièrement étranger à l'introduction de ce livre en France, qu'on s'était soumis avec un scrupule religieux à tous les réglements, c'était un spectacle nouveau, qui, sans nul doute, eût occupé toutes les trompettes de la renommée; c'était marcher à la victoire, car nous ne ferons pas au parlement l'injure de supposer qu'il aurait brûlé l'auteur avec le livre.

C'est pendant cette période que Rousseau composa ses principaux ouvrages; ceux qui eurent sur sa destinée, sur la nôtre, sur son siècle, une influence remarquable. Il est donc utile de les passer en revue et d'en examiner l'effet ou le résultat. Mais avant de nous livrer à cet examen, nous devons dire un mot des liaisons qu'il eut pendant son séjour à Montmorency, parce qu'elles contribuèrent à la publication du plus important de ces ouvrages.

La première est madame la maréchale de Luxembourg, qui nous fournit l'occasion de faire remarquer à la fois et la discrétion et la véracité de Rousseau. Sous le nom de duchesse de Boufflers, qui était celui de son premier mari, elle avait surpassé par la licence de sa conduite celle des femmes les plus renommées sous ce rapport dans la cour la plus licencieuse de

l'Europe. Le comte de Tressan fit contre elle des couplets moins satiriques encore que grossiers. On en jugera par celui que rapporte dans ses *Mémoires* le baron de Besenval que nous allons laisser parler :

« Un esprit trop mêlé d'humeur,
» Catin outrée ou précieuse,
» Le mensonge ou la noirceur
» Enfin l'ont rendue heureuse,
» Et pour comble d'horreur,
» Son état nous fait mal au cœur. »

» Du côté de la figure, dit le baron, madame de Boufllers était une des femmes les plus accomplies qui eussent jamais paru ; son esprit était agréable et plein de graces ; mais tous ces avantages étaient ternis par une inégalité, une humeur insupportables. D'ailleurs sa méchanceté et sa noirceur la rendaient aussi dangereuse dans le commerce de la vie, que son humeur était fâcheuse dans la société. Un libertinage outré dans tous les genres, auquel elle se livra, détruisit tous ses charmes, sans changer ses goûts, et répandit sur l'extérieur de sa personne des traces que M. de Tressan rappelle si durement dans les derniers vers de sa chanson. Après son mariage avec le duc de Boufllers, elle fut nommée dame du palais de la nouvelle reine Marie Leczinska (1734). Il faudrait des volumes pour raconter tous les excès dans lesquels le libertinage la fit donner, et la méchanceté de son caractère l'a entraînée [1]. » Le baron raconte ensuite

[1] *Mémoires du baron de Besenval*, tome I, p. 137, édit. de 1821. On a prétendu que ces Mémoires étaient du vicomte de

les faits les plus odieux, et dit qu'elle s'enivrait souvent. Comme la maréchale avait beaucoup d'esprit, *elle sut vieillir,* si l'on peut s'exprimer ainsi, prit son parti d'assez bonne grâce, et ne pouvant rappeler la jeunesse et la beauté, se fit à son âge et goûta, dans une société choisie, qu'elle rassemblait autour d'elle et sur laquelle elle domina toujours, toutes les jouissances que cet âge lui permettait encore. Madame du Deffand s'exprime ainsi sur son compte dans une de ses lettres (1765). « Elle domine partout où elle se trouve et fait toujours la sorte d'impression qu'elle veut faire. Elle use de ces avantages presque à la manière de Dieu, et nous laisse croire que nous avons notre libre arbitre. Elle est pénétrante à faire trembler, et plus crainte qu'aimée. Elle le sait et ne daigne pas désarmer ses ennemis par des ménagements qui seraient trop contraires à l'impétuosité de son caractère. »

Ces détails expliquent et justifient le malaise que Jean-Jacques éprouvait toujours auprès d'elle, et qu'il avoue n'avoir jamais pu surmonter entièrement. Mais en même temps ils prouvent sa discrétion; car, vivant depuis 1745 jusqu'en 1757 dans la société de madame Dupin, dans celle du baron d'Holbach et de madame d'Épinay, il ne pouvait ignorer la conduite de la maréchale. Une

Ségur (frère du pair de France actuel), qui les aurait rédigés sur les notes du baron. L'un et l'autre connaissaient parfaitement la cour et les mœurs décrites dans ces Mémoires. Les ôter à l'un pour les donner à l'autre, n'altère en rien la certitude à laquelle ils ont droit, ni la confiance qu'inspire l'auteur, quel qu'il soit, du vicomte ou du baron.

chanson suffisait pour la faire connaître, à cette époque où la police n'empêchait pas les chansons de circuler. Il dit seulement qu'elle *passait pour méchante*, et que dans une aussi *grande dame* cette réputation le faisait trembler. Il dit ensuite que, quoiqu'il ne fût point parfaitement rassuré sur son caractère, il la redoutait moins que son esprit, parce qu'elle avait droit d'être difficile en conversation. Enfin il lui fit le sacrifice des *Aventures de milord Édouard*, « parce qu'il y » avait dans ces Aventures une marquise romaine » d'un caractère très-odieux, dont quelques traits, » sans lui être applicables, auraient pu lui être appli» qués par ceux qui ne la connaissaient que de réputa» tion. » Il lui fit passer ce manuscrit, qu'il avait écrit avec soin, en la prévenant qu'il avait brûlé l'original, que la copie était pour elle seule, et conséquemment qu'elle ne serait jamais vue de personne, à moins qu'elle ne la montrât elle-même. Cette maladresse, comme il le remarque, avertissait la maréchale du jugement qu'il portait lui-même sur l'application des traits dont elle aurait pu s'offenser. Jamais madame de Luxembourg ne lui parla de ce manuscrit; mais elle ne le détruisit point quoiqu'il fût entièrement à sa disposition, et c'est d'après cet exemplaire, le seul qui existât [1], que les *Aventures de milord Édouard* ont été publiées. Il en faut conclure ou qu'elle ne se

[1] Il en avait bien conservé le brouillon; mais lorsqu'il partit précipitamment de Montmorency pour la Suisse, il le laissa ainsi que tous ses papiers chez madame de Luxembourg : et ce brouillon fut du nombre de ceux qu'on ne lui fit point passer.

reconnut point, ce qui est peu présumable, d'après le silence qu'elle garda toujours sur ce manuscrit avec Rousseau qu'elle ne remercia même pas; ou qu'elle se moquait de sa réputation; ce qui nous paraît vraisemblable, puisqu'elle chantait elle-même les couplets du comte de Tressan, à l'exception de celui que nous avons rapporté. En effet, d'après le caractère de la maréchale qui s'était mise à un si haut degré au-dessus de l'opinion, la publication des amours de la marquise et de milord Édouard, et les allusions dont elle y pouvait être l'objet, lui étaient également indifférentes. Mais elle pouvait être fâchée que Rousseau, qu'elle estimait beaucoup alors, la mît à même de supposer qu'il ne lui rendait pas le même sentiment.

Le maréchal de Luxembourg, que Rousseau représente comme un homme plein de bonté, n'est pas flatté par M. de Besenval. « S'il avait été, dit ce dernier, un simple particulier, on l'aurait trouvé trop borné pour être jamais de rien, et même pour qu'on se liât avec lui : mais c'était un grand seigneur fort riche, qui en imposait par son faste : ce qui lui faisait jouer un rôle que certainement il ne devait qu'à sa position. Madame de Boufflers, sentant tout l'avantage d'avoir un mari bête et opulent, chercha à fixer M. de Luxembourg, sans lui faire aucun sacrifice : elle y réussit. »

Cet homme *si bête* eut assez de discernement pour distinguer le mérite de Rousseau, trouver du charme dans sa conversation et devenir son ami.

Malesherbes, protecteur de tous les talents, montra dans toutes les circonstances un vif intérêt à Rous-

seau qui le vit, pour la première fois, chez le maréchal de Luxembourg. Jean-Jacques, après avoir rendu à cet illustre magistrat toute la justice qu'il mérite, dit que, par sa faiblesse, il nuisait aux gens qu'il aimait, *à force de vouloir les préserver.* Ce reproche est motivé par les suppressions qu'il exigeait de plusieurs passages de la *Nouvelle Héloïse* [1], afin qu'elle pût être imprimée à Paris. L'intention du magistrat était bien évidemment d'augmenter les honoraires de l'auteur et de concilier avec ses intérêts l'observation des réglements qu'il était chargé de faire exécuter, en sa qualité de directeur de la librairie. Ce fut avec la même intention qu'il supprima de l'exemplaire de madame de Pompadour le passage dans lequel il est dit « que la femme d'un charbon- » nier est plus digne de respect que la maîtresse d'un » roi. » Ce retranchement, dont celle de Louis XV fut avertie par des ames charitables, ne mérite pas l'humeur qu'en éprouva Jean-Jacques.

Ce fut dans ce qui se passa pour l'*Émile* que M. de Malesherbes eut des torts. Le premier est de n'avoir point assez calculé l'effet que devait produire cet ouvrage : le second de ne pas avoir aperçu les bornes que les lois, les usages, les passions et les circonstances mettaient à sa protection : le troisième est d'avoir inspiré à l'auteur une sécurité trompeuse, en le *forçant*, comme la preuve en existe, à répandre l'*Émile* en

[1] La demande de ces suppressions fit naître entre Jean-Jacques et Malesherbes une discussion qui se trouve dans le premier volume des *OEuvres inédites de J. J.*, p. 49 à 62.

France ; le quatrième enfin, en ne le couvrant point de son égide au moment du danger. Ce dernier tort serait le plus grave si Malesherbes avait pu faire autrement. Mais il se crut plus fort qu'il ne l'était, avec le prince de Conti, le maréchal de Luxembourg et l'influence que devait exercer sur l'opinion cet imposant triumvirat.

Il est probable que M. de Malesherbes, qu'on voit correspondre avec Rousseau proscrit, exilé, contribua, lorsqu'il put le faire, à sa tranquillité, c'est-à-dire à le laisser vivre en France, et qu'il usa de son crédit pour qu'on fermât les yeux sur sa présence dans une ville où siégeait le parlement qui l'avait condamné.

Célèbre par ses vertus, par son amour du bien, par sa tolérance, par la droiture de ses intentions, par sa philosophie aimante et douce, par la simplicité de ses goûts, par le mépris des grandeurs qui vinrent deux fois l'arracher de sa retraite, par son dévouement au roi, par le courage héroïque avec lequel il termina une vie pure et glorieuse, Malesherbes a trouvé des critiques, tandis qu'il ne devait être que l'objet de la reconnaissance et de l'admiration. On l'a dernièrement *accusé* d'avoir été *philosophe*. Ce *reproche*, nous le répétons, est une *amende honorable* pour les outrages faits à la philosophie : c'est la plus éclatante de toutes les réparations.

Parmi les connaissances que fit Rousseau chez le maréchal de Luxembourg, il ne faut oublier ni madame la comtesse de Boufllers, maîtresse du prince

de Conti, ni le chevalier de Boufflers. Nous verrons la comtesse jouer, par la suite, un beau rôle dans la discussion entre David Hume et Rousseau. Quant au chevalier, il n'eut point d'autres rapports avec ce dernier que ceux dont il rend compte dans ses *Confessions;* mais comme il le traita avec sévérité, le biographe de Jean-Jacques a cru pouvoir supposer impunément que le chevalier était disposé à se venger; il se sert de son témoignage pour calomnier Rousseau; témoignage entièrement controuvé, ainsi que nous en donnerons la preuve ailleurs. [1]

Ce fut encore pendant son séjour à Montmorency qu'il fit la connaissance du prince de Conti, qui même vint le voir. Aux détails que donne Rousseau, nous ajouterons, suivant l'ordre des temps, quelques circonstances qui prouveront que ce prince ne cessa de prendre intérêt à son sort.

Une femme de beaucoup d'esprit, belle, aimable et riche, se passionna pour Jean-Jacques, à la lecture de la *Nouvelle Héloïse.* Et pendant qu'il était encore près de Montmorency [2], désirant de connaître son

[1] Voyez à la fin de cet ouvrage.

[2] Rousseau dit dans ses *Confessions*, à propos de la *Nouvelle Héloïse :* « Les femmes s'enivrèrent du livre et de l'auteur. » J'ai de cela des preuves que je ne veux pas écrire. » L'histoire de madame de Franqueville justifie ce langage qu'on a regardé comme l'expression de l'orgueil. Jean-Jacques a eu le tort de ne pas prononcer le nom de cette dame, qui lui a rendu des services désintéressés. Mais il ne se doutait pas que sa corres-

idole, elle en chercha les moyens long-temps sans pouvoir s'arrêter à aucun, parce qu'elle apprit que Rousseau vivait dans la solitude, renonçait au monde, et, bien loin de vouloir faire de nouvelles connaissances, se séparait des anciennes. Elle imagina de prendre le nom de Julie pour lui écrire, de concert avec une amie qui se donna celui de Claire.

Cette dame était madame *La Tour de Franqueville*. Mariée à un homme qui la rendait malheureuse et qui dissipa une partie de sa fortune, elle fut obligée de s'en séparer pour conserver le reste. Cette séparation eut lieu en 1775, et, cette année, elle reprit son nom de fille (de Franqueville)[1].

La durée du moyen qu'employait madame de Franqueville avec autant de bonheur que d'habileté, ne pouvait être qu'en raison de celle du charme auquel il donnait lieu. Elle le sentit : il fallait entretenir l'illusion, et, pour y parvenir, éviter tout parallèle entre cette seconde Julie et l'être idéal et parfait créé par Jean-Jacques ; conséquemment demeurer invisible. Rousseau, qui commençait à cette époque à devenir méfiant, avait dans son humeur les inégalités qui naissent de la méfiance. Il écrivit une lettre qui mit *Claire* en fureur et la détermina à ne plus prendre part à ce commerce. Cette Claire, plus im-

pondance avec elle la ferait un jour connaître du public, et qu'on aurait ainsi la preuve de l'engouement des femmes, preuve qu'il dédaignait de donner.

[1] Son père exigea cette séparation : elle avait vingt-huit ans quand la *Nouvelle Héloïse* parut.

placable que celle de la *Nouvelle Héloïse*, adressa à madame La Tour, le 15 janvier 1762, un billet dans lequel elle parle de l'idole de son amie avec une colère comique ; le voici : « Je ne puis t'exprimer ni » bien comprendre tout ce que m'inspire la lettre de » ton ours. Si je n'y avais remarqué que du caprice, » cela ne me surprendrait pas : mais je trouve de » l'inconséquence, de la fausseté, de l'impertinence. » Je me suis donné trois fiers coups de poing sur la » poitrine, du commerce que je me suis avisée de » lier entre vous. Socrate disait qu'il se mirait quand » il voulait voir un fou. Donnons cette recette à notre » animal, pour lui épargner la peine de quitter son » antre, quand il aura pareille curiosité. Mon mari » prétend qu'il faut enterrer Jean-Jacques auprès de » son chien : je trouve, moi, qu'il lui fait encore trop » d'honneur. » Plus constante dans son attachement, qui devint une véritable passion, madame de Franqueville n'imita point son amie et continua sa correspondance. Rien ne la découragea, ni les reproches, ni le silence. Elle exigeait une exactitude dont Rousseau n'était point capable. C'est en vain qu'il le lui répète en lui parlant de sa santé, de ses inquiétudes, des persécutions dont il était l'objet. Madame de Franqueville ne tenait compte de rien, et voulait toujours une réponse qui, lorsqu'elle arrivait, l'affectait quelquefois par sa sécheresse. Mais elle aimait mieux des reproches que le silence. Sa passion, car c'en était une véritable, ne s'est jamais démentie. Dans la querelle que Jean-Jacques eut avec David Hume, pendant qu'un grand nombre de gens de let-

tres, profitant de l'absence du premier, écrivaient contre lui en faveur du second, madame de Franqueville prit la plume pour défendre son ami, et mit dans cette défense une chaleur remarquable. Rousseau fut sensible à ce procédé et reprit une correspondance long-temps interrompue [1].

Il paraît que les deux correspondants ne se sont vus que trois fois ; encore les deux dernières fois madame de Franqueville fut-elle obligée de recourir au moyen qu'on employait pour voir un moment Rousseau ; c'est-à-dire de lui faire copier de la musique.

La passion de madame de Franqueville survécut à Jean-Jacques. Après sa mort, elle écrivit contre ceux qui attaquaient sa mémoire, et de concert avec M. du Peyrou, justifia complètement Rousseau de l'accusation d'ingratitude de celui-ci envers milord Maréchal, calomnieusement intentée par M. d'Alembert. Il en sera question dans la suite de cette histoire [2].

Avant de passer aux ouvrages de Rousseau publiés dans l'espace que nous venons de parcourir, voyons si ces productions admirables ne furent pas, en quelque sorte, le résultat nécessaire des positions dans

[1] Voyez lettre du 7 février 1767.

[2] Madame La Tour-Franqueville est morte en 1789, à l'hôpital de Saint-Mandé ; conséquemment dans la misère. Elle a laissé une fille qui demandait l'aumône et qui s'est adressée à M. Michaud, éditeur de la correspondance de madame de Franqueville. C'est de lui que je tiens ces tristes circonstances. On trouve sur cette dame des détails intéressants dans le premier volume des *OEuvres inédites de Rousseau*, p. 241 à 250.

lesquelles il s'était trouvé et des observations qu'il avait faites.

Pour bien apprécier son mérite, comme penseur, comme philosophe, comme publiciste, comme moraliste, comme écrivain, il faudrait bien se pénétrer de la situation des esprits et de l'état de la société au milieu de laquelle il avait vécu ; voir quel ébranlement il a causé dans un court espace de temps, et quels progrès il a fait faire, En d'autres termes, (et cette indication est plus précise) il faudrait connaître et l'influence sous laquelle il écrivit, et celle qu'il exerça. Jetons un coup d'œil rapide sur cette double influence, en commençant par celle dont il subit le joug.

Son séjour à Venise, ses relations avec le sénat de cette république qui, jadis, avait brillé d'un si vif éclat, et qui était encore à bon droit rénommé par la sagesse, la prudence et la fermeté de sa conduite ; les conférences qu'il avait avec les sénateurs vénitiens les plus consommés dans l'art de gouverner les hommes, l'initièrent à tous les mystères de la politique européenne, et lui donnèrent un goût décidé pour cette science. C'est alors qu'il se convainquit de cette triste vérité : « que tout tenait radicalement à la » politique, et que, de quelque façon qu'on s'y prît, » aucun peuple ne serait que ce que son gouverne- » ment le ferait être. » Les connaissances pratiques qu'il acquit à Venise dans une science peu cultivée et presque inconnue en France à cette époque, préparèrent une influence sous laquelle il agit plus tard. Les résultats en sont, le *Discours sur l'économie po-*

litique, la *Paix perpétuelle*, le *Contrat social*, le dernier livre d'*Émile*, le *Gouvernement de Pologne*. Obligé de chercher sa place dans un ordre de choses et dans un pays où il ne paraissait pas devoir en exister une pour lui, il est admis comme secrétaire dans une des maisons les plus opulentes de Paris, où tout ce qui portait un nom célèbre était reçu, chez M. Dupin, dont le fils l'introduit dans la maison d'un autre financier, M. Delalive d'Épinay. Chez le premier, il vit la société la plus brillante de Paris où l'on conciliait les plaisirs et la décence; chez le second, une société corrompue où la licence des mœurs se faisait remarquer. Alors elle était à son comble à la cour depuis plus de trente ans. On n'en peut lire sans dégoût les irrécusables preuves dans les *Mémoires Contemporains* [1]. Rousseau vit ces désordres, en fut choqué, n'y prit aucune part: ils lui causèrent une indignation dont on retrouve souvent l'influence dans ses ouvrages et plus particulièrement dans la *Nouvelle Héloïse*.

Si, remontant plus haut, nous voyons cet homme, devenu si puissant par la magie de son talent, la force de sa logique et l'entraînante énergie de son éloquence, errant depuis l'âge de seize ans, luttant contre des situations et des événements de toute espèce; commettant des fautes dont il conserve le remords tandis qu'un autre n'en eût point gardé le souvenir; victime ou témoin d'actes ou de dispositions injustes

1 Madame de Luxembourg vient de nous en donner un échantillon.

auxquels l'habitude empêche de faire aucune attention, mais qui le frappent vivement, nous trouverons une masse d'impressions reçues, prolongées, obscurcies, puis ravivées, et dont l'influence se fait encore sentir, d'abord dans ceux de ses écrits où l'on remarque un mélange d'indignation contre l'oppresseur et d'attendrissement pour l'opprimé, et plus spécialement ensuite dans ses *Confessions*, où tous ces souvenirs sont si habilement retracés.

Si, combinant ces diverses sortes d'influences, nous supposons qu'elles agirent tour-à-tour ou toutes à la fois, nous serons moins surpris de ce délire, de cette fièvre qu'il éprouva lorsqu'il prit la plume à l'appel de l'académie de Dijon; de la révolution qui suivit cet enthousiasme sans le calmer, et des résultats de cette révolution.

Voyons maintenant l'influence active de Jean-Jacques. Elle est immense quant à l'éducation des enfants, quant au développement des esprits.

La politique [1] était, je ne dirai pas négligée, mais à peine soupçonnée. Il n'était question que de nos devoirs. L'opinion en faisait autant de chaînes rivées par la prescription, rouillées par le temps. Rousseau, d'un mot, les brisa, parla de nos droits; les fit jaillir du pacte social; démontra qu'ils étaient imprescriptibles et que ce pacte n'existerait pas sans la reconnaissance de ces droits; prit ainsi la défense de nos intérêts les plus chers, les plus sacrés; tint un lan-

[1] C'est-à-dire la connaissance du droit public, des divers intérêts et de tout ce qui a rapport à l'art de gouverner.

gage inconnu jusqu'à lui ; remua toutes les puissances de l'ame ; sépara, pour mieux les terrasser, le despotisme politique du despotisme sacerdotal, presque toujours appuyés l'un sur l'autre, interdits de tant d'audace et frémissant d'être désormais dans la nécessité de se voir désarmer par l'opinion ou de marcher avec elle.

Rousseau devança tellement l'époque dans laquelle il vivait, qu'aujourd'hui même nous sommes en arrière dans quelques rapports. Une réflexion bien simple vient à l'appui de cette assertion. Il est hors de doute que depuis près de 70 ans qu'ont paru ses ouvrages, l'esprit humain n'ait fait de grands progrès, non-seulement dans les arts, dans les sciences physiques, mais dans les sciences morales et philosophiques, particulièrement dans celles dont le sujet et l'objet sont l'homme isolé, étudié dans sa *destination* [1]; les hommes réunis, considérés soit dans leurs rapports entre eux, soit dans les rapports de société à société, ou de nation à nation ; enfin les hommes chargés de gouverner les autres. Eh bien ! qu'offrent sur cette matière intéressante les ouvrages publiés depuis un demi-siècle, qui ne se retrouve dans ceux de Rousseau ? Et si ces derniers contenaient des aperçus auxquels nous ne sommes point encore arrivés, ou dont nous nous éloignons tous les jours, après avoir été sur le point de les atteindre ?

[1] Ce mot est du nombre des *vingt mille* ajoutés à l'édition du Dictionnaire de l'Académie de 1802. Il n'est pas heureux, mais il exprime une idée qui ne pouvait être rendue ni par la *destinée* ni par le *destin*.

Puissent nos petits-neveux répéter et s'appliquer avec plus de justesse ce mot d'un orateur de l'assemblée constituante : « Né pour nous, il est venu trop » tôt pour lui ! »

Un coup-d'œil sur ces ouvrages peut faire voir jusqu'à quel point ces observations sont fondées : leur histoire est d'ailleurs inséparable de celle de Jean-Jacques. Nous suivrons l'ordre dans lequel ils furent publiés [1].

Le *Discours sur les lettres* est le premier ouvrage remarquable de J. J. Rousseau [2]; celui qu'il regarde comme *la cause de ses malheurs*, parce qu'il se trouva *jeté dans la littérature*. En effet, il n'eût probablement pas repris la plume sans le succès que ce discours obtint. Mais obligé de répondre aux critiques, entraîné par le sujet, il écrivit, empruntant aux lettres, pour les combattre, leurs propres armes ;

[1] Voici cet ordre : *Le Discours sur les Lettres* (1750). *Le Devin du Village* (1752). *Le Discours sur l'inégalité des conditions* (1754). Celui sur l'*Économie politique* (1755). *La Lettre sur les Spectacles* (1758). *Essai sur le Projet de paix perpétuelle* (1760). *La Nouvelle Héloïse* (février 1761). *Le Contrat Social* (mars 1762). *Émile* (mai 1762). D'où l'on voit que les trois derniers, qui sont les plus importants, ont paru dans l'espace de quinze mois. Ils avaient été, (ainsi que *la Lettre sur les Spectacles*) composés, soit à l'Hermitage, soit à Montlouis, près de Montmorency.

[2] Sa *Dissertation* sur la musique, faite plusieurs années auparavant, est l'explication ou l'exposé d'un système nouveau par l'artiste inventeur de ce système, et non une production littéraire.

se servant de ce qu'elles ont de plus séduisant, l'imagination, l'enthousiasme, le talent, les charmes du style et de la diction.

Il décrit lui-même l'impression qu'il avait éprouvée en lisant le programme de l'académie de Dijon [1].

C'est à tort, nous le répétons, qu'on a prétendu que Rousseau ne prit parti contre les sciences et les arts que d'après le conseil de Diderot. Soutenir une

[1] Voyez liv. VIII des *Confessions*, et la seconde des quatre lettres à M. de Malesherbes.

Voici, de plus, ce qu'il dit de ce discours dans le second dialogue : « Une malheureuse question d'académie vient tout-à-» coup dessiller ses yeux, débrouiller ce chaos dans sa tête, » lui montrer un autre univers, un véritable âge d'or. De la » vive effervescence qui se fit alors dans son ame, sortirent » des étincelles de génie, qu'on a vus briller dans ses écrits du-» rant dix ans de délire et de fièvre, mais dont aucun vestige » n'avait paru jusqu'alors, et qui vraisemblablement n'auraient » plus brillé dans la suite, si, cet accès passé, il eût voulu » continuer d'écrire. Enflammé par la contemplation de ces » grands objets, il les avait toujours présents à sa pensée. » Bercé du ridicule espoir de faire enfin triompher des préju-» gés et du mensonge, la raison, la vérité, et de rendre les » hommes sages en leur montrant leur véritable intérêt, son » cœur, échauffé par l'idée du bonheur futur du genre hu-» main et par l'honneur d'y contribuer, lui dictait un langage » digne d'une si grande entreprise. Contraint par-là de s'oc-» cuper fortement et long-temps du même sujet, il assujétit » sa tête à la fatigue de la réflexion. Il apprit à méditer » profondément, et, pour un moment, il étonna l'Europe » par des productions dans lesquelles les ames vulgaires ne » virent que de l'éloquence et de l'esprit. »

pareille assertion, ce serait vouloir douter de tout, et refuser de se servir des bases sur lesquelles s'appuie le jugement des hommes. L'opinion de Jean-Jacques était prononcée bien avant l'époque où la question fut proposée par l'académie de Dijon. Dans une lettre écrite en 1748, il s'exprime ainsi : « Je suis bien sûr » qu'il n'y a aucun poète tragique qui ne fût très- » fâché qu'il ne se fût jamais commis de grands » crimes...... Eh ! messieurs nos amis des beaux-arts, » vous voulez me faire aimer une chose qui conduit » les hommes à sentir ainsi ! Eh bien, oui, j'y suis » tout résolu ; mais c'est à condition que vous me » prouverez qu'une belle statue vaut mieux qu'une » belle action, qu'un morceau de toile peinte par » Vanloo vaut mieux que la vertu. »

L'envie contesta le talent de Jean-Jacques pour en faire les honneurs à Diderot [1] ; malgré les *Muses galantes et beaucoup de romances*, elle assurait qu'il ne savait pas la musique ; bientôt *Héloïse*, *Emile* et *le Devin du Village* la firent taire. Afin de

[1] On assurait que Rousseau n'avait soutenu la négative dans la question proposée par l'académie de Dijon que d'après l'avis de Diderot. Mais celui-ci ne fit que l'encourager à *donner l'essor* à ses idées.— On a encore prétendu que M. de Francueil influa sur le parti qu'il prit. Ces accusations, pour avoir été renouvelées par La Harpe, dans son *Cours*, n'en sont pas plus vraies : et les épithètes du *plus impudent des cyniques*, de *sophiste*, et de *vil charlatan*, qu'il prodigue à Jean-Jacques dans l'excès de son zèle, ne sont pas une démonstration bien évidente. La raison prend un tout autre langage, et ne se sert pas d'injures, encore moins la charité.

l'empêcher d'écrire, ses amis le tourmentèrent longtemps dans sa retraite, pour le forcer de retourner à Paris, dont le séjour lui était insupportable.

Il est un moyen infaillible de reconnaître la bonne foi d'un écrivain : c'est son style. On n'a point cette chaleur entraînante quand on n'écrit pas de sentiment et de conviction; on ne cause point de si vives émotions sans être ému soi-même. Jean-Jacques peut être dans l'erreur, mais il fut sincère avec lui-même, et, si l'on veut, dupe de son illusion, mais jamais de mauvaise foi.

Ce discours, qui parut en 1750, obtint un très-grand succès. *Il prend tout par-dessus les nues*, écrivait Diderot. Voici le témoignage de Grimm, qui ne louait qu'à son corps défendant.

« Le discours couronné par l'académie de Dijon [1], » écrit avec une force et avec un feu qu'on n'avait » pas encore vus dans un discours académique, fit » une espèce de révolution à Paris, et commença » la réputation de M. Rousseau, dont les talents » étaient jusqu'alors peu connus...... Il est fâcheux » que cet écrivain éloquent et outré n'ait point » trouvé un adversaire digne de lui : sa *Réponse au* » *roi Stanislas*, et celle à *M. Bordes*, contiennent » des choses admirables, et même sublimes; et la » dernière est, à mon avis, égale et même supé- » rieure à son discours même. »

Plus sévère envers lui-même que ne l'étaient ses critiques, Jean-Jacques a prétendu que ce discours

[1] *Correspond. littér.*, tome 2, p. 122, année 1754.

» manquait d'ordre et de logique, et qu'il était tout » au plus médiocre. » C'est en comparant cet ouvrage au *Discours sur l'inégalité des conditions*, à *l'Émile*, qu'il porta ce jugement rigoureux.

De tous les écrits de Rousseau, ce discours est celui qui eut le plus d'influence sur sa destinée. On l'attaqua de tous les côtés : il demeura maître du champ de bataille; mais la querelle, après avoir duré deux ans, resta cependant indécise, parce que tous ceux qui s'en mêlèrent étaient *juges* et *parties*. Dans la préface de *Narcisse*, Rousseau fait un résumé de son opinion sur les sciences et les arts. Cette préface et le discours ont ensemble une liaison nécessaire.

Cet écrit étant le début de Jean-Jacques, on nous pardonnera de donner quelques détails sur le jugement de l'académie. Quatorze mémoires furent envoyés à cette société. Le septième portait pour épigraphe : *Decipimur specie recti*. Le prix lui fut adjugé : l'ouverture du bulletin cacheté fit connaître Jean-Jacques.

Le mémoire, nº 10, obtint le Ier accessit; il avait pour épigraphe : *postquam docti prodierunt, boni desunt*. Le billet cacheté portait M. de Chasselas de Troyes. Mais on a su depuis que *Grosley* en était l'auteur.

Le mémoire, nº 4, ayant pour épigraphe : *cor prudens possidebit scientiam*, eut le second accessit. L'auteur était M. l'abbé *Talbert*, de Besançon.

Dans les archives de l'académie de Dijon on conserve un acte passé par-devant Perret et Regnaut, notaires à Paris, le 28 juillet 1750. C'est une procuration du sieur Jean-Jacques Rousseau, *citoyen de la*

ville et république de Genève, demeurant à Paris, rue de Grenelle, paroisse Saint-Eustache, qui constitue pour son procureur M. Jean-Jacques Antoine Tardy, écuyer, demeurant à Dijon, à l'effet de retirer et recevoir en son nom le prix qu'il avait remporté. D'après les registres de l'académie, ce prix avait été adjugé le 9 juillet 1750 à la séance où étaient présents, MM. *Vitte*, président, *Darlay*, *Genreau*, *Lantin*, directeurs; *Derepas*, *Léauté*, *Liebaut*, *Raudot*, *Fournier*, *Gelot*, *Fromageau*, *Guyot*, *Perret*, *Chaussier*, *Melot*, *Maret*, *Barberet* et *de Frasans*, associés.

Ce discours causa beaucoup de désagrémens à la compagnie qui l'avait couronné. Il fut réfuté et critiqué par MM. *Gautier*, *Bordes*, *Le Roi*, *Boudet*, *de Bonneval*, *Formey*, *le P. Menou*, le roi *Stanislas* et *Lecat*. Ce dernier ayant pris le titre *d'académicien de Dijon, qui avait refusé son suffrage*, l'académie fit imprimer un désaveu. Mais plus tard elle se désavoua elle-même, et ce n'est pas sans surprise qu'on lit dans son *histoire*, en tête du Ier volume de ses mémoires, ce passage : « La couronne » qui fut décernée à cet auteur trop célèbre et trop » infortuné (Jean-Jacques) a pu faire croire que » l'académie entière s'était laissé séduire par l'élo- » quence de ce dangereux écrivain ; mais on ne doit » pas rejeter le blâme de ce jugement sur l'académie » entière, ni reprocher cette espèce d'erreur à une » société *qui* ne compte plus parmi ses membres » aucun de ceux *qui* concoururent par leur suffrage » à couronner M. Rousseau. »

Nous devons ces détails à M. Giraud. Le repentir tardif de cette société n'était point motivé. Car en supposant que la cause eût été mauvaise, insoutenable, dans un *Discours académique,* c'est plus particulièrement le talent et le style du concurrent que l'on couronne, que son opinion; d'ailleurs proposer la question c'était laisser la liberté du choix, et l'on ne devait plus s'occuper que de la manière dont le sujet était traité.

Le Devin du Village suivit de près le *Discours sur les Lettres.* Jean-Jacques rapportant beaucoup de particularités sur cette *pastorale* [1] qu'il fit en six jours à Passy, il ne nous reste à nous occuper que de l'influence que ce petit ouvrage eut sur la destinée de l'auteur, et de l'accusation de plagiat dont il fut l'objet.

Le mérite du *Devin du Village* est encore apprécié (malgré les progrès de la musique, en France, depuis soixante-quinze ans), puisque l'on continue de le jouer et que le public le voit encore avec plaisir. A la première représentation il eut le plus grand succès.

Tout autre que Jean-Jacques eût certainement profité des circonstances et recueilli le fruit de son talent; ces circonstances étaient on ne peut pas plus favorables. Le *Devin* plut au roi, et, ce qui valait mieux encore, à la maîtresse du roi, conséquemment à toute la cour, comme à ce qui reçoit le ton de la cour. On s'engoue de l'auteur; on veut le voir, le présenter au prince : le jour est pris, et l'heure désignée,

[1] *Conf.* liv. VIII.

il s'esquive et fuit, renonçant à l'honneur qu'on veut lui faire, à la pension qu'on veut lui donner. Il fut taxé d'orgueil et traité de personnage *grossier et mal appris*. On conçoit l'embarras et la timidité que devait éprouver un homme transporté tout-à-coup de l'obscurité devant le souverain de l'Europe que la majesté de ses regards, l'éclat de sa couronne et le faste de sa cour rendaient le plus imposant des rois. Les motifs que Rousseau donne de sa fuite méritent d'être examinés avec impartialité. Du reste s'il eut tort, il ne fit de mal qu'à lui.

Il retira de ce petit ouvrage plus que de l'*Émile*, toute proportion gardée [1].

On lui contesta le *Devin du Village*. Le baron d'Holbach parut douter qu'il en fût l'auteur. Il fallait, pour décider la question, l'examen impartial d'un grand compositeur, qui voulût de bonne foi découvrir la vérité. Le célèbre Grétry s'est chargé de ce soin. Laissons-le parler.

« On voulut, dit-il, (*Mémoires*, t. I, p. 276) lui contester son *Devin du Village*. S'il eût menti une seule fois en face du public, l'apôtre de la vérité n'était en tout qu'un imposteur, et il perdait son pre-

[1] Il eut 1200 fr. de l'Opéra, 2400 fr. du roi, 1200 fr. de madame de Pompadour, et 1500 fr. du libraire qui fit imprimer le *Devin*. Ainsi cet intermède lui produisit 6300 fr., c'est-à-dire plus même que l'*Émile* dont il vendit le manuscrit 6000 fr., et qui lui avait coûté quinze ans de méditations et trois ans de travail; tandis que le *Devin du Village* fut, quant au plan et à la musique, fait en six jours et achevé en trois semaines.

mier droit à l'immortalité. Comment un tel homme eût-il pu forger et soutenir un tel mensonge? J'ai examiné la musique du *Devin* avec la plus scrupuleuse attention : partout j'ai vu l'artiste peu expérimenté, auquel le sentiment révèle les règles de l'art. Si Jean-Jacques eût choisi un sujet plus compliqué, avec des caractères passionnés et moraux, ce qu'il n'avait garde de faire, il n'aurait pu le mettre en musique; car, en ce cas, toutes les ressources de l'art suffisent à peine pour rendre ce qu'on sent; mais, en homme d'esprit, il a voulu assimiler à sa muse novice de jeunes amants qui cherchent à développer le sentiment de l'amour. Souvent gêné par la prosodie, il l'a sacrifiée au chant. » Grétry en cite des exemples pris dans les règles de l'art que Rousseau n'a point observées dans les exemples cités et qu'un compositeur se serait gardé de violer. Non content de cette preuve, Grétry voulut connaître la personne à laquelle on attribuait le *Devin*. « J'ai, dit-il, fréquenté exprès l'homme de Lyon » que les littérateurs, envieux de Rousseau, nom- » maient le principal auteur de cette production lé- » gère. Je n'ai rien trouvé dans cet homme qui an- » nonçât qu'il eût pu en faire une phrase de chant. » Les doutes se sont évanouis. Cependant on rencontre encore aujourd'hui des gens qui, sans contester l'ouvrage à Rousseau, prétendent qu'il y a des morceaux qui ne sont pas de lui. S'ils avaient eu la patience de lire les dialogues [1], ils y auraient trouvé des ren-

[1] Il faut de la patience, mais on est dédommagé par des passages où l'on retrouve Rousseau.

seignements propres à rectifier leurs idées. » Il y a, » dit Jean-Jacques, trois seuls morceaux dans le » *Devin du Village* qui ne sont pas uniquement de » moi, comme je l'ai dit sans cesse à tout le monde, » tous trois dans le divertissement : 1º les paroles de » la chanson, qui sont en partie, et du moins l'idée » et le refrain de M. Collé ; 2º les paroles de l'ariette » qui sont de M. Cahusac, lequel m'engagea à faire » après coup cette ariette pour mademoiselle Fel qui » se plaignait qu'il n'y avait rien de brillant pour sa » voix dans son rôle ; 3º et l'entrée des bergères que, » sur les vives instances de M. d'Holbach, j'arrangeai » sur une pièce de clavecin d'un recueil qu'il me » présenta. Je ne dirai pas quelle était l'intention de » M. d'Holbach ; mais il me pressa si fort d'employer » quelque chose de ce recueil, que je ne pus, dans » cette bagatelle, résister obstinément à son désir. »

Malgré le succès qu'avait obtenu le *Devin du Village* sur le théâtre de Fontainebleau, ce ne fut pas sans beaucoup de difficultés qu'il fut joué à l'Académie royale de musique. C'était le premier opéra dont les paroles et la musique fussent du même auteur. Le genre était nouveau. Le *Devin* paraissait au milieu de la querelle élevée à l'occasion des bouffons italiens arrivés depuis peu de temps à Paris, où l'on n'avait point encore entendu de musique italienne, dont se rapprochait celle du *Devin du Village*.

Rousseau ne dissimula pas le mécontentement que lui causait la manière dont se faisaient les répétitions, par l'insouciance de *exécutants*. Ceux-ci, pour se venger, le pendirent en effigie. Jean-Jacques le sut et

dit qu'il n'était pas étonné qu'on le pendît, après l'avoir si long-temps mis à la question [1].

Enfin les partis se trouvèrent en présence à l'Opéra, le jeudi 1er mars 1753, à la suite du *Jaloux corrigé*. Pendant la représentation, deux hommes, dont l'un était partisan de la musique française, et l'autre de la musique italienne, défendaient leurs opinions avec tant de chaleur, que l'attention du public fut troublée. La sentinelle s'approcha pour leur faire baisser la voix; mais le lulliste dit au grenadier : *monsieur est donc buffoniste?* ce qui déconcerta tellement le militaire qu'il retourna tout confus à son poste [2]. Il n'en fallait pas plus pour empêcher le succès de la pièce. Elle réussit cependant, malgré le parti des amateurs de la musique française. Il est probable que l'influence de la cour, qui avait applaudi sur le théâtre de Fontainebleau cet intermède, se fit sentir à l'Opéra, d'autant plus que les grands seigneurs, étant du parti opposé à la musique italienne, ne pouvaient se démentir et refuser leur suffrage après l'avoir donné précédemment.

Madame Favart fit, sous le titre des *Amours de Bastien et Bastienne*, une parodie du *Devin du Village*, qui malgré la réussite complète qu'elle obtint

[1] Grétry, *Mémoires*, tome I, p. 279.

[2] Anecdotes dramatiques, p. 279. En 1766, pendant le séjour de Jean-Jacques en Angleterre, on joua sur le théâtre de Drury-Lane, *le Devin*, traduit en anglais par M. Burney. Il y eut également deux partis. Celui des Écossais était contre la pièce, et pendant les premières représentations il fit le bruit le plus affreux.

et qu'elle méritait, n'a pu survivre à l'ouvrage parodié.

Dans le même temps, Rousseau publia sa *Lettre sur la musique française*, qui fit une grande sensation. Tous les détails qu'il donne à ce sujet sont confirmés par Grimm dans sa *Correspondance*.

Passons au *Discours sur l'inégalité des conditions*. En 1753, l'académie de Dijon proposa cette question, que le discours de Jean-Jacques rendit célèbre, quoiqu'il ne fût point couronné. Le nom de celui qui remporta le prix est resté dans l'obscurité : ce fut l'abbé *Talbert*, qui triompha modestement, étonné sans doute de sa victoire, autant que le tribunal littéraire était honteux de son choix, puisque ni l'un ni l'autre ne donnèrent de publicité à l'ouvrage couronné.

Jean-Jacques passa huit jours à Saint-Germain. Il s'enfonçait dans la forêt, méditant sur l'*origine de l'inégalité parmi les hommes* ; et le résultat de ses méditations fut ce *Discours*.

Il acheva dans un voyage à Chambéry, qu'il fit en 1754, la dédicace qu'il avait esquissée avant son départ de Paris. Cette dédicace, que le plus « pur patriotisme avait dictée, ne fit que lui attirer des ennemis dans le conseil et des jaloux dans la bourgeoisie : aucun Génevois ne lui sut un vrai gré du zèle de cœur qu'on sent dans cet ouvrage. »

« Ce *Discours* ne trouva, dit-il encore, que peu de lecteurs qui l'entendissent, et aucun de ceux-là qui voulût en parler. » Il est cependant bien supérieur à celui qui précède. Mais la matière était plus

abstraite : Jean-Jacques heurtait toutes les notions reçues ; et la manière dont il avait traité ses adversaires dans la précédente discussion sur les sciences et les arts, ôtait toute envie d'entrer en lice avec lui. Voilà probablement la seule cause du silence qui suivit la publication de cet ouvrage. Grimm, en en rendant compte dans sa *Correspondance littéraire* [1], le juge avec impartialité.

« Je doute, dit-il, qu'il y ait eu parmi les concur- » rents un discours approchant de celui du citoyen » de Genève. Un style simple à la fois et noble, plein » de lumière, d'énergie et de chaleur, une éloquence » mâle et touchante, ont attiré à ses ouvrages une » grande célébrité. Il y a apparence que le *Discours* » *sur l'inégalité* n'est, pour ainsi dire, qu'une suite » du précédent sur les sciences, et que c'est celui-ci » qui a donné à M. Rousseau l'occasion de méditer » sur la nature de l'homme et sur sa vocation. Son » objet est grand et beau.... Vous trouverez beaucoup » de sagacité dans ses méditations ; mais il n'a pu se » défaire des défauts qu'on lui a reprochés quelque- » fois. Ses vues sont grandes, fines, neuves, philoso- » phiques ; mais sa logique n'est pas toujours exacte, » et les conséquences et les réflexions qu'il tire de » ses opinions sont souvent outrées.... Si vous voulez » suivre M. Rousseau, vous aurez la satisfaction de » réfléchir avec un philosophe profond et lumineux ; » mais vous serez toujours obligé de prendre garde » qu'il ne vous mène trop loin. Ce défaut même a

[1] Tome I, p. 395, juillet 1755.

» cependant ses avantages pour les lecteurs, en leur
» procurant l'occasion d'exercer leur esprit à la jus-
» tesse, en rectifiant les idées d'une esprit vrai, mais
» bouillant, et en les retenant dans leurs vraies li-
» mites.... Vous trouverez aussi à la suite du dis-
» cours des notes, dont une expose les malheurs
» de la société actuelle comparée à la vie sauvage,
» que je regarde comme un chef-d'œuvre d'élo-
» quence. »

L'influence des écrits de Jean-Jacques sur la destinée de ce célèbre écrivain étant en raison de leur succès, le *Discours sur l'inégalité des conditions* n'en eut aucune. Ce n'était que l'extension et le développement des idées et de l'opinion exprimées dans le premier discours avec tant d'éloquence, et ce discours avait produit tout son effet : il n'exigeait pas, comme le second, pour être apprécié, une attention continuelle, et par-là même fatigante pour beaucoup de lecteurs.

Mais, quoique peu lu dans le temps où il fut publié, ce discours a été plus apprécié depuis, et il est mis aujourd'hui au rang des meilleures productions de l'auteur. Le sujet en lui-même, et la manière dont il est traité, lui donnent une égale importance. On l'a considéré comme l'exposé de ce que l'on appelait son système et de ce que nous nommons son opinion, parce que nous le croyons sincère jusques dans ses paradoxes. Mais il est essentiel de se faire une idée juste de cette opinion, et nous croyons devoir, pour la bien connaître avoir recours à lui-même. Voici comment il s'explique dans un ouvrage peu connu, qu'il composa peu

de temps avant sa mort [1]. « Son objet, dit-il en parlant de lui, ne pouvait être de ramener les peuples » nombreux ni les grands états à leur première simplicité, mais seulement d'arrêter, s'il était possible, » le progrès de ceux dont la petitesse et la situation » les ont préservés d'une marche aussi rapide vers la » perfection de la société et vers la détérioration de » l'espèce. Ces distinctions méritaient d'être faites, » et ne l'ont point été. On s'est obstiné à l'accuser de » vouloir détruire les sciences, les arts, les théâtres, » les académies, et replonger l'univers dans sa première barbarie; et il a toujours insisté au contraire » sur la conservation des institutions existantes, soutenant que leur destruction ne ferait qu'ôter les » palliatifs en laissant les vices, et substituer le brigandage à la corruption. Il avait travaillé pour sa » patrie et pour les petits états constitués comme elle. » Si sa doctrine pouvait être aux autres de quelque » utilité, c'était en changeant les objets de leur estime et retardant peut-être ainsi leur décadence » qu'ils accéléreront par leur fausse appréciation.... » On voit dans ses écrits le développement de son » grand principe, que la nature a fait l'homme heureux et bon, mais que la société le déprave et le » rend misérable. Dans ses premiers ouvrages, il s'attache à détruire ce prestige d'illusion qui nous » donne une admiration stupide pour les instruments de nos misères, et à corriger cette estima-

[1] Ses *Dialogues*, ou Rousseau juge de Jean-Jacques; l'extrait que nous donnons appartient au troisième dialogue.

» tion trompeuse qui nous fait honorer des talents per-
» nicieux et mépriser des vertus utiles. Partout il
» nous fait voir l'espèce humaine meilleure, plus
» sage et plus heureuse dans sa constitution primitive:
» aveugle, misérable et méchante, à mesure qu'elle
» s'en éloigne. Son but est de redresser l'erreur de nos
» jugements, pour retarder le progrès de nos vices. »

On est en droit de conclure que lorsqu'on accusa Rousseau d'avoir voulu tout détruire, ou l'on était de mauvaise foi, ou l'on ne l'avait pas compris, puisqu'il a « toujours insisté sur la conservation des institutions existantes. »

Le *Discours snr l'économie politique* fut composé pour l'*Encyclopédie* et parut en 1755. Plus tard et lorsque Rousseau eut acquis de la célébrité, le libraire Duvillard l'exhuma, pour l'imprimer isolément sous le titre de *Discours ;* car originairement ce n'était que l'article *Économie politique* qu'il avait fait, à la demande de Diderot, pour l'insérer dans ce vaste monument du dix-huitième siècle.

Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit relativement à la *Lettre sur les spectacles* dont Rousseau parle avec détails dans ses *Confessions*. Rappelons seulement que cet ouvrage augmenta la réputation de l'auteur, mais en même temps le nombre de ses ennemis. Voltaire, qui voulait un théâtre près de Genève, prit pour un outrage l'offre d'un exemplaire : Marmontel fut piqué de la note [1] mise sur le sien : celui de Saint-Lambert fut

[1] « Cet hommage n'est pas pour l'auteur du *Mercure*, » mais pour M. Marmontel. »

renvoyé à l'auteur : enfin, d'Alembert, obligé de reconnaître la supériorité de son adversaire, put à peine dissimuler le dépit que lui causa le succès de la lettre.

A la *Lettre sur les Spectacles* succéda (quoique composé quelques années auparavant) l'*Essai sur la paix perpétuelle*.

Arrêtons-nous un moment sur ce *Projet*, auquel un traité récent [1] plus fameux que connu, donne, dans les circonstances où nous nous trouvons, un certain degré d'intérêt. L'utilité du Projet, en lui-même, a toujours été mieux sentie que la possibilité de son exécution. Il n'était rien moins que nouveau : sans remonter aux temps anciens, au tribunal des Amphictyons, dont ce projet n'est, en quelque sorte, que le développement et l'application en grand à de vastes états [2], nous voyons Henri IV et Sully former le *plan de la république chrétienne*, et le mûrir pendant long-temps [3]. Le roi commença par le communiquer à la reine Élisabeth, à qui il écrivait : *C'est une entreprise plus céleste qu'humaine*. Quoiqu'il n'eût pas, pour le successeur de cette princesse, l'estime qu'il

[1] La Sainte-Alliance. La ligue contre Henri III et Henri IV portait les noms de *Sainte union*, et de *Sainte ligue*.

[2] Application aussi difficile à faire en Europe, qu'elle l'était peu entre les douze cités de l'Ionie.

[3] Henri IV le conçut dans sa jeunesse. Il en réserva l'exécution pour sa vieillesse ; tant il sentait de difficulté dans l'exécution ! Pour la faciliter il remplit ses coffres, ses arsenaux, prépara, pendant une paix de 15 ans, ses dispositions, lorsqu'il fut frappé au moment décisif.

avait pour elle [1], il fit entrer dans ses idées le roi Jacques, parce qu'il ne pouvait s'en dispenser. Sully, seul dépositaire des secrets de son maître, fit plusieurs voyages, et la partie fut liée entre les rois d'Angleterre, de Suède, les princes d'Allemagne et ceux d'Italie. Ce n'était point, comme le croyait l'abbé de Saint-Pierre, l'amour de la paix qui faisait entrer chaque prince dans cette confédération. C'était l'intérêt particulier que chacun trouvait, et que Henri IV avait eu l'art de montrer à chacun. Il s'agissait d'un ennemi commun qui venait de faire trembler l'Europe. La peur qu'il inspirait encore devint le lien secret de cette ligue, et le motif irrésistible qui donnait au projet une activité qu'il n'eût reçue de toute autre considération. Si le fanatisme eût épargné les jours de Henri IV, on aurait vu la maison d'Autriche finir par entrer dans le projet dirigé contre elle, et la paix établie; mais il est douteux qu'elle eût été *perpétuelle*.

On trouve, dans le jugement que porte Jean-Jacques sur l'ouvrage de l'abbé de Saint-Pierre, une nouvelle preuve de la justesse de son coup d'œil. » Admirons, dit-il, un si beau plan, mais consolons-» nous de ne pas le voir exécuter : car cela ne se peut » que par des moyens violents et redoutables à l'hu-» manité. On ne voit point de ligues fédératives s'éta-» blir autrement que par des révolutions; et, sur ce » principe, qui de nous oserait dire si cette ligue euro-» péenne est à désirer ou à craindre? Elle ferait plus

[1] Il appelait Jacques Ier tantôt la *reine Jacques*, tantôt *Maître Jacques*.

» de mal tout d'un coup qu'elle n'en préviendrait » pour des siècles. »

Ce projet s'étant réalisé sous nos yeux, il était utile de rappeler les observations applicables à tout traité avec lequel il peut avoir quelque analogie. Comme nous en avons vu conclure un de cette espèce, sans en connaître les dispositions, nous sommes autorisés à supposer qu'on n'a point oublié la leçon d'un homme qui avait particulièrement étudié cette matière, et qui a dit en parlant du projet [1] : « On sent » bien que, par la diète européenne, le gouverne- » ment de chaque état n'est pas moins fixé que par » ses limites; qu'on ne peut garantir les princes de la » révolte des sujets sans garantir en même temps les » sujets de la tyrannie des princes, et qu'*autre-* » *ment l'institution ne pourrait subsister.* » D'où, si *l'institution ne subsistait plus*, nous aurions droit de présumer que la seconde clause n'a point été stipulée.

Voici un ouvrage qui diffère également et de ceux dont nous venons de parler, et de ceux dont il sera question par la suite: il s'agit de la *Nouvelle Héloïse*.

Réfugié dans une solitude charmante, livré au souvenir des amours d'une jeunesse occupée, à divers intervalles, par mademoiselle Vulson, mademoiselle Graffenreid, madame de Warens même, avant la triste découverte de son avilissement, madame Bazile, mademoiselle Serre, il forme de tous ces êtres, dont il

[1] *Jugement sur la paix perpétuelle.*

effleure toutes les perfections, une Julie d'Étange faible une fois et revenant à la vertu ; mais il se trompe en croyant qu'elle trouverait grace pour une seule faute, dans un siècle où l'on avait tant d'indulgence pour les crimes.

Rousseau met souvent dans la bouche des personnages qu'il fait agir ou penser, ses opinions, ses idées, ses rêves, ses paradoxes. La promenade sur le lac de Genève, dont il parle au livre VII des *Confessions*, se trouve dans l'*Héloïse :* la scène du bosquet d'Eaubonne est retracée à Clarens : une autre scène d'un tout autre genre, qui se passe rue des Moineaux, reparaît dans cet ouvrage. Enfin il déclare (liv. IX des *Confessions*) qu'il « s'identifiait avec Saint-Preux, le » plus qu'il lui était possible, lui donnant les vertus » et les défauts qu'il se sentait. »

Pour éviter des répétitions, nous nous croyons obligé de renvoyer aux IXe et XIe livres des *Confessions*, où Jean-Jacques entre dans beaucoup de détails relatifs à l'*Héloïse*. Il l'acheva à Montmorency pendant l'hiver de 1758 à 1759. Il l'avait commencée à l'Hermitage. L'ouvrage parut en 1761.

Rien n'égale le plaisir que Rousseau paraît avoir éprouvé dans la composition d'*Héloïse ;* plaisir partagé par le plus grand nombre des lecteurs. Il s'était créé un monde idéal.

Son délire eut peu d'interruption : il s'y livra sans avoir le projet d'écrire. A la fin, tourmenté par les êtres fantastiques qu'il avait créés, séduit par ces fictions, il prit la plume. Un philosophe tel que Jean-Jacques ne pouvait faire un roman qui ne présentât qu'un

tissu d'aventures, et que de l'agrément sans utilité.

Il sentit d'abord qu'il allait se placer dans une fausse position et se mettre en contradiction avec lui-même. Après avoir tonné contre les *livres efféminés qui respiraient l'amour* et *la mollesse*, il lui semblait choquant de s'inscrire parmi les auteurs de ces livres. Il avoue qu'il sentait cette inconséquence dans toute sa force, qu'il en rougissait, qu'il s'en dépitait, mais qu'il fut subjugué complètement.

Il résolut, en cédant à la tentation, d'avoir un but moral, afin que son ouvrage différât de ceux qu'il avait censurés avec tant de raison.

Rousseau avait vécu dans une société où les devoirs étaient entièrement sacrifiés au bon ton, aux manières élégantes et gracieuses, aux goûts les plus effrénés pour les plaisirs. Madame d'Épinay, dans ses Mémoires, se présente comme ivre d'amour pour M. de Francueil, qui l'abandonne ensuite. Elle lui fait succéder Grimm, pendant que M. d'Épinay entretenait des actrices de l'Opéra sous les yeux de sa femme. Madame d'Houdetot, sa sœur, n'eut au moins qu'une passion, mais son mari n'en fut pas l'objet; tout brutal, tout chicaneur qu'on le représente, il vivait en tiers avec l'heureux Saint-Lambert, sans mot dire, sans se plaindre, sans même soupçonner en avoir le droit, tant il subissait l'empire des mœurs à la mode. Madame de Jully, belle-sœur de Madame d'Épinay avait, dans Jélyotte, fait un choix moins excusable. Mademoiselle d'Ette, pleine d'esprit et de méchanceté, vivait publiquement avec le chevalier de Valori, etc.

Ce spectacle remplissait Rousseau d'une secrète et

profonde indignation. « Rien ne lui paraissait aussi » révoltant que l'orgueil d'une femme infidèle qui, » foulant ouvertement aux pieds tous ses devoirs, » prétend que son mari soit pénétré de reconnaissance » de la grace qu'elle lui accorde de ne pas se laisser » prendre sur le fait. Les êtres parfaits ne sont pas » dans la nature ; mais qu'une jeune personne, née » avec un cœur aussi tendre qu'honnête, se laisse » vaincre par l'amour étant fille, et retrouve, étant » femme, des forces pour le vaincre à son tour, » et redevenir vertueuse ; quiconque vous dira que ce » tableau, dans sa totalité, est scandaleux et n'est » pas utile, est un menteur et un hypocrite : ne l'é- » coutez pas. » Ainsi, Jean-Jacques opposa au tableau général des femmes de son temps, qui manquaient à leurs devoirs, une jeune personne, faible avant d'être mariée, qui retrouve alors assez de force pour résister à son amant quoique sa passion ne soit pas éteinte.

Une autre idée séduisit Rousseau, qui composait *Héloïse* au moment de l'orage excité par l'*Encyclopédie*. Deux partis acharnés l'un contre l'autre étaient près d'en venir aux mains : l'un était formé de philosophes qui niaient ou l'existence de Dieu, ou tous les rapports entre le Créateur et l'homme ; dans l'autre, bien plus nombreux, étaient tous ceux qui professaient (de bonne foi ou non) l'opinion contraire. Jean-Jacques fut assez bon pour croire qu'il était possible « d'adou- » cir leur haine réciproque en détruisant les préju- » gés, et de montrer à chaque parti le mérite et la » vertu dans l'autre, dignes de l'estime publique et » du respect de tous les mortels. »

Plein de ce projet[1], « il dessina les deux caractères » de Wolmar et de Julie, dans un ravissement qui » lui faisait espérer de les rendre aimables tous les » deux, et, qui plus est, l'un par l'autre. »

Les deux partis ne se rapprochèrent point, et ne se réunirent que pour l'accabler. En effet le parlement, le clergé, tonnèrent contre Jean-Jacques; et les philosophes ne le comptèrent plus dans leurs rangs.

Le double objet que s'est proposé Jean-Jacques fait d'*Héloïse* un ouvrage particulier, qui, quoique moral, n'est point un livre de morale, quoique philosophique n'en mérite pas le titre, quoique fiction n'est point un roman, et ne peut être classé dans ce genre frivole. On ne peut le juger d'après une pre-

[1] Dans une lettre écrite de Montmorency, le 24 juin 1761, Jean-Jacques développe ce projet à M. Vernes. « Vos griefs » contre Wolmar, lui dit-il, prouvent que j'ai mal rempli » l'objet du livre, ou que vous ne l'avez pas bien saisi. Cet » objet était de rapprocher les partis opposés, par une estime » réciproque, d'apprendre aux *philosophes* qu'on peut croire » en Dieu sans être hypocrite, et aux *croyants* qu'on peut » être incrédule sans être un coquin. Julie dévote est une » leçon pour les philosophes, et Wolmar athée en est une » pour les intolérants. Voilà le vrai but du livre. C'est à » vous de voir si je m'en suis écarté. Vous me reprochez de » n'avoir pas fait changer de système à Wolmar sur la fin du » roman. Mais, mon cher Vernes, vous n'avez pas lu cette » fin; car sa conversion y est indiquée avec une clarté qui » ne pouvait souffrir un plus grand développement sans vouloir faire une capucinade. »

mière lecture, ni même d'après une seconde, si toutes les deux sont faites à peu d'intervalle l'une de l'autre. Il est diverses époques dans la vie. Les parties d'*Héloïse* qui déplaisent dans l'une recouvrent leurs droits dans une autre. On aime moins ce dont on était enchanté, on goûte avec délices ce qu'on avait repoussé; l'on finit par saisir l'ensemble de ce bel ouvrage, et l'on modifie les jugements qu'on avait portés.

Il y a des personnes qui ne veulent plus entendre parler de Julie du moment qu'elle est madame de Wolmar. On est forcé d'avouer que c'est une concession *bien dure* à faire, mais il le faut si l'on ne veut pas renoncer à une lecture instructive qui captive sans cesse et qui dédommage du sacrifice, quelque coûteux qu'il ait été.

En s'obstinant à s'arrêter au mariage de Julie, on se prive du plaisir que donne la lecture des IV[e] et VI[e] parties regardées avec raison comme des chefs-d'œuvre, et du spectacle de cette Julie mère de famille, fidèle épouse, sans avoir *cessé d'être fidèle amante* [1].

[1] « De vous dire que nos jeunes gens sont plus amoureux » que jamais, ce n'est pas sans doute une nouvelle à vous » apprendre ; de vous assurer au contraire qu'ils sont parfaitement guéris, vous savez ce que peuvent la raison, la vertu ; » ce n'est pas non plus leur plus grand miracle. Mais que » ces deux opposés soient vrais en même temps ; qu'ils brûlent plus ardemment que jamais l'un pour l'autre, et qu'il » ne règne plus entre eux qu'un honnête attachement : qu'ils » soient toujours amants et ne soient plus qu'amis : c'est, je » pense, ce que vous aurez plus de peine a comprendre, et » ce qui est pourtant selon l'exacte vérité. » (Lettre XIV de M. de Wolmar à Claire d'Orbe, 4[e] partie.)

C'est, je le répète, une concession difficile à faire que ce mariage. Mais on est obligé de convenir qu'il est piquant de savoir comment l'auteur a pu conserver de l'intérêt sur Julie consentant à devenir la femme d'un homme qu'elle n'aime pas, qui a quarante ans plus qu'elle ; comment et par quels moyens cet intérêt peut s'étendre sur cet homme, tout athée qu'il soit, et quelque humeur que l'on éprouve et qu'on ne cesse de ressentir contre lui. Plus il est maître de ses passions, moins on lui pardonne de vouloir être l'époux de Julie, qu'il sait (puisque le baron d'Étange lui a confié cet important secret) ne pouvoir plus disposer de son cœur ni de sa main. Sous le rapport de la difficulté vaincue, il est intéressant de connaître comment l'auteur a pu surmonter tant d'obstacles, *surpris que l'on est* de le voir se les créer. Quand il n'y aurait que ce motif, il doit être assez puissant pour engager à poursuivre sa lecture. Nous invitons ceux qui s'y refusent à lire seulement la lettre 12 de la IVe partie.

Julie influa de deux manières sur la destinée de l'auteur. Elle le rendit généralement l'objet de la bienveillance des femmes, qui dès-lors furent disposées d'avance à devenir dociles aux leçons, et à suivre les préceptes d'*Émile*. Quant aux hommes de lettres, les avis furent partagés ; ils ne donnèrent jamais d'éloges sans restriction ou sans une critique plus ou moins amère.

Mais dans le monde le succès fut au-delà de l'imagination. « Les libraires ne pouvaient suffire aux de» mandes de toutes les classes. On louait l'ouvrage à

» tant par jour ou par heure. Quand il parut, on
» exigeait douze sous par volume, en n'accordant que
» soixante minutes pour le lire [1]. »

Le Contrat social est un fragment des *Institutions politiques*. C'est le seul des écrits politiques de Jean-Jacques qui eut de l'influence sur sa destinée. Le livre étant condamné à Genève, l'auteur ne put rester dans sa patrie.

Cet ouvrage a été maltraité par un grand nombre de critiques : nous ne devons nous occuper que de celui dont la supériorité, les talents et la variété des connaissances, sont reconnus, et qui était le plus redoutable ennemi de Rousseau.

Voltaire a fait, sous le titre d'*Idées républicaines par un citoyen de Genève* [2], la satire plutôt que la critique du *Contrat social*. Il extrait des passages qu'il commente à sa manière et sans faire attention à ce qui les précède ou les suit; il les altère même quelquefois, et, par la substitution d'un seul mot, il fait dire à Jean-Jacques une absurdité. En voici des exemples.

Rousseau dit dans son *Contrat* (livre IV, chap. 8) :
« Deux peuples étrangers l'un à l'autre, et presque
» toujours ennemis, ne purent reconnaître *long-temps*
» un même *maître*. »

Voici la citation de Voltaire : « Deux peuples étran-
» gers l'un à l'autre et presque toujours ennemis ne

[1] L'abbé Brizard.

[2] *OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-8°, tome XXIX, p. 185.

» purent reconnaître un même *Dieu* [1]. » Au moyen de la métamorphose de *maître* en *Dieu*, et de la suppression d'un mot, Voltaire fait avancer par Jean-Jacques une assertion démentie par mille faits. Mais ces changements étaient nécessaires pour motiver l'accusation d'*ignorance*, de *présomption*, d'*extravagance*.

Il ne se contente pas de mettre un mot à la place de l'autre; il substitue à son gré une question à l'autre : ce qui fait que la réponse n'a point de rapport à l'objet proposé.

« Le même écrivain, dit Voltaire [2], en parlant » des systèmes de gouvernement, s'exprime ainsi : » *L'un trouve beau qu'on soit craint de ses voisins,* » *l'autre qu'on en soit ignoré; l'un est content que* » *l'argent circule, l'autre exige que le peuple ait* » *du pain.* Tout cet article semble puéril et contradictoire. » Ce n'est point du chapitre sur les différents systèmes de gouvernement qu'est extrait le passage cité, mais de celui sur les *signes d'un bon gouvernement;* ce qui est fort différent, et l'on va voir comment la citation est faite.

Rousseau se demande [3] à quel signe on peut connaître qu'un peuple donné est bien ou mal gouverné. « On ne résout point cette question, répond-il, parce » que chacun veut la résoudre à sa manière. Les sujets vantent la tranquillité publique; les citoyens,

[1] *Id. ib.*, page 201.
[2] Édition de Kehl, tome XXIX, page 196.
[3] *Contrat social*, liv. III, chap. 9.

» la liberté des particuliers; l'un préfère la sûreté » des possessions et l'autre celle des personnes; l'un » veut que le meilleur gouvernement soit le plus sévère, l'autre soutient que c'est le plus doux : celui-» ci veut qu'on punisse les crimes, et celui-là qu'on » les prévienne; l'un *trouve beau qu'on soit craint* » *des voisins*, l'autre *aime mieux qu'on en soit* » *ignoré;* l'un *est content quand l'argent cir-* » *cule*, *et* l'autre *exige que le peuple ait du pain.* » Quand même on conviendrait sur ces points » et d'autres semblables, en serait-on plus avancé? » Pour moi, je m'étonne qu'on méconnaisse un » signe aussi simple, ou qu'on ait la mauvaise foi » de n'en pas convenir. Quelle est la fin de l'as-» sociation politique? c'est la conservation et la » prospérité de ses membres. Et quel est le signe » le plus sûr qu'ils se conservent et prospèrent? » c'est leur nombre et leur population. N'allez » donc pas chercher ailleurs ce signe si dis-» puté. »

Ainsi Voltaire n'est pas littéral en rapportant la très-petite partie d'une longue période. Il change la question; ce qui est au moins de l'inexactitude; il fait plus, il met dans la bouche de Rousseau et suppose comme opinion de celui-ci ce que Rousseau rejette comme étranger à la question; si ce n'est pas là de la mauvaise foi, c'est au moins de la légèreté.

Après avoir traité Jean-Jacques d'*ignorant présomptueux*, de *cynique*, de *garçon horloger*, d'auteur plein de contradictions, d'inepties et d'absurdi-

tés, Voltaire termine ainsi sa critique [1] : « On a » brûlé ce livre chez nous. L'opération de le brûler » a été aussi odieuse peut-être que celle de le com- » poser. Ce sont les livres d'injures qu'il faut brûler » et dont il faut punir sévèrement les auteurs, parce » qu'une injure est un délit. »

On trouvera dans la Correspondance plusieurs lettres dans lesquelles Rousseau donne des explications sur sa doctrine, et qu'il est nécessaire de lire pour juger avec équité, particulièrement celle du 15 juillet 1763, adressée à M. Ustéri, professeur à Zurich, et celle du 26 juillet 1767, écrite à l'auteur de l'*Ami des hommes*. Avant de se faire une opinion définitive et de prononcer un jugement sur des matières importantes, il est de toute justice de bien les connaître, ainsi que le but et l'objet de l'auteur, et de le consulter lui-même. En suivant cette marche on se garantit de l'erreur. Voici, par exemple, ce que dit Jean-Jacques du *Contrat social*, dans un autre ouvrage [2] : « Lisez-le, monsieur, ce livre si décrié : vous y verrez partout la loi mise au-dessus des hommes : vous y verrez partout la liberté réclamée, mais toujours sous l'autorité des lois, sans lesquelles la liberté ne peut exister, et sous lesquelles on est toujours libre, de quelque façon qu'on soit gouverné. Par-là je ne fais pas, dit-on, ma cour aux puissances ; tant pis pour elles, car

[1] Édition de Kehl, tome XXIX, page 202. Le *Contrat social* n'a été brûlé qu'à Genève.

[2] *Lettres de la montagne*, première partie, lettre VI. Elle est entièrement consacrée au *Contrat social*.

je fais leurs vrais intérêts, si elles savaient les voir et les suivre. Mais les passions aveuglent les hommes sur leur propre bien. Ceux qui soumettent les rois aux passions humaines sont les vrais destructeurs des gouvernements : voilà les gens qu'il faudrait punir. Les fondements de l'état sont les mêmes dans tous les gouvernements. Quand il s'agit de comparer les diverses formes, on ne peut éviter de poser séparément les avantages et les inconvénients de chacun; c'est ce que je crois avoir fait avec impartialité. Tout balancé, j'ai donné la préférence au gouvernement de mon pays. Cela était naturel et raisonnable : on m'aurait blâmé si je ne l'eusse pas fait [1]. Mais je n'ai point donné l'exclusion aux autres gouvernements : au contraire j'ai montré que chacun avait sa raison qui pouvait le rendre préférable à tout autre, selon les hommes, les temps et les lieux. Ainsi, loin de détruire les gouvernements, je les ai tous établis. Je n'ai rejeté aucun gouvernement, je n'en ai méprisé aucun. En les examinant, en les comparant, j'ai tenu la balance et j'ai calculé les poids; je n'ai rien fait de plus. On ne doit punir la raison nulle part, ni même le raisonnement. Je ne suis pas le seul qui, discutant par abstraction des questions de politique, ai pu les traiter avec quelque hardiesse. Tout homme a droit de le faire. Mes livres, quoi qu'on fasse, porteront toujours témoignage d'eux-mêmes. »

L'*Émile* termine cette série. Recommander aux

[1] Et c'est dans ce pays seulement que le *Contrat social* a été brûlé!

hommes d'élever leurs enfants, faire sentir la nécessité de l'éducation [1], c'était un précepte usé dont on reconnaissait plutôt la sagesse, qu'on ne savait en faire l'application convenable.

Donner à ce précepte une forme attrayante et tous les charmes de la nouveauté, afin d'éveiller l'attention et de la soutenir par l'intérêt et la curiosité, c'était faire un grand pas, et personne n'aurait eu l'idée d'exiger davantage.

Mais pour atteindre au dernier degré, acquérir par l'étude et la méditation l'expérience de tous les âges, y joindre celle de son siècle, voir dans l'une et l'autre les présages certains d'un avenir aussi menaçant qu'il est inévitable, armer l'homme contre les fléaux que renferme cet avenir, et, dans ce but, rajeunir le vieux précepte de l'éducation, voilà, certes, un projet utile, une entreprise digne de tous les éloges. Telle est celle que conçut et qu'exécuta celui-là seul qui pouvait l'exécuter, parce qu'il l'avait conçue.

Du point où il se place, il voit le bouleversement des classes de la société : il prend son élève dans une des premières, de celles que la fortune se plaît à combler de ses faveurs ; il se dit : Comment faut-il élever celui qui doit tout perdre un jour : parents, femme, enfants, amis, richesses, considération, tout ce qui embellit l'existence, puisqu'il doit être entièrement

[1] L'éducation embrasse toute la vie de l'homme en ce sens qu'à tout âge on reçoit des leçons. Que de prétendus hommes d'état ont perdu leur partie, du jour au lendemain, parce qu'ils croyaient leur éducation faite!

dépouillé, réduit *à lui*, puisque même la liberté lui doit être enlevée? Comment fera cet infortuné qui n'a plus rien, pour être libre encore dans les fers et trouver du prix à la vie?

Et qu'on ne croie pas que, chez Jean-Jacques, ce soit un jeu de son imagination; que, pour exercer son talent, il pose un problème que des hypothèses chimériques rendent insoluble, ou qu'accoutumé à vaincre les difficultés, il aime à s'en faire pour jouir d'un facile triomphe. Ce qui me reste à dire va prouver le contraire, et démontrer jusqu'à l'évidence que l'intention de Rousseau fut de faire *un homme* de son élève, et que jamais intention ne fut appuyée sur des motifs plus puissants, plus *pressants* même, puisqu'ils étaient pour ainsi dire irrésistibles, Jean-Jacques ayant, en leur cédant, sacrifié le repos de sa vie. Laissons-le les exposer lui-même.

« Appropriez, nous dit-il[1], l'éducation de l'homme
» à l'homme, et non pas à ce qui n'est point lui. Ne
» voyez-vous pas qu'en travaillant à le former exclusi-
» vement pour un état, vous le rendez inutile à tout
» autre; et que, s'il plaît à la fortune, vous n'aurez
» travaillé qu'à le rendre malheureux?..... Vous
» vous fiez à l'ordre actuel de la société, sans
» songer que cet ordre est sujet à des révolutions
» inévitables, et qu'il vous est impossible de prévoir
» ni de prévenir celle qui peut regarder vos enfants.
» Le grand devient petit, le riche devient pauvre,
» le monarque devient sujet: les coups du sort sont-ils

[1] *Émile*, liv. III, vers la fin.

» si rares que vous puissiez compter d'en être exempts?
» Nous approchons de l'état de crise [1] et du siècle
» des révolutions. Qui peut vous répondre de ce que

[1] Ce passage est écrit en 1760. Jean-Jacques ajoute dans une note : *Je tiens pour impossible que les grandes monarchies de l'Europe aient encore long-temps à durer; toutes ont brillé, et tout état qui brille est sur son déclin.* Cette observation est appuyée sur des faits, il est vrai; mais les exemples sont *isolés*, et l'application serait peut-être hasardée : c'est-à-dire que tous les états d'une partie du monde n'ont pas brillé *à la fois* comme ceux de l'Europe, ce qui faisait envahir par les barbares le pays dont le peuple était le plus policé. Mais *il n'y a plus de barbares* depuis que ceux qui pouvaient passer pour l'être ont pris des leçons de politesse et de civilisation, qu'au lieu de payer, ils ont fait payer assez cher. Ainsi l'état de la question est changé. Un peuple corrompu finissait par être conquis; les faits le prouvent : mais aucun exemple ne nous apprend quelle est la fin de ce peuple quand ses voisins sont aussi corrompus que lui. Du reste, *l'état de crise* suivit de près la prédiction, et précéda de peu de temps *le siècle des révolutions.* Remarquons la justesse de l'expression dont il se sert : *le siècle des révolutions!* Douze ans après l'époque où Rousseau tenait ce langage, arrivait la révolution de Pologne par trois grandes puissances qui donnèrent l'exemple du mépris des droits au profit de la force.

Vingt ans après, la révolution des colonies anglaises qui, sous le titre d'*États-Unis*, assurèrent leur indépendance.

Trente ans plus tard, (le point de départ est toujours 1760) commençait la révolution française, la plus importante de toutes, soit en elle-même, soit par une influence incalculable; enfin les révolutions de l'Amérique Méridionale.

L'étude et la réflexion firent trouver à Jean-Jacques dans

» vous deviendrez alors? Tout ce qu'ont fait les hom-
» mes, les hommes peuvent le détruire : il n'y a de carac-
» tères ineffaçables que ceux qu'imprime la nature, et la
» nature ne fait ni princes, ni riches, ni grands seigneurs.
» Que fera donc, dans la bassesse, ce satrape que vous
» n'aurez élevé que pour la grandeur? que fera, dans la
» pauvreté, ce publicain qui ne sait vivre que d'or?
» que fera, dépourvu de tout, ce fastueux imbécille
» qui ne sait point user de lui-même et ne met son
» être que dans ce qui est étranger à lui? Heureux
» celui qui sait quitter alors l'état qui le quitte, et
» rester homme en dépit du sort!.... Un roi qui n'existe
» que par sa couronne n'est rien du tout s'il n'est roi.
» Mais celui qui la perd, et s'en passe, est alors au-
» dessus d'elle. Du rang de roi, qu'un lâche, qu'un
» méchant, un fou, peut remplir comme un autre,
» il monte à l'état d'homme, que si peu d'hommes
» savent remplir. Alors il tromphe de la fortune, il
» la brave, il ne doit rien qu'à lui seul; et, quand
» il ne reste à montrer que lui, il n'est point nul, il
» est quelque chose. Oui, j'aime mieux cent fois le
» roi de Syracuse maître d'école à Corinthe, et le
» roi de Macédoine greffier à Rome, qu'un malheu-
» reux Tarquin ne sachant que devenir s'il ne règne
» pas; que l'héritier possesseur des trois royaumes[1]

le présent et le passé les présages de l'avenir, et levèrent à ses yeux le voile qui le couvrait. S'il vivait de nos jours, il aurait peut-être moins de mérite à prévoir ce qui nous est préparé.

[1] Charles-Édouard, petit-fils de Jacques II, était plus fait pour régner que son aïeul, qui perdit la couronne pour n'avoir

» jouet de quiconque ose insulter à sa misère, errant » de cour en cour, cherchant partout des secours et » trouvant partout des affronts, faute de savoir faire » autre chose qu'un métier qui n'est plus en son pou- » voir..... Travailler est un devoir indispensable à » l'homme social. Riche ou pauvre, puissant ou fai- » ble, tout citoyen oisif est un fripon. De toutes les » conditions, la plus indépendante de la fortune et » des hommes est celle de l'artisan..... Partout où l'on » veut vexer l'artisan, son bagage est bientôt fait; » il emporte ses bras, et s'en va. »

Il fallait, pour que la leçon fût instructive, qu'Émile perdît tout, et Jean-Jacques ne lui épargne aucun des malheurs auxquels l'homme est exposé; il l'en

pas compris le véritable sens du mot de Henri IV, *Un royaume vaut bien une messe;* mot bien interprété par Charles-Jean. Le prétendant se montra *homme* en 1745. Mais il échoua, et fut sacrifié : par un article secret du traité d'Aix-la-Chapelle, signé le 18 octobre 1748, la cour de France s'engagea à le renvoyer de ses états. Ce prince ne se pressant pas d'obéir à l'ordre qu'il avait reçu de sortir de France, M. de Vaudreuil fut chargé de l'arrêter. Il se vit obligé d'employer la force. Le prince chercha dans l'usage immodéré des liqueurs et du vin l'oubli de ses maux et de ses espérances, et finit par s'abrutir entièrement. A l'époque où Jean-Jacques écrivait *Emile*, le prétendant était toujours ivre. Il mourut à Rome le 31 janvier 1783. Le cardinal d'York était son frère. Il ne reste plus de cette illustre famille que de tristes souvenirs, des exemples terribles de l'inconstance de la fortune, et de grandes leçons, mais de peu d'utilité, parce que le très-petit nombre de ceux à l'usage desquels elles sont n'en profitent jamais.

abreuve, il lui fait avaler le calice jusqu'à la lie. Après l'avoir placé dans des circonstances telles qu'il est obligé de fuir sa femme, son enfant, d'abandonner sa fortune, et de se servir de ses ressources personnelles, il le met dans l'esclavage, et l'y fait conserver l'indépendance de sa pensée et la fierté de son caractère.

Si Jean-Jacques avait pris son élève dans une classe inférieure, son but n'eût pas été rempli. Il veut rendre Émile propre à toutes les conditions humaines. *On élève un pauvre pour être riche;* lui veut élever un riche pour être pauvre.

L'épreuve contraire n'eût peut-être pas été totalement inutile. On n'aurait pas vu sans intérêt Émile *luttant contre* la prospérité, qui, dans l'homme le moins imparfait composé de bien et de mal, développe plutôt le mal que le bien. Supposons Émile transporté tout-à-coup sur ce théâtre où règne la flatterie, où personne n'est à l'abri de son influence, où quelque élevés que soient les trônes des dieux de la terre, elle les enveloppe d'une atmosphère embaumée, et mêle sa fumée enivrante à celle de l'encens le plus pur. Quelle conduite tiendrait Émile dans ce séjour? S'y mettra-t-il à l'abri de la contagion? Doué de toutes les facultés que lui donne son gouverneur et qui brillent dans l'adversité, saura-t-il les conserver dans tout leur éclat au faîte des grandeurs?.... Mais celui qui n'a jamais connu que le malheur ou la misère; qui fut persuadé que les honneurs favorisaient la corruption; qui sans cesse appelle à son secours l'expérience, ne pouvait présenter l'élève jouant un rôle auquel le maître était étranger : il voulait offrir

des leçons d'un usage général, et peu de personnes sont appelées à gouverner les hommes.

Ces observations nous amènent naturellement à examiner quelle marche on devait suivre dans l'examen critique d'*Émile* afin de la comparer à celle qu'on a suivie.

Pour qu'une critique soit raisonnable et fondée, elle doit s'appuyer sur des bases reconnues, et partir d'un principe fixe ; autrement elle porte à faux. Quelque bien enchaînés que paraissent être les raisonnements, quelles que soient la liaison des idées, la justesse de la logique, si l'on est parti d'une supposition gratuite, tout s'écroule à l'examen.

Il est d'abord nécessaire de bien connaître le but que se propose un écrivain ; autrement on ne peut porter un jugement motivé sur les moyens qu'il a pris pour arriver à ce but. Telle est la marche également prescrite par le bon sens et l'équité.

Si l'on prétend que Rousseau ne devait pas se proposer le but qu'il veut atteindre, j'entends cela : c'est une opinion particulière susceptible d'être discutée. Qu'on dise qu'il n'y a point de rapport entre le but et les moyens, j'entends encore cela, pourvu qu'on le prouve. Dans cette double attaque, on part d'un point connu, c'est-à-dire du but proposé, qu'on doit commencer par rappeler avec précision et clarté, pour faire voir qu'on s'entend soi-même et qu'on veut être entendu des autres.

Mais qu'on vienne nous dire que l'éducation d'Émile ne convient point à tel état, à telle profession, dans tel rang, nous n'y entendons plus rien, parce que

le gouverneur d'Émile n'a pas voulu faire de son élève un membre du parlement, un évêque, un maréchal de France [1]. L'étude des lois, celle de la tactique militaire font une partie de l'instruction qu'Émile *peut* ou *doit* recevoir, comme l'escrime et la danse sont au nombre des exercices propres à entretenir la souplesse et l'agilité de ses membres : mais son gouverneur ne prétend pas plus lui apprendre la tactique que l'escrime, ni le droit que la danse : son but est d'en *faire un homme;* nous verrons ce qu'il entend par-là.

Qu'isolant des passages on crie à l'impiété, au mépris des lois ou des souverains, à l'oubli des convenances, on s'écarte de la question ; et pour se reconnaître il faut remettre chaque passage à sa place, parce qu'il n'en doit pas sortir, sans ce qui l'accompagne.

Il ne faut voir dans les choses que ce qui s'y trouve, et dans un livre que ce que l'auteur y met. Entrons donc dans les idées du gouverneur d'Émile. Il ne se contente pas de donner à son élève un métier qui, pouvant être exercé dans tout pays civilisé, met celui qui le possède à même de gagner son pain, parce qu'il n'est pas question d'en faire un artisan. On lui donne une ressource assurée dans le malheur, un genre d'industrie qui reçoit des circonstances son prix et son emploi. Il faut que ce ne soit qu'une ressource, parce

[1] Il le déclare positivement : « Vivre, dit-il, est le métier que » je lui veux apprendre. En sortant de mes mains, il ne sera, » j'en conviens, ni magistrat, ni soldat, ni prêtre. Il sera » premièrement homme, tout ce qu'un homme doit être. Sa » fortune aura beau lui faire changer de place, il sera toujours » à la sienne. » *Émile*, liv. I.

que l'homme à qui vous la donnez doit occuper un rang dans la société, et même y remplir des fonctions. Mais comme nous supposons une époque où les rangs sont renversés et les classes confondues, et que, dans cette hypothèse, il serait imprudent de faire choix d'un état et de fonctions déterminées, parce que ce choix pourrait tomber sur un état qui n'existera plus, il est nécessaire de rendre notre élève propre à tout. Il y a des principes communs à tous les états, des connaissances générales applicables à tous, et qui, dans une révolution même, trouvent leur emploi, parce que, sans ces connaissances et ces principes, la société serait dissoute, et que, dans l'espèce, il s'agit d'une révolution qui confond les rangs et renverse les fortunes, mais ne dissout pas la société. Ce sont ces principes généraux que le gouverneur *fait acquérir* à son élève, non par des discours, des leçons, des lectures, mais par la pratique. Il le met dans des positions où l'élève déduit de lui-même le principe : c'est l'instruction en action, s'il est permis de s'exprimer ainsi.

Mais Émile n'a ni connaissances, ni préjugés, ni opinion, quand son gouverneur s'en empare, conséquemment aucune idée sur les religions et les cultes. Il est, dans cette hypothèse, l'objet d'une exception unique, et peut se choisir une religion : ce qui n'arrive à personne de nous, puisque chacun reçoit la sienne, et la suit parce qu'il l'a reçue. Dans cet état de choses, le gouverneur, ne doit point, en parlant de religion à son élève, sortir des généralités ; d'où l'on voit que si l'on extrait un passage pour le commenter, on fait

une application qui n'a point été faite par l'auteur, et qu'on perd la question de vue.

Rousseau commence donc par faire de son *élève un homme;* et si le portrait est idéal, ce n'est point sa faute, et les hommes n'ont point à s'en plaindre. Cet homme une fois produit est propre à toutes les fonctions qui lui seraient confiées par l'état, pourvu qu'elles ne soient pas en opposition avec les devoirs que la morale impose. Cet homme idéal est bon, juste, fort; il réunit à la force la droiture et l'amour de ses semblables : il sait « qu'il faut leur faire tout » ce qu'il voudrait qu'on lui fît à lui-même. »

Il a cette énergie qui fait que « toujours il agit » comme il parle; qu'il est toujours décidé sur le » parti qu'il doit prendre ; qu'il le prend hautement » et le suit toujours. » Ce n'est point dans les livres qu'il apprit à devenir tel; ce n'est point dans nos écoles, *c'est en vivant,* c'est-à-dire, « en faisant » usage de ses organes, de ses sens, de ses facultés, » de toutes les parties de lui-même qui lui donnent » le sentiment de son existence. »

Un tel homme est propre à toutes les fonctions, parce que, dans sa vie toujours active, il ne fut étranger à aucune, se pénétra de leurs devoirs, conduit par une main invisible qui faisait naître l'occasion de les remplir tous, et d'appliquer les règles aux faits avant de savoir qu'il existât des règles, de manière qu'elles n'étaient plus à ses yeux que la conséquence de faits et comme déduites de la nature des choses. Ce gouverneur *ne donnait pas de préceptes ; il les faisait trouver.*

Les critiques d'*Émile,* n'entrant point dans le sens de l'auteur dont ils lisaient l'ouvrage, substituaient leurs idées aux siennes, et s'écriaient : Mais à quoi servent la force et l'expérience d'Émile pour cet élève qui doit avoir bientôt un brevet de colonel, pour cet autre à qui l'on destine la toge et le mortier, pour ce troisième qui voit dans l'horizon la crosse et la mitre, pour ce jeune prince qui n'attend que l'âge de commander aux hommes ?.... A quoi ? mais, à soutenir les fatigues de la guerre et l'activité des camps ; à ne jamais prononcer un jugement sans avoir approfondi la cause et reconnu le droit ; à mettre toujours entre sa morale et ses actions le rapport qu'y placent l'honneur et la probité ; à ne pas traiter les hommes comme de vils esclaves, à s'en faire aimer, à les rendre heureux ; enfin, si, comme il est arrivé, toutes ces espérances sont déçues, s'il faut renoncer aux promesses de la fortune, à savoir s'en passer.

On sait bien que manier l'équerre et le rabot n'était pas, pour commander un régiment ou juger un procès, une chose plus nécessaire il y a trente ans, qu'elle ne le serait aujourd'hui pour être missionnaire ou jésuite, ambassadeur ou préfet. Aussi Jean-Jacques ne voulait pas plus faire de son élève un colonel qu'un capucin. Son intention était de lui donner en lui-même une ressource contre l'adversité. De cruels événements n'ont que trop prouvé combien cette prévoyance était fondée, et ce n'est pas sans intérêt qu'on a vu, dans notre tourmente révolutionnaire, des hommes comblés jusqu'alors des faveurs

de la fortune, des princes même [1], lutter avec avantage contre un sort rigoureux, et tirer d'eux-mêmes des ressources sur lesquelles ils n'avaient jamais compté.

[1] Les princes sont toujours assez en évidence sans qu'il soit besoin de les désigner. Celui dont il est question vécut en enseignant ce qu'il avait appris dans tout autre but que de le montrer à d'autres. Profitant sagement et par une honorable exception de l'expérience, il en transmet les utiles leçons à ses enfants, et ne leur laisse point oublier qu'ils sont hommes avant d'être princes, et que le rang, loin de dispenser de connaître les hommes, leur en fait un devoir. Beaucoup d'exemples ont démontré la sagesse du précepte de Jean-Jacques. Et l'on a vu des gens élevés dans l'opulence, mais qui avaient eu le bonheur d'apprendre à tourner par désœuvrement, le faire avec succès par besoin, et s'applaudir de savoir manier dextrement le ciseau. Ceux-là supportaient avec philosophie le pénible joug de la nécessité, oubliant naissance, rang et fortune. Mais c'était le plus petit nombre. Les autres avaient une mémoire dont la fidélité faisait leur supplice. Il n'est peut-être pas inutile pour ceux qui aiment à faire des observations sur le cœur humain, de leur rappeler un trait digne d'occuper un moment leur attention.

Beaucoup d'émigrés italiens et français étaient réfugiés à Hambourg où l'on ne vit que de travail, et pour faire sa fortune, ou l'accroître quand elle est faite. Ceux qui possédaient quelque talent utile en firent usage et restèrent. Les autres se virent tristement obligés d'aller plus loin. M. le baron ** ne savait que manger tant bien que mal deux à trois cent mille livres de rente. Sans ressources, toutes ses économies épuisées, n'ayant jamais servi, trop âgé pour l'apprendre, trop fier pour recevoir des secours, trop ignorant (non par sa faute, mais par l'éducation qu'il avait reçue)

Je ne crois pas qu'il existe de critique d'*Émile* où l'on ne se soit éloigné de la question ; disons mieux, où l'on n'en ait supposé une autre. Cette question est donc celle-ci : Jean-Jacques, voulant faire de son élève un homme [1], a-t-il pris les moyens pour arriver à ce but?

pour en tirer quelque fruit, quel parti prendra-t-il? Il se met garde-malade, *exigeant* qu'on l'appelle par son titre en lui demandant des soins. Quand on ne lui disait pas *M. le baron*, il ne bougeait pas plus qu'un therme. La noblesse n'est pas l'idole des Hambourgeois, qui en font très-peu de cas lorsqu'elle n'est point accompagnée de la fortune. Ce leur fut un spectacle aussi nouveau pour eux que singulier et bizarre, de voir un homme se soumettre à une pareille condition et n'obéir qu'en voulant conserver l'étiquette. C'était une mode de l'avoir. On se l'*arrachait :* il se faisait payer fort cher. On trouvait plaisant d'appeler M. le baron pour se faire apporter tout ce dont un malade peut avoir besoin. Il ne mangeait ni à l'office ni avec les maîtres, quoique plusieurs l'invitassent, parce que sa conversation n'était pas sans agrément. Il n'y dînait que lorsque son *service* était fini. Le baron avait, comme on voit, fait une *capitulation* bien singulière avec son orgueil, ne conservant que son titre, et, pourvu qu'on l'employât rigoureusement, ne refusant aucune des fonctions de son ministère. Remarquons qu'avec une telle prétention, un métier lui aurait été inutile. Dans quelle manufacture, à quel atelier aurait-on reçu un ouvrier qu'il eût fallu titrer pour s'en faire obéir, et pour en obtenir du travail? Remarquons encore que, dans toute autre ville, le baron n'aurait pu exercer son art avec la condition qu'il imposait, et qu'il fallait précisément à ce garde-malade des Hambourgeois pour malades.

[1] Dans lequel il y eût *mens sana in corpore sano.*

Les moins déraisonnables [1] ont prétendu qu'il ne devait pas se le proposer. Mais il y a des concessions qu'on est obligé de faire en lisant : c'est de commencer par admettre le but de l'auteur, autrement il faut renoncer à lire, et surtout à juger ce qu'on n'a pas lu [2]. Que dirait-on de celui qui, à l'occasion de l'un des chefs-d'œuvre de l'esprit humain, de *Tartufe* par exemple, trouverait mauvais qu'on eût mis en scène un tel personnage, parce qu'il aurait eu le bonheur de n'en avoir jamais rencontré de sa vie? on lui conseillerait sans doute de ne lire ni ne voir *Tartufe*, et surtout de n'en jamais parler.

Après nous être arrêté sur les critiques générales, c'est-à-dire sur celles qui devaient embrasser l'ensemble de l'ouvrage, passons aux critiques particulières, qui ne sont ni mieux fondées, ni plus raisonnables, parce qu'elles partent toujours d'une hypothèse, et qu'on oublie d'*admettre* celle de Rousseau, condition sans laquelle on ne peut juger *Émile*.

La *Profession de foi du Vicaire savoyard* [3] est

[1] Encore ceux-là ressemblent-ils à Géronte, qui revient toujours à sa galère. Il faut supposer une galère, des Turcs, le fils de Géronte de bonne prise, et s'occuper des moyens de le tirer d'affaire, c'est-à-dire de payer, puisqu'il n'en est pas d'autre.

[2] Par ce mot j'entends, saisir l'ensemble, ne pas perdre l'objet de vue, comprendre enfin.

[3] M. de Malesherbes écrivit de sa propre main à Rousseau : « Que cette profession était précisément une pièce faite pour » avoir partout l'approbation du genre humain et celle de la » cour dans la circonstance. »

la partie dont on s'occupa le plus, ce qui prouve qu'on n'avait pas saisi le but de l'auteur, puisque cette *Profession* est tellement indépendante de l'ouvrage, qu'on peut l'en séparer sans nuire à l'ensemble. En exposant ses doutes sur la révélation, Jean-Jacques, par un art particulier, dispose à la piété, et, dans l'attaque même, ce sentiment se conserve. Mais douter, en pareille matière, c'est détruire, et quand même l'attaque n'eût pas été directe, le doute seul était un crime.

« J'ignore, dit le vicaire, si je suis dans l'erreur : » il est difficile, quand on discute, de ne pas prendre » quelquefois le ton affirmatif. Mais souvenez-vous » qu'ici toutes mes affirmations ne sont que des rai- » sons de douter. Cherchez la vérité vous-même ; » pour moi, je ne promets que de la bonne foi. »

On en mit peu dans la critique : on isola des passages pour crier à l'impiété. C'était un impie celui qui, après une éloquente énumération des attributs de Dieu, s'exprimait en ces termes :

« Plus je m'efforce de contempler son essence infi- » nie, moins je la conçois ; mais elle est, cela me » suffit : moins je la conçois, plus je l'adore. Je m'hu- » milie, et lui dis : Être des êtres, je suis parce que » tu es ; le plus digne usage de ma raison est de s'a- » néantir devant toi. C'est mon ravissement d'esprit, » c'est le charme de ma faiblesse, de me sentir acca- » blé de ta grandeur [1]. » Il est permis de croire que les personnes les plus scrupuleuses souhaiteraient qu'il

[1] *Émile*, liv. IV

ne fût jamais entré dans le cœur de l'homme de sentiments plus impies que ceux-là, et l'on pourrait répéter ce que dit le vicaire : *Vous gagnerez à penser comme moi.*

Parcourons rapidement les arrêts, les censures, les condamnations dont *Émile* fut l'objet. Sans doute l'autorité se servit du talent pour l'opposer au talent dans une cause où nulle puissance ne pouvait empêcher l'action du tribunal de l'opinion publique ; mais il ne faut pas toujours s'attendre aux résultats dont la prudence semble faire un devoir.

Le premier acte, celui qui sembla donner le signal, fut le réquisitoire de l'avocat du roi. Il n'offre rien de remarquable. Une phrase seulement causa d'autant plus de surprise, que, dans leurs anathèmes, la Sorbonne et l'archevêque, qui semblaient devoir être plus sévères que le parlement, montrèrent plus d'indulgence. La voici : « Que seraient des sujets élevés » dans de pareilles maximes, sinon des hommes préoc- » cupés du scepticisme et de la tolérance? » Un magistrat qui blâme la tolérance! Ce qui parut encore singulier, c'est que les autorités ecclésiastiques reconnurent un mérite littéraire dans l'ouvrage dont ils défendaient la lecture, tandis que l'avocat-général ne convenait de rien. Dans la censure de la faculté de théologie, il est question du succès d'*Émile*. « Ce » livre, y est-il dit, quoique rempli de poisons mor- » tels, est recherché avec le plus vif empressement. » Chacun veut l'avoir avec soi la nuit comme le jour, » à la promenade comme dans son cabinet, à la cam- » pagne comme à la ville. Point d'école plus fréquen-

» tée que celle de *ce prétendu philosophe*. Il est comme » honteux de ne pas se déclarer du nombre de ses » élèves ; et peu s'en faut qu'oubliant l'honneur qu'on » a d'être homme, on ne se fasse gloire de ressembler » aux bêtes et de les imiter. » Un pareil aveu, du moment où l'on défendait la lecture d'*Émile*, ne pouvait que produire l'effet contraire ; et, de plus, c'était prouver qu'on avait mal lu cet ouvrage, que de dire que Jean-Jacques se prétendait philosophe.

L'archevêque de Paris, que ses vertus rendaient recommandable, et qui, dans le cours d'une vie édifiante, joignait l'exemple aux préceptes, tint un langage plus digne. Il sentit à qui il avait affaire, et combien il serait maladroit de contester les talents de Rousseau ; mais, en homme habile, il mit à côté du talent l'abus qu'en faisait l'auteur, aux yeux de l'archevêque et d'après ses principes. Il fit un portrait de Rousseau qui eut beaucoup de succès [1], et mérite d'être conservé. Le voici : « Du sein de l'erreur il » s'est élevé un homme plein du langage de la philo- » sophie, sans être véritablement philosophe ; es- » prit doué d'une multitude de connaissances qui ne » l'ont pas éclairé, et qui ont répandu des ténèbres » dans les autres esprits ; caractère livré aux para- » doxes d'opinions et de conduite ; alliant la simpli-

[1] « On voulait parier, dit Grimm, que ce morceau était » l'ouvrage d'un homme du monde et non d'un prêtre. » *Correspond. littér.*, septembre 1762. Grimm oublie qu'il y avait beaucoup d'ecclésiastiques qui étaient *hommes du monde*, et qui devaient avoir la connaissance des hommes.

» cité des mœurs avec le faste des pensées, le zèle
» des maximes antiques avec la fureur d'établir des
» nouveautés, l'obscurité de la retraite avec le désir
» d'être connu de tout le monde. On l'a vu invectiver
» les sciences qu'il cultivait, préconiser l'excellence
» de l'*Évangile* dont il détruisait les dogmes, pein-
» dre la beauté des vertus qu'il éteignait dans l'ame
» de ses lecteurs. Il s'est fait le précepteur du genre
» humain pour le tromper, le moniteur public pour
» égarer tout le monde, l'oracle du siècle pour ache-
» ver de le perdre. Dans un ouvrage sur l'inégalité
» des conditions, il avait abaissé l'homme jusqu'au
» rang des bêtes; dans une autre production plus ré-
» cente, il avait insinué le poison de la volupté en pa-
» raissant le proscrire : dans celui-ci il s'empare des
» premiers moments de l'homme afin d'établir l'em-
» pire de l'irréligion. »

La simplicité des mœurs et le faste des pensées font un contraste heureux qui prouve qu'on tâchait d'imiter le style de l'auteur dont on condamnait l'ouvrage.

La Sorbonne ne se donna pas autant de peine. Elle s'était servie jusqu'alors de la langue latine pour censurer les ouvrages. Voltaire avait dit qu'elle parlait latin, *mais non sans solécisme*. A l'occasion d'*Émile* elle crut devoir changer l'usage; et le docteur Gervaise, syndic de la faculté de théologie, prononca le 1er juillet 1762 un discours qui n'est ni latin ni francais, et dont il n'est pas inutile de donner un échantillon.

Après s'être demandé si le dernier âge *prédit par*

l'auteur inspiré de l'*Apocalypse* ne serait point arrivé, le docteur Gervaise, qui ne paraît pas bien inspiré, laisse indécise cette terrible question, et, pour motiver ses doutes, continue ainsi :

« Car *voilà que* paraît avec audace la nouvelle
» production d'un auteur infortuné, tel dans le camp
» des philosophes nouveaux, *que* le sont quelque-
» fois dans le camp de nos ennemis ces hommes bar-
» bares *qui*, bien moins soldats *que* brigands et as-
» sassins, ne pensent *qu'à* piller, à massacrer, à ra-
» vager *avec violence* et par fraude, pour assouvir
» leur méchanceté et satisfaire l'inclination *comme*
» naturelle *qu'ils* ont de nuire : tel est, dis-je, l'au-
» teur du livre intitulé *Émile, qui*, n'ayant d'autre
» dessein *que* de se faire je ne sais *quelle* réputation,
» se met peu en peine d'écrire des choses véritables,
» pourvu *qu'il* en annonce de nouvelles et d'i-
» nouïes. »

Ce style d'Apocalypse est peut-être la nuance entre le latin et le français, nuance heureusement imaginée pour se mettre à l'abri de la critique de Voltaire. Sur la réquisition du docteur Gervaise, le docteur Xaupi mit la matière en délibération, et la faculté conclut qu'il serait travaillé à la censure d'*Émile*. Cinquante-huit propositions furent frappées d'anathème, « non
» comme les seules condamnables, mais comme les
» plus coupables [1]. »

[1] Entre autres on lit celle-ci : *Émile n'apprendra jamais rien par cœur*, qui est traitée par le docteur Xaupi et son collègue Gervaise, *de proposition fausse, inouïe, contraire aux préceptes et à la pratique de tous les sages*.

L'assemblée générale du clergé de France, réunie en 1765, condamna pareillement *Émile*.

Le saint père avait applaudi; et dans un bref, daté de 1763, Clément XIII félicita la Sorbonne de sa censure et fulmina contre *Émile*.

Au pape, au parlement, à l'archevêque de Paris, au clergé, au synode de Genève, se joignirent bravement une multitude d'écrivains qui la plupart se cachèrent sous le voile de l'anonyme, et lancèrent contre *Émile* et l'auteur des traits impuissants. De ces ouvrages dont les titres sont à peine connus, deux seulement méritent quelque attention, le premier, parce qu'on y accuse Rousseau de plagiat; et le second, parce qu'il est l'objet de ce délit.

Tous les critiques avaient prétendu que Jean-Jacques n'offrait que des nouveautés hardies; dom Cajot, bénédictin, voulut démontrer qu'il n'y avait rien de nouveau dans *Émile*. Il cite, entre autres écrits copiés par Rousseau, la *Pédotrophie,* poème latin sans lequel nos mères n'auraient point eu l'idée de chercher une manière de nourrir les enfants à la mamelle, sujet de l'ouvrage de Scévole de Sainte-Marthe. On aurait pu demander au moins à qui Jean-Jacques avait *volé son style, son éloquence et son coloris* [1].

M. Formey, supprimant le nom de Jean-Jacques pour y mettre le sien, fit un *Émile corrigé*, puis un *Émile chrétien*. Il paraît qu'on s'intéressait beaucoup au salut d'*Émile*, car on publia sous ce titre une autre édition de l'ouvrage de Rousseau. Mais tous ces

[1] Question que se fait Grimm. Voyez la *Correspondance*

travestissements déplurent. Il était d'autant moins nécessaire de faire un *Émile chrétien*, qu'en donnant l'envie de connaître l'*Émile* qu'on supposait ne pas l'être, on manquait le but.

Rousseau crut qu'on le dépouillait de l'ouvrage qui lui avait le plus coûté, et la substitution du nom de M. Formey l'autorisait à le croire. Il en fut vivement affecté.

Les ouvrages de Jean-Jacques qui précédèrent *Émile* avaient influé sur la destinée de l'auteur, en le rendant célèbre, en le mettant en rapport avec les gens de lettres qui ne pouvaient *lui* pardonner leur infériorité; mais du moins l'autorité civile ni l'autorité religieuse n'avaient troublé son repos. L'une et l'autre se déchaînèrent à l'apparition d'*Émile*. Le parlement décréta Rousseau de prise de corps, et fit brûler son livre par la main du bourreau [1]. Genève imita cet exemple [2]. La Sorbonne, qui ne pouvait avoir d'action sur l'auteur, censura son ouvrage. L'archevêque de Paris le condamna dans un mandement [3], et défendit de le lire. On voit chacun faire ce qu'il peut, et, dans son zèle indiscret, produire,

[1] L'arrêt est du 9 juin 1762; le vendredi 11 *Émile* fut lacéré et brûlé au pied du grand escalier par l'exécuteur des hautes-œuvres.

[2] Le 18 juin.

[3] Renouvelé de nos jours; *telum imbelle sine ictu*. L'archevèque, justement estimé par sa charité, la régularité de sa conduite, sa bienfaisance toujours active, lançait le trait d'une main plus vigoureuse: aussi Jean-Jacques crut devoir le ramasser.

en excitant la curiosité, un effet contraire à l'effet attendu.

A l'occasion d'*Émile* Jean-Jacques fut donc proscrit. Il s'étonne lui-même de ce concours unanime, et le sujet de sa surprise vient de ce qu'il avait dit précédemment sans aucune réclamation, et particulièrement dans son *Discours sur l'inégalité des conditions,* ce que l'on a condamné dans l'*Émile.* Mais d'une part il n'a pas songé qu'*Émile* trouvait plus de lecteurs que le *Discours,* comme de l'autre on oubliait que la défense en augmentait le nombre. Rousseau présente sous une forme différente l'opinion qu'il avait énoncée; il lui donne de nouveaux développements; il appelle à son secours l'expérience; il marche précédé de son flambeau, il attaque toutes les facultés de l'ame; il se sert de toutes les armes; il convainc ou persuade, il émeut, il entraîne, et né laisse jamais son lecteur indifférent. *Émile* produisait donc un effet qu'on ne pouvait attendre d'un discours abstrait, et dont la lecture demandait la plus sérieuse attention.

Du reste on doit convenir que le ton qu'il prend souvent dans *Émile* était propre à mécontenter beaucoup de monde.

S'il n'avait pas abandonné depuis long-temps les philosophes, ils l'auraient exclu pour avoir dit [1]: « Le désordre moral, qui dépose contre la Provi» dence aux yeux des philosophes, ne fait que la dé» montrer aux miens. » Les savants ne lui pardon-

[1] *Émile*, liv. IV.

naient point d'avoir prétendu « qu'il y a plus d'er-
» reurs dans l'académie des sciences que dans tout un
» peuple de Hurons [1] ; » ni les académiciens, d'ajouter cette réflexion à l'inscription des Thermopyles [2] :
« On voit bien que ce n'est pas l'académie des ins-
» criptions qui a composé celle-là. »

Alors, plus que de nos jours, on comptait sur la stabilité de la fortune et des rangs; pouvait-on voir avec indifférence un livre où tous les préjugés de rang et de fortune étaient heurtés de front et combattus avec énergie?

Jean-Jacques devait donc déplaire aux classes les plus distinguées de la société, pour un livre où chacun trouvait des leçons à son usage.

Sa condamnation, l'abandon de ses protecteurs, les clameurs des gens de lettres le mettaient dans la situation la plus critique, lorsqu'au milieu de ses maux il eut une jouissance qui les lui fit oublier, et mêla de quelques douceurs l'amertume de sa vie.

Pendant que les hommes se déchaînaient contre un prétendu [3] *Traité* de l'éducation, oubliant, en le qualifiant ainsi, *l'éducation*, et cherchant dans le livre, pour le faire proscrire, tout ce qui n'avait au-

[1] *Id. ibid.*

[2] *Émile*, liv. III : *Passant, va dire à Lacédémone*, etc.

[3] Jean-Jacques n'avait pas prétendu faire un *traité* en règle : le titre, dans les premières éditions, est *Émile* ou *de l'Éducation*. Dans les suivantes les mots de *Traité de l'éducation* furent mis à son insu, de même que M. Formey ne le consulta pas pour faire l'*Émile chrétien* dont nous parlerons.

cun rapport à cet objet [1], des attaques contre la religion, les souverains, des blasphêmes, et, ce qui était bien plus dangereux, des injures contre les puissans du siècle; les femmes n'y virent que ce qui s'adressait à elles, des devoirs à remplir qu'on leur rappelait avec une éloquence entraînante, et sur lesquels on répandait un charme irrésistible. Elles allaitèrent leurs enfants, et Rousseau fut vengé [2].

Émile est encore un de ces ouvrages qu'on ne saurait classer dans la littérature, et qui, s'il était possible de lui trouver un genre, y occuperait le premier rang. Mirabeau, dans son enthousiasme, l'appelait un *poème*, parce qu'il est hors de ligne. Il s'exprimait ainsi dans une lettre à Sophie [3], en parlant de Rousseau : « Lis son magnifique poème d'*Émile*, cet ad-» mirable ouvrage où se trouvent tant de vérités

[1] On peut remarquer en effet que l'*éducation* a été perdue de vue dans la plupart des critiques, et totalement dans quelques condamnations.

[2] C'était la seule vengeance que pût goûter un homme *qui n'a jamais dit du mal de personne*. Il est vrai qu'on a prétendu que c'était par orgueil, sentiment qu'on donne aussi pour motif à Voltaire construisant Ferney, défendant les Calas ; en ce cas on doit être fâché que la modestie soit si commune.

[3] *Lettres originales de Mirabeau, écrites du donjon de Vincennes*. « Rousseau ! dit-il encore à Sophie, l'un des plus » grands écrivains qui fut jamais, dont l'éloquence toujours » entraînante, toujours appuyée de la plus ingénieuse dialec » tique, est guidée par un goût si exquis, et n'exclut jamais » la correction la plus sévère. Génie mâle, profond, créateur » et sublime. »

» neuves. Laisse les fous, les envieux, les bégueules, » hommes et femmes, et les sots, s'en moquer et dire » que c'est un homme à système. Il est trop vrai que, » vu notre dépravation, tout ce qu'il propose n'est » pas faisable; et en vérité il n'y a pas là de quoi » nous vanter [1]. »

Un critique sévère, dont l'opinion mérite d'être textuellement rapportée, parce qu'*Émile* est le seul des ouvrages de Jean-Jacques auquel il ne refuse pas son suffrage, La Harpe, n'a pu lui trouver une place dans les nombreuses divisions et subdivisions de son *Cours de littérature*. Il en parle au chapitre *des Romans*, pour dire que ce n'est pas un roman. Il convient que c'est un chef-d'œuvre.

Plus frappé des détails que de l'objet, il paraît avoir moins fait d'attention à l'ensemble; et s'il n'a pas méconnu le but que s'est proposé Rousseau, du moins ne l'a-t-il pas indiqué.

« Il ne faut pas, dit La Harpe [2], regarder *Émile* » comme un roman; mais la forme romanesque que » l'auteur a donnée à un ouvrage dont l'objet est si » sérieux, n'a point nui à son utilité et à son mérite, » et y a même ajouté beaucoup. Émile et Sophie don- » nent de l'intérêt et du charme aux leçons de leur » instituteur. Ce n'est pas que son système total d'édu-

[1] *Lettres originales de Mirabeau.*

[2] *Cours de littérature*, 18e siècle, 3e partie, liv. II, chap. 3, des Romans. Parler d'*Émile* à l'article des romans et dire que ce n'est point un roman, c'est avouer qu'on est embarrassé de classer ce bel ouvrage.

» cation soit admissible ; c'est un excès en théorie et
» en pratique, comme presque toutes les idées géné-
» rales du même écrivain sont des excès en spécu-
» lation. Mais il y joint une foule de vérités particu-
» lières et d'idées lumineuses qui n'ont pas été per-
» dues pour notre siècle. S'il a emprunté les idées de
» Locke sur l'enfance, l'orateur genévois a persuadé
» ce que le philosophe anglais n'avait fait qu'indi-
» quer. Enfin il a obtenu un des succès les plus flat-
» teurs pour tout homme qui prétend à la gloire de
» faire le bien : il a opéré une révolution dans une
» partie très-importante des mœurs publiques, l'édu-
» cation. On ne peut nier que, depuis un certain nom-
» bre d'années, il ne se soit fait un changement très-
» sensible dans la manière dont on élève l'enfance. Si
» ce premier âge de l'homme, si intéressant et si
» aimable, jouit aujourd'hui en tout sens de cette douce
» liberté qui lui permet de développer tout ce qu'il a
» de naïveté, de gaieté et de grace ; s'il n'est plus
» intimidé et contraint sous les gênes et les entraves
» de toute espèce, c'est à l'auteur d'*Émile* qu'on en
» a l'obligation. Ainsi les générations naissantes lui
» devront le bonheur de leurs premières années ; et
» si l'exemple d'une statue élevée au plus grand
» homme de notre siècle [1] amenait parmi nous l'u-
» sage d'honorer par de semblables monuments tous
» les bienfaiteurs de l'humanité, en quelque genre

[1] Voltaire était l'idole de La Harpe, qui depuis.... Mais alors il l'admirait exclusivement et lui vouait une espèce de culte.

» que ce soit, j'aimerais à me représenter un groupe » dans lequel la statue de l'illustre Genévois serait » couronnée par les mains d'un enfant que sa mère » soulèverait jusqu'à lui, tandis qu'il sourirait à une » autre femme qui allaiterait le sien; et peut-être » l'entourerais-je encore d'un chœur d'enfants qui s'a» museraient à tous les jeux de leur âge.

» C'est surtout dans *Émile* que Jean-Jacques a » mis le plus de véritable éloquence et de bonne phi» losophie. Ce n'est pas que son système d'éducation » soit praticable en tout; mais, dans les diverses » situations où il place Émile, depuis l'enfance jus» qu'à la maturité, il donne d'excellentes leçons, et » partout la morale est en action, et animée de l'inté» rêt le plus touchant. Son style n'est nulle part plus » beau que dans *Émile*.

» La vraie philosophie l'enflammait de l'amour du » genre humain lorsqu'il composait ce chef-d'œu» vre. »

Émile prouve donc l'insuffisance ou l'imperfection de nos méthodes, de nos cours de littérature, puisque, s'ils étaient bien ordonnés, ils donneraient les moyens de classer toutes les productions de l'esprit humain qui ne doivent pas périr dans la mémoire des hommes. Ce n'est point connaître cet ouvrage que de le lire une fois: il veut être médité [1]. Plus on l'examine,

[1] Parce que l'auteur avait lui-même médité son sujet. Il disait en parlant d'*Émile* : « Que de veilles, que de tour» ments il m'a coûtés! et pourquoi? pour m'exposer aux fu» reurs de l'envie. C'est surtout en composant cet ouvrage

plus on y trouve de beautés ravissantes. Ce qui le distingue des autres livres de morale, c'est que la lecture en est attachante et qu'elle offre un intérêt croissant et soutenu. Au lieu de dire ce qu'il faut faire, Jean-Jacques dit ce qu'il fait. Il raconte plus qu'il ne discute; il ordonne au lieu d'enseigner; il ne moralise pas, il peint: et quels tableaux!

Dans les critiques dont il fut l'objet, chacun, suivant ses goûts ou ses préventions, s'arrêtait sur des détails. Mais il y a eu une opposition bien remarquable, soit dans la manière de voir le même objet, soit dans le compte qu'ils en ont rendu, de la part de deux écrivains recommandables par l'esprit d'analyse, La Harpe et Grimm. Le premier, comme on l'a vu, dit que « la forme romanesque donnée à *Émile* n'a point » nui à son mérite, auquel elle ajoute de l'intérêt et » du charme. » Non-seulement le dernier n'a point vu cette forme, mais il reproche à l'auteur de ne l'avoir pas employée. « Il ne fallait pas, dit-il [1], faire un » ouvrage didactique, rempli de règles, de principes, » de maximes; il fallait nous faire l'histoire ou le » roman de son éducation. »

Grimm donne à son tour le plan qu'il prétend avoir conçu et même communiqué à Jean-Jacques (qui fort heureusement n'en fit pas usage) d'un *Traité d'éduca-*

» que j'ai appris quel est le pouvoir d'une volonté ferme et » constante. Vingt fois je l'ai abandonné; vingt fois je l'ai » repris avec une nouvelle ardeur. L'homme vient à bout de » tout; il ne s'agit que de vouloir. »

[1] *Correspondance littéraire*, juillet 1762.

tion. C'est un père qui élève son enfant. Cet ouvrage eût présenté l'histoire du père et du fils. Grimm voulait ensuite qu'on fît autant de « traités historiques d'é-» ducations particulières qu'il y a de situations domes-» tiques, afin d'approcher davantage de notre situa-» tion commune et civile. » Ces traités eussent été très-nombreux. L'objet de l'auteur et celui de Rousseau n'avaient aucun rapport. Le premier voulait indiquer comment il fallait élever un magistrat, un négociant, un administrateur, un militaire, etc. Le second, supposant la ruine du commerce, le renversement de la magistrature, s'est proposé d'élever un homme pour le mettre en état de se tirer d'affaire dans les plus grandes crises ; et, si elles n'avaient pas lieu, de pouvoir exercer des fonctions et remplir dignement le rang qui lui était destiné dans un ordre de choses que les révolutions n'eussent pas troublé.

Passons aux reproches directs, qu'on suppose fondés, parce qu'on les appuie sur des résultats qui n'ont point répondu aux tentatives faites d'après les conseils de l'auteur d'*Émile*.

Un des grands reproches qu'on ait faits à l'auteur d'*Émile*, est d'avoir un système d'éducation *inexécutable*, et on l'a jugé tel, parce qu'en le suivant on avait échoué. On a même prétendu qu'il en était convenu lui-même en répondant à M. Angar, qui lui disait avoir élevé son fils comme Émile [1] : « Tant pis, » monsieur, pour vous et pour votre fils, tant pis. » En supposant l'anecdote certaine, en convenant du

[1] Trait rapporté par Grimm.

mauvais succès de ceux qui ont essayé, il reste à faire des observations sur l'intention de Rousseau dans son *Émile :* il est nécessaire de bien connaître cette intention afin de n'exiger que ce qu'il a promis, et pour la bien connaître, de le consulter lui-même.

L'instituteur d'un enfant s'est adressé à Jean-Jacques pour en obtenir des conseils sur la conduite qu'il devait tenir avec son élève. Il lui annonce même le projet de suivre les préceptes d'*Émile.* Voici la réponse de Rousseau [1] : « S'il est vrai que vous ayez » adopté le plan que *j'ai tâché* de tracer dans l'*Émile,* » j'admire votre courage ; car vous avez trop de lu- » mières pour ne pas voir que, dans un pareil sys- » tème, il *faut tout ou rien* [2], et qu'il vaudrait cent » fois mieux reprendre le train des éducations ordi- » naires, et faire un petit talon rouge, que de suivre » à demi celle-là pour ne faire qu'un homme manqué. » Ce que *j'appelle tout, n'est pas de suivre servile-* » *ment mes idées ; au contraire, c'est souvent de les* » *corriger,* mais de s'attacher aux principes, et d'en » suivre exactement les conséquences, avec les *mo-* » *difications qu'exige nécessairement toute applica-*

[1] Voyez *Correspondance*, lettre à M. l'A. M., datée de Monquin, le 18 février 1770.

[2] Si l'on s'arrêtait là, si l'on isolait cette phrase, on pourrait la qualifier d'assertion tranchante, et taxer d'orgueil l'auteur; mais il faut voir ce qu'il entend par *tout ou rien.* Quand on aura vu l'explication, on sera forcé de convenir du danger d'extraire une pensée pour l'examiner sans faire attention à ce qui la précède ou la suit, et de l'injustice ou de la mauvaise foi de ceux qui suivent une pareille méthode.

» *tion particulière.* Vous ne pouvez ignorer quelle » tâche immense vous vous donnez : vous voilà, pen- » dant dix ans au moins, nul pour vous-même, et » livré tout entier avec toutes vos facultés à votre » élève ; vigilance, patience, fermeté, voilà surtout » trois qualités sur lesquelles vous ne sauriez vous » relâcher un seul instant, sans risquer de tout per- » dre ; oui, de tout perdre, entièrement tout. »

C'est donc à tort qu'on l'accusa d'être exclusif et systématique. Tout faiseur de système défend d'interpréter ses opinions, d'altérer ses préceptes, et ne permet pas, comme Rousseau, de *corriger ses idées,* ni *de faire les modifications qu'exige toute application particulière.* Souvent, dans *Émile,* Jean-Jacques laisse une grande latitude. « Je crois, dit-il [1], » qu'on trouverait aisément une autre méthode ; mais » si elle était moins appropriée à l'espèce, je doute » qu'elle eût le même succès. »

Pour être en droit de faire à l'auteur d'*Émile* un reproche fondé, il faudrait prouver que l'on a vu un enfant et un instituteur entièrement semblables à l'élève et au gouverneur mis en action par Jean-Jacques, et placés tous deux dans les mêmes circonstances.

Jean-Jacques dit (liv. I.) que la « précaution de » faire tiédir l'eau pour laver un enfant n'est pas in- » dispensable ; » il ajoute : « commencez cependant » par suivre l'usage, et ne vous en écartez que peu à » peu. » Il veut que l'enfant soit élevé à la campa-

[1] *Émile,* liv. III. Je montre seulement le but, dit-il ailleurs, etc.

pagne, et qu'on l'expose aux influences atmosphériques. Des mères imprudentes commencent par plonger dans l'eau froide leurs enfants, qu'elles élèvent au milieu de Paris. Elles les perdent et accusent Rousseau. En ordonnant aux mères d'être nourrices, il leur prescrit une vie réglée. Elles vont au bal, elles veillent; le lait s'échauffe, l'enfant meurt, et Jean-Jacques est de nouveau coupable, et son livre est un ouvrage dangereux. Cette logique n'est que trop commune, et ne mérite pas de réponse.

L'auteur d'*Émile* était loin de croire son système parfait, ou de supposer qu'il n'avait pas commis d'erreurs. On en voit la preuve dans sa *Correspondance* et dans ses *Confessions :* « Vouloir rendre, dit-» il [1], les jeunes gens attentifs en leur montrant un » objet très-intéressant pour eux, est un contre-sens » très-ordinaire aux instituteurs, et que je *n'ai pas* » *évité* moi-même dans mon *Émile.* »

Émile est l'ouvrage que Rousseau regardait comme le principal, le plus utile de tous ses écrits, celui même auquel il attachait toute sa gloire, et qui devait mettre le sceau à sa réputation : circonstance qui semblait nous imposer l'obligation d'en parler avec plus de développement; nous avons tâché de ne conserver aucune trace de l'émotion contagieuse dont il est difficile de se garantir en lisant une des plus belles productions de l'esprit humain. Si nous n'avions pas complètement réussi, il serait de toute justice, avant de nous blâmer, d'en voir la cause et d'en chercher l'excuse dans *Émile* même.

[1] *Confessions*, liv. V.

TROISIÈME PÉRIODE.

DEPUIS SA CONDAMNATION ET SA SORTIE DE PARIS, JUSQU'A SON RETOUR DANS CETTE VILLE. — 1762 A 1770.

LIV. XII. — DEPUIS LE 15 JUIN 1762 JUSQU'AU 25 OCTOBRE 1765. Cet espace de temps comprend le séjour de Jean-Jacques à Yverdun chez M. *Roguin*, où il resta environ six semaines, celui qu'il fit pendant trois ans à Motiers-Travers d'après l'autorisation de Frédéric, son pélerinage à l'île de La Motte d'où il fut bientôt chassé comme il l'avait été de Motiers ; et, pour éviter un pareil traitement, son départ précipité de Bienne.

Ce fut une des époques les plus remarquables de la vie de Rousseau que cette fuite de Montmorency, par l'influence qu'elle eut sur sa destinée. En effet un changement de climats, de relations, d'habitudes, de manière de vivre, semble séparer ici son existence en deux parties. Celui qui toujours avait prêché de précepte et d'exemple l'obéissance aux lois, allait se voir poursuivi par les dépositaires de ces lois, comme s'il les avait violées. Les avertissements qu'on lui donnait du danger qu'il courait lui parurent tellement absurdes, par le soin qu'il avait pris de se mettre en règle,

qu'il *fut tenté de croire que tout le monde était devenu fou.* « Fermement résolu d'attendre l'événement, se reposant sur sa droiture et son innocence, » il repousse toute idée d'évasion : au lieu de se cacher, comme on le lui conseillait, il se montre dans le salon du maréchal : il se promène publiquement avec deux professeurs oratoriens. C'était le 8 juin. Réveillé dans la nuit, au milieu d'un rêve, par le valet de chambre de la maréchale de Luxembourg qui le faisait prier de se rendre auprès d'elle, il se lève, il y court : il la trouve agitée. *C'était la première fois.* « Touché de son trouble, il s'oublie pour ne penser qu'à elle et au triste rôle qu'elle allait jouer s'il se laissait prendre. Il se décide à faire pour elle ce que rien ne l'eût engagé à faire pour lui. » Il prend brusquement le parti de fuir, uniquement dans les intérêts du maréchal, de madame de Luxembourg et de M. de Malesherbes, que son procès, s'il fût resté, pouvait compromettre, soit qu'ils l'abandonnassent après l'avoir protégé publiquement, en lui garantissant sa sûreté par leur intervention active et spontanée, dans l'impression de l'*Émile;* soit qu'ils tentassent de le défendre contre le parlement, la cour et le clergé, ce qui eût exigé une dose de courage surnaturel, car il fallait alors renoncer à la faveur du prince, heurter toutes les idées reçues, blesser les convenances, sacrifier même des devoirs au plus rigoureux de tous, celui d'être juste, le plus héroïque et le plus rare des sacrifices.

Rousseau paraît dater de cette époque le complot chimérique dont il se tourmenta le reste de sa vie, en supposant dans toutes les persécutions dont il fut l'ob-

jet un concert qui n'existait pas, quoique le résultat ait été le même. Mais il eut assez de données pour y croire, ainsi que nous le prouverons par la suite. Voici le calcul sur lequel il se fonde dans l'événement dont nous nous occupons, pour motiver ses soupçons.

Les huissiers devaient le prendre à dix heures du matin. Ils n'étaient pas arrivés lorsqu'il partit à quatre heures du soir. Il les rencontra à quelque distance de Montmorency. Il traversa Paris; fut salué par plusieurs personnes qui le reconnurent. Au lieu d'être décrété à sept heures, comme on le lui avait annoncé, il ne le fut qu'à midi. Il laisse entendre de là qu'il ne l'aurait pas été, s'il n'avait pas déclaré à deux heures de la nuit la résolution de partir : ou du moins il en fait une question pour l'examen de laquelle, dit-il, l'heure du décret comminatoire et celle du décret réel ne sont pas inutiles à remarquer. Je pense qu'il se trompe. On devait au prince de Conti, à M. de Malesherbes, au maréchal de Luxembourg, à la maréchale, de différer le décret jusqu'à ce que Jean-Jacques fût en sûreté. Il aurait fini par comprendre qu'il ne pouvait rester. Son *obstination* à vouloir faire triompher de la force la justice et le droit, n'eût eu d'autre résultat que de le faire enfermer à la Bastille. Il y eût été oublié : une procédure n'était donc pas inévitable. Ses protecteurs, en l'abandonnant, pouvaient prendre ce parti : c'était le moins généreux. En le déterminant à s'exiler, ils concilièrent, autant que possible, leur intérêt et leur devoir.

Si nous voulons juger du caractère de Rousseau,

suivons-le de l'œil, traversant en silence le parc de Montmorency, accompagné du maréchal de Luxembourg, se séparant de lui (l'embrassement fut long et muet, c'était un dernier adieu), partant sans savoir encore dans quel asile il pourra reposer sa tête; sans ressource pour l'avenir; renonçant à la retraite qu'il s'était choisie, à ses douces habitudes; condamné pour un livre qu'il regarde comme une action hardie, louable, digne du suffrage des hommes et non de leurs rigueurs, encore moins de leurs mépris; comme un ouvrage qui doit mettre le sceau à sa gloire : car, pour bien apprécier sa situation, il faut se pénétrer de ses propres idées, s'identifier avec lui. Avec quel horrible cortége de soucis inquiets, de sentiments pénibles, ne doit-il pas monter en voiture? Quel mélange amer d'indignation, de regrets, d'espérance trompée, de chagrin, de dépit! rien de tout cela. Le parlement, son arrêt, les jésuites, Grimm, d'Holbach, tout s'efface à l'instant de sa mémoire. Il traite à la manière de Gessner *le Lévite d'Éphraïm*, et répand sur ce sujet atroce un charme attendrissant.

» Il est étonnant avec quelle facilité il oublie le mal passé, quelque récent qu'il puisse être. Autant sa prévoyance l'effraie et le trouble, tant qu'il le voit dans l'avenir, autant son souvenir s'éteint sans peine aussitôt qu'il est arrivé. Plus il souffre à le prévoir, plus il a de facilité à l'oublier. C'est à cette heureuse disposition qu'il doit de n'avoir jamais connu cette humeur rancunière qui fermente dans un cœur vindicatif, par le souvenir continuel des offenses reçues,

et qui le tourmente lui-même de tout le mal qu'il voudrait faire à son ennemi [1]. »

Il s'occupe donc du *Lévite d'Éphraïm*, dont il fait en voiture les trois premiers chants. « C'était dans la » première indignation de l'honneur outragé. »

Il arrive à Yverdun le 14 juin, chez son vieil ami, le respectable Roguin. Son premier soin est d'écrire au maréchal et à madame de Luxembourg, ainsi qu'au prince de Conti. Il leur annonce qu'il est sur la terre de *justice* et de *liberté* : c'est ainsi qu'il appelle la Suisse où l'*Émile* fut condamné et l'auteur insulté, lapidé, puis chassé. Il compte errer dans les montagnes jusqu'à ce qu'il y trouve un asile assez sauvage pour y passer le reste de sa vie. Mais la tranquillité sur laquelle il comptait lui est bientôt refusée. D'abord il apprend qu'à Genève on l'a condamné sans l'entendre, ainsi qu'*Émile* sans le lire, car il n'y en avait pas encore un seul exemplaire dans la ville : ensuite il est averti par M. Demoiry, bailli d'Yverdun, qui l'avait reçu comme un frère, de l'ordre que le sénat de Berne allait lui donner de sortir du territoire de la république [2]. Pour le prévenir il se réfugie à

[1] *Confessions*, livre XI. Rousseau ne se rend qu'une justice rigoureuse : les faits viennent à l'appui. Dans aucun de ses ouvrages on ne trouve l'expression de la haine ou de l'envie. C'est le seul auteur qui, dans vingt volumes, n'ait pas une seule fois critiqué les productions d'un homme de lettres. Ses censures sont générales. Voyez comme le sage et sublime auteur de l'*Esprit des lois* abuse de sa force contre l'abbé Dubos, et de quelle manière il le traite !

[2] Cet arrêt d'exclusion fut rendu un jour de vacance où le sénat était presque désert.

Motiers-Travers dépendant du roi de Prusse. Il écrit de suite à milord Maréchal pour l'instruire de son arrivée, l'invite à disposer de son sort, annonçant qu'il est proscrit pour avoir dit *ce qu'il pensait être utile et bon*, et ne demande point de grace, parce qu'il ne croit pas en avoir besoin.

Milord Maréchal lui répondit par l'envoi de la permission que lui donnait le roi de Prusse d'habiter dans ses états. Il paraît qu'en même temps il lui faisait entendre qu'il ferait bien de cesser d'écrire. Du moins nous le présumons par la réponse de Rousseau. « Quant » à l'engagement que j'ai pris *avec moi* de ne plus » écrire (dit-il à milord), ce n'est pas, j'espère, » une condition que sa majesté entend mettre à l'asile » qu'elle veut bien m'accorder. Je m'engage seulement, et de très-bon cœur, à respecter, comme » j'ai toujours fait, dans mes écrits et dans ma conduite, les lois, le prince, les honnêtes gens et tous » les devoirs de l'hospitalité. En général, j'estime peu » de rois et je n'aime pas le gouvernement monarchique : mais j'ai suivi la règle des Bohémiens qui, » dans leurs excursions, épargnent toujours la maison » qu'ils habitent. Tant que j'ai vécu en France, » Louis XV n'a pas eu de meilleur sujet que moi, et » sûrement on ne me verra pas moins de fidélité pour » un prince d'une autre étoffe. Mais quant à ma manière de penser en général, sur quelque matière » que ce puisse être, *elle est à moi, né républicain* » *et libre ;* et tant que je ne la divulgue pas dans l'état où j'habite, je n'en dois aucun compte au souverain ; car il n'est pas juge compétent de ce qui se

» fait hors de chez lui par un homme qui n'est pas né
» son sujet. Voilà mes sentiments, milord, et mes
» règles. Je ne m'en suis jamais départi et je ne m'en
» départirai jamais. J'ai dit ce que j'avais à dire et je
» n'aime pas à rabâcher. Ainsi, je me suis promis et
» je me promets de ne plus écrire; mais encore une
» fois, je ne l'ai promis qu'à moi [1]. »

Cette lettre où respirent la franchise et la fierté plut à milord Maréchal: ce qui fait d'autant plus son éloge qu'il était royaliste zélé, dévoué constamment à la maison de Stuart, pour laquelle il avait tout perdu. Il jugea Rousseau, s'en fit un ami, devint le sien et ne cessa jamais de l'être (quoi qu'en ait dit d'Alembert), ainsi que le prouvera la suite de cette histoire.

Nous devons profiter de l'occasion qui se présente à propos de milord Maréchal, pour faire remarquer la véracité de Rousseau. Toutes les fois que nous avons pu vérifier son récit, nous avons vu que toujours il était conforme à la vérité. Nous allons en donner une preuve, parce qu'elle repose sur deux lettres du lord d'Écosse qui sont curieuses, et n'ont, jusqu'à présent, été publiées qu'à Londres, en 1820 [2]. Rousseau, dans

[1] Rousseau ne s'est pas manqué de parole. Il ne renonçait pas au droit de se défendre; et quoique ses agresseurs fussent en grand nombre, il ne l'a exercé que deux fois; la première contre l'archevêque de Paris, la seconde contre Tronchin: deux adversaires qu'il estimait assez pour leur répondre. A l'exception de sa *Lettre* au premier, et des *Lettres de la Montagne* en réponse à l'attaque du second, il n'a rien fait imprimer depuis sa fuite de Montmorency.

[2] Dans la *Correspondance secrète de David Hume*, pu-

le douzième livre de ses *Confessions*, donne des détails sur Georges Keith, sur ses rapports avec ce général, l'accueil qu'il en reçut et les démarches qu'il fit en sa faveur auprès du roi de Prusse.

Ces deux lettres sont adressées à madame de Boufflers que milord Maréchal consultait au sujet de Rousseau. La première est datée de Neufchâtel, le 22 septembre 1762 : « Madame, lui dit-il, sans avoir l'honneur de vous être connu, je prends la liberté de m'adresser à vous, pour que vous m'aidiez dans une négociation plus difficile peut-être que la paix entre la France et l'Angleterre. Je sais la bonté que vous avez pour M. Rousseau, et le respect qu'il a pour vous. Je voudrais lui rendre service, et le roi mon maître souhaite de rendre son séjour ici aisé. M. Rousseau m'a dit qu'entre autres malheurs il avait eu celui de mal calculer; qu'il devait être déjà mort. Je me suis imaginé qu'il avait mangé son petit fonds. En parlant de lui au roi, je lui avais dit cela entre autres choses. Il me répond : « Votre lettre, mon cher mi-
» lord, au sujet de Rousseau de Genève, m'a fait
» beaucoup de plaisir. Je vois que nous pensons de
» même. Il faut soulager un malheureux qu'on ne
» peut accuser que d'avoir des opinions singulières,
» mais *qu'il croit bonnes.* »

» Le roi, pour ménager la délicatesse de M. Rousseau, voudrait lui faire donner le vin, le blé, le bois, ses petits besoins *en nature,* dit le roi, *qu'il acceptera plutôt que de l'argent.* Il aurait aussi en-

bliée en 1820, et dont nous parlerons bientôt avec plus de détails.

vie de lui faire bâtir un ermitage, avec un jardin dans la suite.

» Je l'attends ici en quelques jours, pour travailler à la conversion d'une honnête et belle ame. Nous espérons la convertir à notre sainte religion chrétienne, déjà prévenue en faveur de M. Rousseau. Avec son esprit et son éloquence (et la grace de Dieu surtout), nous viendrons à bout de cette conversion, et M. Rousseau donnera à notre Église un nouveau chrétien. Vous, direz, madame, que nous ne ferons qu'un hérétique; mais elle (son ame) sera de plusieurs degrés plus près de votre Église qu'elle n'était, quand elle ne croyait qu'en Mahomet; et M. Rousseau, poursuivi comme peu croyant, deviendra ici un apôtre. J'attendrai votre réponse avant que de parler à M. Rousseau des intentions du roi à son égard. J'ai l'honneur, etc. *Signé* le maréchal d'ÉCOSSE. »

Cette lettre prouve l'opinion qu'avait Georges Keith de Jean-Jacques. Il paraît qu'il ignorait qu'il était rentré dans sa religion pendant son voyage à Genève, en 1754. Le bon lord croyait probablement qu'il avait embrassé celle du Grand-Prophète en prenant l'habit de musulman; erreur qui fait voir combien était grande la tolérance de milord Maréchal en matière de religion, et confirme l'opinion qu'en donne Rousseau. Celui-ci refusa les bienfaits de Frédéric, ainsi que l'avait craint milord. Ce fut à l'occasion de ce refus qu'il écrit cette seconde lettre à madame de Boufllers. Elle est datée du 28 novembre 1762 :

« Jean-Jacques est certainement trop obstiné dans les petites choses et assez indifférentes; mais il l'est

aussi dans le bon, dans la probité, dans le désintéressement, ce qui fait bien plus que contrebalancer ses petites opiniâtretés, et le fait aimer et respecter.

Il est bien plus sauvage qu'un sauvage de l'Amérique. Si l'un d'eux avait pris plus de poisson qu'il ne pourrait emporter, et s'il en rencontrait un autre sans poisson, il lui dirait : Tiens, voilà du poisson que je laisse ; prends-le. Le second sauvage le ferait. Jean-Jacques et moi, nous sommes les deux sauvages (et nous ne le sommes pas mal) ; mais Jean-Jacques ne veut pas emporter mon poisson. Il aime mieux le laisser pourrir par terre. A Colombier il serait mieux logé, dans un air plus doux ; il serait seul (je n'y suis que l'été) ; il aurait le fruit et les légumes, dont une grande partie se pourrit. Il ne viendra pas ; mais comme je trouve juste que chacun *vit* à sa mode, pourvu qu'il ne fasse rien contre les bonnes mœurs, je ne parle plus à notre ami de quitter sa montagne. Le roi me dit, en parlant de lui : « ce grand désin-
» téressement est, sans contredit, le fond essentiel
» de la vertu. » Il le pousse, selon moi, trop loin. Quand j'étais en Angleterre, bien des gens pensaient que le roi d'Angleterre m'ayant donné ma grâce, devait me donner de quoi vivre. Madame Auguste, sœur du roi, me fit dire de demander une pension, et que, si je ne voulais pas faire moi-même cette démarche, je la fisse demander pour moi par quelqu'autre, ajoutant qu'elle était assurée que je l'aurais. J'ai répondu que je n'avais nulle prétention par des services rendus à la famille régnante ; que, si le roi avait une pension à donner, il devait la donner à quelqu'un

qui la méritait mieux, et qui en avait plus de besoin ; que si j'étais dans le besoin, ou si je le devenais, j'aurais certainement recours à sa bonté.

» Si Jean-Jacques voulait seulement consentir à recevoir les petits bienfaits du roi, quand ses ressources seront finies, je serais content et je le trouverais raisonnable. Je crois, madame, que vous jugerez bien que, si je fis bien de refuser la pension, je le fis aussi (je fis bien aussi) en disant que je l'accepterais, si j'en avais besoin, et dans ce cas, je l'aurais demandée. Je crois deviner le secret de notre ami : il espère mourir avant que tout son argent soit mangé : il pourrait se tromper.

» Votre bonté, et l'intérêt que vous prenez à cet homme de bien, feront l'excuse de ma longue lettre, que je finis en vous assurant avec vérité du respect avec lequel, etc. *Signé* le maréchal d'Écosse.

» *P. S.* Je viens de recevoir une lettre de M. Rousseau, remplie de plaintes de sa santé, de sa situation, et des craintes que vous, madame, ne trouviez mauvais qu'il persiste à ne vouloir pas accepter les bienfaits du roi. Je crois qu'il faut le laisser sans le gêner, en se réservant à faire ce que nous pourrons, dans la suite, s'il devient plus traitable. Ses persécutions, sa santé, et peut-être aussi son caractère singulier, peuvent bien lui donner un peu d'humeur : j'y compatis.

» Je lui avais fait un projet (mais en le disant un château en Espagne) d'aller habiter une maison toute meublée que j'ai en Écosse ; d'engager le bon David Hume de vivre avec nous. Il devait y avoir une salle de compagnie ; car personne n'entrerait dans la cham-

bre d'un autre, chacun ferait ses réglements pour soi, tant pour le spirituel que pour le temporel : c'étaient toutes les lois de notre république, excepté que, pour les dépenses de l'état, chacun devrait contribuer selon ses biens. Notre ami a fort goûté mon projet ; il aurait envie de l'exécuter, et moi de même, si je n'étais pas si vieux, et si ma terre n'était pas substituée. Une des raisons qui persuaderaient le plus à Jean-Jacques à vouloir réaliser mon projet, est *qu'il ignore la langue du pays :* c'est bien de lui que cette raison ! et peut-être est-elle bonne. »

Cette lettre met dans tout son jour le caractère de Georges Keith, son jugement, sa bonté, son bon sens, son amour pour l'indépendance, mais pour une indépendance qui n'est point exclusive, et doit se concilier avec celle des autres. On sent combien Jean-Jacques eut raison de dire, après sa première visite à milord Maréchal, « nous nous devinâmes et nous nous convînmes. »

A peine installé à Motiers-Travers, Jean-Jacques y reçoit des lettres de ses amis qui le consultaient sur la marche qu'ils devaient suivre pour sa défense et pour réclamer du gouvernement de Genève la justice qu'il lui refusait. C'est d'après les réponses qu'il leur fait et qui ont été conservées, qu'on peut juger combien est dénué de fondement le reproche d'avoir attisé le feu de la guerre civile dans sa patrie. Toujours et dans toutes, on retrouve constamment l'expression du désir de la paix et des regrets que lui causent les troubles. Après avoir instamment prié ceux qui voulaient le défendre, de ne point le faire et de l'oublier, il cède et

consent que M. Moultou, qui le pressait plus vivement que les autres, plaide sa cause, mais « à condi » tion qu'il le fera sans emportement, sans aigreur, » sans satire et *surtout sans éloges* [1]. » Il lui signale ensuite le réquisitoire qu'il croit fabriqué par deux prêtres déguisés qui faisaient à Montmorency la Gazette ecclésiastique : il lui recommande de parler du parlement avec respect, de l'avocat-général avec considération, de séparer le tribunal de l'homme du libelle, et de croire qu'à Genève le conseil a adopté sans lire [2]. Dans une de ces lettres il dit qu'il a *barbouillé une espèce de réponse* à l'archevêque de Paris qu'il se reproche d'avoir dans un moment d'impatience envoyée au libraire Rey, parce qu'il n'est pas *permis de s'échauffer en parlant de soi* [3].

Mais les Genévois partisans de Jean-Jacques étaient loin de leur compte. Au lieu de revenir sur ce qu'il avait fait, le consistoire de Genève exigeait des excuses. Rousseau dit à cette occasion « qu'il est infame et » ridicule que ce soit à l'offensé de faire satisfaction » à l'offenseur [4] : la question n'est pas de savoir s'il » est athée ou payen, mais si les lois ont été violées » à son égard. »

Il prend le parti d'abdiquer (12 mai 1763) à perpétuité son droit de bourgeoisie et de cité, seul moyen que l'honneur et la raison lui prescrivent, après le

[1] Lettre du 11 juillet 1762 à M. Moultou.

[2] Lettre au même, des 24 juillet et 10 août.

[3] Lettre au même du 26 février 1763. Quel *barbouillage* que cette *espèce* de réponse!

[4] Lettre du 26 février 1763 à M. Deluc.

procédé du magnifique conseil. Sa famille et ses amis blâment cette abdication. Il leur défend expressément de *prendre son parti*, les gourmande des représentations qu'ils ont faites au gouvernement, *à son insu*. « Pour leur faire abandonner la poursuite d'une af- » faire qui les mènerait trop loin, il leur déclare que » jamais, quoi qu'il arrivât, il ne reprendrait le titre » de citoyen, et comme il en a fait le serment, il » n'est plus maître de changer de résolution. »

Il paraît qu'il fut vivement affecté de l'injustice de sa patrie et même au point de vouloir attenter à ses jours. Trois lettres qui portent la même date (1er août 1763) justifient cette conjecture. Dans la première adressée à Duclos, il lui annonce qu'il touche à ses derniers moments et lui recommande Thérèse. Par la seconde il adresse à M. Martinet un testament en faveur de cette femme. Il termine cette lettre par ces mots : « Je pars pour la patrie des ames justes. J'es- » père y trouver peu d'évêques et de gens d'église, » mais beaucoup d'hommes comme vous et moi. » Enfin, dans la troisième, écrite à son ami M. Moultou, il lui dit : « Qu'il est dans le cas de l'exception » faite par milord Édouard, en répondant à Saint- » Preux. » Nous ne devions point passer sous silence cet accès de mélancolie qui eut heureusement peu de durée.

Pour ne plus revenir sur ces troubles de Genève, il faut, quoiqu'ils n'aient cessé que plusieurs années après l'époque où nous sommes, achever d'en donner une idée. Ce qui prolongea les dissensions de cette ville, ce furent les prétentions respectives des gouver-

nants et des gouvernés, et la diversité des intérêts qui, changeant ou déplaçant la question, en faisait naître une nouvelle qu'une autre remplaçait bientôt. Voici l'intervention ou plutôt l'influence non de Rousseau qui n'agit point et voulait empêcher ses partisans d'agir, mais de l'*Émile*. Neuf jours après la condamnation de cet ouvrage par le parlement de Paris, c'est-à-dire le 18 juin, le magnifique conseil, imitant la première cour de France, lança pareillement contre Jean-Jacques un décret de prise de corps [1]. Comme l'ouvrage n'avait point encore pénétré dans la ville de Genève, on se servit du réquisitoire de M. Joly de Fleury. Le conseil s'arrogeait un droit qu'il n'avait pas. Il fallait, d'après les lois, faire comparaître l'auteur pour être *ouï*, pour savoir s'il avouait avoir fait le livre incriminé; s'il persistait dans les opinions qu'on trouvait répréhensibles; s'il se rétractait, et ce qu'il avait à dire pour sa défense. Les lois furent donc violées. Une irrégularité honteuse était de se servir, pour cette condamnation, du réquisitoire de l'avocat-général du parlement de Paris, au lieu d'attendre le livre proscrit et de le faire examiner. Cette conduite qui mettait au grand jour une influence étrangère surprit et irrita les Genévois amis de leur législation : ils purent croire que Rousseau n'était condamné dans leur pays que parce qu'il l'avait été dans un autre.

[1] Nous avons rapporté les actes du gouvernement de Genève envers Rousseau, depuis le 18 juin 1755, jusqu'au 2 mars 1791, où fut rendu celui qui déclarait nul le décret de prise de corps du 18 juin 1762. Voy. *Œuvres inédites*, tome I, pag. 453 et suiv.

Jusqu'ici Jean-Jacques est bien *involontairement* compromis. En apprenant sa condamnation par son ami Moultou qui lui exprimait son indignation, il lui dit [1]. « Taisez-vous, respectez la décision des magis-» trats. Dites-leur que je les respecterai toujours » même injustes : dites à nos concitoyens que je les » aimerai toujours même ingrats. »

Sa famille et ses amis réclamèrent. D'autres citoyens de Genève, à l'occasion de l'injustice dont il était l'objet, renouvelèrent toutes les plaintes et tous les sujets de mécontentement contre la république, de manière que la condamnation de l'*Émile* ne devint plus qu'une affaire accessoire. Les magistrats refusèrent d'écouter les représentations. De là deux partis bien prononcés l'un contre l'autre qui reçurent les noms de *représentants* et de *négatifs*. Mais ces derniers établirent le fait en droit, prétendant que du moment où ils avaient pris une mesure, ils avaient droit de la prendre. Ils soutinrent méthodiquement la doctrine du *droit négatif absolu*. Par ce droit, le conseil ne devait aucun compte de sa délibération : il ne pouvait errer ; il était infaillible. Une telle doctrine devait exciter les plus vives réclamations : elles eurent lieu, non-seulement sans la participation de Rousseau, mais à *son insu et contre* son gré.

Dans le même temps plusieurs écrits de Voltaire, hardis ou licencieux, s'imprimaient librement à Genève, et les citoyens trouvaient étrange qu'on fît brûler la *profession de foi du Vicaire savoyard*, tandis

[1] Lettre du 22 juin.

qu'on permettait la vente de l'*Épître à Uranie* et de *la Pucelle*.

« Les esprits s'aigrirent; des questions abstruses » vinrent compliquer et embrouiller la discussion ; » on ne s'entendit plus. Voltaire voulut pacifier, et » s'attira la haine d'un parti et la méfiance de l'autre. » Le conseil réclama l'intervention des puissances ga- » rantes. Voltaire ne comprenait pas trop ce que » c'était qu'un droit négatif, auquel le conseil pré- » tendait et que lui refusait la bourgeoisie ; mais » présumant que ce droit, espèce de *veto absolu*, ne » pouvait être exercé convenablement par aucun des » corps de l'état, il imagina de le donner au roi très- » chrétien, et d'appuyer ce droit par une garnison » française, qui naturellement y conduirait une » troupe de comédiens ; article qu'il ne perdait pas de » vue. Il fait part de ce plan au duc de Choiseul, au » comte d'Argental, à Thiriot.

» La médiation est appelée. M. de Beauteville, am- » bassadeur de France à Soleure, vint à Genève pour » arranger les affaires. Sa conduite le fit bientôt sur- » nommer par les faiseurs de *quolibets*, monsieur de » *Brouilleville* [1]. Une de ses premières opérations » fut d'établir un théâtre à Genève ; ce qui causa du » mécontentement [2]. »

Ainsi la condamnation de Rousseau fit naître la question du droit négatif qui n'était que le despotisme

[1] Voyez les détails qui prouvent l'incapacité de ce négociateur, pages 395 à 402, du premier volume des *OEuvres inédites de J. J. Rousseau*.

[2] *Journal de Genève* de 1826, déjà cité, voy. page 106.

adouci ou déguisé dans l'expression, mais absolu dans le fait : question d'un intérêt général pour la république ; on y mêla celle du théâtre qui avait toujours été pour les Genévois un sujet de trouble. Enfin un troisième parti, assez nombreux pour se faire craindre, était ménagé par les deux autres, et voulait profiter des circonstances pour améliorer son sort. C'était celui des *natifs*. On donnait ce nom aux enfants des étrangers à qui le gouvernement avait permis de résider à Genève et d'y choisir un genre d'industrie : ils ne pouvaient exercer aucun droit politique. Pendant les troubles, chaque parti leur faisait des avances. Ils montrèrent tant de prétentions que bientôt les deux partis se réunirent contre eux. Voltaire les protégeait : le duc de Choiseul, voulant construire une ville à Versoix, le chargea de négocier auprès des natifs. Il allait les attendre dans sa voiture à demi-lieue de Genève, conférait avec eux, en emmenait quelques-uns à Ferney, leur faisait signer l'engagement d'aller s'établir à Versoix. Mais il était difficile de le remplir ;

A Versoix, nous avons des rues
Et nous n'avons pas de maisons,

disait dans son poëme de la *guerre de Genève* ce même Voltaire qui se moquait de tout ; on éluda l'ordre de construire *Choiseul-la-Ville*, au lieu et place de Versoix. « Mais le port creusé dans le premier mo» ment d'enthousiasme resta comme un monument des » passions humaines. » La paix se fit en 1768 : après cinq ans de troubles. Cet exposé prouve que Rous-

seau fut étranger à sa propre querelle et même que cette querelle était depuis long-temps oubliée.

La doctrine du *droit négatif absolu* avait excité, comme nous l'avons dit, les plus vives réclamations. Tous les esprits étaient occupés à Genève de cette singulière prétention à l'infaillibilité, et s'apprêtaient à la battre en ruine, lorsque les *Lettres écrites de la Campagne* parurent et imposèrent silence : Rousseau dit lui-même, *siluit terra*. La doctrine subversive de la liberté y était adroitement défendue : et, cette fois, c'était par un homme de talent, le procureur-général Tronchin. Il tâchait de prouver que la *négative du sénat* devait précéder le vœu du peuple, et qu'elle donnait à un corps particulier la faculté d'interpréter la loi et le pouvoir de soumettre la volonté de tous à la sienne. On eut recours à Jean-Jacques pour réfuter ce livre. Il s'y refusa d'abord, mais la nécessité de défendre l'*Émile* et le *Contrat social* violemment attaqués par Tronchin, lui faisait un devoir de répondre : ce qu'il fit par les *Lettres écrites de la Montagne* qui ne firent pas moins d'effet que celles de la Campagne et ne furent pas réfutées. Il y eut des rapprochements entre les deux partis : le 7 février 1765, les représentants portèrent au conseil une déclaration pacifique rédigée d'après les avis de Rousseau qui exigea la suppression de tout ce qui pouvait décéler l'aigreur ou le ressentiment. Mais le conseil persista, ne céda rien, fit afficher un placard par lequel il annonçait sa persévérance dans ses refus, et deux mois après il les confirma par un autre arrêté. Dès-lors Jean-Jacques déclara qu'il ne voulait se mêler en

rien des affaires publiques, et, peu de temps après, partit de Motiers-Travers.

Le clergé de la religion protestante ne s'était pas encore joint à celui de la religion catholique. Il avait même reçu Rousseau, qui (en 1754) était rentré dans le culte de ses pères. M. de Montmollin, pasteur de Motiers-Travers, l'avait admis à la communion, et le traitait avec bienveillance, malgré la condamnation d'*Émile*. Comme l'auteur n'avait repris la plume que pour répondre au mandement de l'archevêque de Paris, sans exprimer de nouvelles doctrines, il devait croire que sa tranquillité ne serait pas troublée par les ministres protestants. Mais il en fut autrement; et lorsque les *Lettres de la Montagne* parurent, les pasteurs fulminèrent contre Jean-Jacques, et furent plus loin que le clergé catholique qui s'était contenté de défendre la lecture de ses ouvrages, tandis que celui de la religion réformée aurait puni Rousseau de peines corporelles sans la protection de Frédéric qui n'entendait pas qu'il y eût dans ses états un autre gouvernement que le sien, ni d'autre justice que celle dont il avait confié le soin à ses tribunaux.

Pour prévenir l'orage, Rousseau crut devoir faire une déclaration par laquelle il s'engageait à ne jamais publier aucun nouvel ouvrage sur la religion, et même à ne jamais traiter incidemment de cette matière.

C'est ici le lieu de raconter ce qui se passa entre Jean-Jacques et ce même Montmollin qui, depuis trois ans, semblait ne lui témoigner que des égards.

Lorsque les *Lettres écrites de la Montagne* parurent, elles furent proscrites dans quelques états et

brûlées dans plusieurs autres. *La vénérable classe* (c'est ainsi qu'on nomme le corps des pasteurs de la principauté de Neufchâtel) dénonça cet ouvrage au gourvernement, ainsi qu'au magistrat municipal. Le silence qu'ils avaient gardé sur *Émile* et l'admission de l'auteur à leur communion rendaient cette démarche inexplicable. Le magistrat municipal proscrivit ces Lettres. La vénérable classe s'ajourna au 13 de mars 1765, pour juger Rousseau. Ce fut dans ces circonstances qu'il envoya à M. de Montmollin sa déclaration. Milord Maréchal écrivit au procureur-général que Frédéric trouvait mauvais qu'on s'acharnât sur un homme qu'il protégeait. Les ennemis de Jean-Jacques répandaient le bruit qu'il était auteur d'un ouvrage intitulé *Des Princes,* dans lequel on assurait que les gouvernements aristocratiques, et particulièrement celui de Berne, étaient très-maltraités. Pour donner plus de créance à ce bruit, on fit écrire le professeur de Berne, Félice, à l'imprimeur d'Yverdun, afin qu'il sollicitât de Rousseau la faveur d'imprimer ce manuscrit. Le but de cette intrigue était évidemment d'accréditer l'existence d'un livre imaginaire; d'inspirer au gouvernement des craintes chimériques et de donner à Jean-Jacques, qui professait le respect aux gouvernements, le double tort d'insulter à celui de Berne et de manquer à ses principes. La vénérable classe, avertie de la lettre de milord Maréchal, qui devait être lue le 13, avança l'assemblée d'un jour et se réunit le 12 mars. Elle commença par fulminer contre Rousseau une sentence d'excommunication. Mais, sur la lecture d'une lettre qu'on lut dans

cette séance, elle supprima cette sentence irrégulière. L'auteur anonyme, qu'on croit être un des membres de la vénérable classe, faisait voir aux pasteurs les résultats et les inconvénients de leur conduite. Alors, sur la réquisition de M. de Montmollin, pasteur à Motiers, on résolut de faire paraître au consistoire Jean-Jacques, et de le sommer de déclarer s'il croyait en Jésus-Christ mort et ressuscité; à la révélation, et s'il regardait la Sainte-Écriture comme divine. Si les réponses n'étaient pas satisfaisantes, le pasteur devait l'excommunier. On répandit en même temps dans le pays que Jean-Jacques était l'Ante-Christ, que les différents corps de l'État, et que le canton de Berne renonceraient à l'ancienne alliance, si l'on n'excommuniait pas cet Ante-Christ : enfin on assura qu'il avait dit et même imprimé dans l'un de ses ouvrages que les femmes n'avaient point d'ame. Ses voisines furent pendant quelques jours armées de fourches. Jean-Jacques écrivit alors une lettre à M. Meuron, procureur-général (en date du 14 mars 1765), pour lui annoncer son projet de sortir du pays. Le 23 mars, malgré l'opposition de l'officier du prince, M. Guienet, l'assemblée cita « Jean-Jacques à comparaître le 29 » en consistoire. » Il écrivit [1] pour s'en dispenser et pour démontrer l'irrégularité de la conduite de cette assemblée. Cette lettre n'aurait point été lue sans l'officier du prince, qui l'emporta sur M. de Montmollin. Obligé d'en faire lecture, celui-ci s'interrompit fréquemment par des observations qui prouvaient sa mauvaise

[1] Le 29 mars 1765. Voyez sa *Correspondance*.

foi. On ne savait plus si ce qu'il lisait était de lui ou de Rousseau. Sur ces entrefaites, quatre des anciens de l'assemblée protestèrent contre l'irrégularité de cette dernière, prétendant n'être point obligés de » scruter et sévir sur des matières de foi. » C'étaient MM. Favre, Bezencenet, Barrelet et Jeanrenaud. M. Martinet, châtelain du Val-de-Travers, appuya leur requête, qui fut admise et approuvée par le gouvernement. Il rendit le 2 avril un arrêt d'après lequel il assurait à Rousseau sa protection, et le dispensait de comparaître.

Jean-Jacques, dans sa lettre à l'archevêque de Paris, avait fait l'éloge du pasteur Montmollin. La partialité que mit le prêtre dans cette affaire, ou plutôt sa haine, car sans lui l'affaire n'aurait pas eu lieu fit dire à Rousseau : « Je dois avoir compris qu'il ne faut » louer aucun homme d'église de son vivant. » Il fallait que la conduite de M. Montmollin fît un très-mauvais effet, puisqu'il publia dans une série de dix lettres, adressées à un pasteur de Genève, une longue justification dans laquelle il confirmait les faits, en les excusant par des intentions ou des devoirs également douteux. Ce qui prouve que les premières n'étaient rien moins que bonnes, c'est la fermentation qu'il excita contre Rousseau parmi les paroissiens. Elle fut telle que, sans sa famille, il eût été puni par le gouvernement. Le conseil d'état se contenta de l'*admonester,* et de lui faire promettre de ne *plus animer le peuple.* Mais le mal était fait, et l'autorité fut obligée d'intervenir pour protéger Jean-Jacques. M. Guienet signifia les ordres du gouvernement aux justiciers

de Motiers, ainsi qu'aux diverses communautés du Val-de-Travers. Les arrêts rendus à ce sujet existent, et ce serait être de mauvaise foi que de supposer, comme on l'a fait, que Rousseau s'alarma sans cause. Ils sont imprimés au nombre de onze, dans l'édition in-4° de Genève. Ces ordres, ces mesures, ces arrêts furent insuffisants. « D'abord, dit M. du Peyrou, la » fermentation s'était bornée à des murmures, à des » huées ou à des attentats faits avec plus de méchan- » ceté que de violence. Mais le dimanche, 1er septem- » bre, on en vint aux voies de fait, et l'on termina la » journée en lançant des pierres dans les fenêtres de » M. Rousseau. Dans la nuit du 6 au 7, il fut attaqué » chez lui : une de ses portes fut enfoncée et le mur » criblé de pierres. M. le châtelain, que le tumulte » éveilla, vit avec effroi l'état des choses, et fit le » lendemain son rapport au conseil d'état. »

La communauté de Couvet, voisine de celle de Motiers, apprenant cet attentat, envoie une députation à Rousseau, lui prépare une maison meublée, tient des voitures prêtes pour le transport de ses meubles, et le prie de venir habiter à Couvet, répondant de sa sûreté.

En attendant sa décision, on mit des gardes à sa porte. Le châtelain même, craignant la populace de Motiers, fut obligé de prendre, pour s'en garantir, des habitans de Couvet.

Rousseau, quoique sensible à cet acte spontané d'une communauté dans le sein de laquelle il eût été tranquille, n'accepta point, crut qu'il serait plus isolé, plus oublié dans une île inhabitée; alla de-

meurer à celle de La Motte, d'où bientôt, comme il le raconte dans le XII[e] livre des *Confessions,* il fut obligé de sortir.

Tandis que Jean-Jacques était proscrit, et, comme il le dit, que la populace *le couvrait de fange,* il faisait de son ami, le colonel Pury, un conseiller d'état, et le célèbre Paoli s'adressait à lui pour donner des lois à la Corse. Comme Voltaire, piqué probablement de n'être pas consulté, a, par ses plaisanteries, jeté des doutes sur cette circonstance, nous avons fait des recherches pour vérifier les détails que Rousseau donne à ce sujet dans ses *Confessions.* Nous avons rendu compte ailleurs [1] du résultat de ces recherches. Nous devons nous borner ici aux nouveaux renseignements que nous nous sommes procurés.

Un jeune Anglais nommé Boswell partit de Londres, en 1765, pour visiter l'île de Corse, comme un lieu qui devait lui « présenter un spectacle qu'il cher» cherait vainement ailleurs : » c'est-à-dire un peuple qui combattait pour sa liberté. Désirant de voir Jean-Jacques, il se fit donner pour lui une lettre de recommandation par milord Maréchal, avec lequel il avait voyagé dans une partie de l'Allemagne. Rousseau lui fit l'accueil que méritait de sa part tout envoyé de milord. Il lui promit une lettre pour le recommander soit au général Paoli, soit à M. de Butta-

[1] *OEuvres inédites de J. J. Rousseau*, tome I, pages 403 à 419. Les détails donnés par Napoléon sur la réunion de sa patrie à la France, sur les intrigues mises en œuvre pour opérer cette réunion, se trouvent à la page 413 et suivantes.

Foco, et la lui fit passer en Italie où M. Boswell devait séjourner quelque temps avant de se rendre dans l'île [1]. A son retour en Angleterre, M. Boswell publia une relation de son *voyage* dans l'île de Corse [2]. Il y rapporte la lettre en question. « Le philosophe sauvage, dit-il, fut homme de parole, et, à mon arrivée à Florence, dans le mois d'août, je reçus la lettre suivante. » Comme elle ne fait partie d'aucune des éditions des *Œuvres de Rousseau*, nous croyons devoir la rapporter.

A MONSIEUR BOSWELL.

Motiers, le 30 mai 1765.

« La crise orageuse où je me trouve, monsieur, depuis votre départ d'ici, m'a ôté le temps de répondre à votre première lettre, et me laisse à peine celui de répondre en peu de mots à la seconde. Pour m'en tenir à ce qui presse pour le moment, savoir une recommaudation en Corse, puisque vous avez le désir de visiter ces braves insulaires, vous pouvez vous informer à Bastia de M. Butta-Foco, capitaine au régi-

[1] M. Boswell le remercia et lui écrivit la lettre singulière que j'ai rapportée, p. 410 du 1er volume des *OEuvres inédites*, et dont j'ai possédé l'autographe.

[2] Sous ce titre : « Giornale del viaggio fatto nell' isola di » Corsica, da Giacomo Boswell, con alcune memorie del ge- » nerale Pasquale Paoli. — Londra 1769, presso Willian, » in-8°. » C'est une brochure paginée en chiffres romains. Elle a CXXXI pages.

ment *Royal-italien*. Il a sa maison à Vescovado, où il se tient assez souvent. C'est un très-galant homme qui a des connaissances et de l'esprit. Il suffira de lui montrer cette lettre et je suis sûr qu'il vous recevra bien, et contribuera à vous faire voir l'île et ses habitants à votre satisfaction. Si vous ne trouvez pas M. Butta-Foco, et que vous vouliez aller tout droit à M. Pascal de Paoli, général de la nation, vous pouvez également lui montrer cette lettre, et je suis sûr, connaissant la noblesse de son caractère, que vous serez très-content de son accueil. Vous pourrez lui dire même, que vous êtes aimé de milord Maréchal d'Écosse et que milord est un des plus zélés partisans de la nation corse. Au reste, vous n'avez pas besoin d'autre recommandation auprès de ces messieurs que votre propre mérite; la nation corse étant naturellement si accueillante et si hospitalière que tous les étrangers y sont bien venus et caressés. Bons et heureux voyages, santé, gaieté et prompt retour. Je vous embrasse, monsieur, de tout mon cœur. »

M. Boswell fit usage de cette lettre et fut parfaitement bien accueilli par le général Paoli et M. Butta-Foco. Ce dernier lui montra sa correspondance avec Jean-Jacques. Le premier voulait qu'il vînt s'établir en Corse pour y étudier les mœurs et les caractères des habitants, avant de leur donner des lois. « Il m'exprima, dit M. Boswell, une grande admiration pour M. Rousseau; sachant que M. de Voltaire avait tâché de répandre des doutes sur l'invitation faite en son nom par M. Butta-Foco, et qu'il s'était permis de tourner cette invitation en ridicule, le général l'avait

aussitôt renouvelée de sa propre main, avec de nouvelles instances [1]. »

Le projet de Paoli était d'engager Jean-Jacques à écrire l'histoire des Corses, dès qu'il aurait achevé leur constitution.

Les plaisanteries de Voltaire n'avaient donc pas plus de fondement que l'inquiétude de Rousseau : car celui-ci craignit un moment d'avoir été persiflé, tant le premier avait persuadé de monde.

Jetons maintenant un coup-d'œil sur Rousseau livré, dans sa retraite, à ses goûts, à ses habitudes, et pénétrons dans l'intérieur de cette retraite. Plusieurs de ceux qui l'observèrent nous ont laissé des détails qui prouvent sa bonhomie et la simplicité de ses mœurs : deux témoignages suffiront. Le premier est celui de M. Mouchon, un de ses compatriotes; et le second de M. d'Escherny qui demeurait près de Motiers-Travers et le vit fréquemment pendant son séjour dans cette vallée.

Les renseignements que nous offrons nous ont été

[1] « Mi dimostro (Paoli) una grande ammirazione per monsieur Rousseau invitato in Corsica per assistere la nazione nella formazione delle sue leggi. Pare, che M. de Voltaire abbia riferto in modo burlesco, che l'invito non fu che uno scherzo. Paoli mi disse, che nel sentir questo, scrisse egli stesso a Rousseau, e ne awaloro con nuove istanze l'invito. » Dans la suite de sa relation, Boswell raconte qu'étant allé à Ferney où il trouva plutôt le séjour d'un prince que l'asile d'un poète, il remarqua que Voltaire ne parlait de Jean-Jacques qu'avec un sourire sardonique et ne le désignait jamais que par ces mots, *ce garçon*.

remis par M. Mouchon jeune, frère de l'ami de Rousseau. Nous reproduisons son récit.

« Dans le mois d'octobre 1762, trois jeunes Genévois allèrent pédestrement à Motiers pour y visiter leur célèbre compatriote, après s'être assurés de sa disposition à les recevoir. Ces Genévois étaient MM. les ministres Mouchon et Roustan, et M. Beauchâteau, horloger, connu alors par les agréments de son esprit, l'aménité de son caractère et un goût éclairé que les jeunes gens venaient consulter avec fruit. M. Roustan avait débuté d'une manière distinguée par ses *Offrandes aux Autels et à la Patrie*, où se trouvent plusieurs morceaux dont Rousseau n'eût pas désavoué les principes énergiques et la mâle éloquence. M. Mouchon est le même qui, dans la suite, pendant son pastorat à Bâle, fit, pour Panckouke, la table analytique et raisonnée de l'*Encyclopédie* et de ses suppléments, travail immense, et qu'il put cependant exécuter en cinq années, en se livrant, avec un zèle égal, à ses fonctions évangéliques. Tels étaient les trois amis qui vinrent visiter Rousseau dans sa retraite. Prévenu du jour de leur arrivée, il alla au-devant d'eux à une assez grande distance sur la route. Une rencontre aussi peu attendue, témoignage touchant d'une amitié empressée et délicate, et les effusions de cœur qui l'accompagnèrent, furent reçues avec un attendrissement qui alla jusqu'aux larmes. Cet accueil affectueux put leur faire pressentir tous les agréments qu'ils éprouveraient dans sa société. En effet, les cinq ou six jours qu'il leur fut permis d'en profiter durent s'écouler bien rapidement, au sein des plus pures jouissances de l'es-

prit et du cœur. Dans les libres épanchements auxquels Rousseau se livra, il se montra souvent éloquent et quelquefois sublime. Ils reconnurent à la fois en lui et l'homme de génie, doué d'une ame profondément religieuse, et l'homme de société le plus aimant et le plus aimable, tel qu'il a dû être naturellement avant que ses infortunes et les écarts d'une imagination malade eussent aigri et altéré son caractère ».

» Ce fut dans l'enchantement de l'accueil qu'ils en reçurent et du séduisant aspect avec lequel il s'offrit à eux que M. Mouchon, se livrant à l'expression de ce sentiment vif et tendre, de ce goût passionné, pour le vrai, pour le beau, qu'il porta toujours dans son cœur, en fit le tableau suivant, en écrivant à son épouse :

« Nous voici donc, depuis vendredi à une heure, » à Motiers ; nous voici avec M. Rousseau. L'aimable » homme ! Tu n'as pas idée combien son commerce » est charmant ; quelle politesse bien entendue dans » les manières, quels fonds de sérénité et de gaieté » dans sa conversation ; ne t'attendais-tu pas à un » portrait tout différent ? Ne te figurais-tu pas un » homme bizarre, toujours grave et même quelquefois » brusque ? Ah ! quelle distance de là à son vrai ca- » ractère ! A une physionomie douce, il joint un re- » gard plein de feu, des yeux d'une vivacité sans » égale. Quand on traite une matière à laquelle il » prend intérêt, ses yeux, sa bouche, ses mains, tout » parle chez lui. On aurait bien tort de s'imaginer en » lui un frondeur, un censeur perpétuel. Point du » tout, il rit avec ceux qui rient ; il badine, il cause

» avec les enfants ; il raille avec sa gouvernante, ma-
» dame Le Vasseur ; enfin, je tombais des nues en le
» voyant pour la première fois. Invité par milord
» Maréchal, gouverneur du pays, il était allé à la
» campagne, près de Neufchâtel. Cependant, pres-
» sentant notre arrivée, il avait résisté aux instances
» qu'il lui faisait d'y rester deux jours de plus, et il
» était revenu en hâte pour nous recevoir. Nous en
» fûmes accueillis par mille embrassades ; toute sa sen-
» sibilité fut excitée ; mais cette sensibilité est si
» grande que je n'ai jamais vu personne l'éprouver
» avec plus d'énergie, recevoir des impressions plus
» pénétrantes. Dès ce jour, nous avons constamment
» dîné ou soupé chez lui ; l'intervalle des repas est
» rempli par des courses que nous faisons avec lui,
» suivant sa coutume, dans les lieux les plus sauvages,
» tantôt parmi les rochers, tantôt dans les bois qu'on
» rencontre souvent dans une vallée qui, quoique
» riante et des plus belles, est environnée de monta-
» gnes, et n'a pas plus de trois quarts de lieue de
» largeur.

» A propos, j'oubliais de te dire que M. Rousseau
» et moi ne nous appelons plus que *cousins*. Voilà
» sans doute qui est plaisant, mais qui montre bien
» jusqu'où vont ses souvenirs et son ingénieuse amitié.
» Il m'a donné, pour raison de cette parenté, qu'un
» de ses oncles *cousinait* avec un de mes parents, et
» c'est ce qu'il me rappela dans notre première en-
» trevue. *Je crois*, me dit-il en riant, *que nous som-*
» *mes parents*. Et je ne m'avisai pas de nier la thèse,
» d'où s'ensuivit un cousinage dans les formes. »

» Parmi les traits que les trois amis se plaisaient à raconter de leur séjour auprès de Rousseau, en voici un qui fera juger à quel point il chercha et réussit à le leur rendre agréable :

» Comme il avait désiré que ses hôtes vinssent tous les jours partager son frugal repas, refusant lui-même constamment leurs invitations à leur auberge, il lui vint un soir, avant souper, l'idée fort plaisante de leur imposer, ainsi qu'à lui-même, selon l'ancien usage, la tâche de tourner, chacun à son tour, au coin du feu, la broche du rôti, en y joignant de plus l'obligation de réciter, pendant ce temps-là, quelque joli conte, fable, ou historiette. Lorsque son tour fut venu, il paya son contingent par sa *Reine fantasque*, conte charmant, alors inédit, et d'un intérêt tout nouveau pour eux. Hamilton, avec lequel il y rivalise, n'a rien fait qui lui soit supérieur pour la grace et pour l'enjouement. Le ton aimable et gaiement varié avec lequel il le récita, la vivacité de son geste, le jeu animé de sa physionomie, en un mot toute sa personne en action, y ajoutèrent le plus vif intérêt, et ravirent d'aise et d'admiration ses heureux auditeurs.

» Que l'imagination se transporte à cette scène familière, à ce tableau de l'éloquent auteur d'*Émile*, du peintre brûlant de Julie, oubliant ses ennemis et sa gloire, pour n'offrir que la touchante simplicité du génie et son aimable abandon; qu'on se le représente animé de la plus franche gaieté, et cherchant, par son joyeux récit, à la communiquer à ses amis, qui le contemplent et l'écoutent dans une espèce d'ex-

tase. Qu'on y joigne, si l'on veut, mais dans le fond du tableau, Thérèse Le Vasseur, partagée entre les soins du ménage et l'attention qu'elle prête à la seule des productions de Rousseau qu'elle ait été peut-être en état de comprendre ; qu'on se peigne la physionomie de Rousseau, alors âgé de cinquante ans, et son costume à l'arménienne, tel qu'il l'avait adopté à cette époque; et pour porter la vérité jusque dans un des petits détails de ses habitudes, que son chat favori [1] ne soit pas oublié, reposant sur ses genoux...... je ne sais si je me trompe, mais il me semble que, d'après ces renseignements et ces souvenirs, *J.-J. Rousseau, à Motiers-Travers, récitant sa Reine fantasque à trois de ses amis de Genève*, pourrait offrir un sujet assez intéressant pour exercer le pinceau de quelque habile peintre, qui trouverait ici un grand nom et une scène originale. »

Ajoutons, aux détails que vient de nous donner M. Mouchon, une remarque sur la *Reine fantasque*, dont Rousseau régala ses hôtes. Voici l'occasion à laquelle il l'avait fait jadis. Rousseau fut présenté par Duclos, dans la société de mademoiselle Quinault, en 1755. Cette société était remarquable par l'esprit et les talents de ceux qui la composaient [2]. On l'appelait la *Société du Bout-du-Banc*, parce que les dîners

[1] Rousseau aimait mieux le chat que le chien, parce que le chat, disait-il, est un animal libre, et que le chien a le caractère servile.

[2] C'étaient, Voltaire quand il était à Paris, Destouches, Pont-de-Veyle, Marivaux, le comte de Caylus, le marquis d'Argenson, Duclos, etc.

n'y étaient pas aussi succulents que ceux du président Hénault, d'Helvétius et du baron d'Holbach. On était censé dîner sur *le bout du banc*, c'est-à-dire à la hâte et sobrement. Mais l'enseigne était trompeuse : on faisait bonne chère, et la table, outre le plat du milieu, consistant dans une écritoire [1], était bien garnie et long-temps occupée. Les convives jouissaient d'une grande liberté ; chacun faisait des contes, et le *Recueil de ces Messieurs et de ces Dames* est le produit de cette réunion. C'est pour payer son contingent que Jean-Jacques fit la *Reine fantasque*. Comme il ne voulait pas que sa plume devînt libre ni libertine, il se priva de toutes les ressources dont les autres disposaient à leur fantaisie, et prétendit qu'il était possible de faire un conte gai, sans polissonnerie, sans équivoque, sans amour, sans allusion, sans mots *graveleux :* de là cette *Reine fantasque*, qui remplit toutes les conditions qu'il s'était imposées. Au mois de mars 1756 [2], Jean-Jacques avait en portefeuille quelque chose « de gai, de fou, qu'il ne pouvait lire qu'à » un ami, sur les bords de l'Arve. » Il allait alors chez mademoiselle Quinault ; et nous ne trouvons rien, dans ses œuvres, qui soit *gai, fou*, si ce n'est ce conte. Quant au parallèle entre ce badinage et ceux d'Hamilton, nous pensons que Rousseau n'aurait pas essayé de lutter contre un *conteur de profession*, dans un genre auquel il était étranger, et qui n'avait aucun rapport à ses travaux.

[1] Chaque convive se servait à son tour de cette écritoire.

[2] Lettre à M. Vernes du 28 mars 1756.

Passons à M. d'Escherny [1].

« Ma connaissance avec Rousseau, dit-il, date de l'année 1762. La première fois que je l'ai vu, j'étais à Sauvigni, chez l'intendant de Paris; et la première fois que je lui ai parlé, c'est à Motiers-Travers, deux ans après. J'y avais loué une petite maison pour jouir des charmes d'un vallon délicieux, pour y être seul, y vivre avec moi-même; j'y partageais mon temps entre la culture des lettres, la musique, la promenade et la chasse.

» Un jour j'allai voir Rousseau et le trouvai assis sur un petit banc de pierre au-devant de sa maison rustique, exposé aux rayons d'un beau soleil qu'on ne fuit pas en février. Le premier regard fut pour moi, le second sur son vêtement, et le premier mot qu'il me dit, en le désignant: *il est fou, mais il est commode* [2]. La connaissance fut bientôt faite. Je devenais un peu plus intéressant pour lui que les étrangers et les Suisses des environs, qui souvent l'ennuyaient, et qu'il recevait fort mal, parce que j'arrivais de Paris, et que j'y avais passé dix-huit mois dans la société de plusieurs gens de lettres de sa connaissance, tels que Diderot, Marmontel, Helvétius, Thomas, etc. »

M. d'Escherny donne beaucoup de détails sur les promenades, les excursions qu'il fit avec Rousseau, du Peyrou, le colonel Pury, dans les montagnes de la

[1] *OEuvres philosophiques, historiques*, etc., du comte d'Escherny, 3 vol. in-12, Paris, 1814.

[2] Il était vêtu, la robe et le bonnet, en Arménien.

Suisse. Leur étendue ne nous permet d'insérer ici qu'une de ces relations, celle d'une course dans la montagne de *Chasseron*.

» Nous avions une partie du vallon à traverser pour arriver au pied de la montagne de Chasseron; et comme nous ouvrions une campagne qui devait durer plus d'un jour, il s'agissait d'avoir des vivres et de camper. Nous avions pourvu à tout; nos magasins portatifs reposaient sur le dos d'une mule; ils consistaient en couvertures pour la nuit, en pâtés, volailles et gibier rôti; cantine bien fournie. Le justicier Leclerc était le pourvoyeur. M. du Peyrou avait soin des herbiers. Le colonel de Pury était notre éclaireur : il portait la boussole; car dans la sombre épaisseur des forêts on ne peut se guider qu'en connaissant le nord. Accoutumé au pays de montagnes où j'ai vécu si long-temps, je fus créé fourrier : j'avais de plus la garde du café et l'emploi de le faire : muni d'un briquet que je garde précieusement, c'était moi qui dans le bois allumais le feu, comme le plus adroit à le reproduire, et à donner au café sa juste cuisson. Rousseau, comme le plus âgé, était le capitaine de la petite troupe, chargé de la discipline du corps, et d'y maintenir l'ordre et la subordination.

» Nous avions cinq bonnes lieues de marche pour gagner le haut de la montagne, et souvent par des sentiers escarpés et rompus. Ce fut Rousseau et moi qui les premiers atteignîmes le sommet de Chasseron. Nos compagnons étaient restés en arrière; et je me souviens toujours que M. du Peyrou, qui était excédé, rendu, et qui pouvait à peine se traîner, lors-

qu'il nous aperçut sautant et cabriolant, s'étendit à terre : il nous avoua le soir qu'il avait éprouvé, en nous voyant, un moment de désespoir.

» Sur ces lieux élevés, la nature paraît expirante ; elle semble n'avoir laissé à la végétation qu'un reste de vie : des buissons maigres et clair-semés, des arbustes chétifs, des sapins de petite venue, rabougris et usés par le temps ; nous nous amusions à les secouer, les ébranler, les renverser, et lorsque nous les avions étendus à nos pieds, nous, comme des enfans ou des sauvages, nous formions des ronds, nous dansions autour d'eux en signe de victoire.

» La montagne se termine dans son point le plus élevé par un rocher large et plat, et qui paraît comme lancé dans les airs : ce rocher, appelé *le Bec de Chasseron*, est le lieu que nous avions choisi pour nous reposer et prendre nos repas. Bientôt on soulage la mule d'un fardeau que nous brûlions de porter nous-mêmes et de nous partager. Le jeune conducteur étale à nos yeux des richesses plus précieuses pour nous que tout l'or du Pérou : pâtés, jambons, volailles ; nous tressaillons à cette vue, car nous mourions de faim.

» Jamais dîner ne fut plus gai, plus bruyant, plus animé, plus sensuel en même temps. Si en général la conversation excite à table l'appétit, l'appétit à son tour l'échauffe et la nourrit.

» Le repos et le bien-être d'un long dîner nous avaient délassés. Avant de nous engager dans les bois touffus du revers de la montagne où nous devions herboriser le lendemain, nous voulûmes reconnaître

les environs d'un lieu où nous avions pris un si bon repas, et où nous comptions revenir les jours suivants.

» Le Bec de Chasseron est, comme nous l'avons dit, une espèce de jetée ou de môle qui se prolonge dans les airs. Au-dessous sont des abîmes dont l'œil à peine peut sonder la profondeur. La montagne, à une assez grande distance de droite et de gauche, est coupée à pic, et présente à vue d'oiseau les mêmes précipices. Dans le gros de l'été, on laisse les vaches paître sur ces hauteurs, et il arrive quelquefois qu'attirées par les herbes savoureuses qui croissent sur les bords de l'abîme (comme la coquelourde, dont elles sont très-friandes), le pied leur glisse, elles tombent; et dans le fond du précipice nous en découvrions deux ou trois tombées récemment, qui ne nous paraissaient que de la grosseur d'un levreau; on peut juger de son énorme profondeur.

» Nous arpentions avec délices ces hauteurs, d'où nous découvrions de tous côtés une vaste étendue de pays; nous ne laissions pas de rencontrer çà et là quelques plantes qui ne croissent que sur le sommet des plus hautes montagnes; nous respirions un air très-pur, très-vif, présage heureux de l'appétit du lendemain. Rousseau était de la meilleure humeur du monde, excepté quand il voyait que nous avancions de trop près sur le précipice, il nous priait en grâce de nous retirer : je l'ai vu nous donner une preuve de son excessive sensibilité : comme le plus jeune de la troupe, j'étais aussi le plus étourdi, et je poussais l'imprudence jusqu'à pirouetter sur cette lisière scabreuse. Je l'ai vu se jeter à genoux, et me supplier

en grâce de ne pas récidiver, parce que je lui faisais un mal affreux.

» Nous descendîmes près d'une heure, tout en nous promenant, jasant, herborisant; le jour baissait. En ma qualité de fourrier, je fus envoyé à la recherche d'un gîte pour y passer la nuit. Suivi de la mule j'arrivai à un chalet d'assez bonne apparence; il appartenait à des vachers de Fribourg, qui fabriquent les fromages de Gruyère. Je leur demandai l'hospitalité qui me fut aussitôt accordée. Je détachai le jeune berger qui conduisait la mule, et l'envoyai à nos botanistes pour leur servir de guide; ils arrivèrent : la mule fut conduite à l'étable, les vivres dans le cellier. Nous avions dîné tard, nous étions harassés; personne ne soupa; on ne songeait qu'à se coucher; chacun prit sa couverture, et nous escaladâmes, au moyen d'une échelle, d'énormes tas de foin rassemblés dans la grange. Là, côte à côte, chacun s'endormit comme il put; la chose n'était pas aisée, car ce foin nouvellement fauché, et très-chaud, fermentait au-dessous de nous : nous étions presque sur un volcan; l'embrasement quelquefois suit la fermentation.

» On se leva; la toilette fut bientôt faite, on ne s'était point déshabillé. J'allai préparer le café et pourvoir au déjeûner. Réunis dans la pièce contiguë à la grange où mangeaient les maîtres du chalet, l'un d'eux nous apporta de la crême dans un baquet de bois très-propre. Mais quelle crême! Nous convînmes tous que nous n'en avions jamais goûté de si délicieuse : elle était fraîche, de la veille, et si épaisse

que la cuiller s'y tenait; nous étions tous amateurs du café à la crême, mais surtout Rousseau qui ne pouvait se lasser d'exalter et de savourer cette crême. Je lui fis remarquer qu'il mettait la moitié plus de sucre que moi. — « C'est vrai, dit-il, je n'ai jamais pu me » sucrer également; chaque jour j'ajoute à la dose de » la veille; mais aussi quand je suis parvenu à une » certaine hauteur, tout-à-coup je me retranche des » trois quarts, puis j'augmente insensiblement, c'est » le flux et le reflux; vous verrez que dans quelques » jours je commencerai par un très-petit morceau de » sucre; il n'y a que le premier jour qui me coûte; » le lendemain je trouve déjà mon café très-bon, » parce qu'il est plus sucré que le jour précédent. »

» Ce sont là des simplicités sans doute. Je ne sais pourquoi on ne les oublie pas : on se les rappelle souvent mieux que des choses importantes.

» Il était cinq heures du matin, lorsque, délassés et refaits par un bon déjeûner, nous sortîmes du chalet pour nous répandre dans les belles prairies et les bois qui couvrent les flancs et une partie des sommets de ces montagnes. Nous fîmes une assez ample moisson de plantes et de fleurs, tout en nous promenant, allant et revenant, mais toujours nous élevant pour nous trouver à deux heures sur le plateau de Chasseron, où la mule et le dîner nous attendaient.

» Comme je ne me souviens ensuite de rien d'intéressant, et que je ne veux rien inventer, je passe tout de suite à notre retour au chalet, à son rustique réfectoire, et au souper que nous y fîmes. Il me semble que je m'y vois encore, tous assis sur des bancs, au-

tour d'une table, et au-devant de chacun de nous une écuelle de bois remplie de la crême du matin ; nous y trempions de fort bon appétit du pain bis à la lueur d'une lampe suspendue au plancher, lampe qui réveillait plutôt l'idée d'obscurité que celle de lumière.

» Mais que ne donnerais-je point pour me souvenir de la conversation qui s'engagea entre Rousseau et moi sur le chapitre de la gloire, et qui dura plus de deux heures ! Elle était d'un grand intérêt ; j'aurais dû l'écrire le lendemain ; mais je ne prenais note de rien. Le dialogue est sorti de ma mémoire, si le tableau est encore sous mes yeux. Je me rappelle seulement que l'idée de *gloire* me transportait, et que je soutenais contre Rousseau qu'il n'y avait rien dans le monde au-dessus du bonheur de porter un nom célèbre.

» J'ai une idée confuse que tous les moyens de Rousseau, dans ses déclamations contre la gloire et la célébrité, roulaient sur les tourments qu'éprouve celui qui aspire à se faire un nom, surtout dans la carrière des lettres ; sur les amertumes dont on l'abreuve, sur les obstacles qu'on lui suscite et qu'il rencontre à chaque pas dans l'amour-propre et l'ambition de ses rivaux ; sur l'envie qui s'attache à l'homme de génie, qui le poursuit, le persécute : *Point de passion*, disait-il, *plus opposée à la tranquillité et au bonheur de la vie !*

» Nos entretiens roulaient quelquefois sur les gens de lettres et les philosophes de Paris : Rousseau rendait justice à tous, ne les présentait que sous le côté le plus avantageux, jusqu'à Voltaire, dont il oubliait les injures, pour ne se souvenir que de ses talents et

de son génie; il ne prononçait son nom qu'avec respect.

» Quoique brouillé avec Diderot, depuis long-temps, il en faisait le plus grand éloge : ce qu'il admirait surtout, c'était la profondeur de ses vues, et la clarté avec laquelle il traitait les matières les plus abstraites. Il appuyait beaucoup sur l'heureux choix de ses expressions, et sur le don qu'il lui reconnaissait du *mot propre* [1].

» Lié avec tous les deux et alternant entre le séjour de la Suisse et celui de Paris, Diderot m'avait prié de faire sa paix avec Rousseau, et de ménager entre eux un raccommodement; je m'y suis porté avec tout le zèle possible : j'ai parlé, j'ai écrit, j'ai prié, j'ai pressé, Rousseau a été inexorable [2].

» La démarche de Diderot lui fait honneur, le refus de Rousseau n'est pas le plus beau trait de sa vie; mais la vengeance qu'en a tirée Diderot après sa mort,

[1] Diderot, au lieu d'imiter son ancien ami, ne cessa de tenir sur Jean-Jacques un langage injurieux.

[2] Des lettres de Rousseau qui ont trait à cette affaire, il ne m'en est resté qu'une : elle est datée de Motiers, le 6 avril 1765 ; le cachet est *une lyre;* et je crois que c'est la première qu'il m'ait adressée sur ce sujet.

« Je n'entends pas bien, monsieur, ce qu'après sept ans de
» silence M. Diderot vient tout d'un coup exiger de moi. Je
» ne lui demande rien, je n'ai nul désaveu à faire. Je suis bien
» éloigné de lui vouloir du mal, encore plus de lui en faire ou
» d'en dire de lui. Je sais respecter jusqu'à la fin les droits de
» l'amitié, même éteinte, mais je ne la rallume jamais, c'est
» ma plus inviolable maxime. »

dans la note sanglante de l'*Essai sur la vie de Sénèque*, est inexcusable pour tout homme qui ne l'a pas connu [1].

» Qui le croirait ! cet homme, ce Jean-Jacques, si connu par sa misanthropie, était avec nous, dans toutes

[1] J'ai retrouvé, en feuilletant de vieux papiers de ce temps-là, la copie d'une lettre sur ce sujet, que j'écrivais à M. du Peyron, le 18 juillet 1779. La voici :

« Diderot, en exhalant sa rage sur le cadavre d'un homme » qui avait été autrefois son ami, et qui avait à la vérité re- » poussé ses avances, et refusé de le redevenir, a commis une » faute d'autant plus impardonnable qu'il s'est fait le plus » grand tort à lui-même Il y a plus ; son procédé n'est pas » d'un homme adroit, il est d'un homme à qui la passion a » fait perdre l'esprit. Je crois bien connaître Diderot, parce » que je l'ai vu hors du *tréteau ;* je l'ai vu dans la familiarité » de la vie privée, à la campagne, en route ; si je ne le connais- » sais que par sa note de Sénèque, je dirais comme vous, *c'est* » *un monstre ;* mais je le connais, et je vois que cette note » est l'effet d'une haine franche et ouverte, et que cet effet » est lourd et gauche, parce que l'homme est gauche et très- » gauche : il ne sait pas préparer ses poisons, il n'est pas » artificieux comme bien d'autres ; il est impétueux, brusque » et bon homme ; il hait comme il aime, sans art. Diderot a » d'excellentes qualités, un fort bon cœur, mais c'est une tête ! » une tête !... »

Plusieurs années après, je me suis avisé de parcourir de nouveau cette *Vie de Sénèque*, et j'ai remarqué deux traits qui m'avaient échappé, et qui me prouvent que je l'ai bien jugé dans la lettre ci-dessus, surtout lorsque j'ai répété qu'il était gauche, maladroit : j'aurais pu ajouter qu'il est naïf dans sa méchanceté. Qu'y a-t-il en effet de plus gauche, et de plus naïf en même temps, que d'écrire une pareille note ; et dans

nos courses, le plus simple, le plus doux et le plus modeste des hommes : il est vrai qu'il était dans son élément, dans des contrées un peu sauvages, mais extrêmement variées, pittoresques et romantiques ; que nous étions tous de bonnes gens, qu'il se plaisait avec nous, qu'il y était libre et à son aise ; que nous respirions un air pur, vif ; que nous jouissions tous de la meilleure santé, que nous avions grand appétit, et qu'il avait pour la botanique un goût beaucoup plus vrai que le mien, quoique je lui aie entendu dire assez souvent : « Chaque printemps je suis obligé de recom-
» mencer, parce que tout s'échappe de ma mémoire
» pendant l'hiver. »

» Nous étions long-temps à table. La conversation roulait sur toutes sortes de sujets ; Rousseau ne soutenait jamais ses opinions avec aigreur ou ténacité ; son

le même livre, quelques pages plus bas, dire *que l'injure qu'on fait aux morts est plus lâche que celle qu'on fait aux vivants?* n'est-ce pas prononcer sa propre condamnation ? c'est du moins convenir qu'injurier un mort est une lâcheté.

Et dans un autre endroit du même livre, je lis de plus : *Il est lâche de calomnier ceux qui ne sont plus et qui ne peuvent se défendre.*

Qui dit cela ? Diderot qui vient d'insulter aux mânes de son ancien ami. C'est ici la seconde sentence qu'il prononce contre lui-même.

(*Note de M. le comte d'Escherny.*)

Je ne sais comment M. d'Escherny pourrait justifier Diderot qui, long-temps après cette époque, a dit et écrit qu'il avait toujours repoussé les avances de Rousseau pour se réconcilier avec lui : refus auquel il attribue la haine de Jean-Jacques, et le mal qu'il *doit* dire de lui dans ses *Confessions*.

ton n'était jamais tranchant ; et je me souviens que sur l'histoire de France, deux ou trois fois le colonel de Pury le releva avec dureté, et que Rousseau baissa la tête et ne répondit rien. On peut juger par-là combien il était bon convive.

« Il s'est plu souvent dans ses Lettres, et je crois même dans ses *Rêveries*, à rappeler nos intéressantes courses, et surtout notre séjour à Brot ; il n'en parlait qu'avec regret et attendrissement. »

Parmi les correspondants de Rousseau pendant son séjour à Motiers-Travers, nous devons remarquer le prince L. E. de Wurtemberg qui lui demandait des conseils sur la manière dont il devait élever ses enfants. Rousseau les lui donne ; indique les règles à suivre dans l'éducation ; distingue ses devoirs comme prince et comme père, l'avertissant qu'il *n'y a point d'œil paternel que celui d'un père :* lui rend compte de la manière dont il a observé les hommes en s'*incorporant dans tous les états pour les bien étudier,* et lui fait voir combien son projet est grand, utile et beau. Cette correspondance est en quelque sorte un supplément à l'*Émile* qui ne contient que des préceptes généraux, tandis que Rousseau passe à l'application dans ses lettres au prince, et parle d'après une position donnée.

Avant de quitter le Val-de-Travers pour n'y plus revenir, disons un mot d'une faute grave que commit Rousseau. Ce fut d'attribuer à M. Vernes un libelle dégoûtant que Voltaire publia contre lui peu de temps après l'impression des *Lettres de la Montagne*. Il représentait Rousseau comme un mendiant traînant

avec lui une fille publique. Ce libelle était intitulé *Sentiments des Citoyens*. Rousseau y mit quelques notes et le fit passer au libraire Duchesne, en l'invitant à le réimprimer avec ses notes; il indiquait comme l'auteur du libelle M. Vernes qui le désavoua [1]. Jean-Jacques conserva toujours des doutes. Ce qui peut l'excuser, c'est que l'accusé se défendait avec mollesse et sans exprimer l'indignation que devait lui causer un pareil outrage. De son côté, Voltaire n'eut garde de se nommer, et laissa l'accusateur et l'accusé se débattre entre eux. M. Vernes n'avait pas devant lui, comme le véritable auteur du libelle, un rempart inattaquable, des monuments indestructibles, de la gloire, tout ce qui peut enfin faire oublier les écarts du génie.

Nous n'avons fait que suivre Rousseau jusqu'ici, rappelant les principales circonstances de son récit, et réparant, soit avec son secours, soit avec celui de témoins dignes de foi, les omissions qu'il avait faites. Nous n'avons plus maintenant à notre disposition que sa correspondance, la tradition et les témoignages de ses contemporains. Nous devons ne faire usage de ces secours qu'après les avoir soumis à l'examen le plus sévère et n'avancer qu'avec circonspection.

A dater de son départ de Montmorency pour fuir le décret lancé contre lui, Jean-Jacques change de position. Jusqu'alors il avait frondé les usages, bravé

[1] Le désaveu et la correspondance à ce sujet entre Jean-Jacques et M. Vernes se trouvent dans le XVIe volume de l'édition des *OEuvres de J. J. Rousseau*, faite par l'auteur de cette histoire et publiée chez M. Dupont.

les ridicules, et dans le pays où le ridicule est ce qu'on craint le plus, ce n'était pas une médiocre preuve de courage. Il n'avait point encore été exposé à des accusations juridiques. Son honneur restait intact. Mais au 9 juin 1762, il est décrété de prise de corps et déclaré coupable. Les tribunaux arment contre lui, et la justice semble devenir l'instrument des passions et de l'envie. C'était un spectacle digne d'intérêt de voir si, conséquent à ses principes, il allait profiter des leçons qu'il donna lui-même avec tant d'éloquence et lutter contre l'adversité, ou se laisser abattre. Il a jusqu'ici répondu à notre attente. Nous l'avons vu pendant les trois années qui viennent de s'écouler depuis sa condamnation [1], oublier ses ennemis, l'injustice des hommes, goûter le repos et ne reprendre la plume que deux fois seulement [2], et pour repousser des attaques injurieuses ou défendre les lois de son pays.

Rousseau termine ses *Confessions* au 19 octobre 1763 [3]. Il avait l'intention de les achever; mais il eut rarement l'esprit assez tranquille pour se livrer à ce travail, étant obligé de copier de la musique pour avoir des moyens d'existence [4]. D'ailleurs, comme

[1] Depuis le 9 juin 1762 jusqu'au 29 octobre 1765, qu'il partit de la Suisse.

[2] Sa lettre à *M. l'archevêque de Paris*, et les *Lettres écrites de la Montagne*.

[3] La date précise de son départ se trouve dans la lettre du 28 octobre 1765, à M. du Peyrou.

[4] Le XII[e] livre des *Confessions* fut achevé en 1770. Cette année, il vint à Paris et reprit ses occupations de copiste.

il le dit lui-même, il n'avait plus de confession a faire, se croyant exempt de reproche.

Il partit de Bienne le 29 octobre 1765, et se rendit par Bâle à Strasbourg, où il arriva le 4 novembre. On voit par sa *Correspondance* [1] qu'il avait le projet d'aller en Prusse ; projet auquel l'accueil qu'il reçut à Strasbourg, et d'autres circonstances, le firent renoncer. M. le maréchal de Contades, qui commandait en Alsace, n'omit rien pour lui rendre agréable le séjour qu'il ferait dans la capitale de cette province.

Il paraissait se plaire à Strasbourg, sortait souvent, se montrait au spectacle, lorsqu'on y publia un journal qui dut le contrarier, et dont nous allons donner un extrait.

Du 9 novembre 1765. — « Jean-Jacques s'est rendu » aujourd'hui à deux heures après-midi à la salle » du spectacle pour y voir la répétition générale de » son opéra. Ses ajustements sont fort simples ; il est » habillé en Arménien, excepté un bonnet de drap » petit-gris avec une bordure de poil de quatre à cinq » doigts de hauteur. Je ne sais si le bonnet en est » doublé, car il ne l'ôte jamais à personne.

Du 10. — « *Le Devin du Village* a été exécuté au- » jourd'hui avec tout l'applaudissement possible ; le » spectacle était rempli dès quatre heures et demie ; » on a été obligé de rendre l'argent à beaucoup de » monde qui n'a pu trouver place. Jean-Jacques avait » loué une loge grillée sur le théâtre, ainsi que pour » les personnes dont il a payé les places et la sienne,

[1] Voy. *Lettres à M. du Peyrou*, des 5 et 17 novembre 1765.

» et il n'a pas été possible au directeur de refuser son » argent.

Du 12. — « M. Angar lui a rendu visite et lui a dit : » Vous voyez, monsieur, un homme qui a élevé son » fils suivant les principes qu'il a eu le bonheur de » puiser dans votre *Émile*. Tant pis, monsieur, lui » répondit Jean-Jacques, tant pis pour vous et pour » votre fils, tant pis [1].

Du 13. — « Il a été présenté à M. de Blair de Boi- » semont, par M. de Saint-Victor, lieutenant de roi » de la place ; il avait été quelques jours auparavant » chez M. le maréchal de Contades, dont il a été » très-bien reçu.

Du 16. — « Au concert qui se donne tous les same- » dis chez M. de Chastel, trésorier de la province : » il avait été à celui de la ville le 11 de ce mois. Il » paraît s'amuser ici et être content.

Du 17. — « Il ne sort pas aujourd'hui, et est un » peu indisposé.

Du 18. — « Il va aujourd'hui au concert de la ville, » où mademoiselle de Barbesan doit chanter : *J'ai* » *perdu mon serviteur.*

« Jean-Jacques a plusieurs lettres de crédit [2] chez » différents banquiers dont il ne fait pas grand usage ; » entre autres sur M. Sollikof, qui lui a ouvert sa

[1] Ce mot, que je suppose vrai, fait voir que Jean-Jacques n'avait pas voulu faire un traité d'éducation qu'on dût suivre littéralement ; il le répète assez souvent dans *Émile*.

[2] Ces lettres lui avaient été données par MM. de Luze et du Peyrou, ses amis.

» caisse : il en a pris trois louis d'or, disant qu'il n'a-
» vait besoin que de cela.

« Le bruit court que des personnes en place ont
» écrit au ministre pour savoir si l'on pouvait le gar-
» der ici sans inconvénient; c'est par l'envie qu'on a
» qu'il reste, que l'on prend cette précaution. Il est
» bien accueilli, mais il le serait bien davantage, si
» l'on pouvait avoir cette permission pour lui. »

Pendant que Jean-Jacques était à Strasbourg, il reçut de M. Hume « les invitations les plus tendres de » se livrer à lui, et de le suivre en Angleterre, où il » se chargeait de lui procurer une retraite agréable » et tranquille [1]. » Nous donnerons des particularités qui pourront jeter quelque jour sur la sincérité de ces offres, et qui étaient jusqu'à présent ignorées.

En attendant il est nécessaire de bien connaître David Hume qui va jouer un rôle important; voyons jusqu'à quel point était fondée la remarque que l'on fit lorsqu'il rechercha Rousseau : que jamais deux personnages ne se convinrent moins que Jean-Jacques et David.

David Hume était Écossais. Il eut de bonne heure un goût prononcé pour la littérature et la philosophie : comme on le voyait sans cesse à l'étude, on le crut propre au barreau; ensuite on lui persuada de se destiner au commerce, et bientôt on le fit partir pour Bristol, en le recommandant à de riches négociants de cette ville. Mais, se sentant pour cette carrière une

[1] Expression de Rousseau, dans sa lettre à M. de Malesherbes, datée de Wootton, le 10 mai 1766.

aversion qu'il ne pouvait surmonter, il résolut de suivre son penchant, de conserver son indépendance, et, passant en France où la vie était moins chère que dans son pays, il se rendit à Reims, puis à La Flèche. Ce fut dans cette jolie petite ville et sur les bords frais du Loir qu'il composa son *Traité de la Nature humaine*, dans lequel, se montrant incrédule et sceptique, il sapait toutes les religions. N'étant point découragé par le peu de succès de cet ouvrage, il fit la première partie de ses *Essais moraux, politiques et littéraires*, qui valaient mieux, et dont la seconde lui fit dans la suite une grande réputation. Forcé de sacrifier son indépendance au besoin, il fut successivement précepteur du marquis d'Annaldail, secrétaire du général Saint-Clair, qui devait l'emmener au Canada, et n'y passa point; candidat pour une chaire de philosophie morale, qui lui fut refusée à cause de ses principes. Le général Saint-Clair s'en fit accompagner en qualité d'aide-de-camp dans ses ambassades de Vienne et de Turin. Il fut ensuite nommé bibliothécaire à Édimbourg. Ce fut là qu'il conçut le plan de son *Histoire d'Angleterre*. La véracité et l'impartialité, sont deux qualités essentielles dans un historien. Nous ne pouvons guère être bons juges lorsque nous lisons l'histoire d'un peuple étranger, à moins que nous n'ayons la patience de vérifier si l'auteur a puisé aux sources, ce qui nous arrive rarement. C'est peut-être la cause du grand succès de l'histoire de Hume en France, du moins s'il faut s'en rapporter à son *ami* Horace Walpole. Celui-ci vint à Paris en 1765, et séjourna dans cette capitale depuis le 14 septembre

jusqu'au 17 avril de l'année suivante. Il correspondit[1] avec Georges Montagu pendant ces sept mois, et l'on trouve dans ses lettres des observations piquantes sur nos mœurs, nos usages, notre littérature. La traduction de l'histoire d'Angleterre de David Hume, par madame Belot et l'abbé Prevost, était publiée, et cette histoire avait eu beaucoup de succès. Voici ce qu'écrivait Horace Walpole à ce sujet : « Le goût des » Français est on ne peut plus mauvais. Croiriez-vous » que Hume est un de leurs auteurs favoris? son his» toire, si *falsifiée* en maint endroit, si *partiale* en » d'autres, si *incohérente* dans ses parties, passe à » Paris pour un modèle. »

Lorsque je connus pour la première fois ce jugement, j'en fus frappé, et j'étudiai les rapports qu'il y avait eus entre Horace et David : je vis que, *paraissant* s'estimer mutuellement, ils étaient liés ensemble, et cette circonstance augmenta ma surprise. Walpole tenait ce langage dans le moment où il voyait fréquemment Hume; tous deux étaient éloignés de leur pays. La société dont il parle était celle de l'historien : ils se retrouvaient chez mesdames de Boufflers, du Deffand, chez l'ambassadeur d'Angleterre, chez les grands seigneurs anglais, qui y venaient se distraire à Paris. Je ne vois donc aucune trace de prévention dans Walpole contre son compatriote, et rien qui puisse faire soupçonner sa sincérité. Il le regardait donc franchement comme *partial* et *menteur*. Une anecdote antérieure à ce fait ne doit pas être omise

[1] Lettres d'*Horace Walpole à Georges Montagu*, 1818, p. 353.

puisqu'elle a trait à la sincérité de l'historien. En 1762, quelque temps après la prise de la Guadeloupe, David Hume rendit compte de cet événement, et, voulant devancer les autres qui attendaient des renseignements certains, il fit un récit dans lequel, adoptant tous les bruits populaires et les arrangeant à sa façon, il s'éloigna de la vérité dans tous les points. M. le général Barrington fut obligé de lui donner un démenti, et d'adresser à M. Smolet une relation authentique de la conquête de l'île, afin de détromper le public que David avait induit en erreur. Cette anecdote prouve que l'historien se souciait peu de la vérité.

Madame du Deffand, l'amie de Walpole, la confidente de toutes ses pensées, partageait son opinion sur David. Elle l'appelait le *paysan du Danube*, parce que, sous une enveloppe matérielle, il avait de l'esprit et du sens. Voici les termes dans lesquels elle lui en parlait.

« Vous me faites grand plaisir de m'apprendre que David Hume va en Écosse. Je suis bien aise que vous ne soyez plus à portée de le voir, et moi ravie de l'assurance de ne le revoir jamais. »

Revenons auprès des deux nouveaux amis.

Le projet de David était de revenir en France après avoir conduit son hôte à Londres. Grimm, qui voyait beaucoup l'historien anglais, annonce ainsi ses intentions au prince avec lequel il correspondait. « M. Rousseau, dit-il, partira pour Londres, accompagné de M. David Hume, qui repasse en Angleterre, mais qui se propose, s'il faut l'en croire, de revenir

» passer beaucoup de temps à Paris[1]. Toutes les jolies » femmes se le sont arraché, et le gros philosophe » écossais s'est plu dans leur société. Il entend finement et dit quelquefois avec sel, mais il est lourd : » il n'a ni chaleur, ni grace, ni agrément dans » l'esprit. »

La manière dont Grimm parle de David donne lieu de penser qu'il lui savait fort mauvais gré de sa conduite : mais il change ensuite de langage, et quand les deux amis sont brouillés, il appelle Hume *le bon David* et dit *que sa droiture et sa bonhomie étaient bien établies* [2]. Il n'est plus question de gaucherie.

Rousseau partit le 9 novembre de Strasbourg pour se rendre auprès de son nouveau patron. Il arriva le 16 à Paris chez la veuve Duchesne. Il y resta jusqu'au 20, qu'il alla loger chez M. le prince de Conti, qui lui avait fait préparer un appartement à l'hôtel Saint-Simon, dans l'enceinte du Temple, dont ce prince était grand-prieur. Cette enceinte privilégiée offrait un asile inviolable où les lettres de cachet ne pouvaient atteindre l'illustre proscrit. Il y reçut un grand nombre de visites. Sa présence dans la capitale, sa réputation, et peut-être plus encore son costume

[1] Plusieurs raisons devaient déterminer Hume à séjourner à Paris. D'abord il y fut pendant quelque temps chargé de fonctions diplomatiques du cabinet de Saint-James; ensuite, il s'y plaisait, étant goûté dans la haute société, dans celle des gens de lettres; enfin, à l'époque de son départ pour *mener* Jean-Jacques à Londres, il avait fait des arrangements qui prouvaient l'intention de se fixer dans cette ville.

[2] Tome V de la *Correspondance littéraire*, p. 333.

d'Arménien qu'il avait conservé, causèrent quelque sensation. Lorsqu'il se promenait, la foule se pressait sur ses pas. « L'affectation de se montrer, a dit un de » ses ennemis [1], a choqué le ministère; on lui a fait » dire par la police de partir sans délai [2]. »

Pour voir à quel point le reproche d'affectation est fondé, cherchons dans les lettres de Jean-Jacques à ses amis quelques indices sur l'effet que produisaient en lui les hommages qu'on lui rendait : « J'ai l'hon» neur, écrit-il à du Peyrou, en attendant mon dé» part *arrangé pour le commencement de janvier,* » d'être l'hôte de M. le prince de Conti. Il a voulu » que je fusse logé et servi avec une magnificence » qu'il sait bien n'être pas selon mon goût; mais je » comprends que, dans la circonstance, il veut don» ner en cela un témoignage public de l'estime dont » il m'honore [3]. »

Le 26 décembre il pressait son compagnon de voyage, M. de Luze, de se préparer à partir. « Je ne » saurais, lui disait-il, durer plus long-temps sur ce » théâtre public. Pourriez-vous, par charité, accélé» rer un peu votre départ? M. Hume consent à partir » le jeudi 2 à midi, pour aller coucher à Senlis. Si » vous pouvez vous prêter à cet arrangement, vous » me ferez le plus grand plaisir [4]. »

[1] Grimm, tom. v de la *Correspondance littéraire*, p. 333.

[2] Il n'a jamais porté à Paris le costume arménien qu'à ce voyage, et seulement depuis le 15 novembre jusque vers la fin de décembre.

[3] Lettre du 24 décembre 1765.

[4] Lettre du 26 décembre 1765.

Enfin le 2 janvier il exprimait à du Peyrou l'ennui que lui causait le tourbillon de Paris : « Je suis ici » dans mon hôtel Saint-Simon, comme Sancho dans » son île de Barataria, en représentation toute la jour- » née. J'ai du monde de tous états, depuis l'ins- » tant où je me lève, jusqu'à celui où je me couche, » et je suis forcé de m'habiller en public. Je n'ai » jamais tant souffert; mais heureusement cela va » finir. »

Le départ ayant été « arrangé pour le commence- » ment de janvier, » nous pourrions avoir des doutes sur l'avertissement que Grimm prétend avoir été donné par la police, puisque Rousseau se mit en route le jour indiqué. Cependant nous trouvons dans la correspondance de Hume des motifs de croire que, non la police, mais le duc de Choiseul donna des ordres pour accélérer le départ [1]. L'arrêt du parlement qui n'était point révoqué et les ménagements que ce

[1] Dans une lettre du 2 février 1767, datée d'Édimbourg, et adressée à la comtesse de Boufflers, David Hume dit : « Qu'ayant eu le projet de s'établir à Paris, il avait loué deux » maisons, l'une dans le faubourg Saint-Germain, que ma- » dame Geoffrin s'était chargée d'arranger; mais la trouvant » trop petite, il en loua une autre dans le quartier du Palais- » Royal. Le bail pour celle-ci fut nul, parce que, pendant » qu'il le passait avec l'intendant du propriétaire, celui-ci » en passait un autre de son côté. Ceci, ajoute-t-il, arriva » deux jours avant mon départ de Paris, *et étant pressé par » les ordres du duc de Choiseul à M. Rousseau, je n'eus » pas le temps de chercher une autre maison.* » *Priv. Corresp.*, p. 232.

ministre était obligé de garder envers cette compagnie, expliquent cette mesure et la motivent.

Rousseau s'embarqua dans les premiers jours de janvier (1766), accompagné de M. de Luze, Genévois, son ami, et de David Hume qui voulait passer pour l'être. Il allait vivre dans un pays dont il ignorait la langue, où il ne connaissait personne, à l'exception de celui qui l'y menait pour lui chercher un asile, et revenir en France dès qu'il l'aurait trouvé. En partant de Paris, Jean-Jacques y laissait une cause qui devait contribuer à le brouiller avec ce nouveau bienfaiteur. Nous voulons parler de la lettre qu'Horace Walpole répandit sous le nom du roi de Prusse.

Il est important de connaître avec une précision rigoureuse, et l'époque où cette prétendue lettre de Frédéric à Rousseau fut composée, et la part qu'y prit David Hume. Pour établir cette précision, il fallait connaître des particularités qui, jusqu'à présent, sont restées ignorées ou douteuses. Elles cessent de l'être, graces à l'éditeur qui, plus ami de la vérité que de l'historien anglais, a publié dans le mois d'août 1820, à Londres, la correspondance inédite de David Hume et de madame de Boufflers [1].

C'est dans cet ouvrage que nous prendrons plusieurs détails inconnus avant sa récente publication, et qu'il était cependant essentiel de savoir pour se faire, relativement à la querelle entre David et Jean-

[1] *Private Correspondance of David Hume*, betwen the years 1761 and 1776, in-4°. London. 1820.

Jacques, une opinion juste et fondée sur des documents certains.

Horace Walpole fut le principal auteur de cette lettre, où toutes les convenances étaient blessées, puisqu'on prenait le nom d'un roi, pour tourner en ridicule un proscrit. Il raconte lui-même dans ses œuvres [1], « que s'étant amusé chez madame Geoffrin » à plaisanter sur Rousseau, il avança des propositions qui divertirent la compagnie. De retour chez » lui, il écrivit une lettre qu'il fit voir à Helvétius, » ainsi qu'au duc de Nivernais. Ceux-ci en furent si » contents, qu'après avoir indiqué plusieurs fautes de » langage à corriger, ils engagèrent l'auteur à la publier. »

On répandit dans le public que d'Alembert et madame du Deffand avaient eu part à cette lettre, qui n'est cependant pas un chef-d'œuvre pour être *l'enfant de tant de gens d'esprit* [2].

Elle circula dans le mois de décembre 1765, conséquemment pendant le séjour que fit Jean-Jacques à Paris avant de passer en Angleterre. Cette date nous est fournie par deux contemporains : le premier est l'auteur des *Mémoires secrets*, qui (T. II, pag. 277, 28 décembre 1765) s'exprime ainsi : « Il court une » lettre très-singulière du roi de Prusse, au célèbre

[1] Tome v, p. 129. Elles n'ont été publiées que depuis quelques années, en 1817 ou 1818.

[2] Elle finit par une faute qui, pour être devenue fréquente, n'en est pas moins une faute. « Je cesserai de vous persécu- » ter quand vous cesserez de mettre votre gloire à l'être. »

» Jean-Jacques Rousseau. Si elle est authentique, » elle peut expliquer les motifs du changement de » ce philosophe, sur le lieu de sa retraite. » Le second est madame du Deffand [1] qui, le même jour, écrivait à Voltaire une lettre, dans laquelle on lit ce passage : « Savez-vous que Jean-Jacques est ici? » M. Hume lui *a ménagé un établissement* en Angleterre : il doit l'y conduire ces jours-ci. Je vous envoie une plaisanterie d'un de mes amis. » Cette plaisanterie était la lettre de Frédéric, roi de Prusse, à Jean-Jacques, ou plutôt de Walpole, qui prit le nom de ce roi.

Hume avait si peu *ménagé l'établissement*, qu'après l'arrivée de Jean-Jacques à Londres, il employa plus de six semaines à lui trouver un asile. Il est bon de noter, en passant, cette circonstance, pour montrer l'importance que se donnait David, qui voyait souvent la vieille et caustique marquise.

Cette lettre fut donc faite pendant que David Hume et Jean-Jacques se liaient intimement et se préparaient à partir de la capitale. L'un des deux connut la plaisanterie dont l'autre était l'objet. On prit des mesures efficaces pour que ce dernier l'ignorât.

Ce serait faire injure au lecteur, que de supposer qu'il faudrait lui prouver combien serait odieux le rôle de Hume, caressant Rousseau, et contribuant en même temps à le tourner en ridicule : ce qui résulterait cependant de la moindre participation à la pré-

[1] *Lettres de la marquise du Deffand*, 1812. Tome IV, p. 260.

tendue lettre de Frédéric. La suite du récit nous fera voir si l'historien anglais fut entièrement étranger aux railleries injurieuses qui servirent à Walpole dans la fabrication de cette lettre.

Nous touchons à l'événement le plus intéressant de cette période, et celui sur lequel il est important de dissiper tous les doutes : c'est la liaison entre Jean-Jacques et David Hume, suivie d'une rupture éclatante. L'enthousiasme du premier pour le second, et la confiance sans bornes qu'il lui témoigne pendant la courte durée de cet enthousiasme, contrastent avec l'idée de méfiance attachée par tant de gens au caractère de Rousseau. De tous côtés il semble y avoir contradiction ; voyons si elle peut être expliquée ou si les faits peuvent se concilier. Avant de les suivre dans leur développement (ce qu'il est utile de faire pour découvrir la vérité, qui se cache quelquefois dans les circonstances les plus minutieuses), il importe d'exposer le sommaire de ces faits.

Hume offre un asile en Angleterre à Jean-Jacques, qui, quoique *le plus méfiant des hommes*, accepte et lui abandonne aveuglément sa destinée. Ils partent tous les deux et se rendent à Londres. On trouve à cinquante lieues de cette capitale une solitude qui convient à Rousseau. Les deux amis se séparent pour ne plus se revoir. Jean-Jacques arrive dans cette solitude avec la triste et fatale compagne qu'il s'est associée. Le voilà dans un pays ennemi, bien séquestré de la société, ainsi que, depuis long-temps, il le désirait. Le seul appui qui lui reste, et sur lequel il semble qu'il doive compter, est David Hume. Tout

lui fait un devoir de se ménager cet appui, et même, en supposant qu'il découvre dans l'historien anglais un ami perfide, il est de son intérêt de dissimuler, puisqu'il s'est entièrement mis à sa disposition [1]. Tout-à-coup, au mépris de ces considérations, si puissantes sur l'esprit des hommes, il rompt avec David Hume, lui exprime un sentiment qui ne se pardonne jamais, le mépris; et ne veut plus entendre parler de lui. Une coterie de gens de lettres, en France, apprend cet événement, écrit sans savoir de quoi il est question, condamne Rousseau et le voue au ridicule.

Tels sont, dans la plus rigoureuse exactitude, les faits. Cherchons dans les circonstances ce qui les explique, et tâchons de découvrir pourquoi d'un côté Rousseau se brouille avec son hôte; et de l'autre, pourquoi les hommes de lettres français se hâtent de donner gain de cause au littérateur anglais, avant d'avoir aucune connaissance de l'événement.

C'est de Strasbourg que Rousseau demanda et obtint un passeport pour l'Angleterre. On a cru, mais sans preuves suffisantes, que le voyage de Londres fut pro-

[1] Il faut toujours voir les choses comme elles sont. Jean-Jacques, en Angleterre, n'a d'autre protecteur, d'autre soutien, que David Hume; les connaissances qu'il s'y fait, les liaisons qu'il y contracte, le repos dont il y jouit, l'asile qu'il y trouve, tout... il doit tout à David Hume. Je ne dis pas un mot de trop. Dans une pareille situation, une rupture ouverte avec David Hume, une déclaration de guerre supposent ou le dernier degré de la folie, ou quelque outrage sanglant.

jeté avant son départ de la Suisse [1]. Ce qui paraît certain, c'est qu'alors il avait été proposé par madame la comtesse de Boufflers, ajourné par Jean-Jacques, enfin accepté par une lettre du 4 décembre 1765, écrite de Strasbourg. Hume lui vanta son pays, la liberté dont on y jouissait, lui promit l'obscurité, le repos, et l'entraîna.

Il est nécessaire de ne pas omettre une circonstance dont lui seul a parlé dans le compte qu'il a rendu sous le titre d'*Exposé* [2]. La voici : croyant Rousseau réduit à l'indigence, et sentant combien il était difficile de vaincre sa fierté, David Hume imagina des moyens détournés pour venir à son secours sans exci-

[1] Voy. dans la *Correspondance* la lettre du 19 février 1763, de Jean-Jacques à David Hume. Ce dernier écrivit à madame de Boufflers, une lettre datée d'Édimbourg, le 3 juillet 1763, et dans laquelle il lui dit : « Milord Maréchal et Rousseau ne » disent rien de positif sur l'intention de celui-ci, de chercher » un asile en Angleterre. Édimbourg lui conviendrait mieux » que Londres, parce qu'il y fait moins cher vivre, et qu'il y » trouverait beaucoup de gens de lettres désireux de le connaître, mais ils ne savent pas le français ,.. le plus grand obs» tacle sera toujours dans notre langue. »

[2] *Exposé succinct de la contestation élevée entre M. Hume et M. Rousseau;* traduit et augmenté par M. Suard. Comme cette pièce est généralement connue, ayant été comprise dans plusieurs éditions des OEuvres de Rousseau, nous préférons, dans le récit de cette fameuse querelle, les lettres de *Hume même*, et celles de madame de Boufflers, récemment publiées à Londres. Elles servent à faire apprécier la franchise de l'historien qui garda dans le temps le silence le plus absolu sur les justes reproches que lui faisait cette dame.

ter ses soupçons. Il convint avec le savant Clairaut de faire acheter par un libraire le *Dictionnaire de musique;* de payer cet ouvrage plus qu'il ne valait, et de faire offrir ce prix par le libraire. Dans ce but, on voulait s'adresser aux amis de Jean-Jacques, à ses protecteurs, qui devaient concourir par des sacrifices pécuniaires à l'exécution de ce projet; mais Clairaut mourut [1], et comme il était chargé des démarches, le projet fut abandonné.

On partit donc pour Londres, le 3 janvier 1766, sans avoir préparé de ressources. Hume entre dans quelques détails sur les tentatives qu'il fit pour y suppléer. C'était d'abord une pension à laquelle Rousseau mit des conditions, et dont ensuite il refusa le paiement, ne voulant point la devoir à David, quand ils furent brouillés; c'était des arrangements pris, par l'intermédiaire de M. Steward, avec un fermier qui aurait loué à Rousseau, pour six cents livres, une maison de campagne qui en valait quatre mille; c'était, enfin, des propositions dans le même genre, faites au colonel Webb, chez qui Jean-Jacques passa deux jours.

Le premier soin de David, à son arrivée à Londres, fut d'écrire à son amie la comtesse de Boufflers, sous

[1] La mort de Clairaut, arrivée le 17 mai 1765, c'est-à-dire sept mois avant que David et Jean-Jacques se connussent; la lettre de ce dernier, qui s'adressa directement à Clairaut, rendent le fait douteux : en le supposant vrai, Rousseau dut être aigri, lorsqu'il connut cette espèce de quête; tôt ou tard il aurait appris les démarches humiliantes dont il était l'objet.

les auspices de laquelle s'était faite cette liaison, et qui avait confié Jean-Jacques à David. Voici le langage qu'il tient dans cette lettre, datée du 19 janvier 1766 : « Mon pupille est arrivé en bonne santé ; » il est très-aimable ; toujours poli ; souvent gai ; ordi- » nairement sociable [1]. Il ne se connaît pas lui-même, » quand il se croit fait pour la solitude. Son cœur est » excellent et plein de chaleur. Dans nos entretiens, » il s'anime quelquefois jusqu'à l'inspiration....

Peu de temps après, Hume écrivit la lettre suivante à la marquise de Barbantane : « Vous avez été » embarrassée par des données contradictoires sur le » caractère de M. Rousseau. Ses ennemis ont fait naî- » tre des doutes sur sa sincérité. Vous m'avez de- » mandé mon opinion. Après l'avoir examiné sous » tous les points de vue, je suis maintenant en état » de le juger. Je vous déclare que je ne connus jamais » un homme plus aimable ni plus vertueux. Il est » doux, modeste, aimant, désintéressé, doué d'une » sensibilité exquise [2]. En lui cherchant des défauts, » je n'en trouve point d'autres qu'une extrême impa-

[1] ... « He is very amiable, always polite, gay often, com- » monly sociable. He has an excellent warm hear. » Cette lettre fait partie de celles qu'on a publiées à Londres, en 1820, sous le titre de : *Private Correspondance,* dont nous avons déjà parlé.

[2] « He is mild, gentle, modest, affectionate, disinterested, » and above all, endowed with a sensibility of heart in a » supreme degrée. » Cette lettre est du 16 février 1766. Il y avait conséquemment plus de six semaines que David et Jean-Jacques vivaient dans la plus grande intimité.

» tience, de la susceptibilité, et une disposition à » nourrir, contre ses meilleurs amis, d'injustes soupçons. *Je n'en ai cependant vu aucun exemple*, » mais ses querelles avec d'anciens amis *me le font* » *présumer*. Quant à moi, je passerais ma vie dans sa » société, sans qu'il s'élevât aucun nuage entre nous. » Il a, dans ses manières, une simplicité remarquable, et c'est un véritable enfant dans le commerce » ordinaire. Cette qualité, jointe à sa grande sensibilité, fait que ceux qui vivent avec lui peuvent » le gouverner avec la plus grande facilité. En voici » une preuve : il m'a montré des lettres de Corse, » dans lesquelles on l'invitait à venir dans ce pays » pour y donner des lois. Il consulta Thérèse, et la » répugnance de cette femme le fit entièrement renoncer à ce projet. Son chien le rend esclave. Ce » n'est qu'avec la plus grande peine que je suis parvenu » à l'en séparer momentanément, pour l'amener dans » la loge de Garrick, où il avait promis de se rendre » pour être vu du roi et de la reine d'Angleterre.

» *Je l'ai mis* dans un village situé à six milles de Londres; mais il persiste à vouloir un isolement plus complet, et il va bientôt partir pour le pays de Galles, » malgré tous les obstacles *que j'ai fait naître* contre » l'exécution de ce projet. Dites à madame de Boufflers que la seule plaisanterie que je me sois permise relativement à la prétendue lettre du roi de » Prusse, fut faite par moi à la table de lord Ossory [1]. »

[1] Il est nécessaire de prendre date de cet aveu qui doit recevoir une grande importance des événements dont on va lire le récit.

Nous devons dire un mot de cette lettre. Elle prouve que David Hume a fait tout ce qui dépendait de lui pour contrarier Rousseau dans le projet qu'il avait (et qu'il exécuta, *malgré tous les obstacles*) d'aller demeurer loin de Londres : elle prouve encore que l'historien anglais s'est permis une plaisanterie contre Jean-Jacques, au moment même où, lui témoignant le plus grand intérêt, il se préparait à l'emmener en Angleterre. Ainsi, à l'époque où David donnait à Rousseau les plus grandes marques d'amitié, il contribuait d'un côté à le rendre un objet de ridicule, par un bon mot qui fit partie du persiflage d'Horace Walpole [1]; et de l'autre, il contrariait sourdement ses projets. Quelque minutieuses que soient ces deux circonstances, il était nécessaire de les noter en passant, pour connaître la franchise et la loyauté que David Hume mettait dans sa conduite avec l'hôte qu'il emmenait dans son pays.

Après avoir séjourné pendant deux mois environ, tant à Londres qu'à Chiswick, Jean-Jacques se rendit à Wootton, maison de campagne située à cinquante lieues de la capitale, dans le comté de Derby. Elle lui était offerte par M. Davenport, *distingué par sa naissance, sa fortune et son mérite*. Il n'allait que

[1] C'est-à-dire, de la lettre supposée de Frédéric à Jean-Jacques. Le passage de cette lettre relatif à la plaisanterie de Hume est celui-ci : « Si vous persistez à vous creuser l'esprit » pour trouver de nouveaux malheurs, choisissez-les; je suis » roi, je puis vous en procurer au gré de vos souhaits; je cesserai de vous persécuter, quand vous cesserez de mettre » votre gloire à l'être. »

rarement dans son domaine. Rousseau ne l'accepta qu'après être convenu qu'il paierait, pour sa gouvernante et pour lui, une modique somme.

Il s'y installe, se dispose à s'y promener, à botaniser, à faire de la musique, goût qu'il conservait depuis l'enfance; et, suivant son système de se créer des occupations, il se prépare à la rédaction de ses mémoires, sous le titre de *Confessions*.

Les deux premières lettres qu'il écrit de cette retraite sont adressées à David Hume, et remplies d'expressions de reconnaiss nce et d'amitié; mais dans une autre, écrite à M. d'Ivernois, et datée du 31 mars 1767, il commence à se plaindre amèrement de Hume, qu'il accuse « d'être lié avec ses plus dangereux en- » nemis, et auquel, s'il n'était pas un fourbe, il aura » intérieurement beaucoup de réparations à faire. »

Cette révolution est arrivée dans l'espace de vingt-quatre heures, car la lettre amicale qu'il venait d'écrire à David porte la date du 29 mars. Il faudrait donc supposer que le 30 il aurait reçu des renseignements propres à l'éclairer sur le compte de son ami. Mais d'après l'étude du caractère de Rousseau, d'après l'observation qui prouve que, dans la solitude, l'imagination s'effarouche aisément, il est plus naturel de croire que tout-à-coup une multitude de circonstances s'offrirent à la fois à la mémoire de Jean-Jacques, et, quoique minutieuses en elles-mêmes, qu'elles devinrent, par leur nombre et leur coïncidence, importantes et graves. Il ne fallait qu'un incident pour les rendre telles, comme une goutte suffit pour faire déborder un vase plein d'eau.

Ce que l'on considère dans le commerce ordinaire de la vie comme indifférent, cesse de l'être entre deux amis. Pope a bien exprimé cette pensée en disant que la négligence « dans les petites choses, rendait » l'amitié suspecte [1]. » Il n'y avait pas de négligence de la part de Hume, quant aux attentions; mais c'était bien pis, si ces attentions parurent à celui qui en était l'objet faire partie d'un plan combiné.

Nous sommes maintenant au vrai point de vue pour juger. Nous voyons agir les deux acteurs. L'un s'abandonne sans réserve à l'autre, qui le fait mouvoir et dispose entièrement de lui. Chacun des deux nous rend compte, par sa correspondance, de ses pensées et de ses actions. Rousseau, confiant envers Hume jusqu'à manquer de prévoyance, va rompre tout-à-coup, et tout-à-coup le regarder comme son espion, comme dévoué à ses ennemis, et en quelque sorte comme leur agent. Il n'en donne pas de preuves incontestables, et, jusqu'à ce que nous les ayons acquises, nous pouvons, nous devons même récuser son témoignage, comme entaché de prévention; mais si, d'après les lettres de Hume, récemment publiées, nous découvrons ce qui, pendant plus d'un demi-siècle, est resté ignoré ou sans preuves, nous serons forcés de reconnaître la justesse du tact de Rousseau, et la justice de ses plaintes.

[1] « *Little things neglected make friendship suspected.* » Pope's Essay. » Madame Geoffrin a dit qu'il ne fallait pas laisser croître l'herbe dans le chemin de l'amitié. Ce mot, qui n'est peut-être pas exempt d'affectation, a quelque rapport avec la pensée de Pope.

Voyons si le récit des faits nous mène à ce résultat, et continuons leur examen.

D'abord, une particularité relative au départ de Rousseau pour se rendre de Londres à Wootton, doit fixer un moment notre attention. David Hume et M. Davenport louèrent une voiture pour le voyageur, et le trompèrent sur le prix. Il s'en aperçut, et témoigna beaucoup de mécontentement pour cette supercherie. Hume raconte d'une manière le fait; et, dans une lettre que nous avons, Rousseau parle de ce fait à David, comme s'il s'était passé d'une toute autre manière. Comparons les deux récits.

Dans sa lettre du 3 avril 1766, à madame de Boufflers [1], Hume s'exprime ainsi : « J'ai placé Rousseau à ma satisfaction [2] et à la sienne. Il y a un M. Davenport, homme de lettres, bon, sensible, veuf et riche d'environ sept mille louis de revenu. Parmi ses nombreux domaines, il en est un dans le comté de Derby, au milieu des rochers, des forêts et des ruisseaux. Il a offert cette retraite, et consenti, en riant, à prendre une pension de trente louis, pour

[1] *Private Correspondance*, p. 147.

[2] N'oublions pas que dans la lettre que nous avons rapportée, du 16 février 1766, Hume a dit à madame de Barbantane, qu'il *a fait naître tous les obstacles*, pour empêcher Rousseau d'aller à Wootton; remarquons que c'est à madame de Barbantane, et non à la comtesse de Boufflers, qu'il tient ce langage; et tâchons de comprendre pourquoi le même homme dit à l'une de ces dames, qu'il a voulu, mais inutilement, contrarier ce projet; et à l'autre, qu'il s'exécute à sa grande satisfaction.

Jean-Jacques et sa compagne. Tous les deux m'ont quitté depuis quinze jours; mais je crains qu'il ne soit pas heureux long-temps à Wootton. Son impatience, ses attaques de mélancolie en sont cause. Quand il est de bonne humeur, son imagination embellit tout, et c'est le contrarier que de troubler sa solitude, de manière qu'il n'est pas fait pour la société. Cependant, quand il veut y aller, c'est l'homme de la meilleure compagnie. Tous ceux qui l'ont vu ici ont admiré la simplicité de ses manières, sa politesse, aisée sans affectation, et la finesse ainsi que la gaieté de sa conversation. Quant à moi, je ne connus jamais dans notre sexe, et très-peu dans le vôtre, personne d'un plus agréable commerce [1].

» Voici un trait qui prouve la bonté de son cœur. M. Davenport lui avait fait accroire que la voiture qu'il lui procurait pour aller à Wootton en venait, et que, comme elle y retournait, les frais seraient peu de chose. Rousseau fut d'abord dupe de cette ruse innocente; mais un propos indiscret de M. Davenport ayant fait naître ses soupçons, il m'adressa de violents reproches. Après une heure environ de mauvaise humeur, il s'approcha de moi, m'embrassa en pleurant, et me demanda pardon de sa folie. Je mêlai mes larmes aux siennes. Racontez, je vous prie, ce trait à mesdames de Luxembourg, de Barbantane, et à tous ceux qui seront dignes de l'entendre. »

Ce fait, qu'on recommande de raconter, ne serait

[1] « For my part, I newer saw a man, and very few women, » of a more agreable commerce. » *Privat. Corresp.*

rien moins qu'exact, d'après la lettre que Jean-Jacques écrivit à David, le 22 mars 1766; lettre que David reçut, puisqu'il en cite un fragment dans la sienne à madame de Boufflers. « L'affaire de ma voiture n'est pas arrangée, parce que je sais qu'on » m'en a imposé : c'est une petite faute qui peut » n'être que l'ouvrage d'une vanité obligeante, quand » elle ne revient pas deux fois. Si vous y avez trempé, » je vous conseille de quitter une fois pour toutes » ces petites ruses, qui ne peuvent avoir un bon prin» cipe, quand elles se tournent en piéges contre la » simplicité. Je vous embrasse, mon cher patron, » avec le même cœur que j'espère et désire trouver » en vous. »

Ainsi, Jean-Jacques ignorait non-seulement la part que David pouvait avoir dans la supercherie de M. Davenport, mais, quand il l'apprit, il était séparé de ce même David, *qu'il n'a plus revu;* conséquemment, la scène serait inventée par le *patron*, qui, ayant sous les yeux la lettre de Rousseau, puisqu'il en transcrit une partie dans celle qu'il écrit à madame de Boufflers, en imposait sciemment à cette dame. Mais cette scène n'était pas de son invention, et cette circonstance ajoute aux soupçons qu'inspire la conduite équivoque de David. Il en fait seulement une autre application, en la dénaturant. Elle se retrouve dans les explications, datées du 10 juillet 1766, et que Jean-Jacques donne enfin, à la sollicitation de M. Davenport. Dans la scène telle qu'elle eut lieu, et qui eut pour cause *une manœuvre de lettres* et des regards scrutateurs de Hume, celui-ci resta froid à

l'émotion de son ami, et *ne mêla point ses larmes* aux siennes. Notons que ces explications sont adressées à David Hume, qui n'a point contredit le récit de cette scène, que lui-même avait autrement racontée.

Cette même scène se lit encore dans les lettres de Rousseau, datées du 9 avril et du 10 mai; la première adressée à madame de Boufflers, et la seconde à M. de Malesherbes. Il donne dans celle-ci plus de détails que dans celle-là, qu'il avait écrite au moment où il était le plus agité. La *peine de cœur* qu'il éprouvait, était excessive : elle l'était au point de troubler sa raison. Assez malheureux pour s'apercevoir de cet état digne de pitié, il dit à madame de Boufflers : « J'ai toutes mes facultés dans un bouleversement qui » ne me permet pas de vous parler d'autre chose. » Mais il reprend bientôt le dessus ; et, fidèle au système qu'il s'était fait d'oublier les hommes, il se livre aux impressions qu'inspirait le lieu pittoresque qu'il habitait, et le décrit avec ce charme qu'il sait si bien communiquer quand il est inspiré [1].

Voulant bannir Hume de sa mémoire, il forme la résolution de ne plus correspondre avec lui. Mais il ne pouvait éviter d'en entendre parler, toute son existence, au milieu d'un pays étranger, se composant, pour ainsi dire, de rapports créés par David Hume. Comment rompre entièrement ces rapports, et que devenir? Sachant attendre les événements qu'il ne pouvait ni prévoir ni prévenir, il n'y songe plus, et

[1] Lettres à madame de Luze, du 10 mai 1766.

s'occupe des *agréments du lieu qu'il habite* [1]. Voyons ce qui se passe à Londres, pendant qu'il se livre à la botanique, et se dispose à composer ses mémoires.

Hume était, ou devait être étonné du silence de Rousseau. Le mois d'avril se passa sans recevoir de ses nouvelles. Il correspondait avec les amis de Jean-Jacques. Ce fut à l'un deux, dont le nom n'a point été conservé, qu'il écrivit la lettre suivante, que nous copions textuellement [2].

Little-Street, Leicester Fields, ce 2 mai 1766.

« J'ai besoin de bien d'apologies, monsieur, auprès de vous, d'avoir tardé si long-temps de reconnaître l'honneur que vous m'avez fait; mais j'ai différé de vous répondre jusqu'au temps que notre ami serait établi. Il paraît être à présent dans la situation la plus heureuse, ayant égard à son caractère singulier, et il m'écrit qu'il en est parfaitement content. Il est à cinquante lieues éloigné de Londres, dans la province de Derby, pays célèbre pour ses beautés naturelles et sauvages. M. Davenport, très-honnête homme et très-riche, lui donne une maison qu'il habite fort rarement lui-même, et comme il y entretient une table pour ses domestiques, qui ont soin de la maison et des jardins, il ne lui est pas difficile d'accommoder notre ami et sa gouvernante de tout ce que des person-

[1] Lettre à madame de Luze.

[2] *Private Corresp. of David Hume*, p. 160. Cette lettre est écrite dans notre langue, probablement parce que le correspondant ne savait pas l'anglais.

nes si sobres et si modérées peuvent souhaiter. Il a la bonté de prendre trente livres sterlings (environ trente louis) par an, de pension, car, sans cela, notre ami n'aurait mis le pied dans sa maison. S'il est possible qu'un homme peut vivre sans occupation, sans livres, sans société, et sans sommeil, il ne quittera pas ce lieu sauvage et solitaire, où toutes les circonstances qu'il a jamais demandées semblent concourir pour le rendre heureux. Mais je crains la faiblesse et l'inquiétude naturelles à tout homme, surtout à un homme de son caractère. Je ne serais pas surpris qu'il quittât bientôt cette retraite; mais en ce cas-là, il sera obligé d'avouer qu'il n'a jamais connu ses propres forces, et que l'homme n'est pas fait pour être seul. Au reste, il a été reçu parfaitement bien dans ce pays-ci. Tout le monde s'est empressé de lui montrer des politesses, et la curiosité publique lui était même à charge.

» Madame de Boufflers vous a sans doute appris les bontés que le roi d'Angleterre a eues pour lui. Le secret qu'on veut garder sur cette affaire est une circonstance bien agréable à notre ami [1]. Il a un peu la faiblesse de vouloir se rendre intéressant en se plaignant de sa pauvreté et de sa mauvaise santé. Mais j'ai découvert, par hasard, qu'il a quelques ressources d'argent, très-petites à la vérité, mais qu'il nous a cachées quand il nous a rendu compte de ses biens. Pour ce qui regarde sa santé, elle me paraît plutôt robuste qu'infirme, à moins que vous ne vouliez comp-

[1] Voilà cinq ou six fois que David confie ce secret. David était un peu *gossip*.

ter les accès de mélancolie et de spleen auxquels il est sujet. C'est grand dommage ; il est fort aimable par ses manières ; il est d'un cœur honnête et sensible ; mais ces accès l'éloignent de la société, le remplissent d'humeur, et donnent quelquefois à sa conduite un air de bizarrerie et de violence, qualités qui ne lui sont pas naturelles. »

Cette lettre mérite d'être remarquée. 1° Elle fait voir jusqu'à quel point la prétention qu'avait Hume d'écrire élégamment dans notre langue, est fondée, et s'il est possible, comme il l'a prétendu, que Rousseau l'ait assuré qu'aucun auteur français ne l'aurait surpassé. 2° Elle prouve l'indiscrétion de David, qui n'a encore confié qu'à une douzaine de personnes le secret de la pension du roi d'Angleterre ; secret qui devenait celui de la comédie. 3° Elle est écrite sur un tout autre ton que celui dont jusqu'alors David avait parlé de Rousseau. Elle eût été probablement moins réservée, si elle n'était adressée à un ami de ce dernier ; Hume prévoit trop bien ce qui va arriver, pour qu'il ne soit pas instruit de ce qui se passe depuis un mois à Wootton. Il rappelle la maxime de Diderot, *il n'est pas bon que l'homme soit seul;* maxime dont Jean-Jacques avait été si justement affecté. 4° Enfin elle contient plusieurs accusations indirectes, sur lesquelles il est nécessaire de s'arrêter un moment ; parce que si elles étaient fondées, elles supposeraient de l'impudence et de l'hypocrisie. Rousseau se plaignait de sa santé, mais non de sa pauvreté. Le vice de conformation qu'il avait dans la vessie, l'usage habituel des bougies, circonstances bien connues, donnent le droit

de se plaindre de la santé : une existence douloureuse, quand la vie ne serait pas compromise, justifie les plaintes. Parce que Jean-Jacques n'a pas eu le mal de mer en passant le détroit, tandis que l'insulaire en était incommodé, le premier est métamorphosé par le second en homme robuste. Quant aux réticences, il faudrait plus de détails et de preuves : l'accusation est sans fondement, si David connaissait de Rousseau ces réticences; si c'est d'un tiers, il faudrait savoir quel il est, et connaître *ce qu'il a caché :* Jean-Jacques a souvent donné l'*état de sa fortune*. Il est mort ayant 1140 livres de rente viagère, dont 600 appartenaient à Thérèse, à qui le libraire Rey les faisait, pour reconnaître les bénéfices considérables que lui avaient produits les ouvrages de Rousseau. Les faits démentent donc M. Hume, et l'on doit sentir que si son assertion eût été appuyée de preuves, il aurait eu soin de les donner. Nous devons dire, à cette occasion, que dans ses lettres à madame de Boufflers, il ne cesse de lui recommander de prendre des informations chez le banquier Rougemont; mais il ne s'explique, ni sur l'objet, ni sur la nature de ces informations, et rien ne prouve qu'elles concernassent Rousseau. Nous n'en aurions point parlé, sans *la découverte, faite par hasard, de ces très-petites ressources*. Les ennemis de Jean-Jacques l'ont taxé d'orgueil, prétendant qu'il se vantait même de sa pauvreté : David dit qu'il s'en plaint, et l'accuse de faiblesse. Il faudrait cependant s'entendre.

Il paraît que lorsqu'il écrivit la lettre que nous venons de rapporter, il regardait l'affaire de la pension

comme terminée ; mais elle était loin de l'être, comme on va le voir.

Jean-Jacques, avant d'accepter une pension du roi d'Angleterre, voulait le consentement de milord Maréchal, qu'il appelait son père.

Cette condition était remplie. Le refus devenait inconséquent; c'était manquer à ses amis, à ses protecteurs, au roi même : c'était s'exposer aux reproches d'orgueil, de folie et d'ingratitude. Mais l'idée de cette pension venait de Hume, et Rousseau ne voulait point la lui devoir.

David rendant compte à madame de Boufflers de ce qui se passe à cette occasion, nous n'avons rien de mieux à faire qu'à présenter son propre témoignage. Voici ce qu'il écrit à cette dame [1], le 16 mai 1766 :

« Rousseau vient de se rendre coupable d'une inconcevable extravagance ; vous savez combien j'ai fait de démarches, de son consentement [2], pour lui obtenir une pension. Dès que milord Maréchal eut donné son avis, j'en avertis le général Conway, qui termina l'affaire, obtint une décision favorable du roi, m'en fit part, et me témoigna la joie qu'il éprouvait d'avoir rendu service à un homme du mérite de Jean-Jacques. Il ajouta que, s'il eût eu son adresse, il lui aurait écrit directement. J'envoyai sa lettre à Jean-Jacques. Hier je vis le général, qui me montra

[1] *Priv. Corresp.*, p. 168. Hume envoyait à madame de Boufflers, avec cette lettre, six exemplaires du portrait de Jean-Jacques par Ramsay, dont il chargeait M. Ainslie.

[2] Après avoir reçu celui de milord Maréchal, on devait en instruire Jean-Jacques au lieu d'agir.

la réponse de Rousseau, me priant de détruire ses scrupules. Je compte lui mander qu'il ne peut plus hésiter sans s'exposer aux justes reproches du roi, du lord Conway, de lord Maréchal et de moi.

» Milady Aylesbury croit que son humeur est causée par la lettre d'Horace Walpole. Celui-ci vient d'en faire une seconde pleine d'esprit; mais il est résolu de n'en point laisser prendre de copie. Il m'assure qu'il est, ainsi que madame du Deffand, innocent de la publication de la première lettre [1], prétendant qu'elle est due à l'une de vos amies.

» Vous connaissez probablement la lettre de Voltaire à notre philosophe étranger; j'imagine qu'elle le réveillera de sa léthargie. Ce sont deux gladiateurs dignes d'entrer en lice : ils rappelleront la lutte de Darès et d'Entellus [2]. La souplesse, l'ironie et la grace de l'un, formeront un contraste agréable avec la véhémence et l'énergie de l'autre. »

La réponse de Jean-Jacques au général Conway, que David faisait passer à madame de Boufflers, est du 12 mai 1766, et fait partie de la correspondance. Ayant à se plaindre de Hume, ne voulant pas lui devoir la pension, et ne pouvant encore donner au gé-

[1] David oublie qu'il a chargé madame de Barbantane de dire à madame de Boufflers qu'il ne s'est permis qu'une seule plaisanterie dans le persiflage de Walpole contre Rousseau. Puis dans l'*exposé succinct*, il fait imprimer un certificat de ce même Walpole, pour attester que Hume ne connaissait pas la prétendue lettre de Frédéric, dont il avoue n'*avoir fait* que l'une des plaisanteries qu'elle contient.

[2] Virgile, Én. liv. V.

néral la véritable raison de son refus, il lui dit que de nouveaux malheurs *lui ôtant la liberté d'esprit nécessaire*, il était forcé *de suspendre sa résolution sur toute affaire importante*. « Loin de me refuser, ajoute-» t-il, aux bienfaits du roi, par l'orgueil qu'on m'im-» pute, je le mettrais à m'en glorifier, et tout ce que » j'y vois de pénible, est de ne pouvoir m'en hono-» rer aux yeux du public, comme aux miens pro-» pres. » On conclut de ce passage que le véritable motif de son refus était le secret que le roi exigeait.

Quant à la lettre de Voltaire, dont parle Hume, il est probablement question de celle au *docteur Pansophe* [1], qui fut imprimée ou publiée à Londres, et attribuée à cet homme célèbre : il en écrivit, à cette occasion, une à M. Hume. C'est une ironie sanglante contre Rousseau qui ne la connut point; s'il lut le pamphlet du docteur Pansophe, il n'y répondit pas, et le bon Hume fut trompé dans son espoir.

Pour éviter le reproche de partialité, nous continuons de produire la correspondance de David, et nous le laissons exposer lui-même les faits. Voici ce qu'il écrivait le 15 juillet 1766, à madame de Boufflers, qu'il ne prenait pour confidente qu'à la dernière extrémité [2].

« J'espérai, dit-il, le ramener et lui faire comprendre que la condition du secret sur cette pension était

[1] Elle est de M. Bordes, ancien ami de Rousseau, qui vint à Londres pendant que Jean-Jacques était à Wootton et fit imprimer ce pamphlet qu'on attribua à Voltaire, comme on lui avait attribué l'odieux libelle intitulé : *Sentiments des citoyens*.

[2] *Priv. Corresp.*, p. 173.

ou devait lui être plus agréable. J'engageai le général Conway à prier le roi de se départir de cette condition, qui semblait offenser Rousseau. Ce général y consentit, pourvu que je fusse certain de son acceptation. Sur ces entrefaites je reçus la lettre incluse (celle du 23 juin). »

Hume met la réponse qu'il y fit : il demande avec une remarquable énergie à se justifier, et somme Jean-Jacques, sur l'honneur, sur l'amour de la justice et de la vérité, de lui déclarer et l'accusation et les accusateurs.

« Quoique je suppose un calomniateur, je sais qu'il n'en est pas; soit parce qu'il ne reçoit aucune lettre par la poste, soit parce qu'on ne pourrait, s'il en recevait, que lui parler des preuves de ma constante amitié. C'est donc un projet formé de me nuire. Son affliction n'était qu'un mensonge, car M. Davenport m'écrivait dans le même instant et me parlait de la gaieté, de la sociabilité de Rousseau. Il lui remit ma lettre en exigeant une réponse. Jean-Jacques promit de la faire. M. Davenport crut que ses reproches portaient sur ma liaison avec quelques philosophes de Paris, ennemis de cet homme.

« Donnez-moi vos avis. Si je suis le conseil que me donnent lord Herford et le général Conway, de publier les détails relatifs à cette querelle, je ruine entièrement ce malheureux [1]. Chacun tournera le dos à un

[1] Ce langage suppose dans celui qui le tient une estime de soi-même portée au dernier degré ; car c'est se mettre à un bien haut prix, que de croire que chacun va tourner le dos à notre ennemi, par amour pour nous.

être aussi faux, aussi ingrat, aussi méchant, aussi dangereux. Je ne sais dans quel coin de terre il pourrait aller cacher sa honte, et cette situation aurait pour résultat le désespoir ou la folie. Malgré sa conduite monstrueuse envers moi, je ne puis me résoudre à commettre une telle cruauté envers un homme qui a si long-temps trompé une partie du genre humain. D'un autre côté, le silence a ses dangers. Il compose maintenant un livre dans lequel il me déshonorera par ses mensonges atroces. Il écrit ses mémoires. Supposez qu'ils soient publiés après sa mort, ma justification perdra beaucoup de son authenticité. L'on me dira qu'il est aisé d'inculper un mort. J'ai donc l'intention d'écrire le récit de cette querelle, en y joignant les pièces originales; de donner à ce récit la forme d'une lettre adressée au général Conway; d'en faire des copies qui seront déposées dans vos mains, dans celles de milord Maréchal, du général Conway, de M. Davenport et de quelques autres personnes, enfin d'en envoyer une à Jean-Jacques en lui désignant les dépositaires, afin que, s'il a quelque chose à répondre, il le leur adresse. Tel est mon projet en ce moment. Mais n'est-il pas cruel pour moi de prendre tant de peine à cause d'un pareil *scélérat?*

» Ne soyez pas surprise si vous entendez parler de cette affaire dans Paris. J'en ai entretenu tous les amis que j'y possède, afin de me justifier contre un homme si dangereux: j'en ai dit un mot au baron d'Holbach. Faites-en part au prince de Conti en lui demandant ses ordres sur la conduite que j'ai à tenir. Je désirerais, si la santé de la maréchale de Luxem-

bourg lui permettait de recevoir de pareilles confidences, que vous eussiez la bonté de la lui faire. Je compte sur l'intérêt de madame de Barbantane, si elle est à Paris. Je n'ai pas encore écrit à milord Maréchal, mais je vais le faire. »

Cette lettre méritait d'être rapportée, pour faire connaître l'emportement du bon David. Soit qu'on se méfiât de sa sincérité, soit qu'on vît cette querelle sous son véritable point de vue, elle ne fit perdre à Jean-Jacques aucun des amis qui lui restaient. M. Davenport continua de le voir, et même correspondit dans la suite avec lui lorsqu'il sortit de l'Angleterre. Le prince de Conti le reçut après cet événement et lui offrit un asile. Personne ne crut que Rousseau fût le plus grand scélérat qu'il y eût au monde. Les gens raisonnables le plaignirent, parce qu'il était à plaindre, plus encore en mettant les torts de son côté qu'en le supposant innocent. Ils durent suspendre leur jugement, parce qu'ils n'avaient pas les renseignements que nous publions pour la première fois, c'est-à-dire la correspondance secrète de Hume, dans laquelle il se présente lui-même plutôt comme *l'observateur* de Rousseau que comme son *ami*. Poursuivons.

Nous devons faire remarquer la différence que chacun des deux amis tint dans sa conduite, en se brouillant avec l'autre. La personne qui les avait liés ensemble avait un droit égal à leurs confidences réciproques, et devait naturellement être l'arbitre et même le juge en dernier ressort de leur différent. C'était la comtesse de Boufflers. Rousseau sentit son devoir, et ne s'en écarta point. Le 9 avril 1766, il lui

écrit la lettre dont nous avons déjà parlé, dans laquelle il lui dit : « Il faut absolument que vous connaissiez ce David Hume à qui vous m'avez livré. » Que fait Hume? il informe tout le monde littéraire de la France des torts de Jean-Jacques. Madame de Boufflers ne les apprend qu'après les d'Alembert, les d'Holbach, etc. Elle reçoit enfin la lettre que nous avons rapportée et que David ne pouvait plus se dispenser d'écrire. Voici la réponse remarquable qu'elle fit à cette lettre. La date du post-scriptum prouve qu'elle fut commencée le 22 juillet à Pougues, où madame de Boufflers avait accompagné le prince de Conti.

« Quelque raison que vous me puissiez dire, pour ne m'avoir pas instruite la première de l'étrange événement qui occupe à cette heure l'Angleterre et la France, je suis convaincue que par réflexion vous sentirez, si vous ne l'avez déjà senti, qu'il n'y en peut avoir de valable. Le chagrin que vous prétendez avoir voulu m'éviter ne pouvait être que retardé, et l'état d'incertitude où vous m'avez laissée était plus pénible sans doute que la pleine connaissance du fait. Concevez tous les motifs que j'avais de croire l'histoire fabuleuse; combien ma surprise et mon ignorance, que j'exprimais naïvement dans mes lettres, contribuaient à la faire regarder comme telle par les personnes qui concluaient, ainsi que moi, que le baron d'Holbach [1] n'eût pas dû être votre premier confident :

[1] Voilà donc un témoignage contemporain et digne de foi, d'après lequel on ne saurait douter de la malveillance du baron pour Jean-Jacques. Jusqu'à présent Rousseau seul avait

enfin le déplaisir que vous m'avez causé par une conduite qui déroge un peu, ce me semble, à l'amitié que vous m'avez promise. En tout cela vous trouverez, je pense, de quoi contrebalancer les faibles motifs qui vous ont déterminé au silence avec moi. Persuadée que vous êtes incapable de vous refuser à l'évidence, ou de nier une vérité reconnue, je tiens ce point pour accordé, et je le conclus, en vous assurant que, si j'ai commencé par vous expliquer mes sentiments à cet égard, ce n'est pas que mon mécontentement soit considérable. C'est pour agir avec plus d'ingénuité; pour qu'on ne me soupçonne pas d'affecter de la modération; enfin, pour traiter les choses dans l'ordre qu'il convient, en réservant le plus important pour le dernier.

» Voici, maintenant, la question qui se présente. Avez-vous recommandé au baron d'Holbach de taire ou de répandre les plaintes que vous faites du procédé de Rousseau? Le public, non encore instruit, les trouve amères, et juge que le baron, en servant votre indignation dans sa première chaleur, vous a mal servi vous-même. Votre douceur, votre bonté, l'indulgence que vous avez naturellement, font attendre et désirer de vous des efforts de modération, qui passent le pouvoir des hommes ordinaires. Pourquoi se hâter de divulguer les premiers mouvements d'un cœur grièvement blessé que la raison n'a pu encore dompter? Pourquoi vous dérober la plus noble ven-

signalé cette malveillance; mais comme il était partie intéressée, on ne l'avait pas cru.

geance qu'on puisse prendre d'un ennemi [1], d'un ingrat, ou plutôt d'un malheureux que les passions et son humeur atrabilaire égarent (souffrez cet adoucissement); celle de l'accabler de votre supériorité, de l'éblouir par l'éclat de cette vertu même qu'il veut méconnaître? Mais venons au fond de l'affaire. La lettre de Rousseau est atroce; c'est le dernier excès de l'extravagance la plus complète : rien ne peut l'excuser, et c'est l'impossibilité d'effacer une pareille faute qui fera le tourment de sa vie. Ne croyez pas pourtant qu'il soit coupable d'artifice, ni de mensonge; qu'il soit un imposteur, ni un scélérat. Sa colère n'est pas fondée, mais elle est réelle [2], je n'en doute pas.

» Voici le sujet que j'en imagine : j'ai ouï dire, et on le lui aura peut-être mandé, qu'une des meilleures phrases de la lettre de M. *Walpole* était de vous [3]; que vous aviez dit, en plaisantant et parlant

[1] Par cette adroite concession, madame de Boufflers se réserve le droit de dire la vérité à son ami; mais les ménagements qu'elle va prendre prouvent que cet ami n'était guère moins irascible que celui dont elle plaide la cause.

[2] Par un seul mot, madame de Boufflers met la question dans son véritable point de vue, et ce mot, qui peut être appliqué à beaucoup de circonstances de la vie de Rousseau, démontre à la fois l'erreur et la véracité de Jean-Jacques.

[3] Ce fait seul justifierait entièrement Rousseau. C'est une perfidie révoltante que de caresser un malheureux, lui offrir un asile, l'entraîner avec soi, au moment même où l'on vient de prendre toutes les mesures les plus propres à le bafouer, à le rendre un objet de ridicule. Ce serait cependant la tactique de David Hume, s'il avait pris part à la prétendue lettre de Frédéric. On voit qu'il en fut accusé, non par

au nom du roi de Prusse : « Si vous aimez les persécu- » tions, je suis roi et je puis vous en procurer de » toutes les espèces; » que depuis cela, M. *Walpole* avait employé cette phrase, disant qu'elle était de vous, pour ne pas s'approprier un bon mot dont il était l'auteur. Si ce fait est vrai, et que Rousseau l'ait su; sensible, fougueux, mélancolique, orgueilleux même, comme on dit qu'il l'est, faut-il s'étonner qu'il soit devenu fou de rage? Cette lettre, si peu digne de son génie, qu'il adresse au gazetier anglais, témoigne sa disposition et en indique la cause. Tel est indubitablement le vrai principe de son déplorable égarement, que j'ai deviné trop tard; car, de l'accuser, comme vous faites, de préméditation, de dessein formé de vous nuire et de vous déshonorer, c'est ce qui n'est nullement vraisemblable. Tous les intérêts humains se réunissent pour l'en détourner. Estime-t-il la gloire, la réputation? était-ce un moyen d'acquérir l'une ou l'autre de se montrer ingrat? Il est sans appui, sans ressource, sans consolation quelconque, si vous l'abandonnez; et vous imaginez que c'est de sang froid, avec toute sa raison, qu'il s'expose à de pareils malheurs! Non : il n'est pas possible.

« On assure que vous avez écrit qu'il voulait se ranger du côté de l'opposition [1] : je ne puis croire

Rousseau, qui, du fond de sa retraite, dans une province sauvage de l'Angleterre, ignorait ce qui se passait en France, mais par le public de Paris.

[1] Pour comprendre l'effet et le motif d'une pareille inculpation, il faut se rappeler la pension du roi d'Angleterre,

que vous ayez eu cette idée. Rousseau de l'opposition! Connaît-il les différents intérêts de l'Angleterre! Derbyshire est-il un lieu propre à intriguer? Tirera-t-il plus d'avantage des seigneurs du parti, qu'il n'en a pu tirer, s'il l'eût voulu, de votre amitié, de la protection de M. Conway, et des bontés du roi? Mais c'en est trop là-dessus [1]. Je le répète, je ne me persuaderai qu'à la dernière extrémité qu'il ait formé un projet infame et nuisible à lui-même, avec l'entier usage de sa raison. Mais cette raison une fois troublée par ses passions ardentes, il n'a pu s'en servir pour les commander. Il a oublié toute décence. Il a cru, contre toute apparence, ce qu'il ne devait jamais penser, ce que la rectitude de son propre cœur aurait dû empêcher qu'il pensât jamais : c'est qu'un homme connu, estimé comme vous l'êtes, dont la probité est confirmée par un long exercice, ait pu tromper tant d'années, ou changer en un instant. Quelques preuves qu'on lui ait données contre vous, il a dû les rejeter, démentir ses yeux mêmes, et s'expliquer sur ses soupçons avec honte d'être assez faible pour les avoir conçus. Au reste, si ses plaintes ne sont fondées que sur la phrase qu'on vous attribue, on peut dire que son amour-propre est trop facile à

qui n'aurait fait qu'un ingrat; et la situation de Jean-Jacques, qui se serait mis en contradiction manifeste avec lui-même, ayant toujours, dans ses écrits, professé publiquement l'obéissance et le respect au gouvernement du pays qu'il habitait.

[1] Madame de Boufflers parle comme quelqu'un qui est persuadé que David Hume a tenu le propos.

blesser, puisque cette phrase est plutôt une satire contre le pouvoir arbitraire que contre lui [1]. Se laisser aller à cette violence, sur une simple raillerie; passer toute borne; oublier tout devoir, c'est un excès d'orgueil bien criminel. S'il vous a cru de moitié dans toute la lettre, cela l'excuse un peu plus, mais pas assez. Mais vous! au lieu de vous irriter contre un malheureux qui ne peut vous nuire et qui se ruine entièrement lui-même, que n'avez-vous laissé agir cette pitié généreuse dont vous êtes si susceptible? Vous eussiez évité un éclat qui scandalise, qui divise les esprits, qui flatte la malignité, qui amuse, aux dépens de tous deux, les gens oisifs et inconsidérés, qui fait faire des réflexions injurieuses, et renouvelle les clameurs contre les philosophes et la philosophie. J'ose croire que, si vous eussiez été près de moi, lorsque cette cruelle offense vous a été faite, elle vous eût inspiré plus de compassion que de colère. Mais, dans l'état où sont les choses, il ne faut s'occuper du passé, qui est irrémédiable, qu'autant qu'il en est besoin pour régler votre conduite présente et future. Vous me demandez mon avis sur une question délicate; savoir, si vous devez instruire le public de cette aventure par un écrit, ou l'ensevelir dans l'oubli. C'est à quoi j'ai besoin de réfléchir. Je vais me reposer : mais, avant de conclure cette première partie de ma lettre, je dois vous déclarer que c'est par le devoir que vous m'en imposez et selon ce que l'amitié

[1] Il est vrai qu'elle est piquante contre Frédéric; mais elle suppose dans celui qui *aimerait les persécutions*, un orgueil insensé, et l'amour de la célébrité poussé jusqu'à la démence.

exige de moi, que je hasarde mon opinion, et que j'entreprends de vous dire ce que je ferais, mais non pas peut-être ce que vous devez faire; car il est difficile de se mettre entièrement à la place d'autrui. En conséquence, soit que vous suiviez, soit que vous rejetiez mon avis, je serai contente si vous l'êtes, et si le public vous approuve. Je n'ai pas la présomption de me croire la capacité qu'il faudrait pour bien conseiller un homme tel que vous qui a sa gloire à soutenir, et sur lequel tous les yeux vont se fixer. Votre prévention en ma faveur ne peut aller jusqu'à me la supposer [1]; vous faites bien néanmoins dans la crise où vous êtes, de ne négliger aucune précaution, et d'écouter tous les avis. Le mien, en particulier, sans être décisif, ne peut être méprisable; et les sentiments qui le dicteront doivent sans doute lui donner quelque poids. »

Ce 25, à Paris (juillet).

P. S. « Ma lettre a été interrompue trois jours, pendant lesquels j'ai fait soixante-quatre lieues [2]. En

[1] S'il avait supposé cette *capacité* dans madame de Boufflers, il aurait commencé par la consulter, avant d'écrire aux principaux ennemis de Rousseau; à moins, ce qui serait possible, que, bien certain du blâme de la comtesse, et voulant exécuter son projet, il n'ait craint l'ascendant qu'elle pouvait avoir sur lui, ou, s'il allait plus loin, une rupture entière. Cette lettre prouve qu'elle était très-capable de *conseiller un homme tel que David;* et même un homme tel que Rousseau.

[2] Madame de Boufflers était aux eaux de Pougues.

arrivant à Paris, j'ai trouvé la vôtre à M. d'*Alembert*, qui l'avait envoyée chez moi pour que je la lusse. J'avoue qu'elle m'a surprise et affligée au dernier point. Quoi! vous lui recommandez de la communiquer [1], non-seulement à vos amis de Paris (dénomination bien vague et bien étendue), mais à M. de *Voltaire*, avec qui vous avez peu de liaison et dont vous connaissez si bien les dispositions! Après ce trait de passion; après tout ce que vous avez dit et écrit, les réflexions que je vous communiquerais, les conseils que je pourrais vous donner, seraient inutiles. Vous êtes trop confirmé dans votre opinion, trop engagé, trop soutenu, dans votre colère, pour m'écouter. Peu s'en faut que je ne brûle ce que j'ai déjà écrit [2]. Au reste, vous aurez ici un parti nombreux composé de tous ceux qui seront charmés de vous voir agir comme un homme ordinaire. Ce n'est pas un médiocre avantage pour ceux qui ne pouvaient atteindre jusqu'à votre hauteur, de vous rapprocher tant soit peu de la leur. Pour moi, je suis pénétrée de cet événement. Je n'ai pas la force d'écrire rien de plus sur ce triste sujet et je n'ajouterai que quelques lignes, parce que

[1] La recommandation était superflue, et le choix de d'Alembert prouve que madame de Boufflers aurait donné et donnait d'inutiles conseils.

[2] Heureusement elle ne l'a pas fait, car nous aurions été privés de la pièce la plus intéressante du procès, de celle qui met en état de juger avec impartialité, et sans laquelle on n'aurait été que persuadé des torts de David; au lieu qu'au moyen de cette lettre pleine de sagesse, de raison et de bonté, l'on réunit la *conviction* à la persuasion.

ma conscience et mon amitié m'y obligent. Si les choses sont telles que je me les figure, le trouble de Rousseau, en écoutant M. Davenport et en lisant votre lettre, n'est point la conviction d'une noirceur méditée. Il naît d'un trait de lumière qui lui aura fait entrevoir l'abîme où son fol orgueil l'a précipité. Il aura commencé à douter de la réalité de ses griefs; il en aura été accablé. Nous verrons quel effort il fera pour se tirer de ce mauvais pas.

» Autre article auquel je dois répondre. M. le prince de *Conti*, à qui je n'ai pas montré votre lettre, parce qu'il est absent depuis six jours, s'était chargé de l'information chez M. de *Rougemont*. Il l'a différée d'un jour à l'autre; ensuite il a passé lui-même chez ce banquier qui s'est trouvé sorti. Le banquier, voyant un tel nom, aurait dû venir sur-le-champ demander quels ordres on avait à lui donner. Il n'en a rien fait : bref, tantôt par une raison, tantôt par une autre, ce que nous voulions savoir n'a pas été su. Vous ne me connaissez point quand vous imaginez que je puisse vous avoir caché le résultat des recherches que nous faisions de concert. Mais que prétendez-vous faire des nouvelles informations dont vous chargez M. d'Holbach? Vous n'avez pas dessein apparemment de rien écrire contre ce malheureux homme qui soit étranger à votre cause [1]? Vous ne serez pas son déla-

[1] Ces recherches, chez M. de Rougemont, avaient pour but de savoir si ce banquier n'était pas dépositaire de fonds appartenant à Rousseau dont Hume voulait faire un capitaliste, prétendant qu'il affectait la pauvreté. On découvrit que c'était par ce banquier que du Peyrou fit passer à son ami le produit de

teur, après avoir été son protecteur. De semblables examens doivent précéder les liaisons et non suivre les ruptures. Au nom de ce que vous vous devez ; au nom d'une amitié dont l'estime fut la base ; prenez garde à ce que vous allez faire. Que craindriez-vous? Ni Rousseau, ni personne ne peut vous nuire. Vous êtes invulnérable si vous ne vous blessez pas vous-même.

» J'ai fait prier votre ami, M. Smith, de venir chez moi. Il me quitte à l'instant, je lui ai lu ma lettre. Il appréhende aussi bien que moi que vous ne soyez trompé dans la chaleur d'un si juste ressentiment. Il vous prie de relire la lettre de *Rousseau* à M. *Conway*. Il ne nous paraît pas qu'il refuse la pension, ni qu'il désire qu'elle soit publique. Il demande qu'elle soit différée, jusqu'à ce que la tranquillité de son ame, altérée par un violent chagrin, soit rétablie, et qu'il puisse se livrer tout entier à sa reconnaissance. Dans la mauvaise humeur où il était, votre méprise qu'il aura crue volontaire, aura achevé de l'aigrir et de lui renverser la raison. »

— Cette lettre contient tout ce qu'on pourrait dire en faveur de Rousseau, et madame de Boufflers, en exposant les torts des deux amis, rend le lecteur juge, mieux que nous ne pourrions le faire. Tout le tort de Jean-Jacques, serait *d'avoir cru* avec trop de facilité, nous ne disons pas *légèrement*, parce qu'il avait des motifs raisonnables de croire. En lisant attentivement cette lettre, on est persuadé que David n'était étran-

la vente des livres et de quelques effets qu'il avait laissés en Suisse, lorsqu'il partit pour Strasbourg.

ger ni au persiflage que Walpole eut l'insolence de mettre sur le compte de Frédéric ; ni au bruit calomnieux qui faisait, de Jean-Jacques, en le supposant dans le parti de l'opposition, un ingrat, un tracassier, un intrigant, un homme en contradiction avec les principes hautement professés par lui (obéissance passive aux lois du pays qu'il habite et silence sur le gouvernement de ce pays).

Deux causes expliquent donc la conduite de Rousseau, la motivent suffisamment d'après la connaissance que nous avons de son caractère, et rendent son indignation légitime : la lettre du roi de Prusse et un bruit injurieux à l'honneur de Jean-Jacques. Et celui qui lui donna l'hospitalité a pris à l'une comme à l'autre une part active! On conviendra que mieux vaut un ennemi déclaré qu'un ami de l'étoffe de David Hume. Madame de Boufflers devait commencer par Hume, parce qu'il fallait, s'il en était encore temps, arrêter le mal ; ce qui dépendait plus de David, vivant dans le monde, que de Jean-Jacques, enseveli dans la solitude. D'ailleurs elle connaissait les torts de l'historien, c'est-à-dire son indiscrétion, mais elle ignorait ceux de son rival.

Elle écrit donc ensuite à Rousseau une lettre datée de Paris, le 27 juillet 1766 [1]. « M. Hume m'a envoyé, monsieur, la lettre outrageante que vous lui avez écrite ; je n'en vis jamais de semblable : tous vos amis sont dans la consternation et réduits au silence. Eh! que peut-on dire pour vous, monsieur, après

[1] La réponse à cette lettre est du 30 août.

une lettre si peu digne de votre plume, qu'il vous est impossible de vous en justifier, quelque offensé que vous puissiez vous croire? Mais quelles sont donc ces injures dont vous vous plaignez? quel est le fondement de ces horribles reproches que vous vous permettez? Ajoutez-vous foi si facilement aux trahisons? Votre esprit, par ses lumières, votre cœur, par sa droiture, ne devaient-ils pas nous garantir des soupçons odieux que vous avez conçus? Vous vous y livrez contre toute raison, vous qui eussiez dû vous refuser à l'évidence même, et démentir jusqu'au témoignage de vos sens. M. Hume, un lâche! un traître! Grand Dieu! mais quelle apparence qu'il eût vécu cinquante ans aimé, respecté, au milieu de ses compatriotes, sans en être connu? Attendait-il votre arrivée pour lever le masque? Et pour quel intérêt? Ce ne peut être ni jalousie, ni rivalité. Vos génies sont différents, ainsi que vos langages, ainsi que les matières que vous avez traitées. Il n'envie pas non plus votre bonne fortune, puisque de ce côté il a toutes sortes d'avantages sur vous; ce serait donc seulement le plaisir de faire le mal et de se déshonorer gratuitement, qui lui aurait inspiré les noirceurs dont vous l'accusez. Qui connut jamais de pareils scélérats? de pareils insensés? Ne sont-ce pas des êtres de raison? Je veux néanmoins supposer un moment qu'il en existe : je veux, de plus, supposer que M. Hume soit un de ces affreux prodiges. Vous n'êtes pas justifié pour cela, monsieur; vous l'avez cru trop tôt, vous n'avez pas pris des mesures suffisantes pour vous garantir de l'erreur. Vous avez en France des amis et des protec-

teurs; vous n'en avez consulté aucun : et quand bien même vous eussiez fait tout ce que vous avez omis; quand vous auriez acquis toutes les preuves imaginables de l'attentat le plus noir, vous eussiez dû modérer votre emportement contre un homme qui vous a réellement servi. Les liens de l'amitié sont respectables, même après qu'ils sont rompus, et les seules apparences de ce sentiment le sont aussi. M. le prince de Conti, madame la maréchale de Luxembourg et moi, nous attendons impatiemment vos explications sur cette incompréhensible conduite. De grace, monsieur, ne les différez pas; que nous sachions au moins comment vous excuser, si l'on ne peut vous disculper entièrement. Le silence auquel nous sommes forcés vous nuit plus que toute chose. »

Cette lettre et la précédente mettent dans tout son jour le beau caractère de madame de Boufflers. Placée entre deux amis qui cessent de l'être pour devenir ennemis irréconciliables; ne voulant perdre aucun des deux, juge, et bon juge de leur différent qu'elle voit sous son véritable point de vue; elle détermine les torts de chacun, les lui désigne, non-seulement sans aucun palliatif, mais en les aggravant même pour le mieux disposer à l'indulgence, en lui faisant ainsi sentir qu'il en a besoin pour lui-même; elle nous donne enfin une leçon qu'il est plus facile d'admirer que d'imiter.... *Genus irritabile vatum.*

Passons à la réponse que lui fit David Hume, dont la conduite passionnée, haineuse et maladroite, allait donner gain de cause à Rousseau, qui ne cherchait

point d'ennemis à son ennemi, qui, se croyant trahi [1], ne se vengeait que par un silence dédaigneux, et que même il aurait gardé toujours, si David ne l'eût forcé de le rompre.

La lettre de David Hume porte la date du 12 août 1766 [2], : elle commence par des remercîments pour les avis qu'on lui donne, même pour les reproches qu'on lui fait, et par des excuses qui sont fort mauvaises. « Il eût été, dit-il, fort inconvenant que vous et M. le prince de Conti fussiez instruits de ma querelle avec Jean-Jacques, par d'autres que par moi. Je vous savais à cent lieues de Paris. J'écrivis à la vérité au baron d'Holbach, mais sans lui recommander ni en attendre le secret. Je croyais que cette histoire serait racontée à huit ou dix personnes ; dans une semaine ou deux, vingt ou trente pouvaient en entendre parler, et il fallait trois mois avant qu'elle vous parvînt à Pougues. Je m'imaginais peu qu'un fait particulier raconté à un seul homme, serait porté d'un

[1] Quand ce serait à tort, il croyait l'être, et nous devons, pour le juger, admettre cette supposition, parce que dans l'erreur et dans la persuasion d'un fait qui n'existe pas, nous agissons comme s'il existait, et nous nous montrons tels que nous sommes, quoique la cause soit imaginaire. Blâmables dans le principe, pour n'avoir pas fait tout ce qu'il fallait pour découvrir l'erreur, nous pouvons ensuite ne mériter que des louanges par notre conduite, et Rousseau va nous en offrir la preuve.

[2] Ce qui suffit pour fixer la date de la lettre de madame de Boufflers, qui s'était contentée de mettre le quantième, sans désigner le mois ni l'année.

bout du royaume à l'autre en un moment. Si le roi d'Angleterre avait déclaré la guerre à celui de France, cette nouvelle n'eût pas fait plus de bruit que ma rupture avec Rousseau. J'avoue que cela m'inquiéta. Je différai de vous écrire, attendant de jour en jour de nouveaux renseignements pour vous les communiquer, afin qu'il vous fût possible de me donner des conseils avec plus de connaissance de cause. Vous voyez que mon erreur vient de ce que j'ai mal calculé [1]. Je vous prie de m'accorder mon pardon et de l'obtenir du prince de Conti. Quant à l'article bien plus important que l'oubli des devoirs de la politesse, c'est-à-dire mon emportement et ma précipitation envers Rousseau, je vous soumets les considérations suivantes sur lesquelles j'appelle toute votre attention. Songez 1° à l'effet d'une lettre aussi outrageante que celle qu'il m'écrivit subitement après tant de services rendus par moi et au moment où il n'en avait plus besoin; 2° à la découverte que je fis sur-le-champ que sa fureur, si elle était réelle, n'était point le résultat d'une passion soudaine, mais bien d'un calcul fait de sang-froid pendant plusieurs mois et dans le temps même que je lui rendais les plus grands services; 3° au mensonge prémédité qu'il fit [2] dans le détail qu'il vous a donné d'une conversation que nous eûmes

[1] « You see my error proceeded only fromal blunder in » my reasoning. »

[2] Voy. lettre du 9 avril 1766. Tous les deux s'accordaient sur le fait en lui-même, mais Jean-Jacques faisait des interprétations qui, bien ou mal fondées, ne constituent pas un mensonge prémédité.

ensemble. Mais ce qui m'a déterminé à ne garder aucune mesure avec cet homme, c'est la certitude qu'il écrivait ses mémoires et qu'il m'y faisait faire une belle figure. J'ai reçu de lui un énorme volume, contenant beaucoup de mensonges et d'injures [1]...... J'ai donné quelques détails à M. d'Alembert, qui vous les communiquera. J'aurais dû vous écrire, mais j'ignorais votre adresse et savais seulement que vous n'étiez point à Paris. J'ai fait un récit de cette histoire que j'ai envoyé au général Conway pour le faire passer à M. d'Alembert. Toutes les conjectures qu'on a faites à Paris, et dont vous m'informez [2] sont fausses; il les invente : jamais on ne l'instruisit de la plaisanterie dont vous me parlez, *quand même elle aurait eu lieu* [3]. »

[1] C'est la lettre du 10 juillet 1766, provoquée par Hume, qui ne le dit point, et publiée uniquement par lui.

[2] La question n'est pas tant de connaître jusqu'à quel point elles étaient fondées, que de savoir si Jean-Jacques en avait connaissance, et s'il y croyait; ce qui ne peut guère être mis en doute. Une simple dénégation ne suffit point de la part de quelqu'un qui manque de franchise, et prend, comme on l'a vu, des détours, avec madame de Boufflers, à qui d'abord il devait compte de cette querelle, au lieu d'en faire part à d'autres. Rousseau avait les mêmes obligations envers cette dame qui l'avait lié avec Hume; son premier soin fut de les remplir.

[3] *If such a thing ever existed.* Ce passage est remarquable. Hume savait bien la part qu'il avait à la lettre de Walpole : mais il ne pouvait savoir, avec autant de certitude, ce qu'on avait dit à Jean-Jacques. Il prononce sur ce qui devait être douteux, et glisse sur ce qui ne pouvait l'être à ses yeux.

Le 29 août M. Hume écrivit à madame de Barbantane, toujours occupée de Rousseau, qu'il traite d'homme dangereux, ayant le caractère le plus noir et le plus atroce : *of the blakest and most atrocious mind.* Il mande à cette dame qu'il a communiqué le récit de cette querelle au roi ainsi qu'à la reine d'Angleterre, qui l'ont lu avec avidité et lui ont conseillé de ne rien publier sur cette affaire, à moins qu'il n'y soit forcé par Rousseau. Or ce fut ce dernier dont Hume provoqua les explications. C'était à David Hume qu'il les avait données : au lieu de prendre, comme David Hume, les trompettes de la renommée, il ne confia ses chagrins qu'à madame de Boufflers et à M. de Malesherbes.

Avant de terminer le récit de cette querelle, mettons encore sous les yeux du lecteur une lettre de Hume, à madame de Boufflers. Elle est datée d'Édimbourg, le 2 décembre 1766 : « Grace à Dieu, mon affaire avec » Rousseau est entièrement finie, du moins de mon » côté, car bien certainement il ne m'arrivera plus » d'écrire une seule ligne sur ce sujet. Ce fut avec » une extrême répugnance que j'ai publié le dernier » récit [1]. Entre deux partis désagréables j'ai dû choisir celui qui avait le moins d'inconvénients. Toute » publication me faisait accuser d'être indiscret, et » le silence me faisait traiter de calomniateur et de

[1] *Exposé de sa conduite*, etc. L'empressement avec lequel il avait communiqué au baron d'Holbach, à d'Alembert, etc., les premiers détails de sa rupture, et l'invitation de les répandre permettent de douter de la réalité de cette répugnance.

» faux ami : j'ai dû le rompre..... Une chose me con-
» trarie : c'est que votre nom se trouve dans le der-
» nier écrit publié à Londres. Je l'avais effacé, mais
» pas assez pour qu'on ne pût le lire. C'est la faute
» de l'imprimeur [1].

« J'ai reçu il y a quelque temps une lettre vrai-
» ment curieuse d'un Suisse qui demeure à Londres.
» Il s'appelle Deyverdun, et se dit de Lausanne. Il
» me mande qu'il est très-surpris d'apprendre que
» Rousseau m'accuse d'être auteur ou complice de
» deux libelles publiés contre lui ; il ajoute que ces
» deux libelles sont de lui, et me permet de le faire
» connaître au public ; mais je ne veux rien faire im-
» primer. J'ai seulement envoyé copie de cette let-
» tre à M. Davenport, afin qu'il la communiquât à
» Rousseau. S'il lui reste le moindre sentiment d'hon-
» neur, il se prosternera devant moi. »

Jean-Jacques ne se prosterna point, et crut que M. Deyverdun n'était qu'un prête-nom : sa lettre du mois de janvier 1767 ne laisse aucun doute à cet égard. Si les soupçons qu'il y exprime étaient fondés, il en faudrait conclure que Hume était un fourbe consommé et qu'il en imposait à madame de Boufflers. Il est toujours constant, d'après les fragments que nous avons rapportés de sa correspondance avec cette dame, qu'il ne lui disait pas toute la vérité ; qu'il

[1] Nous ne rapportons cette circonstance que pour faire voir la franchise de David et la nature de ses excuses : celle-ci est tout aussi valable que celle qu'il a donnée précédemment à madame de Boufflers, en lui disant qu'il ne savait pas son adresse aux eaux de Pougues.

craignait son attachement pour Rousseau; qu'il lui donnait enfin de pitoyables excuses pour se justifier de ne l'avoir pas prise, comme il le devait, pour sa première confidente dans cette querelle.

D'après les détails dans lesquels nous venons d'entrer, on peut juger si Jean-Jacques crut qu'il était le jouet de David Hume; s'il eut des motifs suffisants pour le croire; si l'historien anglais fut étranger à la lettre d'Horace Walpole. Dans plusieurs lettres de Rousseau l'on trouve des plaintes sur la manière dont on le traitait à Londres, très-peu de temps après avoir reçu, dans cette capitale, la plus flatteuse hospitalité. On y publia contre lui plusieurs libelles. Voici, à cette occasion, un témoignage non suspect : c'est celui de M. *de Magellan*, membre de la société royale de Londres, et collègue de David Hume[1].

« J'avais vu ici, à Londres, dit il, l'effet des cabales des ennemis de M. Rousseau. Sous l'appa-
» rence de se rendre ses bienfaiteurs, ils ne manquè-
» rent pas d'exciter sa délicatesse de sentiments,
» afin de le faire passer pour un fou, un misanthrope,
» et même pour un ingrat, épithète la plus injurieuse
» et insupportable dont on puisse flétrir une ame
» honnête. Ce fut en maniant adroitement cette mé-
» canique obscure et méchante, qu'ils l'obligèrent
» enfin d'abandonner l'asile qu'il avait trouvé au
» centre de la liberté, au sein d'une nation qu'on
» appelle philosophique, à juste titre, mais dont il

[1] Addition à la relation du docteur Le Bègue de Presle, par M. de Magellan, in-8°, Londres et Paris, 1778.

» serait fort ridicule de croire que tous les individus » sont philosophes. J'avoue franchement que je fus » alors vivement touché de ces procédés indignes; » car tout honnête homme malheureux a droit à ma » compassion; et, quelle que soit sa fortune, quelle » que soit sa situation à l'égard du public, à qui on » en impose presque toujours, et qui ne juge que d'a- » près les opinions qu'on a le talent de lui suggérer, » je ne saurais m'empêcher de partager l'amertume » de son cœur. »

On *comprend* ce que M. de Magellan a *voulu* dire, et son témoignage prouve que les plaintes de Jean-Jacques n'étaient pas dénuées de fondement.

On a vu que, par la faute de Hume, cette rupture acquit le plus grand éclat. Ce n'est que réduit à la dernière extrémité, que Rousseau, qui voulait, suivant sa coutume, tout ensevelir dans un méprisant oubli, rompit le silence. « Je croyais (lui écrit-il enfin » le 23 juin 1766) que mon silence, interprété par » votre conscience, en dirait assez; mais, puisqu'il » entre dans vos vues de ne pas l'entendre, je parle- » rai. » Et dans sa lettre du 10 juillet suivant, il lui dit : « Vous voulez une explication, il faut vous la » donner. Il n'a tenu qu'à vous de l'avoir depuis » long-temps : vous n'en voulûtes point alors, je me » tus : vous la voulez aujourd'hui, je vous l'envoie. » Elle sera longue, j'en suis fâché : mais j'ai beau- » coup à dire, et je n'y veux pas revenir à deux fois. » Il termine ainsi cette explication, très-volumineuse en effet : « Il ne me reste qu'un mot à vous dire. Si » vous êtes coupable, ne m'écrivez plus, cela serait

» inutile, et sûrement vous ne me tromperez pas. Si » vous êtes innocent, daignez vous justifier. Je con» nais mon devoir, je l'aime et l'aimerai toujours, » quelque rude qu'il puisse être. Il n'y a point d'ab» jection dont un cœur qui n'est pas né pour elle ne » puisse revenir. Encore un coup, si vous êtes inno» cent, daignez vous justifier : si vous ne l'êtes pas, » adieu pour jamais. » David Hume se le tint pour dit, reçut cet adieu, ne répondit point, et se conforma dans tous les points aux intentions de Jean-Jacques. Mais, au lieu de suivre son exemple et de rester dans l'inaction, laissant le temps, qui apaise à la longue les haines les plus invétérées, produire son effet, il envenime sa querelle par une correspondance active, dans laquelle il prodigue à Rousseau des injures sanglantes, le traitant de *scélérat atroce*, comme si des torts envers Hume (en les supposant réels) étaient un crime au-dessus de tous les autres.

Les deux traducteurs de son *factum*, qui certes n'avaient pour Jean-Jacques aucun sentiment de bienveillance, crurent devoir supprimer une partie de ces injures, tant elles étaient grossières, même à leurs yeux. C'étaient MM. Suard et d'Alembert, qui n'avaient, ni l'un ni l'autre, aucun sujet de plainte contre Rousseau. D'Alembert, dont les preuves de talent, d'esprit, et de logique, n'étaient plus à faire, mesura ses forces une fois avec l'auteur d'*Émile*, et n'y revint plus [1]. Mais M. Suard, timide en raison de l'intervalle immense qui le séparait de Jean-Jacques;

[1] Sa réponse à la Lettre sur les spectacles.

M. Suard, ayant, avec la conscience de son talent. trop d'adresse pour le compromettre, traduisit clandestinement le plaidoyer de David. Il aurait pu se dispenser de garder l'anonyme; Rousseau, parmi ses critiques, comptait un roi et un archevêque. Il leur avait répondu, bornant là ses répliques. Il eût laissé le nouvel agresseur dans sa tranquille obscurité, comme il avait laissé dans la leur l'abbé Gervaise, le P. Griffet, dom Deforis, dom Cajot, bénédictins ou barnabites, et MM. Comparet, Chiniac, André, François Xaupi, Marin, et d'autres personnages aussi célèbres.

D'Alembert, lorsqu'*Émile* parut, écrivit à Rousseau que « cet ouvrage décidait de sa supériorité, et » devait le mettre à la tête de tous les gens de let- » tres; » d'après cet aveu, que nous croyons sincère, il ne pouvait plus prendre la plume ouvertement contre Jean-Jacques; mais il dirigea celle de M. Suard, en coopérant à la traduction de ce dernier. Nous en avons la preuve dans une lettre de David Hume, datée d'Édimbourg, le 19 novembre 1766 [1]. « Je ne sau- » rais, monsieur, lui dit-il, trop vous remercier de » la complaisance que vous avez mise à traduire un » ouvrage qui ne méritait guère votre attention ni » celle du public. Je suis on ne peut plus satisfait de » ce travail. L'introduction m'a semblé particulière- » ment écrite avec une grande prudence, et une

[1] Elle n'a été publiée qu'en 1820, dans le *New-Monthly-Magazine*. On peut remarquer que les lettres qui contenaient des renseignements sur cette querelle, furent soigneusement mises en réserve par ceux à qui ces renseignements n'auraient pas été très-favorables.

» rare discrétion, si j'en excepte la *partialité que*
» *vous montrez en ma faveur*. Je me plais du moins
» à la regarder comme un gage de votre amitié. Vous
» et M. d'Alembert avez agi sagement, en adoucissant
» quelques expressions... Je ne crois pas pouvoir m'ac-
» cuser moi-même de la plus légère imprudence, si ce
» n'est, toutefois, d'avoir accueilli cet homme quand
» il s'est jeté dans mes bras [1]. Pouvais-je m'attendre
» à un tel *prodige* d'orgueil et de férocité ? »

Il est assez plaisant de voir Hume convenir qu'on a bien fait d'adoucir ses expressions, et en reproduire qui n'ont pas moins besoin d'adoucissement.

La marche suivie par David Hume prouve qu'il croyait que celui qui faisait le plus de bruit avait toujours raison, et qu'il comptait sur l'appui de ceux à qui la décence, à défaut de justice, devait faire garder la neutralité. Il ne se trompa point dans ce double calcul. Sa première lettre est écrite au baron d'Holbach, dont la table était un point de réunion des philosophes et des gens de lettres; la seconde, à d'Alembert, répandu dans d'autres sociétés, et qui fréquentait celles de madame du Deffand, et le cercle de madame Geoffrin. Il correspondait d'ailleurs assiduement avec Voltaire. Ces lettres furent lues chez M. Necker, qui, dans ce temps, paraissait aussi vouloir devenir un des Mécènes de notre littérature.

Si l'on ne nous croyait pas, nous produirions un témoin irrécusable, ce serait madame Suard, qui

[1] On a vu que *cet homme* ne s'était point jeté dans ses bras.

s'exprimerait ainsi [1] : « Six semaines après le départ » de Rousseau pour l'Angleterre, nous étions allés » souper chez Madame Necker. Une personne qui » sortait de chez le baron d'Holbach nous dit qu'il ve- » nait de recevoir une lettre de M. Hume, qui com- » mençait par ces mots : *mon cher baron, Rousseau* » *est un scélérat.* On resta frappé d'étonnement. Ces » mots étaient échappés à l'indignation de cet excel- » lent homme. Je crois que l'épithète d'insensé lui » aurait mieux convenu, quoiqu'on ne puisse le dis- » culper d'ingratitude. On passa toute la soirée à en » citer des *preuves sans nombre.* Je ne les rappelle- » rai point : je dirai seulement que M. Suard traduisit » cette correspondance, et qu'il y joignit une pré- » face pleine d'*impartialité*, mais *peu favorable* à » l'auteur de l'insulte faite à son respectable ami. »

Comme cette ingratitude est bien démontrée par des *preuves sans nombre*, ainsi que l'*impartialité peu favorable*, qui fait songer à la *partialité* dont s'est plaint cet *excellent* Hume ! Ai-je dit un mot de trop en parlant de la réunion des hommes de lettres? *leur ménage* même s'en mêlait! *Celui-ci* n'est pas certain que l'épithète d'*insensé* n'eût pas *mieux convenu* que celle de *scélérat;* le doute sur la scélératesse de Jean-Jacques est exprimé comiquement, avec autant de charité que de scrupule.

Rien ne manqua donc pour donner à la querelle, entre David et Rousseau, la plus grande publicité,

[1] *Essais de Mémoires sur M. Suard*, 1820, in-12, p. 90. Ouvrage très-rare, parce qu'il se donne. Il est de madame *Suard*.

et les intentions du premier furent remplies. Que faisait le second ? il partageait ses journées entre la botanique, la musique, et la rédaction de ses mémoires. Quand, *forcé par ses amis* de songer à David Hume il était obligé de s'en occuper et de parler de son ancien hôte, c'était pour dire à l'un [1] : « Je continuerai, » quoi qu'il arrive, de laisser M. Hume *faire du bruit tout seul;* » à l'autre [2] : « On dit que M. Hume me traite » de *scélérat et de vile canaille ;* si je savais répon- » dre à de pareils noms, je m'en croirais digne ; » à un troisième [3]: « Laissons dire et M. Hume et les puis- » sances, et les gazetiers, et tout le monde ; » au quatrième : « Lorsqu'on vous parlera de ce qu'écrit » M. Hume, faites comme moi, gardez le silence et » demeurez en repos [4]; « au cinquième [5]: « Mettez-vous » donc sur mon compte le vacarme qu'a fait le bon » David, pendant que je n'ai dit un mot qu'à lui, » dans le plus grand secret, et quand il m'y a forcé ? » enfin, au sixième, et c'est le résumé de toute la querelle [6] : « Après un premier mouvement d'indi- » gnation, je me suis retiré paisiblement ; il a voulu » une rupture formelle, il a fallu lui complaire ; il a » voulu ensuite une explication, j'y ai consenti.

[1] M. Davenport.

[2] M. Guy ; lettre du 2 août 1766. Elle est curieuse.

[3] M. Marc-Michel Rey ; août 1766.

[4] M. Divernois, lettre du 30 août 1766.

[5] Lettre à M. du Peyrou, 1765.

[6] Lettre du 2 janvier 1767. Dans celle du 7 février suivant, adressée a M. Dutens, il dit qu'*il désire sincèrement qu'on laisse hurler tout leur soûl* David et ses amis.

» tout cela s'est passé entre lui et moi ; il a jugé à » propos d'en faire le vacarme que vous savez ; *il l'a* » *fait tout seul ;* je me suis tû ; je continuerai de me » taire, et je n'ai rien du tout à dire de M. Hume, » sinon que je le trouve un peu insultant pour un » bon homme, et un peu bruyant pour un philo- » sophe. »

Jean-Jacques a, dans sa lettre du mois d'août 1766, à la marquise de Verdelin, établi clairement la question, en disant : « Que la fausse lettre du roi de » Prusse soit de M. d'Alembert, ami de M. Hume, » ou de M. Walpole, ami de M. Hume, ce n'est pas, » au fond, de cela qu'il s'agit ; c'est de savoir, quel » que soit l'auteur de la lettre, si M. Hume en est » complice [1]. »

Nous avons mis le lecteur en état de juger cette question, et de prononcer sur le degré de complicité de David, en rapportant les lettres qu'il écrivit, ou qui lui furent écrites à cette occasion ; le naïf aveu qu'il fait à madame de Barbantane, à laquelle il protestait que ce fut chez lord Ossori, et non *chez d'autres,* qu'il s'était permis la plaisanterie la plus pi-

[1] On peut, d'après tout ce qui précède, connaître ce qu'il faut entendre par le *libelle* de Rousseau contre Hume ; expression dont se sont servis plusieurs écrivains du temps. Ce n'est pas autre chose que la lettre même du premier au second. David la commenta, la fit imprimer avec ses observations qui furent traduites par M. Suard, et publiées à l'insu de Rousseau qui ne répondit pas un mot, et ne sut même pas qu'on fît paraître sa lettre. Tel est ce qu'on appelle le *libelle* de Jean-Jacques contre l'historien anglais.

quante du persiflage contre Jean-Jacques; enfin, en exposant les faits, d'après lesquels il est aisé de voir s'il fut confident du principal auteur de ce persiflage, et s'il *ne* fut *que* confident. Laissons maintenant David Hume, avec lequel Rousseau n'eut plus aucune espèce de rapport [1].

Quant aux écrivains français qui prirent parti dans cette querelle, que l'un des deux personnages rendit scandaleuse, leur réunion *pour un Anglais contre un des leurs*, et celui dont aucun d'eux ne contestait le mérite littéraire, est remarquable. Une seule voix se fit entendre en faveur de Jean-Jacques; ce fut celle d'une femme. Son enthousiasme pour Rousseau, la juste indignation qu'elle éprouvait en voyant tant d'agresseurs et pas un seul défenseur, lui firent prendre la plume, l'inspirèrent, lui donnèrent de l'énergie. Elle lutta toute seule, tant avec David qu'avec ses traducteurs, et, de concert avec du Peyrou, publia une réfutation qui produisit de l'effet, et fit naître au moins le doute parmi ce grand nombre de lecteurs, toujours disposés à croire celui qui parle, ou

[1] La liaison de Hume et de Rousseau ne dura guère plus de trois mois. Ils auraient pu rompre sans mettre le public dans leur confidence. On a vu que, s'il en fut autrement, la faute n'en est pas à Rousseau. Qui forçait Hume à publier les explications qu'il avait provoquées, et que Jean-Jacques lui annonçait ne devoir communiquer à personne, le suppliant d'y répondre et de se justifier? David ne dit pas un mot de cette querelle dans ses *Mémoires;* silence d'autant plus étonnant qu'il craignait que Rousseau n'en parlât dans les siens.

le dernier, ou seul dans sa cause. C'était madame de Latour Franqueville. En répondant à celui qui lui faisait passer son ouvrage, Jean-Jacques s'exprimait ainsi : « Je vous charge, monsieur, ou plutôt j'ose » vous permettre, en lui donnant ma lettre, de vous » mettre en mon nom à genoux devant elle, et de » lui baiser la main droite, cette charmante main, » plus auguste que celles des impératrices et des » reines, qui sait défendre et honorer si pleinement » et si noblement l'innocence avilie [1]. »

Le séjour de Jean-Jacques à Wootton n'est marqué par aucun autre événement digne d'intérêt. C'est là qu'il fit les six premiers livres de ses *Confessions*. Pendant les treize [2] mois qu'il passa dans cette solitude, il écrivit un grand nombre de lettres [3] dans lesquelles on voit qu'il s'occupait de botanique, de musique, de la rédaction de ses mémoires et de quelques affaires, telles que la vente de ses livres et de ses estampes qu'il ne voulait point faire venir de Londres à Wootton.

Mais il traînait après lui la plus cruelle ennemie de son repos : c'était Thérèse Le Vasseur. La confiance qu'il avait en elle était sans bornes, comme l'empire qu'elle avait sur lui, et cette confiance était fondée sur ce qui devait la détruire ; c'est-à-dire sur une excessive simplicité. Thérèse était bornée au-delà de toute expression, puisqu'elle ne cessa point de l'être

[1] Lettre à M. Guy, du 7 février 1767.

[2] Il y arriva vers le 20 mars, et quitta cette solitude le 1er mai 1767.

[3] Environ cent.

en vivant pendant trente-trois ans avec Rousseau dans la plus grande intimité. Il la crut incapable de le tromper, et se trompa lui-même. L'habitude impose un joug d'autant plus fort, qu'établi graduellement, il est insensible; et Jean-Jacques subissait ce joug sans en avoir le moindre soupçon. Il est facile de concevoir combien Thérèse devait s'ennuyer à Wootton, ignorant la langue du pays. Ceux qui parlaient la sienne ne pouvaient vivre long-temps avec elle en bonne intelligence [1]. Elle brouilla *son maître* avec les habitants de la maison de M. Davenport. La lettre que Jean-Jacques écrivit à ce dernier le 30 avril 1767 ne permet pas d'en douter. Après s'être plaint des traitements qu'il éprouve dans cette maison, il annonce à son hôte qu'il en sort le lendemain. La précipitation qu'il mit dans ce départ, la lettre qu'il écrivit en route au général Conway, donnent lieu de croire qu'il y eut dans cet événement des causes plus importantes que le commérage de Thérèse, mais on les ignore.

Rousseau partit donc brusquement de Wootton, le 1er mai 1767, laissant ses effets, et dans la plus violente agitation d'esprit. Le 21 il arriva à Calais, d'où il écrivit au marquis de Mirabeau (chargé par le prince de Conti de lui offrir un asile à Trie-le-Château) que pour accepter cet asile, il faudrait qu'il eût la certitude d'y pouvoir vivre en paix. Le 23 il partit pour Amiens, il y vit Gresset, qu'il ne connaissait que

[1] A Motiers, à Trie, à Monquin, elle eut des querelles qui troublèrent la tranquillité de Rousseau.

de réputation. Le caractère de cet aimable poète lui plut, et tous deux se convinrent. M. Renouard, dans sa *Vie de Gresset*, a rapporté un mot de Jean-Jacques qui, jusqu'alors, avait été travesti et qu'on avait rendu grossier, d'obligeant qu'il était. « Je suis persuadé, dit Jean-Jacques en quittant l'auteur de » Vert-Vert, qu'avant de m'avoir vu, vous aviez de » moi une opinion bien différente; mais vous faites si » bien parler les perroquets, qu'il n'est pas étonnant » que vous sachiez apprivoiser les ours [1]. »

Un personnage qui a joui de quelque célébrité, et dont le nom, dit La Harpe, « est à-peu-près oublié » dans l'histoire des lettres, tandis que celui de son » fils appartiendra toujours à l'histoire de France, » va paraître momentanément sur la scène. Il importe de l'examiner dans les rapports qu'il eut avec Jean-Jacques. C'est le marquis de Mirabeau, auteur de *l'Ami des Hommes*, titre qu'on lui donne encore, ce qui ne veut pas dire qu'il l'ait mérité [2].

[1] *Vie de Gresset*, p. 71. Dans l'anecdote travestie, on suppose que Rousseau garda le silence pendant la visite de Gresset, et qu'en le reconduisant, il lui dit : Il vous est plus difficile de faire parler un ours qu'un perroquet.

[2] L'Ami des hommes plaida contre sa femme, Marie de Vassan. Les débats prouvèrent qu'il était le plus mauvais mari, le père de famille le plus dérangé, le fermier le plus ignorant, et qu'il entretenait des femmes chez lui. On lut à l'audience une lettre au curé du Bignon, qu'il invitait à lui faire une harangue à son arrivée dans sa terre; une autre à celui d'une terre qu'il venait d'acheter, afin qu'il « annonçât » en chaire qu'il fallait remercier Dieu d'avoir donné au pays

Il rechercha beaucoup Jean-Jacques au moment où ce dernier arriva d'Angleterre. Comme il se fit l'intermédiaire entre le prince de Conti et l'auteur d'*Émile*, à qui son altesse prenait depuis long-temps un vif intérêt, on pourrait croire que le désir de plaire au prince fut le motif de la conduite du marquis; mais il y eut un motif personnel que nous allons tâcher de découvrir. Il commença par offrir un asile à Rousseau qui le remercia, sans accepter, mais cependant avec effusion de cœur : « Il serait beau, lui disait-il, » que l'ami des hommes donnât retraite à l'ami de » l'égalité. » Mais il semble vouloir le détourner de ce projet, en ne lui déguisant rien, en se montrant tel qu'il était, en le prévenant que s'il acceptait, il se livrerait sans gêne à ses fantaisies. « Si j'allais, » dit-il, dans une de vos terres, vous pouvez compter » que je n'y prendrais pas le plus petit soin en faveur » du propriétaire : je vous verrais voler, piller, dévaliser, sans jamais dire un seul mot, ni à vous ni » à personne. Tous mes malheurs me viennent de » cette ardente haine de l'injustice que je n'ai jamais

» un homme équitable et d'une race accoutumée à commander » aux hommes. » C'était bien le cas de répéter qu'il faut remercier Dieu de tout. Dans une de ses lettres, il s'exprimait ainsi : « Au fait une femme est la première servante de son » mari. Vous voyez que je ne mâche pas mes termes, et tout » ce qui vous viendra dans la tête à l'encontre de cela est purement contraire au droit divin et humain. » Tel était *l'Ami des hommes*. Il mangea le bien de sa femme, lui transmit une maladie honteuse, persécuta son fils, et donna les preuves de la vanité la plus sotte et la plus ridicule.

» pu dompter. Je me le tiens pour dit. Je suis las de » guerres et de querelles. Je suis bien sûr de n'en » avoir jamais avec les honnêtes gens, et je n'en veux » plus avec les fripons, car celles-là sont trop dan- » gereuses. Voyez donc, monsieur, quel homme utile » vous mettriez dans votre maison! A Dieu ne plaise » que je veuille éviter votre offre par cette objection! » Mais c'en est une dans vos maximes et il faut être » conséquent. »

Il semblait que Rousseau sentît que l'ami des hommes avait dans ses offres généreuses quelque dessein secret. Ne pouvant le deviner, il supposait un projet faisant partie du système général de M. de Mirabeau, et l'intention de le choisir pour l'exécution de ce projet. Mais il n'était question ni d'*avances,* ni de *produit net,* ni de doctrine économique. Il s'agissait de faire reprendre la plume à Jean-Jacques. Celui-ci passe quelques jours à Fleury chez M. de Mirabeau, en attendant que le château de Trie soit disposé pour le recevoir. Son hôte l'y visite et ne tarde pas à se laisser pénétrer; on le voit dans une lettre du 9 juin 1767. Après des expressions de reconnaissance, Rousseau lui dit : » Je ne saurais devenir votre hôte » à demeure, sans contracter des obligations qu'il » n'est pas en ma volonté de remplir, et pour ré- » pondre une fois pour toutes à un mot que *vous* » *m'avez dit en passant,* je *vous répète,* et *vous* » *déclare* que jamais je ne reprendrai la plume » pour le public, sur quelque sujet que ce puisse » être; que je ne puis ni ne veux rien lire désormais, » *pas même vos propres écrits;* que, dès à présent,

» je suis mort à toute littérature, et que jamais rien » ne me fera changer de résolution sur ce point. Je » suis assurément pénétré pour vous de reconnais- » sance, mais non pas jusqu'à vouloir ni pouvoir me » tirer de mon anéantissement mental. »

Le marquis revint à la charge et reçut cette réponse plus sévère : » Je suis affligé, monsieur, lui » dit Rousseau, que vous me mettiez dans le cas » d'avoir un refus à vous faire ; mais ce que vous me » demandez est contraire à ma plus inébranlable » résolution, même à mes engagements, et vous » pouvez être assuré que de ma vie une ligne ne » sera imprimée de mon aveu. » Il ajoute qu'il renonce à toute autre lecture qu'à celle des livres des plantes, et même à celle des articles de la correspondance du marquis, qui réveilleraient des idées qu'il doit et veut étouffer. Dans une autre lettre Rousseau lui dit que sa *morale est trop haute pour lui*, et qu'il *la trouve plus stoïque que consolante*. Vient ensuite l'absurde question du *despotisme légal*, car l'ami des hommes, ne pouvant le faire écrire, le faisait disserter ; et je soupçonne qu'à l'instar du baron d'*Holbach* il voulait le contrarier pour exciter sa verve.

Dans sa lettre du 24 juin 1767, Jean-Jacques, qui ne sait point farder la vérité, dit au marquis qu'il a voulu lire et *comprendre* sa *philosophie rurale*, mais qu'il n'a pu jamais en venir à bout.

L'ami des hommes, ne se tenant point pour battu, se creuse la cervelle pour savoir par quels moyens il peut arriver à ses fins, et se souvenant que le *Devin*

du village n'était pas un épisode indifférent de la vie de Rousseau, lui témoigne l'envie de faire un opéra. Jean-Jacques, qui ne s'était pas interdit la musique, accueille avec joie le projet du marquis et l'encourage. « Il s'en faut peu, lui écrit-il, que ma » muse chenue à moi, vieux radoteur, ne soit prête » à se ranimer aux accents de la vôtre. » Mais, comme s'il recevait intérieurement et tout-à-coup un avis salutaire, il ajoute : » Votre proposition m'a tout » l'air de n'être qu'une vaine amorce, pour voir si » le vieux fou mordrait encore à l'hamecon. » Cependant l'idée lui sourit, il le prie de s'expliquer franchement, et il lui dit ce qu'il *croira pouvoir faire*. Ainsi le piége n'était pas si maladroit. Je ne sais si le marquis s'était trop avancé, et si cet *homme aimait la musique*, mais il paraît que c'est lui qui renonça au projet, et Rousseau lui en témoigna ses regrets.

Il n'est pas aisé de savoir quel motif avait l'ami des hommes pour faire écrire l'auteur d'*Émile*. Était-ce pour voir s'il tiendrait ses engagements? Était-ce pour mettre son nom à des écrits que l'auteur ne pouvait publier sous le sien? Il nous semble, comme la conjecture la plus vraisemblable, que c'était pour faire de Rousseau le chef du parti dans lequel était l'ami des hommes. Car il faut se rappeler que les Économistes étaient divisés en deux partis. Tous les deux rêvèrent le bonheur du genre humain : projet qui suppose plus d'enthousiasme que de raison, plus d'esprit que de jugement, et qui n'est entre les mains des fripons qu'un moyen de plus de tromper les hom-

mes. Si les partisans d'une même religion ont rarement été d'accord entre eux, on ne doit pas s'étonner de voir les Économistes divisés en deux partis. « Vers » 1750, messieurs Quesnay et de Gournay examinè» rent s'il ne serait pas possible de trouver dans la na» ture des choses les principes de l'économie politique, » et de les lier de manière à en faire une science. Ils » arrivèrent, par deux routes différentes, aux mêmes » résultats qui leur parurent positifs, et quoique » chacun regardât la méthode de l'autre comme la » démonstration de la même vérité, ils formèrent » deux écoles. M. de Gournay, négociant, s'attacha » au principe de la liberté et de la concurrence du » commerce. M. Quesnay, cultivateur instruit, s'oc» cupa plus particulièrement de l'agriculture et de » ses produits, qu'il considérait comme les véritables » sources de la richesse et de la prospérité des nations. » Il fit cet adage: *pauvres paysans, pauvre royaume;* » *pauvre royaume, pauvres paysans*, et parvint à le » faire imprimer à Versailles de la main de Louis » XV [1]. »

On sent, d'après cet exposé, combien il importait à chaque école d'avoir des hommes célèbres parmi ses disciples. Gournay comptait dans les siens Malesherbes, Morellet, les Trudaine, Champion de Cicé l'archevêque, le cardinal de Boisgelin, le docteur Price, David Hume, Beccaria, Filanghieri. Dans l'école de Quesnay figuraient le marquis de Mirabeau, Fourqueux, Dupont de Nemours, Taventi, ministre d'État

[1] OEuvres de Turgot.

de Florence, le chancelier de Lithuanie, le margrave de Bade, l'archiduc Léopold, depuis empereur, Mercier de la Rivière, Roubaud et l'abbé Beaudeau. Un tiers-parti, ne voulant point adopter de système, ni appartenir à aucune école, n'eut d'autre but que l'amour et la recherche de la vérité. C'étaient Turgot, Condillac, Adam Smith, Germain Garnier, mort pair de France, Sismonde, Say, etc.

Mercier de la Rivière et l'abbé Beaudeau se détachèrent de l'école de Quesnay pour en établir les principes, et pour en obtenir les résultats d'une autre manière. C'est le premier qui établit la doctrine absurde du despotisme légal, dans son ouvrage sur l'*ordre essentiel des Sociétés*, dont l'*ami des hommes* fit passer un exemplaire à Rousseau. L'énergique réfutation qu'il reçut en réponse lui prouva que l'auteur d'*Émile* repoussait de toutes ses forces une pareille doctrine. Le marquis n'avait pas été plus heureux pour une de ses productions qu'il avait fait passer à Jean-Jacques, qui lui déclara franchement qu'il ne comprenait rien à son livre.

Si l'on suit attentivement la marche du marquis, le choix des livres qu'il lui envoie, en le priant de les lire, les questions dont il lui propose l'examen, on verra que son intention était de tâcher qu'il s'occupât de la doctrine, de la lui faire adopter et défendre; et de compter soit parmi les disciples, soit à la tête de l'école, le premier et le plus célèbre des publicistes du siècle. Mais il s'adressait mal, et fut obligé de renoncer à son projet. Telles sont les conjectures probables sur le motif de la conduite du marquis de Mirabeau.

Rousseau ne resta que dix jours dans la capitale de la Picardie : les *honneurs qu'on voulut lui rendre*, dès qu'on sut qu'il y était, et les *empressements des citoyens et des militaires*, le firent sortir de cette ville dans laquelle il avait le projet de séjourner plus long-temps [1]. Il en partit le 3 juin, et se rendit à Saint-Denis. L'auteur de *l'Ami des hommes* vint l'y prendre le 5, pour le mener à Fleury, où il avait une maison de campagne [2].

Le 21 juin 1767, il alla s'établir au château de Trie, où le prince de Conti lui avait fait préparer un appartement. Il y prit le nom de Renou, par égard pour le prince, résolu « de ne rien lire désormais de » ce qui pourrait réveiller ses idées éteintes [3], an- » nonçant qu'il était mort à la littérature, sur quel- » que sujet que ce puisse être. »

Pendant son séjour à Trie, il correspond avec plusieurs personnes, entre autres avec le marquis de Mirabeau, qui lui avait envoyé un de ses ouvrages, dans lequel l'auteur de *l'Ami des hommes* plaide la cause du despotisme. « Cette lecture, lui écrit-il [4], » m'a moins satisfait que je ne m'y attendais ; et je » sens que les traces de mes vieilles idées, racornies » dans mon cerveau, ne permettent plus à des idées » si nouvelles d'y faire de fortes impressions. Je n'ai » jamais pu bien entendre ce que c'était que cette

[1] Lettre du 5 juin 1767, à M. du Peyrou.

[2] Nous ignorons si c'est Fleury-sous-Chaumont, dans le voisinage de Trie-le-Château, ou Fleury, près Meudon.

[3] *Correspondance*, lettre du 9 juin 1767.

[4] *Ibid.*, lettre du 26 juillet 1767.

» évidence qui sert de base au despotisme légal, et » rien ne m'a paru moins évident que le chapitre » qui traite de toutes ces évidences. La science du » gouvernement n'est qu'une science de combinaisons, » d'applications et d'exceptions, selon les temps, » les lieux, les circonstances. Jamais le public ne » peut voir avec évidence les rapports et le jeu de » tout cela. Et, de grace, qu'arrivera-t-il, que de» viendront vos droits sacrés de propriété dans de » grands dangers, dans des calamités extraordinaires, » quand vos valeurs disponibles ne suffiront plus, » et que le *salus populi supremà lex esto* sera pro» noncé par le despote? Messieurs, permettez-moi » de vous le dire, vous donnez trop de force à vos » calculs, et pas assez aux penchants du cœur hu» main et au jeu des passions. Ignorez-vous que » chacun se conduit très-rarement par ses lumières, » et très-fréquemment par ses passions? Voici, dans » mes vieilles idées, le grand problème en politique, » que je compare à celui de la quadrature du cercle » en géométrie, et à celui des longitudes en astro» nomie; *trouver une forme de gouvernement qui* » *mette la loi au-dessus de l'homme*. Si cette forme » est trouvable, cherchons-la, et tâchons de l'éta» blir. Le conflit des hommes et des lois, qui met » dans l'état une guerre intestine continuelle, est le » pire de tous les états politiques; mais les Caligula, » les Néron, les Tibère!... Mon Dieu! je me roule » par terre, et je gémis d'être homme. Monsieur, » ne me parlez plus de votre *despotisme légal*, je ne » saurais le goûter ni même l'entendre, et je ne vois

» là que deux mots contradictoires. Maintenant, » illustre ami des hommes et le mien, je me pros- » terne à vos pieds pour vous conjurer d'avoir pitié » de mon état et de mes malheurs, de laisser en » paix ma mourante tête, de n'y plus réveiller des » idées presque éteintes, et qui ne peuvent plus re- » naître que pour m'abîmer dans de nouveaux gouf- » fres de maux. Aimez-moi toujours, mais ne m'en- » voyez plus de livres, et n'exigez plus que j'en » lise. »

On voit, d'après cette lettre, que Jean-Jacques avait conservé toute la vigueur de sa tête et l'énergie de sa pensée. On peut encore remarquer qu'aucune considération ne l'empêche de dire la vérité et qu'il combat l'opinion du marquis de Mirabeau, qui venait de lui rendre service. Les rapports entre cet économiste et Rousseau cessèrent bientôt. Il est probable que celui-ci ne tarda pas à s'apercevoir que *l'Ami des hommes*, partisan du despotisme le plus absolu, voulait faire des esclaves de ses amis et qu'il était l'ennemi de ses propres enfants.

Il paraît que Jean-Jacques éprouva des tracasseries, de mauvais traitements même, de la part des habitants de Trie. Il est vraisemblable que Thérèse n'y fut point étrangère, car partout où elle a séjourné avec Jean-Jacques, elle a passé pour une femme d'une humeur difficile et d'un commérage dangereux. La solitude et l'isolement de Rousseau ne lui convenaient pas.

Le 16 *août* 1767. — Jean-Jacques prie madame la maréchale de Luxembourg, son ancienne amie, d'ob-

tenir du prince de Conti la permission de quitter, sans encourir sa disgrace, l'asile qu'il lui avait offert, et de savoir s'il peut s'établir avec sécurité dans quelque coin du royaume.

On n'a point de détails certains sur la nature des contrariétés qu'il éprouvait à Trie. Voici ce qu'il dit au marquis de Mirabeau. « Je crains bien que vous » n'ayez deviné juste sur la source de ce qui se passe » ici, et dont vous ne sauriez même avoir l'idée; » mais tout cela, n'étant point dans l'ordre naturel » des choses, ne fournit point de conséquence contre » le séjour de la campagne, et ne m'en rebute assu- » rément pas. Ce qu'il faut fuir n'est pas la campa- » gne, mais les maisons des grands et des princes, » qui ne sont point les maîtres chez eux et ne savent » rien de ce qui s'y fait. Mon malheur est d'avoir un » hôte si élevé, qu'entre lui et moi il faut nécessaire- » ment des intermédiaires. » Dans une autre lettre à son ami du Peyrou, il mande qu'on a « suscité » contre lui toute la maison du prince, les prêtres, » les paysans. » On lui refusait les fruits et les légumes. Quand le prince de Conti lui fit une visite, il y avait deux mois qu'on ne lui en avait donné, malgré les ordres de S. A. On voulait dans le même temps faire imprimer son *Dictionnaire de musique*. Il écrivit à M. de Sartine pour empêcher cette impression jusqu'à ce que l'ouvrage eût été de nouveau soumis à la censure.

M. du Peyrou devant venir passer quelque temps à Trie, Jean-Jacques le prie d'apporter des volants, voulant partager les moments de la journée entre ce jeu, les promenades et les échecs.

Ne pouvant plus tenir, à Trie, il prit le parti de sortir de cette habitation au mois de juin 1768, après en avoir prévenu le prince de Conti [1] : il se rendit à Lyon le 18, y resta quelques semaines, et fit dans les environs de cette ville plusieurs herborisations, accompagné de l'abbé Rosier et de M. de La Tourette. De Lyon il alla à Grenoble. Il en partit le 25 juillet pour Chambéry, où il ne séjourna que peu de jours. Dans sa lettre [2], en annonçant à Thérèse ce voyage, il lui fait des adieux comme s'ils ne devaient plus se rejoindre, et lui donne des conseils et des consolations. On ne sait rien sur le projet qu'il pouvait avoir.

Il vint demeurer à Bourgoin le 16 août 1768. D'après une lettre en date du 2 novembre (1768), il paraît qu'ennuyé de ses relations, de son existence, il avait demandé des passeports à M. le duc de Choiseul pour sortir du royaume, et qu'il avait pris la résolution de retourner à Wootton en Angleterre ; à moins qu'on ne lui permît d'aller dans l'île Minorque, qu'il préférait à cause du climat.

L'insalubrité de Bourgoin le força d'accepter un logement dans une maison appelée Monquin, située « à demi-lieue de la ville, à mi-côte, agréable, isolée et loin du village. » Il s'y établit dans les premiers jours de février 1769. C'est de ce séjour qu'est datée [3] une longue lettre à Thérèse Le Vasseur. Jean-

[1] Ce prince avait dit à son intendant : *Je le mets ici à ma place, et je n'entends pas qu'on lui offre rien, parce que je le rends maître de tout.*

[2] Voyez *Correspondance*, lettre du 25 juillet, à trois heures du matin, 1768.

[3] Du 12 août 1769.

Jacques y fait entendre pour la première fois des plaintes contre cette femme. « Je n'ai cherché depuis
» vingt-six ans, lui dit-il, qu'à vous rendre heureuse.
» Je m'aperçois avec douleur que le succès ne répond
» pas à mes soins, et qu'ils ne vous sont pas aussi doux
» à recevoir qu'il me l'est de vous les rendre. Non-
» seulement vous avez cessé de vous plaire avec moi,
» mais il faut que vous preniez beaucoup sur vous
» pour y rester quelques moments par complaisance.
» Tous ceux qui vous entourent sont dans vos secrets,
» excepté moi, et votre seul véritable ami est exclus
» de votre confidence. Je ne vous parle point de beau-
» coup d'autres choses... Rien ne plaît, rien n'agrée
» de la part de quelqu'un qu'on n'aime pas. Voilà
» pourquoi, de quelque façon que je m'y prenne,
» tous mes soins, tous mes efforts auprès de vous sont
» insuffisants.... Je n'aurais jamais songé à m'éloigner
» de vous, *si vous n'aviez été la première à m'en*
» *faire la proposition; vous êtes revenue très-sou-*
» *vent à cette idée*...... Tu voulais me quitter et t'é-
» clipser sans que je susse même où tu voulais al-
» ler!... Je vais m'absenter pour quinze jours. Si quel-
» que accident doit terminer ma carrière, souvenez-
» vous en pareil cas de l'homme dont vous êtes la
» veuve, et *d'honorer sa mémoire en vous honorant.*
» Qu'aucun moine ne se mêle de vous ni de vos af-
» faires en quelque façon que ce soit [1]. »

Il la prie de bien réfléchir pendant son absence au

[1] Cette lettre est extrêmement touchante : Jean-Jacques n'imaginait pas qu'il fallait mettre Thérèse en garde contre un palfrenier.

projet qu'elle a de se mettre en pension dans une communauté; la laissant libre de choisir un asile et l'assurant qu'elle n'y manquera de rien. Après avoir écrit cette lettre, il partit pour une herborisation au mont Pilat avec « trois messieurs qui faisaient semblant d'aimer la botanique, lui faisaient bien des façons, l'ont trouvé très-maussade, oubliant que ce sont eux qui l'ont rendu tel[1]. »

La séparation entre Thérèse et Jean-Jacques n'eut pas lieu, et il n'en est plus question. Il est permis de croire que Thérèse, s'ennuyant de la solitude de Monquin, tâchait d'en dégoûter Rousseau. Elle y réussit. Bientôt les inquiétudes de Jean-Jacques renaissent : il veut changer d'asile; il en témoigne l'envie à son ami Moultou dans une lettre du 28 mars 1770. Nous trouvons dans cette lettre un trait de caractère qu'il est bon de faire connaître. M. Moultou avait offert sa bourse à Rousseau : celui-ci lui répond ainsi : « Je ne suis point dans le cas d'avoir besoin de la bourse d'autrui, du moins pour le présent; mais je suis fâché que l'offre de votre bourse m'ait ôté la ressource d'y recourir au besoin; ma maxime la plus chérie est de ne jamais rien demander à ceux qui m'offrent; je les punis de m'avoir ôté un plaisir en les privant d'un autre, cela tient à mon tour d'esprit particulier dont je n'excuse pas la bizarrerie. Autant je suis touché de tout ce qu'on m'accorde, autant je le suis peu de ce qu'on me

[1] Voyez *Correspondance*, lettres du 16 septembre et du 10 octobre 1769, dans lesquelles Jean-Jacques fait un récit très-gai de cette course.

» fait accepter; aussi je n'accepte rien qu'en rechi-
» gnant et vaincu par la tyrannie des importunités;
» mais l'ami qui veut bien m'obliger à ma mode, et
» non pas à la sienne, sera toujours content de mon
» cœur. J'avoue pourtant que l'à-propos de votre of-
» fre (le voyage) mérite une exception; et je la fais
» en tâchant de l'oublier, afin de ne pas ôter à no-
» tre amitié l'un des droits que l'inégalité de fortune
» y doit mettre. »

Cette bizarrerie, comme l'appelle Jean-Jacques, explique pourquoi il se fâchait quand, ayant demandé deux bouteilles de vin, on lui en envoyait un plus grand nombre.

Son séjour en Dauphiné n'offre que trois circonstances remarquables. Ce sont l'affaire Thevenin, le mariage de Jean-Jacques avec Thérèse Le Vasseur, et les rapports qu'il eut avec M. de Saint-Germain.

On trouve dans la correspondance beaucoup de détails [1] sur la première, sans qu'elle en soit plus éclaircie. Voici seulement le fait : Un chamoiseur, nommé Thevenin, réclame de Jean-Jacques une somme de *neuf livres de France*, qu'il prétendait lui avoir prêtée en 1758, au village de Verdière, près de Pontarlier. Cette réclamation fut transmise à Rousseau par M. Bovier [2], avocat de Grenoble, qui dans sa lettre du 22 août 1768, dit que par reconnais-

[1] Particulièrement dans celle du 18 septembre 1768.

[2] La simplicité de cet avocat qui ne doute pas un instant des droits de Thevenin, excita l'indignation de Rousseau, qui eut droit de conclure que M. Bovier devait avoir fort mauvaise opinion de lui.

sance Rousseau donna des lettres de recommandation au sieur Thevenin, dont l'une était signée *le voyageur perpétuel*. L'imposture était grossière et facile à vérifier. D'abord en 1758, Jean-Jacques habitait dans la vallée de Montmorency, depuis le 9 avril 1756 qu'il alla de Paris demeurer à la Chevrette, puis à Montmorency, jusqu'au 9 juin 1762 qu'il partit pour éviter le décret de prise de corps lancé contre lui. Il était donc aisé de prouver l'alibi. Ensuite Rousseau ne connaissait point les personnes indiquées, pour être celles à qui il avait écrit des lettres de recommandation; jamais il n'eut de rapports avec elles. Ces deux faits, dont on pouvait acquérir la preuve, suffisaient. Mais Jean-Jacques s'affecta vivement, et beaucoup trop de cette accusation [1]. Il se crut déshonoré; « fut en proie » à mille idées cruelles, indigné, navré de se voir » compromis après soixante ans d'honneur [2]. »

Voulant découvrir la vérité, il s'adresse à M. le comte de Tonnerre qui commandait la province, sollicite une audience pour confondre l'imposteur, l'obtient et se rend à Grenoble le jour indiqué pour cette audience. Mais le commandant ne s'y trouva point. Non content de demander justice, Jean-Jacques avait écrit de tous côtés pour avoir des renseignements sur

[1] Cependant il faut convenir que les circonstances de lieu, de temps, la modicité de la somme coïncidaient avec le rôle que Voltaire lui fait jouer dans l'odieux libelle intitulé *Sentiments des Citoyens*, dans lequel il le traite de *vagabond traînant avec lui*, d'auberge en auberge, une coureuse, etc.

[2] Lettres du 18 septembre.

ce Thevenin. Il apprit qu'il avait été, en 1761, condamné aux galères, après exposition en place de Grève, avec cet écriteau : *calomniateur et imposteur insigne.* Il envoie les preuves à M. de Tonnerre, qui ne lui répond pas, et dit seulement qu'il *imposera silence* à Thevenin. Jean-Jacques, au contraire, voulait qu'il le fît parler pour connaître la source de cette obscure intrigue. L'absence du commandant, le jour où il donnait l'ordre de comparaître devant lui, son silence et l'impunité qu'il accorde à l'imposteur, étaient, il en faut convenir, inexplicables et propres à faire naître beaucoup de conjectures.

Jean-Jacques, quoique plus intéressé que tout autre à recueillir des renseignements, ne put y parvenir. Les seuls qu'on ait eus viennent de son ami M. du Peyrou. Voici la note qu'il a faite, soit sur l'affaire en elle-même, soit sur la dénomination de *voyageur perpétuel,* donnée à Rousseau. « Toute grossière, dit-il, qu'était cette farce, elle tendait à compromettre la sûreté de Jean-Jacques en le mettant dans l'obligation de se produire sous le nom de *Rousseau,* que par des considérations majeures, il avait quitté pour prendre celui de Renou. »

Il est possible que ce fût le but de cette intrigue ; car le prêt des neuf francs, qu'on suppose fait long-temps avant cette époque, ne pouvait être cru de personne. Ce prêt était par-là même assez indifférent, et Jean-Jacques y mit beaucoup trop d'importance. Mais la réclamation, en le forçant de reprendre son nom, le mettait dans une position où il courait le risque de faire exécuter l'arrêt du parlement et d'être privé de sa liberté.

Quant à la dénomination de *voyageur perpétuel* donnée par *Thevenin* à Rousseau, M. du Peyrou a publié une lettre qu'on lui avait écrite, et dans laquelle se trouve une anecdote assez singulière.

« J'étais un jour (est-il dit dans cette lettre) à me promener au jardin des Tuileries : apercevant quelques-uns de nos lettrés, et sachant l'endroit où ils tenaient ordinairement leurs assises, j'allai les y devancer plutôt par désœuvrement que par curiosité. La lettre de M. Rousseau à M. l'archevêque de Paris paraissait depuis peu. Ce fut sur cet ouvrage que roula la conversation. On en parla diversement ; on critiqua : la critique fut plutôt injuste que sévère ; on attaqua l'auteur, et l'on ne fut ni modéré, ni même honnête. M. Duclos en parla seul comme un admirateur de M. Rousseau, pénétré de ses malheurs et paraissant les partager : il me parut déplacé dans ce cercle. M. de Sainte-Foix parla en inquisiteur. Un abbé dont ma mémoire ne me permet pas d'appliquer le nom sur sa figure fraîche, brilla. M. D** était vis-à-vis de lui et souriait de temps en temps à l'abbé en forme d'approbation. Je ne tardai pas d'entendre une voix de fausset qui disait : Ce pauvre Rousseau veut à tout prix occuper le public. Cette gloriole est bien permise sans doute quand elle ne dégénère pas en folie. Que dites-vous de ses allées et venues ? Il n'est bien nulle part. C'est un *voyageur perpétuel*. Ce n'est pas sur le discours que j'appuie ; je ne m'arrête qu'à ces mots : *un voyageur perpétuel*. Il est bien singulier que le maraud de Thevenin ait eu la même idée et bien long-temps après, et que M. Rousseau

l'ait fait naître, lui qui, depuis son retour d'Italie à Paris jusqu'à son départ pour la Suisse, n'avait fait qu'un voyage en dix-huit ans [1]. »

Passons au mariage de *Thérèse Le Vasseur*. Beaucoup de personnes nient ce mariage. Le comte d'Escherny en parle en ces termes : « Je sais très-positi- » vement qu'ils n'étaient point mariés. Il n'avait » contracté avec elle ni civilement, ni religieuse- » ment : il n'y avait eu ni contrat ni bénédiction » nuptiale. Il l'avait simplement nommée sa femme » en sortant de table et en présence de deux con- » vives [2]. »

Rousseau confirme cette version en donnant seulement à cet acte plus d'importance et toute la valeur d'un contrat de mariage. « Cet honnête et saint enga- » gement, dit-il, a été contracté dans toute sa sim- » plicité, mais aussi dans toute la vérité de la nature, » en présence de deux hommes de mérite et d'hon- » neur. » C'étaient MM. de Champagneux, maire de Bourgoin, et de Rosières, tous deux officiers d'artillerie. Du Peyrou, à qui Rousseau fit part de ce mariage, supposant qu'il avait repris son nom et lui ayant écrit d'après cette supposition, Jean-Jacques lui dit dans sa réponse : « Je ne sais pourquoi vous vous imaginez » qu'il a fallu, pour me marier, quitter le nom que » je porte (celui de *Renou*). Ce ne sont pas les noms » qui se marient, ce sont les personnes. » Ainsi Rous-

[1] Celui de Genève, en 1754.

[2] *OEuvres philosophiques et littéraires du comte d'Escherny*, tome III, p. 166 : Voyez la *Correspondance*, lettre du 31 août 1768.

seau ne se maria point sous son véritable nom, et ne remplit aucune des formalités rigoureusement exigées. Du reste il pouvait croire que l'engagement qu'il contractait devant deux témoins, *en présence du ciel*, était suffisant, lui dont les actes religieux se faisaient toujours au milieu du spectacle de la nature. Il résulte de ces détails que, dans la question relative à ce mariage, on peut également le reconnaître ou le nier suivant le point de vue sous lequel on l'envisage. Quelle que soit l'opinion qu'on s'en forme, il est bien reconnu que Thérèse Le Vasseur n'était pas digne de porter le nom de Rousseau.

Quant aux rapports qui existèrent entre Jean-Jacques et M. de Saint-Germain, on varie sur leur origine. Dans la notice qui a été faite et mise à la tête de la correspondance manuscrite et suivie par M. Petitain [1], il est dit que M. de Saint-Germain, loin de rechercher la société de Rousseau, *semblait éviter de le voir; circonstance*, ajoute-t-on, qui *porta* le philosophe à *rechercher* le militaire.

Voulant avoir des renseignements plus précis et surtout plus authentiques [2], je me suis adressé à l'un des

[1] Appendice aux *Confessions*, p. 24.

[2] Les lettres de Jean-Jacques et de M. de Saint-Germain ont été long-temps entre les mains de M. Royez, libraire, rue du Pont de Lodi, qui cherchait à les vendre. C'est dans la notice qui les précède, qu'on dit que M. de Saint-Germain *évita de rencontrer M. Rousseau, que tout le monde courait*. Ce sont les expressions de l'auteur. On a dit, et même imprimé, que cette notice était de M. de Saint-Germain, en avouant cependant qu'elle n'*avait par elle-même aucun*

plus savants professeurs de la capitale, dont la patrie était le Dauphiné, où il avait conservé de fréquentes relations. Lui-même a fait des recherches à Bourgoin, ayant recours aux personnes les plus âgées; par un hasard heureux, il a trouvé celle que Jean-Jacques avait chargée de recevoir ses lettres, pendant son séjour dans cette ville. Voici la note qu'il en a reçue et qu'il m'a transmise : « Rousseau vint à Bourgoin » en 1768, sous le nom de *Renou.* Il logea à l'auberge » de la *Fontaine d'or,* chez Bouvier. Il y fut visité par » les notables de la ville. M. Anglancier de Saint-Ger- » main, capitaine de dragons du régiment de Langue- » doc, fut de ce nombre. Jean-Jacques qui était » ombrageux, ayant laissé entendre qu'il ne se sou- » ciait pas d'avoir compagnie chez lui, n'admit dans » sa société que le médecin Meynier et M. de Cham- » pagneux de Rosières, avec lesquels il faisait des » courses pour herboriser. M. de Saint-Germain ne » fit plus de visites à Jean-Jacques chez lui, mais il » eut occasion de le revoir plusieurs fois, et de s'en- » tretenir avec lui. M. de Saint-Germain s'étant retiré » du service avec une pension de six cents francs, n'a » jamais habité que Bourgoin. Sa femme était de » Grenoble, née *Ponnac;* ce qui le mettait dans le » cas d'aller quelquefois dans cette ville. Madame de » Saint-Germain vit encore et demeure à Lyon avec

caractère d'authenticité. Il ne faut que la lire attentivement pour être convaincu qu'un militaire loyal et plein d'honneur ne parlerait pas de soi, comme on suppose que M. de Saint-Germain l'aurait fait, et surtout qu'il serait exact; tandis que l'auteur de la notice est loin de l'être.

» son fils aîné qui était conseiller au parlement de
» Grenoble. Il a eu ensuite une charge au tribunal
» de Lyon ; je le crois même retiré et retraité. M. de
» Saint-Germain pratiquait tous les devoirs de sa re-
» ligion, tous les jours assistait à la messe, et, en
» sortant de l'église, était suivi d'un grand nombre
» de pauvres auxquels il faisait l'aumône.

« Avant de partir pour Paris, Rousseau alla au
» mont Pilat [1] herboriser avec MM. Borin de Sere-
» zin et M. Meynier. Il a habité un vieux château
» du marquis de Cezarges, situé dans la commune de
» Maubec, à demi-lieue de Bourgoin. Là, il ne rece-
» vait pas de visites. On croit qu'il s'y maria [2]. Les
» lettres qui lui venaient de Genève étaient adressées
» à moi, *pour M. Rousseau*. Voilà ce que je sais. Tous
» ceux qui vivaient de ce temps-là sont morts. »

Le vieux château de M. de Cezarges s'appelait Monquin. Jean-Jacques alla s'y établir dans les premiers jours du mois de février 1769. Il y demeura jusqu'au mois de mai de l'année suivante. On voit, dans une lettre de la fin de ce mois, datée de Monquin et adressée à M. de Cezarges, des plaintes amères sur les outrages faits à Thérèse par les gens de la maison. Ce fut l'un des principaux motifs pour lesquels

[1] Dans le mois d'août 1769. Ainsi c'était dix mois avant de quitter le Dauphiné. *Voy.* les lettres du 16 septembre et du 10 octobre, dans lesquelles il décrit cette excursion.

[2] On a vu que ce devait être à Bourgoin, l'année précédente. Le doute est remarquable dans celui qui, recevant les lettres pour Rousseau, devait avoir des rapports habituels avec lui.

il quitta ce séjour. Nous verrons bientôt ce qui lui fit préférer Paris à tout autre. Il partit de Monquin dans le mois de mai pour se rendre à Lyon, où, sans M. de Saint-Germain, une aventure semblable à celle de Thevenin, lui serait probablement arrivée. Il va nous en donner lui-même les détails dans une lettre qu'il écrivit à M. de Saint-Germain, le 3 juin 1770 :

« Après avoir prolongé mon séjour dans Lyon plus que je ne m'y étais attendu, je ne n'en veux point partir sans vous réitérer mes adieux, et me recommander à votre souvenir. Je prends aussi la liberté de vous envoyer une lettre et un curieux mémoire que m'a envoyé par la poste le granger de Monquin, par lequel il prétend que je suis parti de là sans lui payer les dernières fournitures que sa femme m'a faites en denrées : comme je ne me sens pas le bras assez bon pour lui payer ce mémoire dans la monnaie qu'il mérite, je veux au moins que vous connaissiez la manière dont on a dressé et stylé cet homme par rapport à moi ; et, pour cet effet, j'ai joint à ce mémoire une feuille contenant des observations sur chaque article, par lesquelles vous pourrez juger de sa bonne foi et de ceux qui le mettent en œuvre. Vous êtes à portée, monsieur, de vérifier tous ces faits ; j'ai cru, sur votre amour pour l'équité, que vous ne dédaigneriez pas d'en prendre la peine. Je comprends qu'on a voulu renouveler la scène de......, mais il n'est plus temps, et j'ai trop bien pris mon parti sur tout le reste pour m'affecter encore de ces choses-là. Ainsi je mets désormais au pis les fourbes, les fripons, les

méchants et tous les gens qui, pour me décrier, les emploient. J'espère, avant de partir d'ici, y recevoir encore des nouvelles de votre santé et de celle de madame de Saint-Germain, à qui je vous supplie de faire agréer mon respect. Ma femme vous prie, monsieur, d'agréer le sien, et nous emportons l'un et l'autre le plus tendre et durable souvenir des bontés dont vous nous avez honorés [1]. »

Voici la réponse de M. de Saint-Germain, datée de Bourgoin le 6 juin 1770 :

« Sur ce que vous m'avez fait l'honneur de me mander, monsieur, j'ai pris le parti d'aller vis-à-vis des maîtres de ce granger, manifester sa mauvaise foi, après lui avoir fait lecture et à sa femme de leur lettre et du mémoire qu'ils vous ont envoyé : je les ai interrogés sur chaque article ; et surtout, votre réponse à leur mémoire que vous m'avez adressée les a confondus au point de confesser leur friponnerie, et qu'ils ont été comblés eux et leurs enfants de vos bienfaits et de vos générosités : leur ayant reproché leur ingratitude et leur coquinerie, la femme et l'homme m'ont rappelé l'histoire du péché d'Adam ; l'homme a reproché à sa femme de l'avoir, contre son gré, engagé à cette mauvaise action. La femme, pour s'excuser, a répondu : ce M. Rousseau était si bon, si généreux, que j'ai cru qu'il enverrait sans examen et sans rien approfondir le montant de notre mémoire. L'un et l'autre, d'après cet aveu, ont été chassés de

[1] Cette lettre n'a été imprimée qu'en 1820, pour la première fois.

la maison de leurs maîtres, qui voulaient absolument que leur granger vous fît des excuses, ce que je n'ai pas jugé convenable, parce que des excuses ne sont dues que d'égal à égal, et d'honnêtes gens à honnêtes gens.

» Madame de Saint-Germain vous remercie; prenant autant que moi, part à tout ce qui vous intéresse, elle a droit d'en mériter une dans l'honneur de votre souvenir : celui de madame Rousseau nous est également cher, et nous l'assurons de nos devoirs. »

Heureusement Jean-Jacques s'était adressé à un militaire plein d'honneur et de probité, dont l'aspect fit trembler les fripons et les déconcerta. Supposons le granger mis en action par celui qui fit mouvoir Thévenin; un avocat crédule; supprimons M. de Saint-Germain, et nous verrons une nouvelle intrigue; Jean-Jacques accusé de ne pas payer ses dettes, tous ses envieux l'affirmant avec d'autant plus de force qu'ils n'en auraient rien cru, enfin le plus exact des hommes à remplir ses engagements, métamorphosé en un bas et vil escroc.

Le même M. de Saint-Germain a laissé le récit de plusieurs traits de la vie de Jean-Jacques pendant qu'il habitait Monquin. Nous nous bornerons au suivant : « Accompagné d'une autre personne, j'allai » visiter M. Rousseau qui s'était retiré à la cam- » pagne [1] : quelques moments après notre arrivée, un » homme vint frapper à la porte. M. Rousseau se » lève, lui ouvre et lui dit de revenir. L'homme in-

[1] A Monquin, sur une montagne près de Bourgoin.

» siste, en disant qu'il venait de loin et qu'il avait » besoin de son argent. Alors il le fit entrer et nous » vîmes sept à huit vêtements de différentes tailles » que cet homme apportait. M. Rousseau lui de- » manda ce qu'il lui fallait : il réclama dix-huit francs » qui lui furent payés. Voyant que nous nous étions » aperçus de ce qu'il voulait nous cacher, il nous dit : » c'est une famille qui n'est pas vêtue, car il ne faut » pas croire que de donner vingt-quatre sols ou un » petit écu à l'importunité d'un pauvre, ce soit rem- » plir les obligations de la charité. Il faut chercher » le besoin où il est, réchauffer ceux qui ont froid, » donner du pain à ceux qui en manquent, et soula- » ger les malades. » Pourrait-on croire, ajoute M. de Saint-Germain, qu'avec de tels sentiments, *soutenus par une pratique habituelle*, M. Rousseau, à l'occasion de son goût pour la recherche des plantes, fut accusé d'y chercher du poison, parce qu'il fit boire une infusion à un ouvrier qui mourut dans un accès de colique néphrétique [1] !

Ce fut pendant son séjour à Lyon que Rousseau souscrivit pour la statue de Voltaire, en disant que, puisque tous les auteurs avaient le droit de souscrire, il avait payé ce droit assez cher pour oser y prétendre. La lettre qu'il écrivit à ce sujet à M. de La Tourette fut insérée dans un journal. Voltaire, inquiet, s'adressa aussitôt à M. de La Tourette, pour savoir si cette nouvelle était vraie. « J'ai peur, lui écrivait-

[1] Sans M. de Saint-Germain, nous n'aurions pas su que Jean-Jacques eût été traité d'empoisonneur.

» il, que les gens de lettres de Paris ne veuillent point » admettre d'étranger : c'est une galanterie toute » française ; ceux qui l'ont imaginée sont tous ou ar- » tistes ou amateurs. M. le duc de Choiseul est à la » tête, et trouverait peut-être mauvais que l'article » de la gazette fût vrai. » Voltaire voulait que Rousseau fût considéré comme étranger aux gens de lettres de Paris, quoiqu'il n'eût écrit que dans leur langue, et des ouvrages qui valaient bien les leurs : il lui refusait le titre d'artiste et d'amateur. L'auteur du *Devin du Village* n'était pas même un amateur! hâtons-nous de jeter un voile sur cette faiblesse du grand homme que la passion rendait quelquefois si petit, et gémissons de ce qu'au lieu d'imiter la généreuse vengeance de son rival, il n'en éprouvait que du dépit et de l'humiliation. Mais pourquoi le duc de Choiseul aurait-il trouvé mauvais qu'on inscrivît parmi les souscripteurs de la statue de Voltaire celui qui lui avait rendu le plus bel hommage, en disant qu'il devait à la lecture de ses immortelles productions son style et son talent? l'ombrageux Jean-Jacques aurait donc eu raison de compter ce ministre au nombre de ceux qui n'avaient aucune bienveillance pour lui [1]?

Après être resté quelque temps à Lyon dans la famille de M. Boy de La Tour, Rousseau se rendit à Paris par Dijon, où la fatigue et le désir de faire un

[1] Voyez lettre V, sur la *Botanique*, adressée à M. De la Tourette, avec lequel il avait herborisé à Lyon ; il lui rend compte de son voyage.

pélerinage à Montbard l'obligèrent de se reposer plusieurs jours. Il arriva dans la capitale à la fin de juin [1]. Suivons-le sur ce théâtre mobile où, malgré l'envie, sa gloire n'avait rien perdu de son éclat.

[1] J'ai vu les lettres autographes de M. de Choiseul à Voltaire. Elles prouvent combien le ministre aimait le patriarche, il l'appelle souvent sa *chère marmotte*. Cette marmotte ne fut engourdie dans aucune des saisons de sa longue et glorieuse vie.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE.

—

FIN DE LA TABLE.





